

Etats financiers consolidés
Au 31 décembre 2013



Sommaire

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	1
COMPTES CONSOLIDES	4
1.1 État de la situation financière consolidée	4
1.2 Compte de résultat consolidé	6
1.3 État consolidé du résultat global	8
1.4 État consolidé des flux de trésorerie	10
1.5 État de variation des capitaux propres	12
NOTES ANNEXES	16
Note 1 Principes et méthodes comptables	16
1.1 Référentiel	16
1.2 Principes généraux d'établissement des états financiers	25
1.3 Base de présentation des comptes au 31 décembre 2013	25
1.4 Méthodes de consolidation	25
1.5 Opérations sur le périmètre	27
1.6 Conversion des états financiers des sociétés à l'étranger	29
1.7 Opérations en devises	29
1.8 Actifs corporels	30
1.9 Subventions publiques	30
1.10 Actifs incorporels hors goodwill	31
1.11 Pertes de valeur des éléments de l'actif immobilisé et des actifs non financiers	32
1.12 Stocks	33
1.13 Provisions	33
1.14 Instruments financiers	34
1.15 Régimes de retraite et autres engagements sociaux postérieurs à l'emploi	38
1.16 Paiements en actions et assimilés	38
1.17 Produit des activités ordinaires	39
1.18 Éléments financiers au compte de résultat consolidé	40
1.19 Impôts sur les résultats	40
1.20 Description des activités de concession du Groupe	41
1.21 Contrats de location financière	44
1.22 Contrats de construction	45
1.23 Contrats d'achat et de vente d'électricité	45
1.24 Droits d'émission de gaz à effet de serre	46
1.25 Informations sectorielles	47
1.26 Principes de détermination de la juste valeur	48
Note 2 Recours à des appréciations du management dans l'application des normes comptables Groupe	49
Note 3 Événements significatifs	51
3.1 Contexte économique et opérationnel	51
3.2 Poursuite de la mise en œuvre du plan de transformation de l'organisation	51
3.3 Evolutions au sein du Groupe	53
3.4 Financement du Groupe	55
3.5 Autres événements significatifs	56
Note 4 Goodwill	58
4.1 Evolution des goodwill	58
4.2 Tests de dépréciation	60
Note 5 Actifs incorporels du domaine concédé	63
Note 6 Autres actifs incorporels	65
Note 7 Actifs corporels	68
Note 8 Participations dans les co-entreprises	70

8.1	Co-entreprises significatives	70
8.2	Autres co-entreprises	73
8.3	Quotes-parts non comptabilisées de pertes dans les co-entreprises	74
Note 9	Participations dans les entreprises associées	75
9.1	Entreprises associées significatives	75
9.2	Autres entreprises associées	76
9.3	Quotes-parts non comptabilisées de pertes dans les entreprises associées	76
Note 10	Titres de participation non consolidés	77
Note 11	Actifs financiers opérationnels non courants et courants	78
Note 12	Autres actifs financiers non courants et courants	82
12.1	Évolution des autres actifs financiers non courants	82
12.2	Évolution des actifs financiers courants	85
Note 13	Impôts différés actifs et passifs	87
Note 14	Besoin en fonds de roulement	90
14.1	Transferts d'actifs financiers	99
Note 15	Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie passive	101
Note 16	Capitaux propres	103
16.1	Objectifs, politiques et procédures de gestion du capital	103
16.2	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	103
16.3	Participations ne donnant pas le contrôle	107
16.4	Titres super-subordonnés	107
Note 17	Provisions non courantes et provisions courantes	108
17.1	Évolution des taux d'actualisation	108
17.2	Provisions pour litiges	110
17.3	Provisions pour engagements contractuels	111
17.4	Provisions pour dépréciation des travaux en cours et pertes sur contrats à long terme	111
17.5	Provisions pour coûts de fermeture et postérieurs à la fermeture	111
17.6	Provisions propre assureur	112
17.7	Autres provisions	112
17.8	Provisions pour engagements sociaux	112
Note 18	Dettes financières non courantes et courantes	115
18.1	Évolution des emprunts obligataires non courants et courants	116
18.2	Évolution des autres dettes financières	119
18.3	Ventilation des dettes financières non courantes et courantes par devise	121
18.4	Actifs financés en location financière	122
Note 19	Produit des activités ordinaires	123
Note 20	Résultat opérationnel	124
Note 21	Coût de l'endettement financier	128
Note 22	Autres revenus et charges financiers	130
Note 23	Impôts sur le résultat	131
23.1	Analyse de la charge fiscale	131
23.2	Rapprochement des taux d'imposition	132
Note 24	Actifs détenus en vue de la vente, activités non poursuivies ou cédées	133
24.1	Actifs et passifs destinés à la vente	133
24.2	Activités non poursuivies	135
Note 25	Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	138
Note 26	Résultats nets par action	139
Note 27	Informations complémentaires relatives à la juste valeur d'actifs et passifs financiers (hors dérivés) 140	
27.1	Actifs financiers	140
27.2	Passifs financiers	143
27.3	Compensation des actifs et passifs financiers	145

Note 28	Gestion des risques financiers.....	146
28.1	Objectifs et Organisation du Groupe	146
28.2	Gestion des risques de marchés	146
28.3	Gestion du risque actions	150
28.4	Gestion du risque de liquidité	150
28.5	Gestion du risque de crédit.....	154
Note 29	Instruments Dérivés	159
29.1	Instruments dérivés de taux.....	160
29.2	Instruments dérivés de change.....	165
29.3	Instruments dérivés de matières premières.....	170
Note 30	Engagements sociaux	172
30.1	Rémunération en actions.....	172
30.2	Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	175
Note 31	Contrats de construction	184
Note 32	Contrats de location simple	184
32.1	Loyers dus au titre de la période	185
32.2	Actifs loués dans le cadre d'un contrat de location simple.....	185
Note 33	Contrôles fiscaux	186
Note 34	Engagements hors bilan et sûretés réelles.....	187
34.1	Engagements relatifs au Groupe et ses filiales	187
34.2	Engagements relatifs aux co-entreprises	192
Note 35	Actifs et passifs éventuels	193
Note 36	Situation des droits d'émission de gaz à effet de serre	197
Note 37	Opérations avec les parties liées	198
37.1	Notion de partie liée	198
37.2	Rémunérations et avantages assimilés accordés aux principaux dirigeants	198
37.3	Transactions avec les autres parties liées	199
Note 38	Effectifs consolidés	201
Note 39	Informations par secteur opérationnel	202
39.1	Informations par secteur opérationnel	202
39.2	Informations par zone géographique	207
Note 40	Événements post-clôture	208
Note 41	Liste des principales sociétés intégrées dans les états financiers consolidés en 2013.....	209
Note 42	Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle des comptes	215

Comptes consolidés

1.1 État de la situation financière consolidée

1.1.1 État de la situation financière consolidée actif

(en millions d'euros)		31 décembre 2013	31 décembre 2012 retraité ⁽¹⁾	31 décembre 2011 retraité ⁽¹⁾	1er janvier 2011 retraité ⁽¹⁾
Goodwill	Note 4	3 486,3	3 911,9	4 796,2	5 585,5
Actifs incorporels du domaine concédé	Note 5	2 099,3	2 373,1	2 219,3	1 963,9
Autres actifs incorporels	Note 6	719,3	926,3	1 014,9	1 206,7
Actifs corporels	Note 7	4 160,5	4 706,3	6 497,4	8 109,6
Participations dans les co-entreprises	Note 8	2 905,1	2 914,8	3 167,1	3 066,1
Participations dans les entreprises associées	Note 9	385,0	477,7	360,8	371,1
Titres de participation non consolidés	Note 10	40,5	47,0	65,4	71,2
Actifs financiers opérationnels non courants	Note 11	1 698,1	2 215,9	2 091,5	2 209,2
Instruments dérivés non courants – Actif	Note 29	258,3	280,0	745,0	621,6
Autres actifs financiers non courants	Note 12	2 492,0	2 441,3	2 864,6	2 434,8
Impôts différés actifs	Note 13	859,2	1 018,7	1 065,0	1 588,7
Actifs non courants		19 103,6	21 313,0	24 887,2	27 228,4
Stocks et travaux en cours	Note 14	434,5	614,9	664,5	725,1
Créances d'exploitation	Note 14	6 944,1	8 573,8	8 836,5	9 887,5
Actifs financiers opérationnels courants	Note 11	97,9	167,0	165,2	187,9
Autres actifs financiers courants	Note 12	628,0	1 488,6	978,9	290,1
Instruments dérivés courants – Actif	Note 29	60,7	45,4	49,6	36,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 15	4 274,4	4 998,0	5 025,4	4 754,9
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	Note 24	4 698,9	1 276,0	460,0	699,1
Actifs courants		17 138,5	17 163,7	16 180,1	16 580,7
TOTAL ACTIF		36 242,1	38 476,7	41 067,3	43 809,1

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

(1) Les normes sur la consolidation mentionnées en 1.1.4.1 et la révision de la norme IAS 19 « Avantages au personnel » mentionnée en note 1.1.4.2 prévoient une application rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités.

En outre, conformément aux normes IFRS 5.28 et IAS 28.21, le Groupe a modifié rétrospectivement la présentation comptable de sa participation dans Transdev Group, qui est reclassée de « Titres classés comme détenus en vue de la vente » à « Participation dans des co-entreprises », comptabilisée par mise en équivalence.

1.1.2 État de la situation financière consolidée passif

		31 décembre 2013	31 décembre 2012 retraité ⁽¹⁾	31 décembre 2011 retraité ⁽¹⁾	1 ^{er} janvier 2011 retraité ⁽¹⁾
<i>(en millions d'euros)</i>					
Capital		2 744,4	2 610,4	2 598,2	2 495,6
Primes		7 851,1	8 466,3	9 796,2	9 514,9
Réserves et résultat part du Groupe		- 2 390,3	-3 970,5	-5 386,9	-4 211,0
Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Note 16	8 205,2	7 106,2	7 007,5	7 799,5
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Note 16.3	1 478,2	1 391,4	1 532,8	1 804,6
Capitaux propres	Note 16	9 683,4	8 497,6	8 540,3	9 604,1
Provisions non courantes	Note 17	1 698,1	1 792,9	1 793,8	2 041,0
Dettes financières non courantes	Note 18	9 496,8	12 131,3	14 213,3	15 344,7
Instruments dérivés non courants – Passif	Note 29	144,0	186,8	156,8	163,8
Impôts différés passifs	Note 13	801,1	1 010,3	1 465,1	1 699,3
Passifs non courants		12 140,0	15 121,3	17 629,0	19 248,8
Dettes d'exploitation	Note 14	7 929,9	9 562,8	9 897,8	11 188,1
Provisions courantes	Note 17	439,7	466,7	533,6	634,7
Dettes financières courantes	Note 18	2 912,8	3 606,1	3 753,2	2 370,5
Instruments dérivés courants – Passif	Note 29	37,9	73,6	85,0	51,1
Trésorerie passive	Note 15	216,1	252,7	390,5	339,6
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	Note 24	2 882,3	895,9	237,9	372,2
Passifs courants		14 418,7	14 857,8	14 898,0	14 956,2
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		36 242,1	38 476,7	41 067,3	43 809,1

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

(1) Les normes sur la consolidation mentionnées en 1.1.4.1 et la révision de la norme IAS 19 « Avantages au personnel » mentionnée en note 1.1.4.2 prévoient une application rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités.

En outre, conformément aux normes IFRS 5.28 et IAS 28.21, le Groupe a modifié rétrospectivement la présentation comptable de sa participation dans Transdev Group, qui est reclassée de « Titres classés comme détenus en vue de la vente » à « Participation dans des co-entreprises », comptabilisée par mise en équivalence.

1.2 Compte de résultat consolidé

		Au 31 décembre		
		2013 ⁽¹⁾	2012 ^{(1) (3)} retraité	2011 ^{(1) (3)} retraité
<i>(en millions d'euros)</i>				
Produit des activités ordinaires	Note 19	22 314,8	23 238,9	22 482,4
<i>dont revenus des actifs financiers opérationnels</i>		<i>175,9</i>	<i>184,4</i>	<i>188,4</i>
Coûts des ventes		-18 959,9	-19 563,0	-18 881,3
Coûts commerciaux		-536,0	-532,9	-516,7
Coûts généraux et administratifs		-2 441,9	-2 537,0	-2 568,5
Autres charges et produits opérationnels		113,5	105,3	56,1
Résultat opérationnel	Note 20	490,5	711,3	572,0
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence		178,7	-11,9	-136,5
Dont quote-part de résultat net des co-entreprises	Note 8	160,3	-36,3	-110,6
Dont quote-part de résultat net des entreprises associées	Note 9	18,4	24,4	-25,9
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence		669,2	699,4	435,5
Charges de l'endettement financier	Note 21	-622,6	-716,0	-694,1
Produits de trésorerie et des équivalents de trésorerie	Note 21	46,4	71,8	102,0
Autres revenus et charges financiers	Note 22	38,0	50,8	53,5
Impôts sur le résultat	Note 23	-128,3	-52,9	-439,1
Quote-part de résultat net des autres entités mises en équivalence	Note 8 & 9	-51,5	-45,3	-470,9
Résultat net des activités poursuivies		-48,8	7,8	-1 013,1
Résultat net des activités non poursuivies	Note 24	27,3	431,8	582,7
Résultat net		-21,5	439,6	-430,4
Part des propriétaires de la société mère		-135,3	404,0	-488,1
Part des participations ne donnant pas le contrôle	Note 25	-113,8	-35,6	-57,7
<i>(en euros)</i>				
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE PAR ACTION ⁽²⁾	Note 26			
Dilué		-0,29	0,79	-0,99
Non dilué		-0,29	0,79	-0,99
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE DES ACTIVITES POURSUIVIES PAR ACTION ⁽²⁾	Note 26			
Dilué		-0,32	-0,15	-2,16
Non dilué		-0,32	-0,15	-2,16
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE DES ACTIVITES NON POURSUIVIES PAR ACTION ⁽²⁾				
Dilué		0,03	0,94	1,17
Non dilué		0,03	0,94	1,17

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

(1) Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les comptes de résultat :

– des activités non poursuivies en cours de cession, soit l'activité Eau au Maroc, les activités d'éclairage public urbain à vocation mondiale (Citelum) ;

– des activités non poursuivies cédées soit : les activités d'énergie éoliennes européennes cédées en février 2013, la quote-part de résultat net de l'entreprise associée des Eaux de Berlin jusqu'au 2 décembre 2013 ; l'activité régulée au Royaume Uni, cédée en juin 2012, dans la Division Eau ; l'activité « déchets solides », cédée en novembre 2012, aux Etats-Unis dans la Division Propreté ; les activités d'énergies éoliennes américaines cédées en décembre 2012 ; les activités d'assistance liées à l'habitat (société Proxiserve) cédées en décembre 2011, les activités en Norvège de la Division Propreté cédées en mars 2011 ;

ont été présentées sur une ligne distincte « Résultat net des activités non poursuivies » aux 31 décembre 2013, 2012 et 2011.

En outre, comme décrit en note 3.3.4, la contribution de Transdev Group a été reclassée en activités poursuivies sur les exercices 2013, 2012 et 2011.

(2) Au 31 décembre 2013, le nombre moyen pondéré d'actions s'établit à 523,5 millions (dilué et non dilué) (voir note 26 « Résultat net par action »).

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice. En application de la norme IAS 33.19 et 12, le résultat net part du Groupe ajusté prend en compte le coût du coupon attribuable aux porteurs de titres super subordonnés émis par Veolia Environnement.

(3) Les normes sur la consolidation mentionnées en 1.1.4.1 et la révision de la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel » mentionnée en note 1.1.4.2 prévoient une application rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités.

1.3 État consolidé du résultat global

	Au 31 décembre		
	2013	2012 ⁽³⁾ retraité	2011 ⁽³⁾ retraité
<i>(en millions d'euros)</i>			
Résultat net	-21,5	439,6	-430,4
Écarts actuariels sur engagements de retraite	17,3	-113,5	-13,6
Impôts	1,3	12,6	-29,5
Montant net d'impôts	18,6	-100,9	-43,1
Autres éléments du résultat global non reclassés ultérieurement en résultat net	18,6	-100,9	-43,1
<i>Dont part des co-entreprises ⁽²⁾</i>	<i>2,1</i>	<i>-16,0</i>	<i>-7,6</i>
<i>Dont part des entreprises associées</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,2</i>	<i>0,1</i>
Ajustements de valeur sur actifs disponibles à la vente	3,0	5,9	-1,1
Impôts	0,6	-0,9	0,4
Montant net d'impôts	3,6	5,0	-0,7
Ajustements de valeur sur dérivés de couverture de flux de trésorerie	38,6	2,8	-48,7
Impôts	-13,0	-1,0	14,2
Montant net d'impôts	25,6	1,8	-34,5
Écarts de conversion :			
• sur les filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères	-255,2	96,6	98,7
Montant net d'impôts	-255,2	96,6	98,7
• sur le financement net des investissements à l'étranger	89,3	88,9	-4,2
• impôts	-0,6	-2,5	-82,3
Montant net d'impôts	88,7	86,4	-86,5
Autres éléments du résultat global reclassés ultérieurement en résultat net	-137,3	189,8	-22,9
<i>Dont part des co-entreprises ⁽²⁾</i>	<i>-37,1</i>	<i>2,7</i>	<i>79,8</i>
<i>Dont part des entreprises associées</i>	<i>-4,1</i>	<i>5,0</i>	<i>-12,7</i>
Total Autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	-118,7	88,9	-66,0
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PERIODE	-140,2	528,5	-496,4
dont quote-part des propriétaires de la société mère	-208,3	507,2	-547,2
dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	68,1	21,3	50,8

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

- (1) *Les autres éléments du résultat global attribuables aux activités non poursuivies au sens de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » représentent -1,5 millions d'euros au 31 décembre 2013, 136,5 millions d'euros au 31 décembre 2012, et -19,8 millions d'euros au 31 décembre 2011.*
- (2) *La part des co-entreprises concerne principalement Dalkia International, les concessions chinoises, Transdev Group.*
- (3) *Les normes sur la consolidation mentionnées en 1.1.4.1 et la révision de la norme IAS 19 « Avantages au personnel » mentionnée en note 1.1.4.2 prévoient une application rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités.*

1.4 État consolidé des flux de trésorerie

		Au 31 décembre		
		2013	2012 ⁽²⁾ retraité	2011 ⁽²⁾ retraité
<i>(en millions d'euros)</i>				
Résultat net		-21,5	439,6	-430,4
Amortissements, provisions et pertes de valeurs opérationnels	Note 20	1 507,0	1 472,8	1 616,1
Amortissements et pertes de valeurs financiers		19,3	-4,1	-2,8
Plus ou moins-values de cessions et de dilution	Note 20	-181,4	-710,1	-608,0
Quote-part de résultat net des co-entreprises	Note 8	-109,3	60,1	572,1
Quote-part de résultat net des entreprises associées	Note 9	-28,0	-29,0	24,7
Dividendes reçus	Note 22	-3,1	-3,3	-2,8
Coût de l'endettement financier net	Note 21	599,6	680,1	632,2
Impôts	Note 23	133,8	151,1	471,0
Autres éléments		54,0	115,9	75,3
Capacité d'autofinancement		1 970,4	2 173,1	2 347,4
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel	Note 14	-4,3	31,4	-224,1
Impôts versés		-203,1	-226,2	-240,5
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		1 763,0	1 978,3	1 882,8
<i>Dont flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités non poursuivies ⁽¹⁾</i>		<i>65,9</i>	<i>160,7</i>	<i>132,8</i>
Investissements industriels	Note 39	-1 226,9	-1 680,7	-1 567,3
Cessions d'actifs industriels		120,2	94,1	117,0
Investissements financiers		-79,8	-123,0	-107,1
Cessions d'actifs financiers (*)		807,1	2 827,2	1 784,8
Actifs financiers opérationnels				
Nouveaux actifs financiers opérationnels	Note 11	-224,2	-249,5	-182,5
Remboursements d'actifs financiers opérationnels	Note 11	202,1	181,0	232,2
Dividendes reçus (incluant les dividendes reçus des co-entreprises et des entreprises associées)	Note 8, 9 & Note 22	115,2	123,3	135,7
Créances financières non courantes décaissées		-698,3	-141,1	-1 089,2
Créances financières non courantes remboursées		307,3	26,6	100,4
Variation des créances financières courantes		345,7	-19,5	-260,1
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-331,6	1 038,4	-836,1
<i>Dont flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités non poursuivies ⁽¹⁾</i>		<i>610,9</i>	<i>2 413,2</i>	<i>205,6</i>
Variation des dettes financières courantes	Note 18	-1 389,0	-1 027,0	-4,0
Nouveaux emprunts et autres dettes non courantes	Note 18	164,0	1 065,6	502,6
Remboursements d'emprunts et autres dettes non courantes	Note 18	-1 577,1	-1 593,7	-261,5

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

Augmentation de capital		13,2	9,1	-2,8
Réduction de capital		-	-	-
Transactions entre actionnaires : acquisitions partielles		-15,3	-106,8	-44,9
Transactions entre actionnaires : cessions partielles		2,7	-2,2	0,1
Emission de titres super subordonnés	Note 16 & Note 18	1 470,2	-	-
Coupons sur les titres super subordonnés		-16,6	-	-
Mouvements sur actions propres		-	-	2,2
Dividendes versés		-191,3	-434,3	-403,0
Intérêts financiers versés		-693,1	-697,2	-600,2
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		-2 232,3	-2 786,5	-811,5
<i>Dont flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités non poursuivies ⁽¹⁾</i>		-62,1	107,6	-63,1
TRESORERIE D'OUVERTURE		4 745,3	4 634,9	4 415,3
Effets de change et divers		113,9	-119,8	-15,6
TRESORERIE DE CLOTURE		4 058,3	4 745,3	4 634,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 15	4 274,4	4 998,0	5 025,4
Trésorerie passive	Note 15	216,1	252,7	390,5
TRESORERIE DE CLOTURE		4 058,3	4 745,3	4 634,9

⁽¹⁾ Les cessions d'actifs financiers au tableau de flux de trésorerie incluent les cessions financières ainsi que le montant de sortie de trésorerie active et /ou passive.

A ce titre, ce montant comprend notamment au 31 décembre 2013 la cession des Eaux de Berlin pour un montant total de 636 millions d'euros, incluant le remboursement, pour 547,7 millions d'euros, de la créance financière sur VW Deutschland.

Au 31 décembre 2012, il comprenait notamment la cession des activités Eau régulée au Royaume-Uni pour un montant de 1 230 millions d'euros et les activités de Déchets Solides aux Etats-Unis dans la division Propreté pour un montant de 1 461 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

(1) Les flux nets attribuables aux activités non poursuivies au sens de la norme IFRS 5 concernent principalement :

- a. Les activités en Norvège dans la Division Propreté cédées en mars 2011 ;
- b. Les activités d'assistance liées à l'habitat (société Proxiserve), cédées en décembre 2011
- c. L'activité Eau régulée au Royaume-Uni cédée en juin 2012 ;
- d. L'activité Déchets Solides aux Etats-Unis dans la Division Propreté cédée en novembre 2012 ;
- e. Les activités d'Energies éoliennes américaines cédées en décembre 2012 ;
- f. Les activités d'Energies éoliennes européennes cédées en février 2013 ;
- g. L'entreprise associée des Eaux de Berlin, jusqu'au 2 décembre 2013 ;
- h. L'activité Eau au Maroc ;
- i. Les activités d'éclairage public urbain à vocation mondiale (Citelum).

Les activités non poursuivies sont présentées en Note 3 et Note 24.

(2) Les normes sur la consolidation mentionnées en 1.1.4.1 et la révision de la norme IAS 19 « Avantages au personnel » mentionnée en note 1.1.4.2 prévoient une application rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités.

1.5 État de variation des capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombres de titres en circulation	Capital	Prime d'émission	Titres d'autocontrôle	Réserves de consolidation et résultat	Réserves de conversion	Réserves de juste valeur	Total attribuable aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des Capitaux Propres
Montant au 1^{er} janvier 2011 retraité	499 126 367	2 495,6	9 514,9	-444,7	-3 750,1	18,0	-34,2	7 799,5	1 804,6	9 604,1
Augmentation du capital de la société mère	20 462 396	102,3	280,4	-	-	-	-	382,7	-	382,7
Distribution de dividendes de la société mère	-	-	-	-	-586,8	-	-	-586,8	-	-586,8
Élimination des titres d'autocontrôle	-	-	-	2,2	-	-	-	2,2	-	2,2
Paieement fondé sur des actions	64 197	0,3	0,9	-	1,8	-	-	3,0	-	3,0
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-199,7	-199,7
Transactions entre actionnaires	-	-	-	-	-43,7	-	-	-43,7	-0,8	-44,5
Total des transactions entre actionnaires	20 526 593	102,6	281,3	2,2	-628,7	-	-	-242,6	-200,5	-443,1
<i>Ecart de conversion</i>	-	-	-	-	-	104,7	-	104,7	-6,0	98,7
<i>Investissement net à l'étranger</i>	-	-	-	-	-	-10,1	-	-10,1	4,8	-5,3
<i>Écarts actuariels sur engagements de retraite</i>	-	-	-	-	-40,1	-	-	-40,1	-3,0	-43,1
<i>Variation de JV des dérivés de couverture CFH</i>	-	-	-	-	-	-81,1	-31,9	-113,0	-2,6	-115,6
<i>Variation de JV sur les AFS</i>	-	-	-	-	-	-	-0,6	-0,6	-0,1	-0,7
Total Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-40,1	13,5	-32,5	-59,1	-6,9	-66,0
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-488,1	-	-	-488,1	57,7	-430,4
Résultat global total de la période	-	-	-	-	-528,2	13,5	-32,5	-547,2	50,8	-496,4
Autres variations	-	-	-	-	-2,2	-	-	-2,2	-122,1	-124,3
Montant au 31 décembre 2011 retraité	519 652 960	2 598,2	9 796,2	-442,5	-4 909,2	31,5	-66,7	7 007,5	1 532,8	8 540,3

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombres de titres en circulation	Capital	Prime d'émission	Titres d'autocontrôle	Réserves de consolidation et résultat	Réserves de conversion	Réserves de juste valeur	Total attribuable aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des Capitaux Propres
Montant au 31 décembre 2011 retraité	519 652 960	2 598,2	9 796,2	-442,5	-4 909,2	31,5	-66,7	7 007,5	1 532,8	8 540,3
Augmentation du capital de la société mère	2 433 889	12,2	11,7	-	-	-	-	23,9	-	23,9
Distribution de dividendes de la société mère	-	-	-1 341,6	-	987,8	-	-	-353,8	-	-353,8
Élimination des titres d'autocontrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiement fondé sur des actions	-	-	-	-	-1,1	-	-	-1,1	-	-1,1
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	3,2	3,2
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-104,4	-104,4
Transactions entre actionnaires	-	-	-	-	-67,4	-	-	-67,4	-72,1	-139,5
Total des transactions entre actionnaires	2 433 889	12,2	-1 329,9	-	919,3	-	-	-398,4	-173,3	-571,7
<i>Écart de conversion</i>	-	-	-	-	-	100,5	-	100,5	-3,9	96,6
<i>Investissement net à l'étranger</i>	-	-	-	-	-	114,8	-	114,8	-3,9	110,9
<i>Écarts actuariels sur engagements de retraite</i>	-	-	-	-	-94,2	-	-	-94,2	-6,7	-100,9
<i>Variation de JV des dérivés de couverture CFH</i>	-	-	-	-	-	-24,5	1,6	-22,9	0,2	-22,7
<i>Variation de JV sur les AFS</i>	-	-	-	-	-	-	5,0	5,0	-	5,0
Total Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-94,2	190,8	6,6	103,2	-14,3	88,9
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	404,0	-	-	404,0	35,6	439,6
Résultat global total de la période	-	-	-	-	309,8	190,8	6,6	507,2	21,3	528,5
Autres variations	-	-	-	-	-10,1	-	-	-10,1	10,6	0,5
Montant au 31 décembre 2012 retraité	522 086 849	2 610,4	8 466,3	-442,5	-3 690,2	222,3	-60,1	7 106,2	1 391,4	8 497,6

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombres de titres en circulation	Capital	Prime d'émission	Titres super subordonnés	Titres d'auto-contrôle	Réserves de consolidation et résultat	Réserves de conversion	Réserves de juste valeur	Total attribuable aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des Capitaux Propres
Montant au 31 décembre 2012 retraité	522 086 849	2 610,4	8 466,3	-	-442,5	-3 690,2	222,3	-60,1	7 106,2	1 391,4	8 497,6
Augmentation du capital de la société mère	26 788 859	134,0	93,3	-	-	-	-	-	227,3	-	227,3
Emission de titres super subordonnés	-	-	-	1 470,2	-	-	-	-	1 470,2	-	1 470,2
Coupon des titres super subordonnés	-	-	-	-16,6	-	-	-	-	-16,6	-	-16,6
Distribution de dividendes de la société mère	-	-	-708,5	-	-	353,0	-	-	-355,5	-	-355,5
Élimination des titres d'autocontrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiement fondé sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13,2	13,2
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-63,1	-63,1
Transactions entre actionnaires	-	-	-	-	-	-1,0	-	-	-1,0	-13,5	-14,5
Total des transactions entre actionnaires	26 788 859	134,0	-615,2	1 453,6	-	352,0	-	-	1 324,4	-63,4	1 261,0
<i>Écart de conversion</i>	-	-	-	-	-	-	-204,3	-	-204,3	-50,9	-255,2
<i>Investissement net à l'étranger</i>	-	-	-	-	-	-	87,2	-	87,2	1,5	88,7
<i>Écarts actuariels sur engagements de retraite</i>	-	-	-	-	-	18,2	-	-	18,2	0,4	18,6
<i>Variation de JV des dérivés de couverture CFH</i>	-	-	-	-	-	-	-	24,1	24,1	1,5	25,6
<i>Variation de JV sur les AFS</i>	-	-	-	-	-	-	-	1,8	1,8	1,8	3,6
Total Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	18,2	-117,1	25,9	-73,0	-45,7	-118,7
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-135,3	-	-	-135,3	113,8	-21,5
Résultat global total de la période	-	-	-	-	-	-117,1	-117,1	25,9	-208,3	68,1	-140,2
Autres variations	-	-	-	-	-	-17,1	-	-	-17,1	82,1	65,0
Montant au 31 décembre 2013	548 875 708	2 744,4	7 851,1	1 453,6	-442,5	-3 472,4	105,2	-34,2	8 205,2	1 478,2	9 683,4

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

Le montant du dividende distribué par action ressort à 0,7 euro au titre de l'exercice 2013, 0,7 euro au titre de l'exercice 2012 et à 0,7 euro au titre de l'exercice 2011.

Le montant du dividende distribuable proposé à l'assemblée générale du 24 avril 2014 s'élève à 0,7 euro par action.

Au 31 décembre 2013, au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011 le montant total des dividendes versés qui s'élève respectivement à 191 millions d'euros, 434 millions d'euros et 403 millions d'euros dans le tableau des flux de trésorerie, se décompose de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012 retraité	31 décembre 2011 retraité
Distribution de dividendes de la société mère	-355	-354	-587
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-63	-104	-200
Paielement du dividende pour partie en action ⁽¹⁾	+227	+24	+384
MONTANT TOTAL DES DIVIDENDES VERSES	-191	-434	-403

(1) Les lignes « augmentation de capital » et « dividendes versés » au tableau consolidé des flux de trésorerie sont présentées nettes du montant des dividendes versés en actions, ce versement ne donnant pas lieu à un flux financier.

Notes annexes

Note 1 Principes et méthodes comptables

1.1 Référentiel

1.1.1 Base de préparation de l'information financière

En application du règlement n°1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié par le règlement européen n°297/2008 du 11 mars 2008, les états financiers consolidés au titre de l'exercice 2013 sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne et conformément aux normes IFRS telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Ces normes sont disponibles sur le site internet de l'Union européenne à l'adresse : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Ces comptes sont présentés avec, en comparatif, les exercices 2012 et 2011 établis selon le même référentiel.

En cas d'absence de normes ou d'interprétations IFRS et conformément à la norme IAS 8 « Principes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », Veolia Environnement se réfère à d'autres normes IFRS traitant de problématiques similaires ou liées et au cadre conceptuel. Le cas échéant, le Groupe peut être amené à utiliser d'autres normes, en particulier les normes américaines.

1.1.2 Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice 2013

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2013 sont identiques à celles utilisées par le Groupe au 31 décembre 2012 à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations obligatoires à compter du 1er janvier 2013 qui sont décrits ci-après :

- IAS 19 révisée, visant principalement à éliminer la possibilité de différer la comptabilisation de tout ou partie des écarts actuariels (méthode du corridor)
- IFRS 10, « Etats financiers consolidés »
- IFRS 11, « Partenariats »
- IFRS 12, « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ».
- IAS 28, « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises »
- Amendements aux normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 précisant les modalités transitoires
- IFRS 13, « Evaluation de la juste valeur »
- Amendements résultant du processus d'améliorations annuelles des normes IFRS 2009-2011
- Amendements à la norme IFRS 7, « Instruments financiers » : compensation des actifs et passifs financiers.

La première application d'un certain nombre de ces textes entraîne des impacts sur les comptes consolidés du Groupe, explicités dans la note 1.1.4 Changements comptables.

1.1.3 Textes d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2013

- Amendements à la norme IAS 32 visant à préciser les principes relatifs à la compensation des actifs et passifs financiers ;
- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- Amendements à la norme IFRS 7, relatifs aux informations à fournir dans le cadre de la transition vers la norme IFRS 9 ;
- Interprétation IFRIC 21 – Droits ou taxes, relative à la comptabilisation d'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible ;
- Amendement à la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs, relatif aux informations à fournir sur les valeurs recouvrables des actifs non financiers ;
- Amendement à la norme IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, relatif à la novation de dérivés et au maintien de la comptabilité de couverture ;
- Amendement à la norme IAS 19 – Avantages du personnel : contribution des membres du personnel à un régime de prestations définies, visant à simplifier la comptabilisation des contributions qui sont indépendantes du nombre d'années de service des salariés ;
- Amendements résultant des processus d'améliorations annuelles des normes IFRS 2010-2012 et 2011-2013.

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union européenne, ces normes, amendements et interprétations de normes sont d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2014 ou ultérieurement. Le Groupe est actuellement en cours d'appréciation des éventuels effets induits par la première application de ces textes.

1.1.4 Changements comptables

1.1.4.1 Première application des nouvelles normes sur la consolidation

Les normes sur la consolidation citées ci-dessus (IFRS 10, IFRS 11, IFRS12) ont été publiées en mai 2011 et prévoient une application rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Ces normes ont été adoptées par l'Union européenne le 29 décembre 2012, avec une application rétrospective obligatoire au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2014, une application anticipée de ces normes étant toutefois autorisée.

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne et conformément aux normes IFRS telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

En conséquence, le Groupe applique, par anticipation, ces nouvelles normes à compter du 1^{er} janvier 2013.

Impact de la première application de la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés »

La norme IFRS 10 remplace les dispositions relatives aux états financiers consolidés qui figuraient dans la norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », ainsi que l'interprétation SIC 12 « Consolidation – entités ad hoc ».

La norme IFRS 10 introduit un nouveau modèle unique de contrôle fondé sur trois critères : « un investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci ». Auparavant, le contrôle était défini dans la norme IAS 27 comme le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

La première application de cette nouvelle norme a conduit le Groupe à mener des travaux d'analyse de ses participations afin de déterminer le contrôle exercé sur celles-ci au regard de la nouvelle définition du contrôle, et ce sur l'ensemble des périodes présentées. L'appréciation des trois critères caractéristiques du contrôle selon IFRS 10 a conduit le Groupe à développer un cadre d'analyse couvrant les cas spécifiques de situations faisant intervenir plusieurs partenaires dans un environnement contractuel dense.

Les travaux menés n'ont pas conduit à identifier d'impact significatif résultant de la première application de cette norme (voir note 1.1.4.4).

Impact de la première application de la norme IFRS 11 « Partenariats »

La norme IFRS 11 remplace la norme IAS 31 « Participations dans des co-entreprises » et l'interprétation SIC 13 « Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des co-entrepreneurs ». Cette nouvelle norme définit la manière dont doit être traité un partenariat au travers duquel au moins deux parties exercent un contrôle conjoint.

En application de cette nouvelle norme, seuls deux types de partenariat existent : les coentreprises et les activités conjointes, la classification des partenariats s'effectuant sur la base des droits et obligations de chacune des parties dans le partenariat, en prenant notamment en compte la structure, la forme juridique des accords, les droits conférés à chacune des parties par les accords, ainsi que les faits et circonstances le cas échéant.

Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties (« Co entrepreneurs ») qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties (« coparticipants ») ont des droits directs sur les actifs, et des obligations au titre des passifs de l'entité.

Pour rappel, la norme IAS 31 définissait trois types de partenariat, en s'appuyant principalement sur la forme juridique du partenariat. En application de la norme IAS 31, le Groupe comptabilisait ses partenariats, réalisés en co-entreprises, en utilisant la méthode de l'intégration proportionnelle.

En application de la norme IFRS 11, les partenariats qualifiés de co-entreprises doivent être comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence (la méthode de l'intégration proportionnelle n'est plus autorisée). Chacun des coparticipants à une activité conjointe doit comptabiliser les actifs et passifs (et produits et charges) relatifs à ses intérêts dans l'activité conjointe.

Les modifications introduites sur les formes de partenariats et les modes de consolidation qui en résultent ont conduit le Groupe à mener des travaux de revue de ses partenariats, sur l'ensemble des périodes présentées.

Les principaux partenariats, sous contrôle conjoint, existant au sein du Groupe, constituent des co-entreprises au sens de la norme IFRS 11 et doivent donc être comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence en application d'IFRS 11.

Les impacts liés à la première application de la norme IFRS 11 sur les partenariats sont présentés dans la note 1.1.4.4.

Impact de la première application de la norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »

La norme IFRS 12 est une norme qui précise les informations à fournir au titre des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et/ou des entités structurées non consolidées. La première application de cette norme entraîne un enrichissement des notes aux états financiers.

Impact de la première application de la norme IAS 28 révisée

La première application de cette norme révisée n'a pas entraîné d'impact pour le Groupe. Les modifications apportées à cette norme sont principalement des modifications induites par les nouvelles normes sur la consolidation évoquées ci-dessus.

1.1.4.2 Première application de la norme révisée sur les avantages du personnel

L'IASB a publié en juin 2011 la révision de la norme IAS 19 « Avantages du personnel », IAS 19R, qui a été approuvée par le Parlement Européen le 5 juin 2012 et est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'application de la norme révisée est rétrospective.

Les principales modifications apportées à la norme révisée portent sur :

- La reconnaissance immédiate des écarts actuariels en autres éléments du résultat global, ce qui supprime l'option « corridor » qu'offrait la norme dans sa version précédente. Le Groupe ayant opté historiquement pour l'option « SORIE », consistant à comptabiliser immédiatement les écarts actuariels générés en autres éléments du résultat global, aucun impact au titre de cette modification n'est constaté.
- La reconnaissance immédiate en résultat de l'intégralité du coût des services passés ; est ainsi supprimée la reconnaissance du coût des services passés au titre des avantages postérieurs à l'emploi non acquis, en amortissant ces coûts sur la durée résiduelle d'acquisition des droits. Par conséquent, l'ensemble des modifications de régimes ou introductions de nouveaux régimes est comptabilisé immédiatement et intégralement en résultat de la période.
- Une nouvelle notion est introduite, celle d'intérêts nets sur le passif (actif) net au titre des prestations définies, qui est le résultat de l'application au passif (actif) net relatif aux prestations définies, du taux d'actualisation utilisé pour le calcul de la dette actuarielle. En pratique, le rendement attendu des actifs de couverture de l'ancienne norme est remplacé par le taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation de la dette actuarielle.

1.1.4.3 Première application de la nouvelle norme sur l'évaluation de la juste valeur

La norme IFRS 13 est une norme transverse à l'ensemble des normes IFRS ayant recours à la notion de juste valeur en termes d'évaluation et d'informations à fournir.

L'objectif de cette norme est de définir la notion de juste valeur, de présenter un cadre pour les évaluations à la juste valeur et enfin de préciser les informations à fournir sur les modalités d'évaluation à la juste valeur.

Cette norme ne modifie par le champ d'application de la juste valeur au sein des normes IFRS, mais apporte un certain nombre de précisions tant sur l'évaluation que sur les informations à fournir.

La première application de cette norme, d'application prospective, n'entraîne pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2013.

1.1.4.4 Impacts liés à la première application de ces nouvelles normes sur les états financiers consolidés

Les principales entités concernées par l'application de ces nouvelles normes et en particulier IFRS 11, sont notamment :

- Dalkia International, co-entreprise de la Division Services à l'Energie, détenue à 75% par Dalkia et à 25% par EDF avec un taux d'intérêt ultime de 50%, désormais mise en équivalence ;
- Proactiva Group, co-entreprise de la Division « Autres » détenue à 50% avec FCC, jusqu'au 28 novembre 2013, date de l'opération de prise de contrôle (voir note 3.3) ;
- Les concessions chinoises, ensemble constitué d'une vingtaine de co-entreprises au sein de la division Eau, dont les taux de détention ultime varient entre 21% et 50% selon les concessions considérées, et dont les plus significatives en termes de « Produit des Activités Ordinaires » sont Shenzen et Shanghai ;
- Transdev Group, co-entreprise entre la Caisse des dépôts et consignations et Veolia Environnement.

Impact de la première application de ces nouvelles normes sur les comptes de résultat consolidés du Groupe au titre des périodes présentées

Les différentes lignes du compte de résultat consolidé du Groupe présentées dans les tableaux ci-dessous correspondent au compte de résultat consolidé tel que désormais présenté, consécutivement à l'entrée en vigueur des nouvelles normes sur la consolidation et à la recommandation n°2013-01 émise par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) le 4 avril 2013 relative à la présentation de la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence dans le compte de résultat consolidé établi selon les normes comptables internationales. En application de cette recommandation et en prenant en compte la nature des activités exercées par les entités mises en équivalence du Groupe, les quotes-parts de résultat net des entités mises en équivalence, se situant dans le prolongement des activités du Groupe, sont intégrées dans la ligne « Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence ».

Ainsi, comme décrit en note 3.3.4, et compte tenu du souhait réaffirmé du Groupe de poursuivre son désengagement de Transdev, les participations dans Transdev/SNCM ne se situent pas dans le prolongement des activités du Groupe, au sens de la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables du 4 avril 2013. La quote-part de résultat a donc été présentée sur la ligne « Quotes-parts de résultats net des autres entités mises en équivalence »

Ont également été intégrés dans ces tableaux, les impacts des reclassements des résultats des activités cédées ou en cours de cession (activités Déchets Solides aux Etats-Unis, Eau Régulée au Royaume Uni, activités d'énergie éolienne américaine et européenne, Eau Maroc, et des Eaux de Berlin), en « Résultat net des activités non poursuivies », conformément à la norme IFRS 5 (voir Note 24). Bien qu'il ne s'agisse pas de l'impact d'une nouvelle norme, la colonne « IFRS 5 » a été maintenue pour faciliter les rapprochements entre les résultats des périodes comparatives publiés et retraités.

(en millions d'euros)	Résultats 2011 publiés	IFRS 5	Première application de la norme IFRS 10	Première application de la norme IFRS 11	Première application des normes sur la consolidation	Première application de la norme IAS 19 R	Résultats 2011 retraités
Produit des activités ordinaires	29 647,3	-947,1	-538,9	-5 678,9	-6 217,8	0	22 482,4
Résultat opérationnel	1 017,2	-159,2	-67,5	-220,9	-288,4	2,4	572,0
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence	1 017,2	-167,5	-37,0	-378,9	-415,9	1,7	435,5
Résultat net des activités poursuivies	-314,2	-520,6 (*)	-16,3	-159,4	-175,7	-2,6	-1 013,1
Résultat net des activités non poursuivies	-2,4	520,6 (*)	0	66,4	66,4	-1,9	582,7
Résultat net	-316,6	0,0	-16,2	-93,1	-109,3	-4,5	-430,4
Part des propriétaires de la société mère	-489,8	0	5,5	2	7,5	-5,8	-488,1
Part des participations ne donnant pas le contrôle	-173,2	0	21,7	95,1	116,8	-1,3	-57,7
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère							
- dilué	-0,99	0	0	0	0	0	-0,99
- non dilué	-0,99	0	0	0	0	0	-0,99

(*) dont reclassement de Veolia Transdev (voir note 3) : -399 millions d'euros

(en millions d'euros)	Exercice 2011 publié	Première application de la norme IFRS 10	Première application de la norme IFRS 11	Première application des normes sur la consolidation	Première application de la norme IAS 19 R	Exercice 2011 retraité
Résultat net	-316,6	-16,2	-93,1	-109,3	-4,5	-430,4
Autres éléments du résultat global non reclassés ultérieurement en résultat net	-59,5	0	4,0	4,0	12,4	-43,1
Autres éléments du résultat global reclassés ultérieurement en résultat net	-43,4	1,5	19,0	20,5	0	-22,9
Résultat global total de la période	-419,5	-14,7	-70,1	-84,8	7,9	-496,4

(en millions d'euros)	Résultats 2012 publiés	IFRS 5	Première application de la norme IFRS 10	Première application de la norme IFRS 11	Première application des normes sur la consolidation	Première application de la norme IAS 19 R	Résultats 2012 retraités
Produit des activités ordinaires	29 438,5	0,0	-552,5	-5 647,1	-6 199,6	0,0	23 238,9
Résultat opérationnel	1 095,0	0,0	-65,9	-329,4	-395,3	11,6	711,3
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence	1 095,0	-22,4	-35,8	-348,2	-384,0	10,8	699,4
Résultat net des activités poursuivies	143,7	-61,4 (*)	-15,5	-65,6	-81,1	6,6	7,8
Résultat net des activités non poursuivies	386,1	61,4 (*)	0,0	-11,2	-11,2	-4,5	431,8
Résultat net	529,8	0,0	-15,5	-76,8	-92,3	2,1	439,6
Part des propriétaires de la société mère	393,8	0,0	7,2	1,0	8,2	2,0	404,0
Part des participations ne donnant pas le contrôle	-136,0	0,0	22,7	77,8	100,5	-0,1	-35,6
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère							
- dilué	0,78	0	0,01	0	0,01	0	0,79
- non dilué	0,78	0	0,01	0	0,01	0	0,79

(*) Dont reclassement Veolia Transdev : 25,3 millions d'euros

(en millions d'euros)	Exercice 2012 publié	Première application de la norme IFRS 10	Première application de la norme IFRS 11	Première application des normes sur la consolidatio	Première application de la norme IAS 19 R	Exercice 2012 retraité
Résultat net	529,8	-15,5	-76,8	-92,3	2,1	439,6
Autres éléments du résultat global non reclassés ultérieurement en résultat net	-111,2	0,0	4,4	4,4	5,9	-100,9
Autres éléments du résultat global reclassés ultérieurement en résultat	214,6	-1,3	-23,5	-24,8	0,0	189,8
Résultat global total de la période	633,2	-16,8	-95,9	-112,7	8,0	528,5

Impact de la première application de ces nouvelles normes sur l'état de la situation financière consolidée du Groupe au titre des périodes présentées

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

(en millions d'euros)	1er janvier 2011 publié	Première application de la norme IFRS 10	Première application de la norme IFRS 11	Première application des normes sur la consolidation	Première application de la norme IAS 19 R	1er janvier 2011 retraité
Goodwill	6 840,2	-179,6	-1 075,1	-1 254,7		5 585,5
Actifs incorporels du domaine concédé	4 164,6	-9,3	-2 191,4	-2 200,7		1 963,9
Autres actifs incorporels	1 505,8	-4,1	-295,0	-299,1		1 206,7
Actifs corporels	9 703,3	-196,2	-1 397,5	-1 593,7		8 109,6
Participations dans les coentreprises	0,0	231,0	2 837,5	3 068,5	-2,4	3 066,1
Participations dans les entreprises associées	311,7	-0,9	60,3	59,4		371,1
Titres de participation non consolidés	130,7	-32,8	-26,7	-59,5		71,2
Actifs financiers opérationnels non courants	5 255,3	-18,0	-3 028,1	-3 046,1		2 209,2
Instruments dérivés non courants Actif	621,1	0,0	0,5	0,5		621,6
Autres actifs financiers non courants	773,1	-27,3	1 689,0	1 661,7		2 434,8
Impôts différés actifs	1 749,6	-8,8	-168,6	-177,4	16,5	1 588,7
Actifs non courants	31 055,4	-246,0	-3 595,1	-3 841,1	14,1	27 228,4
Stocks et travaux en cours	1 130,6	-18,2	-387,3	-405,5		725,1
Créances d'exploitation	12 488,7	-102,6	-2 498,6	-2 601,2		9 887,5
Actifs financiers opérationnels courants	373,3	-5,5	-179,9	-185,4		187,9
Autres actifs financiers courants	132,3	0,1	157,7	157,8		290,1
Instruments dérivés courants Actif	34,6	0,0	1,5	1,5		36,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 406,8	-81,2	-570,7	-651,9		4 754,9
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	805,6	0,0	-106,5	-106,5		699,1
Actifs courants	20 371,9	-207,4	-3 583,8	-3 791,2	0,0	16 580,7
Total ACTIF	51 427,3	-453,4	-7 178,9	-7 632,3	14,1	43 809,1
Capitaux propres part du Groupe	7 875,9	25,6	-31,2	-5,6	-70,8	7 799,5
Capitaux propres des participations ne donnant pas le contrôle	2 928,5	-103,3	-1 011,6	-1 114,9	-9,0	1 804,6
Total CAPITAUX PROPRES	10 804,4	-77,7	-1 042,8	-1 120,5	-79,8	9 604,1
Provisions non courantes	2 313,9	-70,1	-296,7	-366,8	93,9	2 041,0
Dettes financières non courantes	17 896,1	-19,3	-2 532,1	-2 551,4		15 344,7
Instruments dérivés non courants - Passif	195,1	0,0	-31,3	-31,3		163,8
Impôts différés passifs	2 101,4	-9,1	-393,0	-402,1		1 699,3
Passifs non courants	22 506,5	-98,5	-3 253,1	-3 351,6	93,9	19 248,8
Dettes d'exploitation	13 773,9	-94,1	-2 491,7	-2 585,8		11 188,1
Provisions courantes	689,9	-3,9	-51,3	-55,2		634,7
Dettes financières courantes	2 827,1	-189,8	-266,8	-456,6		2 370,5
Instruments dérivés courants - Passif	51,7	0,1	-0,7	-0,6		51,1
Trésorerie passive	387,0	10,5	-57,9	-47,4		339,6
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	386,8	0	-14,6	-14,6		372,2
Passifs courants	18 116,4	-277,2	-2 883,0	-3 160,2	0,0	14 956,2
Total PASSIF	51 427,3	-453,4	-7 178,9	-7 632,3	14,1	43 809,1

Les impacts, au 1^{er} janvier 2011, de l'application des nouvelles normes sur les capitaux propres des participations ne donnant pas le contrôle sont principalement relatifs au passage des sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle à la mise en équivalence, en particulier :

- Eaux de Berlin pour -678,7 millions d'euros ;
- Dalkia International pour -262,0 millions d'euros.

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2011 publié	IFRS 5	Première application de la norme IFRS 10	Première application de la norme IFRS 11	Première application des normes sur la consolidation	Première application de la norme IAS 19 R	31 décembre 2011 retraité
Goodwill	5 795,9		-172,9	-826,8	-999,7	0,0	4 796,2
Actifs incorporels du domaine concédé	4 629,1		-8,6	-2 401,2	-2 409,8	0,0	2 219,3
Autres actifs incorporels	1 280,8		-28,0	-237,9	-265,9	0,0	1 014,9
Actifs corporels	8 488,3		-198,4	-1 792,5	-1 990,9	0,0	6 497,4
Participations dans les coentreprises	0,0	227,5	237,6	2 706,1	2 943,7	-4,1	3 167,1
Participations dans les entreprises associées	325,2		0,2	35,4	35,6	0,0	360,8
Titres de participation non consolidés	106,3		-32,4	-8,5	-40,9	0,0	65,4
Actifs financiers opérationnels non courants	5 088,3		-16,4	-2 980,4	-2 996,8	0,0	2 091,5
Instruments dérivés non courants Actif	742,8		0,0	2,2	2,2	0,0	745,0
Autres actifs financiers non courants	736,5		-28,1	2 156,2	2 128,1	0,0	2 864,6
Impôts différés actifs	1 263,9		-11,0	-198,6	-209,6	10,7	1 065,0
Actifs non courants	28 457,1	227,5	-258,0	-3 546,0	-3 804,0	6,6	24 887,2
Stocks et travaux en cours	1 020,8		-21,5	-334,8	-356,3	0,0	664,5
Créances d'exploitation	11 427,6		-119,9	-2 471,2	-2 591,1	0,0	8 836,5
Actifs financiers opérationnels courants	357,0		-5,0	-186,8	-191,8	0,0	165,2
Autres actifs financiers courants	114,6		0,1	864,2	864,3	0,0	978,9
Instruments dérivés courants - Actif	48,1		0,0	1,5	1,5	0,0	49,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 723,9		-85,8	-612,7	-698,5	0,0	5 025,4
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	3 256,5	-227,5	0,0	-2 569,0	-2 569,0	0,0	460,0
Actifs courants	21 948,5	-227,5	-232,1	-5 308,8	-5 540,9	0,0	16 180,1
Total ACTIF	50 405,6	0,0	-490,1	-8 854,8	-9 344,9	6,6	41 067,3
Capitaux propres part du Groupe	7 069,7		33,0	-31,2	1,8	-64,0	7 007,5
Capitaux propres des participations ne donnant pas le contrôle	2 765,4		-104,2	-1 121,5	-1 225,7	-6,9	1 532,8
Total CAPITAUX PROPRES	9 835,1		-71,2	-1 152,7	-1 223,9	-70,9	8 540,3
Provisions non courantes	2 077,1		-75,4	-285,4	-360,8	77,5	1 793,8
Dettes financières non courantes	16 706,7		-15,9	-2 477,5	-2 493,4	0,0	14 213,3
Instruments dérivés non courants - Passif	215,4		0,0	-58,6	-58,6	0,0	156,8
Impôts différés passifs	1 891,1		-13,9	-412,1	-426,0	0,0	1 465,1
Passifs non courants	20 890,3		-105,2	-3 233,6	-3 338,8	77,5	17 629,0
Dettes d'exploitation	12 598,6		-111,2	-2 589,6	-2 700,8	0,0	9 897,8
Provisions courantes	604,8		-3,0	-68,2	-71,2	0,0	533,6
Dettes financières courantes	3 942,3		-200,1	11,0	-189,1	0,0	3 753,2
Instruments dérivés courants - Passif	81,5		0,0	3,5	3,5	0,0	85,0
Trésorerie passive	440,2		0,6	-50,3	-49,7	0,0	390,5
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	2 012,8		0,0	-1 774,9	-1 774,9	0,0	237,9
Passifs courants	19 680,2		-313,7	-4 468,5	-4 782,2	0,0	14 898,0
Total PASSIF	50 405,6		-490,1	-8 854,8	-9 344,9	6,6	41 067,3

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

(en millions d'euros)	31 décembre 2012 publié	IFRS 5	Première application de la norme IFRS 10	Première application de la norme IFRS 11	Première application des normes sur la consolidation	Première application de la norme IAS 19 R	31 décembre 2012 retraité
Goodwill	4 795,0		-189,6	-693,5	-883,1	0,0	3 911,9
Actifs incorporels du domaine concédé	4 518,6		-8,2	-2 137,3	-2 145,5	0,0	2 373,1
Autres actifs incorporels	1 142,9		-6,6	-210,0	-216,6	0,0	926,3
Actifs corporels	6 837,9		-200,1	-1 931,5	-2 131,6	0,0	4 706,3
Participations dans les coentreprises	0,0	193,6	246,0	2 476,7	2 722,7	-1,5	2 914,8
Participations dans les entreprises associées	441,5		-0,3	36,5	36,2	0,0	477,7
Titres de participation non consolidés	77,4		-38,2	7,8	-30,4	0,0	47,0
Actifs financiers opérationnels non courants	2 650,7		-17,4	-417,4	-434,8	0,0	2 215,9
Instruments dérivés non courants Actif	277,6		0,0	2,4	2,4	0,0	280,0
Autres actifs financiers non courants	589,0		-32,2	1 884,5	1 852,3	0,0	2 441,3
Impôts différés actifs	1 243,1		-13,0	-220,0	-233,0	8,6	1 018,7
Actifs non courants	22 573,7	193,6	-259,6	-1 201,8	-1 461,4	7,1	21 313,0
Stocks et travaux en cours	1 018,4		-22,2	-381,3	-403,5	0,0	614,9
Créances d'exploitation	10 305,9		-125,0	-1 607,0	-1 732,0	-0,1	8 573,8
Actifs financiers opérationnels courants	202,0		-4,6	-30,4	-35,0	0,0	167,0
Autres actifs financiers courants	944,8		-25,5	569,3	543,8	0,0	1 488,6
Instruments dérivés courants - Actif	45,2		0,0	0,2	0,2	0,0	45,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 547,8		-54,6	-495,2	-549,8	0,0	4 998,0
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	3 974,3	-193,6	0,0	-2 500,9	-2 500,9	-3,8	1 276,0
Actifs courants	22 038,4	-193,6	-231,9	-4 445,3	-4 677,2	-3,9	17 163,7
Total ACTIF	44 612,1	0,0	-491,5	-5 647,1	-6 138,6	3,2	38 476,7
Capitaux propres part du Groupe	7 152,1		41,9	-31,9	10,0	-55,9	7 106,2
Capitaux propres des participations ne donnant pas le contrôle	1 973,6		-128,5	-447,4	-575,9	-6,3	1 391,4
Total CAPITAUX PROPRES	9 125,7		-86,6	-479,3	-565,9	-62,2	8 497,6
Provisions non courantes	2 092,7		-81,3	-284,0	-365,3	65,5	1 792,9
Dettes financières non courantes	13 083,7		-5,2	-947,2	-952,4	0,0	12 131,3
Instruments dérivés non courants - Passif	235,1		0,0	-48,4	-48,4	0,1	186,8
Impôts différés passifs	1 392,5		-13,1	-368,9	-382,0	-0,2	1 010,3
Passifs non courants	16 804,0		-99,6	-1 648,5	-1 748,1	65,4	15 121,3
Dettes d'exploitation	11 598,7		-129,4	-1 906,5	-2 035,9	0,0	9 562,8
Provisions courantes	543,0		-3,9	-72,4	-76,3	0,0	466,7
Dettes financières courantes	3 629,2		-168,9	145,8	-23,1	0,0	3 606,1
Instruments dérivés courants - Passif	71,8		0,0	1,8	1,8	0,0	73,6
Trésorerie passive	288,7		-3,1	-32,9	-36,0	0,0	252,7
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	2 551,0		0,0	-1 655,1	-1 655,1	0,0	895,9
Passifs courants	18 682,4		-305,3	-3 519,3	-3 824,6	0,0	14 857,8
Total PASSIF	44 612,1		-491,5	-5 647,1	-6 138,6	3,2	38 476,7

Impact de la première application de ces nouvelles normes sur les états consolidés des flux de trésorerie du Groupe au titre des périodes présentées

(en millions d'euros)	TFT exercice 2011 publié	Première application de la norme IFRS 10	Première application de la norme IFRS 11	Première application des normes sur la consolidation	Première application de la norme IAS 19 R	TFT exercice 2011 retraité
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	2 944,0	-98,4	-962,8	-1 061,2	0,0	1 882,8
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-1 137,6	90,6	210,9	301,5	0,0	-836,1
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-1 375,9	12,5	551,9	564,4		-811,5
Effets de change et autres	-166,6	0,6	150,4	151,0		-15,6
Trésorerie d'ouverture	5 019,8	-91,7	-512,8	-604,5		4 415,3
Trésorerie de clôture	5 283,7	-86,4	-562,4	-648,8		4 634,9

(en millions d'euros)	TFT exercice 2012 publié	Première application de la norme IFRS 10	Première application de la norme IFRS 11	Première application des normes sur la consolidation	Première application de la norme IAS 19 R	TFT exercice 2012 retraité
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	2 851,5	-111,6	-761,6	-873,2	0,0	1 978,3
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	427,9	58,1	552,4	610,5	0,0	1 038,4
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-3 114,8	59,9	268,4	328,3	0,0	-2 786,5
Effets de change et autres	-189,2	28,5	40,9	69,4	0,0	-119,8
Trésorerie d'ouverture	5 283,7	-86,4	-562,4	-648,8	0,0	4 634,9
Trésorerie de clôture	5 259,1	-51,5	-462,3	-513,8	0,0	4 745,3

1.2 Principes généraux d'établissement des états financiers

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs destinés à la vente qui sont évalués selon IFRS 5, et des actifs et passifs suivants évalués à la juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers désignés sur option à la juste valeur, instruments financiers classés comme disponibles à la vente (conformément aux normes IAS 32 et IAS 39).

Les comptes consolidés de Veolia Environnement au 31 décembre 2013 ont été arrêtés par le conseil d'administration qui s'est tenu le 26 février 2014 et seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 24 avril 2014.

1.3 Base de présentation des comptes au 31 décembre 2013

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros sauf mention contraire.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Veolia Environnement SA, des entités qu'elle contrôle (ses filiales) et celles pour lesquelles elle exerce une influence notable. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Le Groupe apprécie le contrôle exercé sur une entité chaque fois que des faits et circonstances indiquent qu'un élément d'appréciation du contrôle est modifié.

1.4 Méthodes de consolidation

1.4.1 Entités contrôlées

Veolia Environnement consolide par intégration globale les entités dont elle détient le contrôle.

Définition du contrôle

Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Méthode de l'intégration globale

L'intégration d'une filiale dans les comptes consolidés du Groupe intervient à la date à laquelle le Groupe prend le contrôle et cesse le jour où le Groupe perd le contrôle de cette entité.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe.

Les résultats et chacune des composantes des autres éléments du résultat global sont répartis entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat global des filiales est réparti entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle, y compris lorsque cette répartition aboutit à l'attribution d'une perte aux participations ne donnant pas le contrôle.

Modification de pourcentages d'intérêt au sein de filiales consolidées

Les modifications de pourcentage d'intérêt dans les filiales qui n'entraînent pas de changement de mode de contrôle sont appréhendées comme des transactions portant sur les capitaux propres, s'agissant de transactions effectuées avec des actionnaires agissant en cette qualité.

Les effets de ces transactions sont comptabilisés en capitaux propres pour leur montant net d'impôt et n'ont donc pas d'impact sur le compte de résultat consolidé du Groupe.

Ces transactions sont par ailleurs présentées dans le tableau de flux de trésorerie en activités de financement.

1.4.2 Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises

Définition

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle de l'entité, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Méthode de la mise en équivalence

Les résultats, les actifs et les passifs des participations dans des entreprises associées ou des co-entreprises sont intégrés dans les comptes consolidés du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence, sauf lorsque la participation est classée comme détenue en vue de la vente. Elle est alors comptabilisée selon les dispositions prévues par la norme IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

La méthode de la mise en équivalence prévoit que la participation dans une entreprise associée ou dans une co-entreprise soit initialement comptabilisée au coût d'acquisition, puis ajustée ultérieurement de la part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la co-entreprise.

Une participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à compter de la date à laquelle l'entité devient une entreprise associée ou une co-entreprise. Lors de l'acquisition d'une entreprise associée ou d'une co-entreprise, la différence entre le coût de l'investissement et la part du groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est comptabilisée en goodwill. Dans le cas où la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est supérieure au coût de l'investissement, la différence est comptabilisée en résultat.

Les quotes-parts de résultat net des entités mises en équivalence sont intégrées dans le compte de résultat consolidé du Groupe. En application de la recommandation n°2013-01 émise par l'Autorité des Normes Comptables le 4 avril 2013, les quotes-parts de résultat net des entités mises en équivalence sont soit intégrées dans la ligne « Résultat opérationnel après quotes-parts de résultat net des entités mises en équivalence », soit présentées sur la ligne « Quotes-parts de résultat net des autres entités mises en équivalence » selon que leurs activités s'inscrivent ou non dans le prolongement des activités du Groupe.

Lorsqu'une entité du Groupe réalise une transaction avec une co-entreprise ou une entreprise associée du Groupe, les profits et pertes résultant de cette transaction avec la co-entreprise ou l'entreprise associée sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe, seulement à hauteur des intérêts détenus par des tiers dans l'entreprise associée ou la co-entreprise.

Tests de dépréciation

Les dispositions de la norme IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation s'appliquent pour déterminer s'il est nécessaire d'effectuer un test de perte de valeur au titre de sa participation dans une entreprise associée ou une co-entreprise. Si nécessaire, la valeur comptable totale de la participation (y compris goodwill) fait l'objet d'un test de dépréciation selon les dispositions prévues par la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs.

Perte de l'influence notable ou du contrôle conjoint

Dès lors que la participation ne constitue plus une entreprise associée ou une co-entreprise, la méthode de la mise en équivalence n'est plus appliquée. Si le Groupe conserve un intérêt résiduel dans l'entité et que cet intérêt constitue un actif financier, cet actif financier est évalué à la juste valeur à la date où la participation cesse d'être une entreprise associée ou une co-entreprise.

Dans les cas où une participation dans une entreprise associée devient une participation dans une co-entreprise et inversement, la méthode de la mise en équivalence continue d'être appliquée et ces changements d'intérêts ne donnent pas lieu à une réévaluation à la juste valeur.

1.4.3 Participations dans des activités conjointes

Définition

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits directs sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci.

Mode de comptabilisation des activités conjointes

Le Groupe, en tant que coparticipant à une activité conjointe comptabilise les éléments suivants concernant ses intérêts dans l'activité conjointe :

- ses actifs, y compris sa quote-part des actifs détenus conjointement le cas échéant ;
- ses passifs, y compris sa quote-part des passifs assumés conjointement le cas échéant ;
- les produits qu'il a tirés de la vente de sa quote-part de la production générée par l'activité conjointe;
- sa quote-part des produits tirés de la vente de la production générée par l'activité conjointe ;
- les charges qu'il a engagées, y compris sa quote-part des charges engagées conjointement le cas échéant.

Le Groupe en tant que coparticipant comptabilise les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans une activité conjointe en conformité avec les normes IFRS applicables à ces actifs, passifs, produits et charges.

1.5 Opérations sur le périmètre

1.5.1 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition telle que définie dans la norme IFRS 3.

En application de cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entreprise acquise doivent être comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill résultant du regroupement d'entreprises est évalué comme étant l'excédent du montant total de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle et le cas échéant de la juste valeur de la participation antérieurement détenue par rapport au solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Ce goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise et est inscrit à l'actif de l'état de la situation financière.

Le Groupe a la possibilité d'opter, transaction par transaction, à la date d'acquisition, pour une évaluation des participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur (« goodwill complet ») soit à la quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

En application des normes IFRS, les goodwill ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de perte de valeur annuel, et dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée à l'actif de l'état de la situation financière (voir note 1.11 – Pertes de valeur des éléments de l'actif immobilisé et des actifs non financiers).

Lorsque le regroupement d'entreprises s'effectue à des conditions avantageuses, un goodwill négatif est identifié. Le profit correspondant est comptabilisé en résultat à la date d'acquisition.

Les frais connexes à une opération d'acquisition sont comptabilisés en résultat des périodes au cours desquelles les coûts sont engagés et les services reçus.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, le Groupe dispose d'une période d'évaluation pour finaliser la comptabilisation des regroupements d'entreprises, cette période s'achevant dès les dernières informations nécessaires obtenues et au plus tard un an après la date d'acquisition.

En l'absence de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS pour la constitution des co-entreprises, le Groupe applique la méthode de l'acquisition telle que définie par la norme IFRS 3 – Regroupements d'entreprises pour la comptabilisation des acquisitions de co-entreprises.

1.5.2 Actifs/passifs classés comme détenus en vue de la vente, activités non poursuivies

La norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » spécifie le traitement comptable applicable aux actifs détenus en vue de la vente, la présentation et les informations à fournir sur les activités abandonnées.

En particulier, elle impose que les actifs détenus en vue de la vente soient présentés séparément dans l'état de la situation financière consolidée pour le montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, dès lors que les critères prévus par la norme sont satisfaits.

Lorsque le Groupe est engagé dans un processus de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale, tous les actifs et passifs de cette filiale sont classés comme étant détenus en vue de la vente dès lors que les critères de la norme sont satisfaits, indépendamment du fait que le Groupe conserve ou non un intérêt résiduel dans l'entité cédée après la vente.

Lorsque le Groupe est engagé dans un processus de vente impliquant une participation ou une partie d'une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise, la participation ou partie de participation destinée à être cédée est classée comme détenue en vue de la vente à la date à laquelle les critères prévus par la norme sont satisfaits, et la méthode de la mise en équivalence cesse de s'appliquer à la participation ou partie de participation classée comme détenue en vue de la vente. Toute partie conservée d'une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise qui n'a pas été classée comme détenue en vue de la vente doit être comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'à la date de sortie de la partie classée comme détenue en vue de la vente. Après la réalisation de la cession, le Groupe comptabilise les intérêts conservés dans une entreprise associée ou une coentreprise conformément à la norme IAS39, sauf si les intérêts conservés continuent de constituer une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise, auquel cas la méthode de la mise en équivalence est appliquée.

En outre, elle impose que les résultats des activités abandonnées (non poursuivies) soient présentés séparément au compte de résultat consolidé, de façon rétrospective sur l'ensemble des périodes présentées.

Une activité abandonnée (non poursuivie) est une composante d'une entité dont l'entité s'est séparée ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- Qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ;
- Fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte ;
- Ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente.

1.6 Conversion des états financiers des sociétés à l'étranger

Les états de la situation financière, comptes de résultat et tableaux des flux de trésorerie de certaines filiales dont la devise de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes de la maison mère ont été convertis dans la devise de présentation des comptes consolidés, au cours de change de la date de clôture pour l'état de la situation financière et au cours de change moyen de l'exercice pour le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie. Les écarts de conversion sont comptabilisés en autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. Les cours de change des monnaies des pays non-membres de la zone euro utilisés pour établir les états financiers consolidés sont principalement les suivants :

Cours de change de clôture <i>(une devise étrangère = xx euro)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
Dollar américain	0,7251	0,7579	0,7729
Livre sterling	1,1995	1,2253	1,1972
Yuan RenMinBi chinois	0,1198	0,1216	0,1226
Dollar australien	0,6483	0,7867	0,7860
Cours de change moyen <i>(une devise étrangère = xx euro)</i>	Cours moyen année 2013	Cours moyen année 2012	Cours moyen année 2011
Dollar américain	0,7529	0,7778	0,7185
Livre sterling	1,1776	1,2329	1,1523
Yuan RenMinBi chinois	0,1225	0,1233	0,1112
Dollar australien	0,7263	0,8056	0,7418

1.7 Opérations en devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en euro au taux de change en vigueur à la date d'opération. À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours de change de clôture. Les résultats de change en découlant sont reconnus sur le résultat de la période.

Un prêt auprès d'une filiale à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible constitue en substance une part de l'investissement net du Groupe dans cette activité à l'étranger. Les écarts de conversion provenant d'un élément monétaire faisant partie d'un investissement net sont enregistrés directement en autres éléments du résultat global dans la rubrique réserve de conversion et comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Les gains et pertes de change sur les emprunts libellés en devises étrangères ou sur les dérivés de change utilisés à des fins de couverture des investissements nets dans des filiales étrangères, sont enregistrés dans les écarts de conversion imputés en autres éléments du résultat global. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat à la date de cession de l'investissement concerné.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

1.8 Actifs corporels

Les actifs corporels sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe diminué des amortissements et des pertes de valeurs cumulés.

Les actifs corporels font l'objet d'une comptabilisation par composants et chaque composant est amorti sur sa durée d'utilité.

Les durées d'utilité sont les suivantes :

	Fourchette des durées d'utilité en années*
Constructions	20 à 50
Installations techniques	7 à 24
Matériel de transport	3 à 25
Autres équipements	3 à 12

* La fourchette des durées d'utilité résulte de la diversité des immobilisations concernées.

Les immobilisations corporelles sont principalement amorties linéairement, à moins qu'une autre base systématique d'amortissement ne reflète mieux le rythme de consommation de l'actif.

Les frais financiers associés au financement de l'acquisition et de la construction d'installations identifiées, et encourus pendant la période de construction, font partie intégrante du coût de l'actif conformément à la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt ».

Un contrat de location financement est un contrat ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif.

Conformément à la norme IAS 17, les actifs financés au moyen de contrats de location financement sont initialement comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur et la valeur actuelle des paiements minimaux. Par la suite, le Groupe n'applique pas le modèle de la réévaluation mais le modèle du coût comme autorisé par les normes IAS 16 et IAS 38.

Ces actifs sont amortis sur la plus courte période entre la durée de vie prévue de l'actif et la durée du contrat sauf s'il est raisonnablement certain que le bien deviendra propriété du preneur à la fin du bail. Cette politique comptable est conforme à la norme IAS 17 et aux méthodes comptables du Groupe concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs corporels et incorporels.

Compte tenu de la nature de l'activité du Groupe, il n'est pas dans la vocation des différentes filiales de détenir des actifs immobiliers de placement.

1.9 Subventions publiques

1.9.1 Subventions d'investissement relatives aux actifs corporels

Conformément à la possibilité offerte par la norme IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique » les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Elles sont comptabilisées en réduction de la charge d'amortissement sur la durée d'utilité de l'actif amortissable.

Lorsque la construction d'un actif s'étale sur plusieurs périodes, la part de la subvention non encore utilisée est enregistrée au passif, en autres dettes.

1.9.2 Subventions d'investissement relatives aux contrats de concession

Les subventions d'investissement reçues dans le cadre de contrats de concessions (développement en note 1.20) sont, en général, définitivement acquises et sont donc non remboursables.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 20, ces subventions sont présentées en diminution des actifs incorporels ou des actifs financiers en fonction du modèle applicable après analyse de chaque contrat de concession (IFRIC 12).

Dans le modèle de l'actif incorporel, les subventions viennent en réduction de la charge d'amortissement de l'actif incorporel du domaine concédé sur la durée résiduelle du contrat de concession.

Dans le modèle de l'actif financier, les subventions d'investissement sont assimilées à une modalité de remboursement de l'actif financier opérationnel.

1.9.3 Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont par définition rattachées à des éléments opérationnels.

Lorsque les subventions accordées visent à compenser des coûts encourus, elles sont comptabilisées en diminution du coût des biens vendus sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés.

Lorsque les subventions accordées constituent un complément de rémunération prévu contractuellement et à caractère récurrent, telles que les contributions ou compensations pour insuffisance de recettes prévues dans certains contrats de délégation de service public, elles sont comptabilisées en revenus.

1.10 Actifs incorporels hors goodwill

Les actifs incorporels sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique. Ils sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.

Les actifs incorporels comprennent principalement certains actifs constitués dans le cadre de contrats de concession (IFRIC 12), les droits d'entrée versés aux collectivités locales au titre de contrats de service public, la valeur des contrats acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (« droits contractuels »), les brevets, licences, logiciels et droits d'exploitation.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement, sur leur durée d'utilité à moins qu'une autre base systématique d'amortissement ne reflète mieux le rythme de consommation de l'actif.

Les durées d'utilité sont les suivantes :

	Fourchette des durées d'utilité en années*
Droits d'entrée versés aux collectivités locales	3 à 80
Droits contractuels acquis	3 à 34
Logiciels acquis	3 à 10
Autres immobilisations incorporelles	1 à 28

* La fourchette des durées d'utilité résulte de la diversité des immobilisations concernées.

1.11 Pertes de valeur des éléments de l'actif immobilisé et des actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actifs est estimée.

Les goodwill et les actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée sont testés chaque année de manière systématique consécutivement à l'actualisation du plan long terme, et à tout moment dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur.

Dans l'hypothèse où la valeur recouvrable déterminée est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs, une dépréciation est comptabilisée.

Les dépréciations de l'actif immobilisé sont réversibles, à l'exception de celles relatives au goodwill.

Goodwill et test de dépréciation

Une unité génératrice de trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Compte tenu de l'activité du Groupe, les UGT ou regroupement d'UGT, sont en dessous du segment opérationnel et coïncident généralement dans chaque Division à un pays.

Pour les besoins des tests de dépréciation, à compter de la date d'acquisition, les goodwill sont affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises.

Une unité génératrice de trésorerie à laquelle un goodwill a été affecté est soumise à un test de dépréciation tous les ans ainsi que toutes les fois qu'il y a une indication que l'UGT a pu se déprécier, en comparant la valeur comptable de l'UGT, y compris le goodwill, à sa valeur recouvrable.

Ainsi, l'évolution du contexte économique et financier général, la détérioration des environnements économiques locaux, de même que l'évolution des performances économiques et de la capitalisation boursière du Groupe constituent notamment des indicateurs de dépréciation externes qui sont analysés par le Groupe pour déterminer s'il convient de réaliser des tests de dépréciation à une fréquence plus rapprochée.

Le cas échéant, la dépréciation des goodwill est comptabilisée en résultat opérationnel et est définitive.

Détermination des valeurs recouvrables

La nécessité de constater ou non une dépréciation s'apprécie par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs de l'UGT ou regroupement d'UGT et leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable se définit comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est déterminée sur la base des informations disponibles permettant de réaliser la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts nécessaires pour réaliser la vente, dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

La valeur d'utilité déterminée par le Groupe correspond aux flux de trésorerie futurs actualisés des UGT ou groupes d'UGT, en tenant compte de leur valeur résiduelle, sur la base des éléments suivants :

- Les projections de flux de trésorerie sont issues du plan long terme établi chaque année au mois de juin et validé par le conseil d'administration de novembre. Ce plan couvre l'année en cours ainsi que les six années suivantes. Cette période est représentative de la durée moyenne du portefeuille de contrats à long terme du Groupe et de ses activités à court terme. Par exception, le plan long terme de l'UGT « Eau – Chine » a été prolongé jusqu'en 2025, afin d'être en mesure d'identifier un flux normatif pour le calcul de la valeur terminale, le modèle économique des activités de l'Eau en Chine étant particulier, avec des contrats à très long terme (cinquante ans) et des flux d'investissements élevés sur les premières années des contrats ;

- Les valeurs terminales sont déterminées à partir des flux prévisionnels de la dernière année du plan à long terme actualisés (2019). Ces flux sont construits, pour chaque UGT ou regroupement d'UGT, sur la base d'un taux de croissance à l'infini prenant en compte des facteurs tels que l'inflation ;
- Un taux d'actualisation (coût moyen pondéré du capital) est déterminé pour chaque actif, unité génératrice de trésorerie ou regroupement d'UGT : il correspond au taux sans risque augmentée d'une prime de risque pondérée par les risques spécifiques au pays (voir note 2). Les taux d'actualisation estimés par le management pour chaque unité génératrice de trésorerie reflètent donc les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et le seul risque pays spécifique à l'UGT ou regroupement d'UGT, les autres risques étant appréhendés dans les flux de trésorerie futurs ;
- Les investissements pris en compte dans les projections de flux de trésorerie correspondent aux investissements permettant de maintenir le niveau d'avantages économiques que devraient générer les actifs dans leur état actuel ;
- Les plans de restructuration non engagés ne sont pas inclus dans les projections de flux de trésorerie utilisés pour déterminer les valeurs d'utilité.

1.12 Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

1.13 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle juridique ou implicite du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable que l'extinction de cette obligation se traduira pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable.

Veolia Environnement est généralement soumis à une obligation contractuelle d'entretien et de réparation des installations gérées au titre de contrats de service public. Les frais d'entretien et de réparation en découlant sont analysés conformément à la norme IAS 37 sur les provisions et font l'objet le cas échéant de provisions pour engagements contractuels en cas de retard dans les travaux à réaliser.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé formalisé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

S'agissant des provisions pour remise en état de centres de stockage de déchets ultimes, Veolia Environnement comptabilise les engagements de reconstitution de site au fur et à mesure de l'enfouissement des déchets en contrepartie d'un composant de l'actif immobilisé en tenant compte de l'inflation et de la date d'engagement des dépenses (actualisation). Cet actif est amorti dans l'année en fonction de sa consommation.

Les provisions, dont l'échéance est à plus d'un an, sont actualisées lorsque l'impact est significatif. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à ce passif. Les effets liés à la désactualisation des provisions sont constatés au compte de résultat consolidé, dans la rubrique « autres revenus et charges financiers ».

1.14 Instruments financiers

1.14.1 Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les actifs évalués à leur juste valeur par le résultat, les instruments dérivés actifs, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés passifs et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39. L'évaluation à la juste valeur intègre notamment le risque de non-exécution du Groupe ou des contreparties, déterminé sur la base de probabilités de défaut issues de la table des agences de notation.

1.14.2 Évaluation, comptabilisation et dé-comptabilisation des actifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur majorée des coûts de transaction lorsque les actifs concernés ne sont pas évalués ultérieurement à leur juste valeur par le résultat. Pour les actifs évalués à leur juste valeur par le résultat, les coûts de transaction sont enregistrés directement en résultat.

À la date d'acquisition, le Groupe détermine la classification de l'actif financier dans l'une des quatre catégories comptables prévues par la norme IAS 39.

1.14.2.1 Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Ces actifs sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances qui sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance et que le Groupe a la capacité de conserver jusqu'à cette date. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie actualisés au TIE d'origine. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat consolidé.

Les gains et pertes nets des actifs détenus jusqu'à leur échéance correspondent aux produits d'intérêts et aux pertes de valeurs.

1.14.2.2 Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement les titres de participation non consolidés et des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées directement en autres éléments du résultat global sauf en cas de moins-value latente significative ou prolongée. Cette situation se produit lorsque les flux de trésorerie futurs diminuent de telle sorte que la juste valeur de ces actifs est durablement ou significativement inférieure à leur valeur historique. Dans ce cas, la perte de valeur est comptabilisée en résultat. Les éventuelles reprises de valeur sont constatées en résultat uniquement pour les titres de dette (créances et obligations).

Les montants comptabilisés en autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat lors de la cession des actifs financiers disponibles à la vente. La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la juste valeur pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre. Pour les titres de participation qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, le Groupe retient dans ce cas le coût historique déduction faite de toute dépréciation éventuelle.

Les gains et pertes nets des actifs disponibles à la vente correspondent aux produits d'intérêts, dividendes, pertes de valeurs et plus ou moins-values de cession.

1.14.2.3 Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les actifs financiers opérationnels, les autres prêts et créances et les créances commerciales. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé selon la méthode du TIE.

Ces actifs sont dépréciés si, dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur, leur valeur comptable est supérieure à la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie actualisés au TIE d'origine. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat consolidé.

La dépréciation des créances commerciales est fondée sur deux méthodes, soit :

- Une méthode statistique : elle est fonction de l'historique des pertes et conduit à appliquer un taux de dépréciation par tranche de la balance âgée. L'analyse est réalisée sur un ensemble homogène de créances, présentant des caractéristiques de crédit similaires du fait de leur appartenance à une catégorie de client et à un pays ;
- Une méthode individuelle : l'appréciation de la probabilité et du montant de perte est effectuée au cas par cas en particulier pour les débiteurs publics non étatiques (antériorité du retard de règlement, autres créance ou dette avec la contrepartie, notation par un organisme externe, situation géographique).

Les gains et pertes nets sur les prêts et créances correspondent aux produits d'intérêt et pertes de valeurs.

1.14.2.4 Actifs et passifs évalués à leur juste valeur par le résultat

Cette catégorie comprend :

- Les actifs et passifs de transaction que le Groupe a l'intention de revendre dans un terme proche et qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les instruments dérivés non qualifiés de couverture sont aussi qualifiés d'actifs et passifs conclus à des fins de transaction ;
- Les actifs désignés à la juste valeur sur option. Il s'agit principalement du portefeuille d'OPCVM de trésorerie dont la gestion et la performance sont fondées sur la juste valeur.

La variation de valeur de ces actifs est enregistrée au compte de résultat consolidé.

Les gains et pertes nets des actifs évalués à leur juste valeur par le résultat correspondent aux produits d'intérêts, dividendes et variation de juste valeur.

Pour les dérivés conclus à des fins de transaction, les gains et pertes nets correspondent aux flux échangés et à la variation de valeur de l'instrument.

1.14.2.5 Dé-comptabilisation des actifs financiers

Le Groupe dé-comptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif expirent, ou lorsqu'il transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels sur l'actif financier dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier est transférée. Tout intérêt créé ou conservé par le Groupe dans ses actifs financiers transférés est comptabilisé séparément comme actif ou passif.

1.14.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme. Pour qu'un placement puisse être considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être facilement convertible, en un montant de trésorerie connu et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur respectant ainsi les critères d'IAS 7.

Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent tous les soldes en espèce, certains dépôts à terme, les titres de créances négociables ainsi que les OPCVM monétaires.

Les dépôts à terme, les titres de créances négociables présentent des caractéristiques respectant les critères requis par IAS 7 lorsque leur rémunération est assise sur des taux monétaire court terme (de type Eonia) et leur maturité inférieure à 3 mois (contractuellement ou du fait d'une option de sortie anticipée au minimum tous les 3 mois détenue à coût faible voir nul, sans perte en capital ni rémunération perçue nette de la pénalité de sortie anticipée inférieure à celle d'un placement à court terme).

Les OPCVM classées dans la rubrique « équivalent de trésorerie » sont conformes à la Directive de la Commission Européenne 2009/65/EC datée du 13 juillet 2009, et sont des OPCVM monétaires court-terme ou OPCVM monétaires (selon la classification AMF n°2005-02 du 25 janvier 2005 modifiée le 3 mai 2011). Conformément à la position de l'AMF n°2011-13 du 23 septembre 2011, ces OPCVM sont présumés remplir les critères définis par IAS 7 d'équivalents de trésorerie. En effet, ces OPCVM sont liquidables à la demande quotidiennement ce qui leur confère des attributs de placement court-terme, hautement liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie. Ces instruments n'ont pas pour objectif d'être détenus plus de trois mois et affichent une rentabilité similaire au taux interbancaire EONIA (European Overnight Index Average) limitant ainsi la sensibilité aux taux d'intérêts. La régularité de la progression de leur performance ne les soumet pas à un risque significatif de changement de valeur.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par résultat. La note annexe 1.26 détaille la manière dont la juste valeur est déterminée. La trésorerie et équivalents de trésorerie se répartissent entre les niveaux 1 et 2 de juste valeur :

- les instruments présentant un prix coté sur un marché actif en niveau 1 ;
- les autres instruments, qui ne sont pas cotés, mais dont la juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques usuelles et intégrant des données observables sur les marchés en niveau 2.

Les découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

1.14.4 Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

À l'exception des passifs de transaction et des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur minorée des frais de transaction puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif « TIE ».

Le TIE est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Lorsque le passif financier émis comprend un dérivé incorporé devant être comptabilisé de façon séparée, alors le coût amorti est calculé sur la seule composante dette. La valeur du coût amorti correspond, à la date d'acquisition, au produit de l'émission minorée de la juste valeur du dérivé incorporé.

1.14.5 Engagements de rachat sur participations ne donnant pas le contrôle

Conformément à la norme IFRS 10, les participations ne donnant pas le contrôle sur les filiales consolidées par intégration globale sont considérées comme des éléments de capitaux propres.

Par ailleurs, selon la norme IAS 32 « Instruments financiers – Présentation », les engagements de rachats sur participations ne donnant pas le contrôle (« puts ») sont considérés comme une dette.

1.14.6 Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe utilise principalement des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissements. Certaines opérations conformes à la politique de gestion des risques de taux et de change du Groupe ne répondant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisées comme des instruments à des fins de transaction.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur dans l'état de la situation financière consolidée. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat consolidé. Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisations communément utilisés prenant en compte les données issues des marchés actifs.

Les gains et pertes nets des instruments à la juste valeur par le compte de résultat consolidé correspondent aux flux échangés et à la variation de valeur de l'instrument.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon trois types de relations de couverture : de juste valeur, de flux de trésorerie ou d'investissement net dans une activité à l'étranger :

- La couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif, qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecterait le résultat net présenté ;
- La couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple une vente ou un achat attendu) et qui affecterait le résultat net présenté ;
- La couverture d'un investissement net à l'étranger couvre l'exposition au risque de change de l'actif net (y compris les prêts considérés comme faisant partie de l'investissement) de l'activité à l'étranger (IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères »).

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme, d'un flux de trésorerie ou d'un investissement net à l'étranger est applicable si :

- La relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- L'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- Pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée dans l'état de la situation financière consolidée à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat consolidé, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la limite de leur efficacité ;
- Pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en autres éléments du résultat global, la variation de juste valeur du sous-jacent n'étant pas enregistrée dans l'état de la situation financière consolidée. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée quant à elle en résultat. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat du ou des mêmes périodes que celles au cours desquelles l'actif acquis ou le passif émis affecte le résultat ;
- Pour les couvertures d'un investissement net, la partie des profits ou des pertes sur l'instrument de couverture qui est considérée comme efficace est comptabilisée en autres éléments du résultat global dans les écarts de conversion, la partie inefficace est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé. Le profit ou la perte inscrit dans les écarts de conversion est comptabilisé en résultat lors de la sortie de l'investissement à l'étranger.

1.14.7 Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat qui répond à la définition d'un instrument dérivé et dont les caractéristiques économiques ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte. Un dérivé incorporé doit être séparé de son contrat hôte et comptabilisé selon les règles applicables aux dérivés si et seulement si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte ;
- Le dérivé incorporé respecte la définition d'un dérivé selon la norme IAS 39 ; et
- Le contrat composé n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur par le biais du compte de résultat consolidé.

1.14.8 Actions d'autocontrôle

Elles sont comptabilisées en réduction des capitaux propres.

Les pertes et profits résultant de la cession des actions d'autocontrôle et les dividendes liés sont imputés directement sur les capitaux propres et n'affectent pas le résultat.

1.15 Régimes de retraite et autres engagements sociaux postérieurs à l'emploi

Veolia Environnement et ses filiales ont mis en place plusieurs régimes de retraite :

Les plans à cotisations définies : il s'agit de plans pour lesquels le Groupe (ou une entité du groupe) paye une contribution déterminée à une entité séparée, ce qui l'exonère de tout paiement éventuel complémentaire.

Ces obligations sont reconnues en charges quand elles sont dues.

Les plans à prestations définies : il s'agit de plans qui ne répondent pas à la définition d'un plan à cotisations définies. Les obligations nettes de chaque entité du Groupe sont calculées pour chaque plan sur la base d'une estimation du montant que les salariés percevront en échange des services rendus sur la période en cours et sur les périodes passées. Le montant de l'obligation est actualisé et la juste valeur des actifs de retraite est déduite.

Lorsque le calcul implique un bénéfice pour le régime, l'actif comptabilisé est plafonné à la somme de la valeur actuelle des bénéfices, disponibles sous la forme de remboursements futurs ou de réductions de contributions au plan. Dans ce cas, le surplus du régime est comptabilisé dans les actifs financiers non courants.

Certains engagements du Groupe ou d'entités du Groupe peuvent bénéficier de droits à remboursement, correspondant à l'engagement d'une autre partie de rembourser en partie ou en totalité les dépenses liées à ces engagements. Ces droits à remboursement sont comptabilisés dans les actifs financiers non courants.

Dans le cadre du financement des plans à prestations définies, le Groupe peut être amené à effectuer des paiements volontaires à des fonds de pension. Le cas échéant, ces paiements volontaires sont présentés au sein des flux nets de trésorerie générés par l'activité de l'état consolidé des flux de trésorerie, de la même manière que pour les autres contributions employeurs versées.

Les engagements sociaux du Groupe sont déterminés selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Cette méthode tient compte des probabilités du maintien des personnels dans les sociétés jusqu'au départ en retraite, de l'évolution prévisible des rémunérations et de l'actualisation financière. Les taux d'actualisation retenus sont propres à chaque zone monétaire. Ils sont déterminés sur la base des taux de rendement des obligations émises par des entreprises de bonne qualité (notées AA) ou des obligations d'Etat lorsque le marché n'est pas liquide, de maturité équivalente à la moyenne des durations des régimes évalués sur les zones concernées. Ce traitement se traduit par l'enregistrement d'actifs ou de provisions de retraite dans l'état de la situation financière consolidée et par la reconnaissance des charges nettes s'y rapportant.

En application de la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les écarts actuariels générés sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

1.16 Paiements en actions et assimilés

L'application de l'IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » conduit à comptabiliser une charge au titre des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions attribuées et autres compléments de rémunération en actions accordés par le Groupe à ses salariés. La juste valeur de ces plans à leur date d'attribution est comptabilisée comme une charge avec contrepartie directe en capitaux propres sur la période pendant laquelle l'avantage est acquis et le service rendu.

La juste valeur des options d'achat ou de souscription est calculée en utilisant le modèle Black and Scholes et prend en compte la durée prévue des options, le taux d'intérêt sans risque, la volatilité attendue, déterminée à partir de la volatilité observée dans le passé, et le rendement anticipé des dividendes.

La charge de rémunération des plans d'épargne salariale correspond d'une part à la différence entre le prix de souscription et le cours moyen de l'action à chaque souscription diminuée de la décote d'incessibilité de l'action, et d'autre part à l'abondement accordé par la société aux souscripteurs.

1.17 Produit des activités ordinaires

Le produit des activités ordinaires est représentatif de ventes de biens et de services évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Les produits provenant des ventes de biens ou services sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le montant des produits peut être évalué de façon fiable ;
- Les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur dans le cadre de ventes de biens ;
- Le degré d'avancement de la transaction à la clôture peut être évalué de façon fiable dans le cadre de ventes de services ;
- La recouvrabilité de la contrepartie est probable ;
- Les coûts encourus ou à encourir pour achever la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

1.17.1 Ventes de biens

Les ventes de biens correspondent essentiellement aux ventes de procédés et solutions technologiques liées au traitement de l'eau (eau potable et assainissement) chez Veolia Eau, aux ventes de produits issus des activités de recyclage chez Veolia Propreté.

Les revenus associés à ces ventes sont enregistrés lors de la livraison physique des biens, qui atteste du transfert des risques inhérents à la propriété de ces biens.

1.17.2 Ventes de services

Les prestations de services concernent la majorité des activités du Groupe telles que le traitement des déchets, la distribution de l'eau et autres services liés, l'exploitation de réseaux, les services énergétiques (distribution de chaleur, services thermiques ou éclairages publics).

Le revenu lié à ces activités est comptabilisé lorsque la prestation est réalisée et qu'il est probable que les avantages économiques associés iront aux entités du Groupe.

Ces activités impliquent l'exécution d'un service convenu contractuellement (nature, prix) avec un client public ou industriel, dans un délai fixé. Ainsi, la base de facturation est assise sur les tonnages de déchets traités/incinérés, les volumes d'eau délivrés, la puissance thermique délivrée ou encore le nombre de titres de transport traité auxquels est appliqué le prix convenu contractuellement.

Il convient par ailleurs de noter que les redevances et les taxes collectées au profit des collectivités locales sont exclues du Produit des Activités Ordinaires dès lors que le Groupe ne supporte pas le risque de recouvrabilité auprès d'un tiers.

1.17.3 Contrats de construction (hors contrats de concessions)

Les contrats de construction correspondent principalement à la conception et la construction des infrastructures nécessaires au traitement/distribution d'eau et assainissement.

Les revenus associés sont comptabilisés conformément à la norme IAS 11 « Contrats de construction » (voir note 1.22).

1.17.4 Contrats IFRIC 4

Les contrats relevant de l'interprétation IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient une location » (voir note 1.21) font appel usuellement à des prestations effectuées pour des clients industriels/privés. L'ensemble des éléments relatifs à la prestation, sur laquelle se sont accordées les parties, est explicité dans des contrats tels que les contrats dits de BOT (*Build, Operate, Transfer*).

La prestation inclut d'une part, la conception, la construction et le financement de la construction pour le client d'un bien/installation spécifique et d'autre part, l'exploitation du bien concerné. Dans ce cadre et conformément à IFRIC 4, la comptabilisation s'effectue selon la méthode comptable applicable aux contrats de construction.

Les revenus associés à la construction sont reconnus en appliquant la méthode du pourcentage d'avancement et d'une façon générale les principes édictés par IAS 11. En contrepartie, le montant des actifs construits est classé sous la rubrique « actifs financiers opérationnels ».

La prestation facturée au client inclut d'une part l'exploitation du bien/installation spécifique concerné et d'autre part, le financement de la construction.

- Les revenus associés à l'exploitation du bien suivent les modalités de reconnaissance des livraisons de biens ou exécution de service, conformément à IAS 18.
- Le financement des constructions implique des frais financiers qui sont facturés au client et reconnus en produit des activités ordinaires – sous la rubrique revenus des actifs financiers opérationnels. Ces intérêts sont enregistrés en produit des activités ordinaires dès le début de la construction ; ils représentent la rémunération du constructeur-prêteur.

1.17.5 Contrats de concession (IFRIC 12)

Se référer à la note 1.20 relative aux contrats de concession.

1.18 Éléments financiers au compte de résultat consolidé

Les charges de l'endettement financier comprennent les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du coût amorti et les pertes sur les dérivés de taux qualifiés ou non de couverture.

La charge d'intérêt incluse dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits de l'endettement financier comprennent les gains sur les dérivés de taux qualifiés ou non de couverture et sur les placements de trésorerie et équivalent de trésorerie.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres revenus et charges financiers comprennent notamment les revenus des créances financières calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes, les résultats de change et les pertes de valeurs sur actifs financiers et la désactualisation des provisions.

1.19 Impôts sur les résultats

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Les différences temporelles et les déficits fiscaux donnent généralement lieu à la constatation d'impôts différés actifs ou passifs.

Les actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable :

- Que des différences temporelles imposables suffisantes seront disponibles au sein de la même entité fiscale ou du même groupe fiscal, et dont on s'attend à ce qu'elles s'inversent au cours de la période où les différences temporelles déductibles se retourneront ou au cours des périodes sur lesquelles la perte fiscale résultant de l'actif d'impôt différé pourra être reportée en arrière ou en avant ;
- Ou que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé.

A chaque clôture, le Groupe procède à une revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs relatifs à des pertes fiscales reportables significatives.

Les impôts différés actifs afférant à ces pertes fiscales ne sont plus comptabilisés ou sont réduits lorsque des faits et circonstances propres à chaque société ou groupe fiscal concernés le nécessitent, notamment lorsque :

- l'horizon des prévisions et les incertitudes de l'environnement économique ne permettent plus d'apprécier le niveau de probabilité attaché à leur consommation ;
- les sociétés n'ont pas commencé à utiliser ces pertes ;
- l'horizon de consommation prévisible dépasse l'échéance de report autorisé par la législation fiscale ;
- ou encore lorsque l'imputation sur des bénéfices imposables futurs présente un caractère incertain en raison des risques de divergences d'interprétation dans l'application de la législation fiscale.

Les impôts différés actifs et passifs sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale et des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

1.20 Description des activités de concession du Groupe

Dans le cadre de ses activités, Veolia Environnement est amené à assurer des services d'intérêt collectif (distribution d'eau potable, de chaleur, réseau de transport de voyageurs ou service de collecte des ordures ménagères...) à une collectivité moyennant une rémunération fonction du service rendu.

Ces services collectifs (services également qualifiés d'intérêt général, d'intérêt économique général ou de service public) sont gérés par Veolia Environnement généralement dans le cadre de contrats conclus à la demande des entités publiques qui conservent le contrôle des dits services collectifs.

Les contrats de concessions se caractérisent par le transfert du droit d'exploiter pour une durée limitée, sous le contrôle de la collectivité publique, au moyen d'installations dédiées mises en place par Veolia Environnement, ou mises à sa disposition gratuitement ou non :

- Ces contrats prévoient des « obligations de service public » moyennant une rémunération. Elle est fonction des conditions d'exploitation, de la continuité du service, des règles tarifaires, des obligations en matière de maintenance-renouvellement des installations. Le contrat fixe les conditions de transfert des installations à la collectivité ou à un successeur à son expiration ;
- Veolia Environnement peut, dans certains cas, avoir la responsabilité d'un tel service en raison de la détention du réseau support du service (réseaux de distribution d'eau, de chaleur, réseau d'assainissement). Ces situations résultent de privatisations partielles ou totales. Des dispositions imposent des obligations de service public et des modalités de reprise de contrôle de la société concessionnaire par la collectivité publique.

Ces contrats comprennent le plus souvent des clauses de révisions tarifaires. Ces clauses sont généralement basées sur l'évolution des coûts, l'inflation, l'évolution législative et/ou fiscale, ou parfois sur les variations des volumes et/ou la prise en compte de la survenance d'événements particuliers modifiant l'économie du contrat.

De même, Veolia Environnement est généralement soumis à une obligation contractuelle d'entretien et de réparation des actifs des installations gérées au titre de ces contrats de service public. Les frais d'entretien et de réparation en découlant sont analysés au travers de la norme IAS 37 relative aux provisions et les engagements en cas de retard dans les travaux à réaliser sont, le cas échéant, comptabilisés sous forme de provisions pour engagements contractuels.

La nature et l'étendue des droits acquis et des obligations incombant à Veolia Environnement dans ces différents contrats diffèrent en fonction des prestations de services publics qui sont rendues dans les différents métiers du Groupe.

L'analyse comptable des contrats de concessions est décrite dans les Note 5 et Note 11.

Activité « Eau »

Veolia Environnement gère des services d'eau potable et/ou de dépollution des eaux usées de collectivités publiques. Ces services couvrent tout ou partie du cycle complet de l'eau (prélèvement dans le milieu naturel, traitement, stockage et distribution de l'eau, puis collecte, dépollution des eaux usées et retour dans le milieu naturel).

En France, ces services sont assurés principalement dans le cadre de contrats de délégation de service public sous la forme d'affermage ayant une durée de 8 à 20 ans. Ils portent sur la fabrication et distribution d'eau potable et/ou sur la collecte et le traitement des eaux usées. Ils utilisent des actifs spécifiques : réseaux de distribution ou d'assainissement, usines d'eau potable ou traitement des eaux usées qui sont en grande partie mis à disposition par le concédant et lui reviennent toujours en fin de contrat.

À l'étranger, Veolia Environnement exécute ses services à travers des contrats dont la forme dépend des spécificités juridiques locales, des contraintes économiques du pays et des besoins d'investissement de chacun des partenaires.

Ces contrats prennent notamment la forme soit de concessions, de contrats de service, de contrats de type O&M (*Operate and Manage*) ou de BOT dont la durée moyenne est, en général, comprise entre 7 et 40 ans, voire plus.

Ils peuvent aussi avoir été conclus avec des entités publiques dans lesquelles Veolia Environnement a pu acquérir une participation, lors de leur ouverture à des entreprises privées. L'économie de ces contrats n'est pas fondamentalement différente mais le fonctionnement du contrat résulte alors d'un accord de partenariat avec la collectivité.

Activité « Propreté »

En France et à l'étranger, les principaux contrats de concession mis en place par Veolia Environnement sont des contrats qui concernent le traitement et la valorisation des déchets dans des unités de tri, de stockage ou d'incinération. Ils ont une durée de vie moyenne de 18 à 30 ans.

Activité « Énergie »

Veolia Environnement a décliné une gamme d'activités autour de la gestion énergétique : réseaux de chaleur et de froid, services thermiques et multi techniques, utilités industrielles, installation et maintenance d'équipements de production, services intégrés de gestion globale de bâtiments et prestations électriques sur voie publique.

Les principaux contrats concernés ici sont relatifs à la gestion des réseaux de chauffage et de climatisation soit en concession urbaine, soit au profit de collectivités.

Dans les pays de l'Europe de l'Est, Veolia Environnement exerce cette activité au travers de la Division Énergie dans le cadre de privatisations partielles mixtes ou dans le cadre de gestion de services publics conclus entre les filiales locales et les autorités publiques en charge de la production et de la distribution de l'énergie thermique.

Comptabilisation des contrats de concessions

Les contrats de concessions sont comptabilisés selon l'interprétation IFRIC 12 « Concessions de service ».

Une part importante des actifs du Groupe est utilisée dans le cadre de contrats de type concessions ou affermage octroyés par des clients publics (« concédants ») et/ou par des sociétés concessionnaires acquises par le Groupe dans le cadre de privatisations partielles ou totales. Ces contrats présentent des caractéristiques très variables selon les pays ou les activités.

Néanmoins, ils prévoient le plus souvent, directement ou indirectement, une intervention du concédant dans la détermination du service et de sa rémunération, d'une part, et le retour des biens nécessaires à l'exécution du service en fin de contrat, d'autre part.

L'interprétation IFRIC 12 est applicable aux contrats de concession comportant des obligations de service au public et si les critères suivants sont réunis :

- Le concédant contrôle ou régit les services que l'opérateur doit fournir avec le bien, l'infrastructure, les bénéficiaires de ces services et les tarifs pratiqués ;
- Et le concédant contrôle la valeur résiduelle économique de l'infrastructure au terme du contrat.

Selon l'interprétation IFRIC 12, de telles infrastructures ne peuvent figurer à l'actif de l'opérateur en tant qu'immobilisations corporelles mais sous la forme d'actif financier (« modèle de l'actif financier ») et/ou d'actif incorporel (« modèle incorporel ») en fonction des engagements de rémunération consentis par le concédant.

1.20.1 « Modèle de l'actif financier »

Le modèle de l'actif financier s'applique lorsque l'opérateur a un droit inconditionnel de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier de la part du concédant en rémunération des services de concession.

Dans le cadre des services de concession, l'opérateur dispose de ce droit inconditionnel si le concédant lui garantit contractuellement le paiement :

- Des montants définis ou déterminés dans le contrat ou
- De tout manque à gagner – de toute différence entre la rémunération payée par les utilisateurs pour l'utilisation du service et les montants définis ou déterminés dans le contrat.

Les actifs financiers résultant de l'application de l'interprétation IFRIC 12 sont inscrits dans l'état de la situation financière consolidée sous une rubrique distincte intitulée « Actifs financiers opérationnels ». Ils sont comptabilisés au coût amorti.

Sans indication contractuelle spécifique, le taux d'intérêt effectif correspond au coût moyen pondéré du capital des entités porteuses des actifs concernés.

Les flux de trésorerie liés à ces actifs financiers opérationnels sont intégrés dans les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement de l'état consolidé des flux de trésorerie.

En application de la norme IAS 39, ces actifs sont dépréciés si la valeur comptable est supérieure à la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie actualisés au TIE d'origine.

La part à moins d'un an est présentée en « actif financier opérationnel courant » et celle à plus d'un an est présentée dans la rubrique non courante.

Le produit des activités ordinaires associées à ce modèle financier inclut :

- Le chiffre d'affaires à l'avancement dans le cas d'actifs financiers opérationnels en construction (conformément à la norme IAS 11) ;
- La rémunération de l'actif financier opérationnel inscrite en revenus des actifs financiers opérationnels (à l'exclusion du remboursement du principal) ;
- La rémunération relative à la prestation de service.

1.20.2 « Modèle de l'actif incorporel »

Le modèle de l'actif incorporel s'applique lorsque l'opérateur est payé par les utilisateurs ou qu'il ne bénéficie d'aucune garantie contractuelle du concédant sur le montant à recouvrer. L'actif incorporel correspond au droit accordé par le concédant à l'opérateur de facturer les utilisateurs du service au public en rémunération des services de concession.

Les actifs incorporels résultant de l'application de l'interprétation IFRIC 12 sont inscrits dans l'état de la situation financière consolidée sous une rubrique distincte intitulée « actifs incorporels du domaine concédé ». Ces actifs sont amortis le plus souvent linéairement sur la durée du contrat.

Les flux de trésorerie sortants, c'est-à-dire les décaissements, liés à la construction des infrastructures dans le cadre des contrats de concession « modèle actif incorporel » sont présentés au sein des flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement de l'état consolidé des flux de trésorerie tandis que les flux de trésorerie entrants sont présentés au sein des flux nets de trésorerie générés par l'activité.

Dans le cadre du modèle de l'actif incorporel, le produit des activités ordinaires comprend :

- Le chiffre d'affaires à l'avancement des biens ou infrastructures en cours de construction (conformément à la norme IAS 11) ;
- La rémunération relative à la prestation de service.

1.20.3 « Modèle mixte ou bifurcation »

Le choix du modèle de l'actif financier ou de l'actif incorporel repose sur l'existence de garanties de paiements accordées par le concédant.

Néanmoins, certains contrats peuvent comprendre un engagement de paiement du concédant couvrant partiellement l'investissement, le solde étant couvert via les redevances facturées aux usagers.

Dans ce cas, le montant garanti de l'investissement par le concédant est comptabilisé selon le modèle de l'actif financier et le solde selon le modèle de l'actif incorporel.

1.21 Contrats de location financière

L'interprétation IFRIC 4 vise à identifier les modalités contractuelles des accords, qui sans revêtir la forme juridique d'un contrat de location, accordent aux clients un droit d'usage d'un ensemble d'actifs en contrepartie de loyers inclus dans la rémunération globale du contrat. Elle identifie dans de tels accords un contrat de location, qui est ensuite analysé et comptabilisé selon les critères de la norme IAS 17 sur le fondement de la répartition des risques et des avantages.

L'opérateur du contrat devient alors un bailleur à l'égard de ses clients. Dès lors que cette location transfère les risques et avantages du bien suivant les critères de la norme IAS 17, l'opérateur n'enregistre pas un actif corporel, mais un actif financier pour refléter le financement correspondant.

Ces actifs financiers sont inscrits dans la ligne de l'état de la situation financière consolidée intitulée « Actifs financiers opérationnels ». Ils sont comptabilisés initialement pour le montant le plus faible entre la juste valeur et la somme des flux futurs et sont comptabilisés au coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif du contrat.

La part à moins d'un an est présentée en « Actif financier opérationnel courant » et celle à plus d'un an est présentée dans la rubrique non courante.

Les contrats correspondant aux critères de l'interprétation IFRIC 4 sont soit des contrats d'externalisation avec des clients industriels, soit des contrats « *Build, Operate, Transfer* » (BOT), soit des contrats d'incinération ou de cogénération, pour lesquels, notamment, le risque de demande ou de volume est en substance transféré au donneur d'ordre.

Pendant la phase de construction, ces contrats donnent donc lieu à l'inscription d'une créance financière dans l'état de la situation financière consolidée en contrepartie de produits d'activités ordinaires, selon la méthode de l'avancement édictée dans la norme IAS 11 sur les contrats de construction.

Les créances financières résultant de cette analyse sont constatées initialement pour la valeur actuelle des loyers à recevoir puis amorties en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La détermination du taux de rémunération de la créance financière est, après analyse du contrat et de son financement, assise sur le taux de financement du Groupe ou/et de la dette adossée au contrat.

1.22 Contrats de construction

Veolia Environnement comptabilise les produits et charges relatifs aux contrats de construction selon la méthode de l'avancement définie par la norme IAS 11.

Ces contrats sont conclus avec des autorités locales ou des partenaires privés pour la construction d'infrastructures. Il s'agit, en général, de contrats à forfait tels que définis par la norme IAS 11.

Le chiffre d'affaires, généré par les prestations de construction effectuées par le Groupe, est mesuré à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir dès lors que le total des produits et charges liés à la construction ainsi que le niveau d'avancement peuvent être déterminés de manière fiable.

Le pourcentage de l'avancement est déterminé par le rapport entre les coûts encourus à la date de la clôture et les coûts totaux estimés du contrat. Les coûts encourus sont les coûts de revient directement affectables au contrat ainsi que les coûts d'emprunt encourus jusqu'à l'achèvement des travaux. En revanche, les coûts de prospection, les coûts encourus avant la signature des contrats, les frais administratifs et commerciaux sont comptabilisés en charge de la période où ils sont encourus et ne participent donc pas à l'avancement du contrat.

Lorsque le total des coûts du contrat est supérieur au total des produits du contrat, le Groupe comptabilise une perte à terminaison en charge de l'exercice, indépendamment de l'avancement et en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation, dans la mesure où ils sont probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées au passif de l'état de la situation financière consolidée.

Le montant des coûts encourus augmenté des profits comptabilisés et diminué des pertes comptabilisées ainsi que les facturations intermédiaires, est déterminé contrat par contrat. Conformément à la norme IAS 11, si le montant est positif, il est comptabilisé à l'actif en montants dus par les clients pour les travaux des contrats de construction (inclus dans la ligne autres créances d'exploitation). S'il est négatif, il est comptabilisé au passif en montants dus aux clients pour les travaux des contrats de construction (inclus dans la ligne autres dettes d'exploitation).

Les paiements partiels reçus dans le cadre des contrats de construction, avant que les travaux correspondant n'aient été exécutés, sont comptabilisés au passif de l'état de la situation financière consolidée en avances et acomptes reçus.

1.23 Contrats d'achat et de vente d'électricité

Dans le cadre de la gestion de leurs approvisionnements et de l'optimisation de leurs coûts, certaines filiales de Veolia Environnement sont conduites à acheter et à vendre de l'électricité sur les marchés.

1.23.1 Produit des activités ordinaires

Après analyse des modalités contractuelles, les opérations effectuées dans le cadre d'une activité de négoce donnent lieu à une présentation de la marge nette y afférente dans le poste « Produit des activités ordinaires ».

1.23.2 Instruments financiers

Certaines filiales effectuent des transactions sur l'électricité (contrats à terme, options) qui sont comptabilisées comme des instruments financiers dérivés, conformément à la norme IAS 39.

1.23.2.1 Champ d'application d'IAS 39

Les options et contrats d'achat et de vente à terme avec livraison physique sont considérés comme exclus du champ d'application de la norme IAS 39 dès lors qu'ils ont été conclus à des fins de propre usage (« *exception for own-use* »).

Cette qualification est démontrée lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Les volumes achetés ou vendus au titre de ces contrats correspondent à des besoins d'exploitation de la filiale ;
- Les contrats ne donnent pas lieu à un règlement net au sens de la norme IAS 39 et, en particulier, une livraison physique intervient systématiquement ;
- Les contrats ne sont pas assimilables à des ventes d'options au sens de la norme IAS 39.

1.23.2.2 Évaluation et comptabilisation des instruments entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39

Les instruments entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 sont des instruments dérivés et sont évalués à leur juste valeur, calculée avec des modèles le plus souvent établis à partir de données observables (voir note 1.26). La variation de juste valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. L'impact net du dénouement des opérations est enregistré en produit des activités ordinaires (voir Note 19).

1.24 Droits d'émission de gaz à effet de serre

Dans le cadre du Protocole de Kyoto signé en 1997, l'Union Européenne s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 8% en 2012 par rapport à 1990. La Directive 2003/87/CE a mis en place un Système d'Echange de Quotas d'Emissions (SEQE), afin de transposer cet engagement aux principaux émetteurs, à savoir les installations de combustion de plus de 20 MW pour la production de chaleur et d'électricité ainsi que les principaux sites industriels de l'Union Européenne.

La Directive 2009/29/UE étend le SEQE au-delà de l'engagement de l'UE du Protocole de Kyoto et prévoit une baisse de 20% des émissions de gaz à effet de serre en 2020 par rapport à 1990 à travers une baisse équivalente des quotas d'émissions créés. Ce nouveau SEQE est en place depuis le 1er janvier 2013. Dans cette nouvelle phase, la part des quotas allouée gratuitement diminue fortement en 2013, puis progressivement chaque année. Le nouveau mode de calcul n'est plus basé sur les émissions historiques de chaque site, mais sur des référentiels d'émissions par secteur ainsi qu'un facteur de réduction annuel. La Commission européenne a fixé le 5 septembre 2013 la quantité totale de quotas alloués gratuitement (Décision 2013/448/UE).

Chaque année le bilan des émissions réelles est établi et donne lieu à restitution des droits correspondants. Le Groupe est amené à acheter ou à vendre des droits selon que ses émissions sont supérieures ou inférieures à ses allocations.

En l'absence de dispositions IFRS spécifiques, le Groupe a retenu le traitement comptable dit de « *net liability approach* » qui consiste à reconnaître un passif à la clôture si les émissions réelles excèdent les quotas détenus conformément à la norme IAS 37.

Les quotas, sont gérés comme un coût de production et à ce titre ils sont reconnus en stocks :

- Pour une valeur nulle lorsqu'ils sont reçus à titre gratuit ;
- A leur coût d'acquisition s'ils sont acquis à titre onéreux sur le marché.

Les consommations de ces stocks sont reconnues sur la base d'un coût unitaire moyen pondéré.

Les opérations relatives à ces quotas, réalisées sur le marché à terme, sont généralement traitées en dehors du champ d'application d'IAS 39 (traitement « *own-use* »), à l'exception de certaines opérations spécifiques liées à la couverture des activités de production d'électricité.

1.25 Informations sectorielles

Les secteurs opérationnels sont des composantes du Groupe qui exercent des activités et dont les résultats opérationnels sont revus par le Président-directeur général du Groupe (principal décisionnaire opérationnel) afin de mesurer les performances de chacun de ces secteurs et de permettre les prises de décision en matière d'allocation des ressources.

Les informations présentées au principal décisionnaire opérationnel sont extraites du reporting interne du Groupe.

La première application à compter de l'exercice 2013 des nouvelles normes sur la consolidation a conduit le Groupe à comptabiliser ses co-entreprises, jusqu'alors comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle, selon la méthode de la mise en équivalence. Les deux co-entreprises majeures sont Dalkia International et les Concessions chinoises et font partie intégrante des objectifs stratégiques de développement du Groupe. A ce titre, leurs performances opérationnelles sont suivies par le Président-directeur général du Groupe, sur la base de données présentées en quote-part, au sein de leurs segments opérationnels respectifs.

Par conséquent, les secteurs opérationnels présentés par le Groupe sont les suivants :

- **L'Eau**, qui rassemble principalement les activités d'eau potable et d'eaux usées telles que la distribution d'eau, l'assainissement, les processus industriels, la fabrication d'installations et de systèmes de traitement de l'eau ;
- **La Propreté**, avec pour principales activités la collecte, le traitement et l'élimination des déchets ménagers, commerciaux et industriels ;
- **Les Services à l'Energie**, qui comprennent les activités de Dalkia et de TNAI, aux Etats-Unis ;
- **Les Autres secteurs**, qui regroupent les activités de Proactiva Medio Ambiente et les différentes holdings du Groupe ;

Les données financières par secteur opérationnel sont établies selon les mêmes règles que celles utilisées pour les Etats financiers consolidés. Des informations en quote-part sont également présentées pour les deux co-entreprises majeures que sont Dalkia International et les concessions chinoises.

L'annonce, le 8 juillet dernier, d'une réorganisation de la structure du Groupe, ne modifie, pour l'année en cours, ni les modalités de suivi de la performance ni l'allocation des ressources, qui résultent des décisions prises en début d'exercice et n'a donc pas d'impact sur la présentation de l'information sectorielle en 2013.

A compter de 2014, l'information sectorielle sera modifiée pour tenir compte de la réorganisation du Groupe (voir note 3.2)

1.26 Principes de détermination de la juste valeur

La juste valeur de tous les actifs et passifs financiers est déterminée à la clôture soit à des fins de comptabilisation soit à des fins d'informations données en annexes (voir note 27).

La juste valeur est déterminée :

- i. soit en fonction de prix cotés sur un marché actif (niveau 1) ;
- ii. soit à partir de techniques de valorisation interne faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbes de taux...), les valorisations issues de ces modèles sont ajustées afin de tenir compte d'une évolution raisonnable du risque de crédit du Groupe Veolia ou de la contrepartie (niveau 2) ;
- iii. soit à partir de techniques de valorisation interne intégrant des paramètres estimés par le Groupe en l'absence de données observables (niveau 3).

1.26.1 Prix cotés sur un marché actif (niveau 1)

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus prioritairement pour la détermination de la valeur de marché. Les valeurs mobilières de placement et certains emprunts obligataires cotés sont valorisés sur cette base.

1.26.2 Justes valeurs déterminées à partir de modèles intégrant des données observables sur les marchés (niveau 2)

La majorité des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) est négociée sur des marchés de gré à gré sur lesquels il n'existe pas de prix cotés. Par conséquent, leur valorisation est opérée sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers.

Les valorisations calculées en interne sur les instruments dérivés font l'objet chaque semestre de contrôles de cohérence avec les valorisations transmises par nos contreparties.

La juste valeur des emprunts non cotés est calculée en actualisant les flux contractuels au taux d'intérêt du marché.

Pour les dettes et créances à moins d'un an et certaines dettes et créances à taux variable, la valeur comptable est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur compte tenu des faibles délais de paiement et de règlement utilisés par le Groupe Veolia.

S'agissant de prêts et de créances à taux fixe, leur juste valeur est dépendante de l'évolution des taux d'intérêts et du risque de crédit de la contrepartie.

Les valorisations issues de ces modèles sont ajustées afin de tenir compte de l'évolution du risque de crédit du Groupe Veolia.

1.26.3 Justes valeurs déterminées à partir de modèles intégrant certaines données non observables (niveau 3)

Les instruments dérivés évalués sur la base de modèles internes avec certains paramètres non observables sont certains instruments dérivés sur électricité pour lesquels il n'y a pas de prix cotés sur des marchés actifs (notamment pour les options d'achat d'électricité de maturité très longue) ni de données observables sur les marchés (cours à terme des composantes matières, courbes de taux...) en particulier pour les échéances éloignées.

Note 2 Recours à des appréciations du management dans l'application des normes comptables Groupe

Veolia Environnement peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes antérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes ont été réalisées dans un environnement économique et financier incertain (volatilité des marchés financiers, mesures d'austérité des gouvernements, etc.) qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. Dans ce contexte, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après.

Veolia Environnement doit faire appel à des hypothèses et jugements pour évaluer le niveau de contrôle de certaines participations notamment pour la définition des activités pertinentes et l'identification des droits substantiels. Ces jugements sont revus si les faits et circonstances évoluent.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », le Groupe est amené à exercer son jugement pour déterminer si les critères permettant d'identifier un actif ou un groupe d'actifs comme détenu en vue de la vente sont satisfaits. De même, les activités abandonnées sont identifiées au regard des critères également définis par la norme IFRS 5. Ces appréciations sont revues dans le cadre de chaque arrêté au vu de l'évolution des faits et circonstances.

Les notes 1.5.1 et 4 relatives aux goodwill et regroupement d'entreprises décrivent les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis dans le cadre du regroupement d'entreprises. Les affectations reposent sur des hypothèses de flux futurs et de taux d'actualisation.

Les notes 1.11, 4 et 20 sont relatives aux goodwill et aux tests de dépréciation de l'actif immobilisé. La direction du Groupe a procédé aux tests sur la base des meilleures anticipations des flux de trésorerie futurs actualisés de l'activité des unités concernées. Des calculs de sensibilité des valeurs de capitaux investis ont également été réalisés et sont restitués dans les notes évoquées.

Les notes 1.14 et 1.26 décrivent les principes qui ont été retenus lors de détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Les notes 13 et 23 sont relatives aux positions bilantielles d'impôt différés actifs et passifs ainsi qu'à la charge fiscale. Elles restituent la situation fiscale du Groupe et reposent notamment en France et aux États-Unis sur la meilleure estimation qu'a le Groupe de l'évolution des contrôles fiscaux en cours et des résultats fiscaux futurs.

Les notes 17, 30 et 35 relatives aux provisions et engagements sociaux d'une part, et aux actifs et passifs éventuels d'autre part, décrivent les provisions constituées par Veolia Environnement. Dans la détermination de ces provisions, Veolia Environnement a pris en compte la meilleure estimation de ces engagements.

La note 29 relative aux instruments dérivés décrit le traitement comptable des instruments dérivés. Veolia Environnement a procédé à l'évaluation des instruments dérivés, à leur allocation et aux tests d'efficacité nécessaires.

L'ensemble de ces estimations repose sur un processus organisé de collecte d'informations prévisionnelles sur les flux futurs, validés par les responsables opérationnels, ainsi que sur des anticipations de données de marchés fondées sur des indicateurs externes et utilisées selon des méthodologies constantes et formalisées.

La méthodologie de calcul des taux d'actualisation retenus est la suivante :

- Application d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs » : conformément aux pratiques du Groupe, les taux d'actualisation utilisés correspondent au Coût Moyen Pondéré du Capital calculé annuellement en fin de premier semestre. Une prime de risque spécifique est intégrée dans le calcul du coût moyen pondéré du capital des entités situées dans les pays hors zone Euro, ainsi que dans les pays périphériques de la zone Euro suivants : Belgique, Espagne, Irlande, Italie, Portugal, Slovaquie et Slovénie.
- Application d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » : les taux retenus sont composés de taux sans risque et de prime de risque spécifique aux actifs et passifs sous-jacents.
- Application d'IAS 19 révisée « Avantages au personnel » : Les engagements sont mesurés en utilisant une fourchette d'indices du marché et en particulier l'iboxx, ainsi que des données fournies par les actuaires. La méthode utilisée reste constante par rapport à l'exercice précédent.

Note 3 Événements significatifs

3.1 Contexte économique et opérationnel

Dans un contexte économique incertain, l'exercice 2013 démontre une bonne résistance. Il est marqué notamment par :

- une baisse des prix et des volumes des matières premières recyclées, et d'autre part par une baisse du niveau d'activité en Europe (principalement en France et en Allemagne), dans la Division Propreté ;
- l'érosion contractuelle, dans la Division Eau, en France, partiellement compensée par l'effet favorable des hausses de tarifs en France et en Europe Centrale et Orientale, et par le ralentissement des activités de Technologies et Réseaux ;
- l'arrêt programmé des cogénérations Gaz compensé partiellement par l'effet favorable du prix des énergies par rapport à 2012 et un effet favorable des conditions climatiques, dans la Division des Services à l'Energie.

3.2 Poursuite de la mise en œuvre du plan de transformation de l'organisation

Le Groupe a poursuivi la mise en œuvre de son plan de transformation et de recentrage de ses activités.

3.2.1 Transformation de l'organisation du Groupe

Le 8 juillet 2013, dans le cadre de la transformation de Veolia Environnement, a été annoncée la nouvelle organisation du Groupe, qui s'inscrit pleinement dans la stratégie mise en œuvre depuis deux ans, visant à faire de Veolia Environnement « l'Industriel de l'Environnement » grâce à son expertise des problématiques environnementales d'ampleur dans l'Eau, la Propreté et les Services à l'Energie.

Cette nouvelle organisation repose sur deux avancées majeures : l'intégration des activités Eau et Propreté par pays sous l'autorité d'un dirigeant unique et la création de deux nouvelles directions fonctionnelles, l'une dédiée à l'innovation et aux Marchés, l'autre à la Technique et à la Performance.

A l'exception des activités intégrées mondialement, les activités sont désormais intégrées au sein de chaque pays, avec des Directeurs pays en charge conjointement des activités Eau et Propreté. Le pilotage intégré et direct du Groupe, assuré par le Directeur des Opérations, est organisé en regroupements de pays, ces derniers représentant l'échelon primaire d'allocation des ressources.

Dalkia International, filiale de Veolia Environnement et EDF conserve son organisation actuelle mais a vocation à intégrer le même schéma organisationnel à terme.

Une organisation spécifique regroupe les entreprises de spécialité mondiale, dont les marchés sont largement globalisés.

La composition du Comité de Direction et du Comité Exécutif du Groupe a été revue pour mieux refléter cette organisation géographique, et privilégier le développement de synergies par pays.

L'annonce de la réorganisation de la structure du Groupe ne modifie, ni les modalités de suivi de la performance, ni l'allocation des ressources pour l'année en cours et n'a donc pas d'impact sur la présentation de l'information sectorielle en 2013.

La mise en œuvre de la réorganisation du Groupe conduira ce dernier à adapter, à compter de 2014, les données communiquées au titre de l'information sectorielle pour refléter les performances du Groupe telles que revues par le principal décisionnaire opérationnel.

3.2.2 Restructuration actionnariale de l'activité Services à l'Energie

Par ailleurs, le 28 octobre 2013, EDF et Veolia Environnement ont annoncé être entrés en discussions avancées en vue de la conclusion d'un accord au sujet de leur filiale commune Dalkia. Les conseils d'administration des deux groupes se sont réunis et ont approuvé la poursuite des négociations.

Au terme des discussions en cours, EDF reprendrait l'intégralité des activités du groupe Dalkia en France tandis que les activités de Dalkia International seraient reprises par Veolia Environnement ; la cession des titres de Dalkia France à EDF et la cession des titres Dalkia International par EDF au Groupe étant indissociables l'une de l'autre dans l'opération envisagée. Dans ce cadre, Veolia Environnement verserait à EDF une soulte, afin de compenser le différentiel de valeur entre les participations détenues respectivement par les deux actionnaires dans les différentes entités du groupe Dalkia. Le montant de cette soulte, évalué à 550 millions d'euros, est susceptible d'être ajusté en fonction de la structuration définitive de l'opération et de la situation de trésorerie de Dalkia SAS au 31 décembre 2013.

Au vu de l'avancée des différents processus nécessaires à la réalisation de l'opération (Instances représentatives du personnel, concurrence, détournages), l'opération devrait être finalisée au cours de l'année 2014.

Cette opération n'entraînera ni le départ du Groupe d'un pays, ni l'abandon d'un des métiers du Groupe, en particulier les Services à l'Energie.

En conséquence, au 31 décembre 2013, cette opération se traduit de la manière suivante dans les comptes consolidés du Groupe :

- Reclassement des actifs et passifs de Dalkia en France en « actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente » dans l'état de la situation financière consolidée, conformément aux dispositions de la norme IFRS 5, pour un montant d'actif net de 1 529,1 millions d'euros ; ce montant inclut la dette externe de Dalkia France pour un montant de 203,8 millions d'euros ;
- Valorisation des actifs et passifs de Dalkia France à la valeur la plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur, nette des coûts nécessaires à la réalisation de la vente, sans impact sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2013.

Par ailleurs, jusqu'à la date de réalisation de l'opération, la participation du Groupe dans la co-entreprise Dalkia International reste comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

L'opération devrait être globalement neutre sur l'endettement financier net de Veolia Environnement qui fournit aujourd'hui l'essentiel du financement du groupe Dalkia.

A l'issue de l'opération, les activités de Dalkia à l'international seront détenues exclusivement par le Groupe et consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

L'opération sécurisera le développement des activités du groupe Dalkia à l'international, tout en confortant les ambitions de Veolia Environnement dans les services énergétiques. Elle mettra également un terme au contentieux qui oppose aujourd'hui EDF et Veolia Environnement devant le Tribunal de Commerce de Paris.

Une fois finalisé, le projet sera soumis à l'approbation des Conseils d'Administration d'EDF et de Veolia Environnement.

3.3 Evolutions au sein du Groupe

3.3.1 Acquisition de Proactiva Medio Ambiente

Le 28 novembre 2013, Veolia Environnement a finalisé l'acquisition de la participation de 50%, historiquement détenue par le groupe Fomento de Construcciones y Contratas (FCC) dans Proactiva Medio Ambiente. Cette transaction permet à Veolia Environnement de consolider ses positions en Amérique Latine dans la gestion des déchets et du traitement des eaux et conforte ainsi sa stratégie de développement dans des zones à forte croissance.

Si l'acquisition avait eu lieu au 1^{er} janvier 2013, Proactiva Medio Ambiente aurait contribué au Produit des Activités Ordinaires et résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence du Groupe respectivement à hauteur de 510,1 millions d'euros et 42,7 millions d'euros.

Dans le cadre de l'opération réalisée, le montant de la contrepartie transférée est de 150 millions d'euros correspondant à un paiement comptant de 125 millions d'euros, effectué à la date de prise de contrôle, un reverse earn-out de 20 millions d'euros lié à l'évolution de l'activité dans un des pays d'implantation de Proactiva Medio Ambiente, et 5 millions d'euros de complément de prix lié au renouvellement du contrat de Buenos Aires, lequel a été signé fin janvier 2014. En outre, la quote-part de frais liés à cette acquisition supportée par le groupe est de 3 millions d'euros.

Le groupe FCC a, en outre, octroyé au Groupe une garantie de passif d'un montant maximum de 22,5 millions d'euros incluant des garanties maximales individualisées couvrant notamment des risques environnementaux, juridiques et fiscaux.

Ainsi, sur 2013, Proactiva Medio Ambiente a été comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'à la date de prise de contrôle, puis en intégration globale à compter de cette date conformément aux dispositions d'IFRS 3R - Regroupements d'entreprises. Compte tenu de la date effective de réalisation de la transaction, les travaux de valorisation des actifs et passifs de Proactiva Medio Ambiente, tels que requis par la norme IFRS 3, sont en cours. L'évaluation et la détermination du goodwill seront finalisés dans les 12 mois suivant la date d'acquisition.

En conséquence, cette opération s'est traduite par :

- La comptabilisation d'un résultat de 82 millions d'euros, correspondant à la mise à juste valeur de la quote-part de participation antérieurement détenue dans Proactiva Medio Ambiente ;
- La comptabilisation d'un goodwill provisoire de 193 millions d'euros ;
- Un investissement financier de 238 millions d'euros, en valeur d'entreprise, intégrant les 125 millions d'euros décaissés et 113 millions d'euros correspondant à l'entrée de la dette de Proactiva Medio Ambiente, présentés sur la ligne « investissements financiers » au tableau des flux de trésorerie ;
- En garantie de la clause de Reverse Earn Out, le Groupe a déposé une partie du prix d'acquisition (20 millions d'euros) sur un compte séquestre. Ce dépôt bloqué a été enregistré en créance financière avec pour contrepartie l'enregistrement d'une dette sur investissement financier de 20 millions d'euros vis-à-vis du groupe FCC.

3.3.2 Cession des Eaux de Berlin

Le 10 septembre 2013, le Groupe a annoncé la signature d'un accord avec les autorités de l'Etat fédéral de Berlin en vue de la cession de sa participation de 24,95% dans Eaux de Berlin (BerlinWasser).

Cette opération a été soumise au Conseil des Ministres et au Parlement fin septembre 2013. La cession est intervenue le 2 décembre 2013, pour un montant de 636 millions d'euros, en valeur d'entreprise.

3.3.3 Autres cessions

Le Groupe a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie, notamment par la réalisation des opérations suivantes :

- La cession des activités européennes d'Eolfi le 28 février 2013, présentées en activités non poursuivies depuis le 31 décembre 2012 ;
- La cession, le 21 juin 2013, à Beijing Enterprises Water Group, de sa filiale Eau au Portugal (Compagnie Générale des Eaux du Portugal – Consultadoria e Engenharia) pour une valeur d'entreprise de 91 millions d'euros. Cette société était présentée en actifs destinés à la vente depuis la date de signature de l'accord avec l'acheteur le 28 mars 2013 ;
- L'introduction en Bourse sur le marché d'Oman de 35% des parts de la société Sharqiyah Desalinisation Company (dont 19,25% détenues par le Groupe) le 13 juin 2013, qui a entraîné pour le Groupe la cession de 1 255 128 actions pour 2,7 millions d'euros. Suite à la perte de contrôle dans Sharqiyah Desalinisation Company, et compte tenu d'une participation résiduelle de 35,75%, cette entité est comptabilisée en mise en équivalence au 31 décembre 2013. L'impact sur l'endettement financier net du Groupe s'élève à 89 millions d'euros ;
- La déconsolidation de la quasi-totalité de ses activités en Italie de la Division Propreté, suite à l'homologation du « Concordato preventivo di gruppo (CPG) » le 17 juillet 2013. L'impact sur l'endettement financier net du Groupe est de 90 millions d'euros ;
- La cession de Marine Services Offshore le 29 août 2013 pour 23 millions d'euros, en valeur d'entreprise, à Harkland Global Holdings Limited (fonds américain) ;
- La cession de Regaz par Dalkia France, le 12 décembre 2013, pour un montant de 46,5 millions d'euros.

Au total, les cessions financières (en valeur d'entreprise) et industrielles s'élèvent à 1 237 millions d'euros au 31 décembre 2013.

3.3.4 Evolution du processus de désengagement de l'activité Transport

La Caisse des dépôts et consignations et Veolia Environnement avaient conclu, le 4 mai 2010, un accord de rapprochement en vue de la création d'une co-entreprise détenue à 50/50 et regroupant d'une part la société Transdev et d'autre part Veolia Transport. Au terme de l'opération, intervenue **le 3 mars 2011**, Veolia Environnement devenait l'opérateur industriel du nouvel ensemble, tandis que la Caisse des dépôts et consignations se positionnait en qualité de partenaire stratégique de long terme. A compter de cette même date et en application des normes IFRS, Veolia Environnement perdait le contrôle de Veolia Transport pour prendre une participation à hauteur de 50% dans la co-entreprise Veolia Transdev, le nouvel ensemble étant consolidé en co-entreprise, par la méthode de la mise en équivalence.

Le 6 décembre 2011, lors de la journée « investisseurs », le Groupe avait présenté le plan stratégique comprenant une politique de recentrage du portefeuille d'activités et de métier conduisant à une décision de désengagement de l'activité Transport. L'annonce de ce recentrage ainsi que l'avancement du processus de désengagement du Groupe au 31 décembre 2011, avait conduit le Groupe à analyser le métier Transport comme une activité non poursuivie au sens de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » et à effectuer une valorisation à la plus basse des valeurs comptable et de cession.

En 2012, la poursuite de la préparation du désengagement du transport et les discussions avec la Caisse des dépôts et Consignations, ont conduit le Groupe à reclasser les activités du sous-groupe SNCM au sein des activités poursuivies, ce sous-groupe ayant été exclu du processus de cession, tout en maintenant les activités de Transdev Group hors SNCM, en activités non poursuivies par le Groupe, évaluées à la plus basse des valeurs comptable et de cession.

En 2013, les difficultés de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM) n'ont pas permis le désengagement de Veolia Environnement de Transdev Group.

Le protocole d'accord signé en octobre 2012 par les deux actionnaires de Transdev Group, qui prévoyait un renforcement de la Caisse des dépôts et consignations à 60% du capital de Transdev Group et le transfert par Transdev Group à Veolia Environnement de sa participation de 66% de la SNCM est devenu caduc le 31 octobre 2013, date butoir prévue pour la signature d'un accord.

En conséquence, pour la publication des états financiers 2013, le Groupe a modifié la présentation comptable de sa participation dans Transdev Group, en la reclassant d'actifs classés comme détenus en vue de la vente (dans le cadre d'une activité non-poursuivie) à Participation dans des co-entreprises (activités poursuivies) comptabilisée par mise en équivalence. Conformément aux normes IFRS 5.28 et IAS 28.21, le Groupe a modifié rétrospectivement la présentation comptable de sa participation au 31 décembre 2012 et 2011. Eu égard à la volonté réaffirmée du Groupe de poursuivre son désengagement des activités Transport, la participation du Groupe dans Transdev Group ne se situe pas dans le prolongement des activités du Groupe au sens de la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables du 4 avril 2013.

La SNCM, quant à elle, reste comptabilisée indirectement par mise en équivalence via la comptabilisation de la co-entreprise Transdev Group. Dans le cadre de l'arrêté des comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2013, le Groupe a apprécié son exposition nette dans l'entité SNCM résultant de sa détention indirecte.

En raison des contentieux exposés en note 35 « Actifs et passifs éventuels », le Groupe considère que la meilleure traduction comptable de son exposition au titre de sa détention indirecte dans la SNCM est de reconnaître les montants qui devraient être décaissés dans le scénario le plus probable, à savoir, une procédure collective appropriée avec plan de cession associé à une transaction :

- Dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2013, la valeur d'équivalence de Transdev Group, reflète la juste appréciation de l'exposition du Groupe au titre de sa détention indirecte dans la SNCM ;
- La créance de Veolia Environnement vis-à-vis de la SNCM, d'un montant de 14 millions d'euros, a été intégralement provisionnée dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2013.

Dans ce scénario, les remboursements demandés par la Commission Européenne dans le cadre des contentieux au titre des opérations de privatisation (220 millions d'euros hors intérêts) et de compensations versées au titre du service dit complémentaire (220 millions d'euros hors intérêts, représentant l'essentiel du montant de 300 millions d'euros, mentionné au titre des risques de la SNCM dans notre rapport d'activité semestriel 2013) ne seraient pas effectués (voir note 35 Actifs et Passifs éventuels). Si ce scénario ne devait pas prévaloir, la Société procéderait à une nouvelle appréciation des impacts financiers.

S'agissant de Transdev Group (hors SNCM), le Groupe a procédé à une appréciation de sa valeur d'utilité dont les résultats ont confirmé la valeur comptable.

3.4 Financement du Groupe

3.4.1 Emission hybride subordonnée perpétuelle en Euros et Sterling

Veolia Environnement a émis début janvier 2013 des titres super subordonnés à durée indéterminée en euros et en sterlings (un milliard d'euros à 4,5% de rendement et 400 millions de sterlings à 4,875% de rendement remboursables à partir d'avril 2018). Cette opération permet de renforcer la structure financière du Groupe et d'accompagner la transformation tout en confortant ses ratios de crédit. Cette émission est considérée comme des fonds propres dans les comptes consolidés du Groupe, établis conformément aux normes IFRS.

3.4.2 Financement des activités internationales de Dalkia

Le 8 février 2013, un accord portant sur le financement de sa filiale Dalkia International a été conclu entre Veolia Environnement, EDF et Dalkia International.

Cet accord, entré en vigueur le 27 février 2013, s'est traduit par l'émission de 600 millions d'euros d'obligations super subordonnées par Dalkia International, à laquelle ses actionnaires ont souscrit à hauteur de leur participation directe dans le capital, soit respectivement 144 millions d'euros pour EDF et 456 millions d'euros pour Dalkia financés par un prêt à long terme de Veolia Environnement.

Par ailleurs, début août 2013, la dette de SPEC, filiale polonaise de la co-entreprise Dalkia International, cofinancée par Dalkia France et EDF, a été remboursée par anticipation à hauteur de 375 millions d'euros.

3.4.3 Rachat des obligations en dollars et en euros

Début juin 2013, Veolia Environnement a procédé à des rachats partiels de souches obligataires : 200 millions d'euros sur la souche obligataire EUR de coupon 5.25% de maturité avril 2014, 103 millions d'euros sur la souche obligataire EUR de coupon 4.0% de maturité février 2016, 86 millions d'euros sur la souche obligataire EUR de coupon 4.375% de maturité en janvier 2017, 129 millions d'euros sur la souche obligataire EUR de coupon 5.375% de maturité en mai 2018, 109 millions d'euros sur la souche obligataire EUR de coupon 4.375% de maturité décembre 2020 et 94 millions de dollars sur la souche obligataire USD de coupon 6.0% de maturité juin 2018. Le coût de ces rachats s'élève à 43 millions d'euros enregistré en coût de l'endettement financier net non récurrent.

Le 17 décembre 2013, Veolia a procédé à des rachats partiels de souches obligataires : 25 millions d'euros sur la souche obligataire EUR de coupon 5.25% de maturité avril 2014, 33 millions d'euros sur la souche obligataire EUR de coupon 4% de maturité février 2016, 42 millions d'euros sur la souche obligataire EUR de coupon 4.375% de maturité janvier 2017, 19 millions d'euros sur la souche obligataire EUR de coupon 5.375% de maturité mai 2018, 60 millions d'euros sur la souche obligataire EUR de coupon 4.375% de maturité décembre 2020, 150 millions d'euros sur la souche obligataire EUR de coupon 5.125% de maturité mai 2022 et 23 millions de dollars sur la souche obligataire USD de coupon 6% de maturité juin 2018. Le coût de ces rachats s'élève à 30 millions d'euros enregistré en coût de l'endettement financier net non récurrent.

Ces opérations s'inscrivent dans la logique de gestion active de la dette et d'optimisation du coût de financement de Veolia Environnement réduisant ainsi le coût de portage de la trésorerie disponible, suite aux cessions réalisées en 2012 et en 2013.

3.4.4 Paiement du dividende

Conformément à la décision prise en Assemblée Générale du 14 mai 2013, le Groupe a proposé à ses actionnaires un versement de dividende en action ou en numéraire. L'option de paiement en actions du dividende a été retenue pour 64,86% des coupons à verser, entraînant la création de 26 788 859 titres représentant environ 4,88% du capital et 5,01% des droits de vote. Ainsi, le paiement du dividende ayant fait l'objet de l'option de paiement en numéraire représente un montant total de 127,5 millions d'euros. Il a été versé le 14 juin 2013.

3.5 Autres événements significatifs

3.5.1 Clôture de l'enquête de la Commission européenne

Par décision du 23 avril 2013, la Commission Européenne, après examen des pièces versées au dossier, a décidé de clôturer la procédure ouverte en 2010 relative aux soupçons de cartel et d'abus de position dominante dans le secteur de la gestion déléguée de services de distribution de l'eau et de l'assainissement en France.

3.5.2 Réorganisation de l'Eau France

Au cours du second semestre 2013, le Groupe a annoncé une réorganisation de l'Eau France. A ce titre, le Groupe a comptabilisé, au 31 décembre 2013, une provision pour restructuration de 97 millions d'euros (voir aussi Note 20).

Note 4 Goodwill

4.1 Evolution des goodwill

Les goodwill se détaillent comme suit :

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
<i>(en millions d'euros)</i>			
Montant brut	4 233,6	4 567,9	5 415,9
Pertes de valeur cumulées	-747,3	-656,0	-619,7
MONTANT NET	3 486,3	3 911,9	4 796,2

Les principaux goodwill en valeur nette comptable par unité génératrice de trésorerie (montant supérieur à 200 millions d'euros) sont les suivants :

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
<i>(en millions d'euros)</i>			
Eau – Distribution Eau France	868,9	868,9	869,3
Propreté – Royaume-Uni	747,4	763,2	744,4
Propreté – Allemagne	247,7	397,7	397,6
Eau - Solutions & Technologies	293,0	304,7	289,7
Propreté-France	256,3	255,6	254,3
Eau – République Tchèque	214,3	233,1	227,5
Goodwill > 200 millions d'euros au 31 décembre 2013	2 627,6	2 823,2	2 782,8
Dalkia – France (1)	-	317,9	317,9
Eau – Royaume-Uni	-	-	236,7
Propreté - Amérique du Nord Déchets Solides	-	0,9	660,1
Goodwill > 200 millions d'euros sur les cessions de l'exercice 2012 et 2013	-	318,8	1 214,7
Autres Goodwill < 200 millions d'euros	858,7	769,9	798,7
TOTAL GOODWILL	3 486,3	3 911,9	4 796,2
<i>(1) Reclassé en actifs classés comme détenus en vue de la vente - voir note 3</i>			

Les goodwill inférieurs à 200 millions d'euros se détaillent comme suit par Division :

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
Goodwill < 200 millions d'euros			
<i>(en millions d'euros)</i>			
Eau	292,2	311,9	299,9
Propreté	362,8	391,0	412,1
Services à l'Energie	-	56,1	56,1
Autres	203,7(2)	10,9	30,6
TOTAL	858,7	769,9	798,7
<i>(2) Dont goodwill provisoire Proactiva Medio Ambiente : 193 millions d'euros au 31 décembre 2013</i>			

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

Au 31 décembre 2013, les pertes de valeur cumulées pour 747,3 millions d'euros concernent essentiellement les goodwill de l'activité « Propreté-Allemagne » (493,0 millions d'euros), l'activité « Energie-Etats-Unis » (154,5 millions d'euros), l'activité « Eau-Royaume-Uni » (50,5 millions d'euros).

L'évolution, au cours de l'exercice 2013, de la valeur nette comptable des goodwill est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2012	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Pertes de valeur	Reclassements en actifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2013
Eau	1 718,6	-11,2	-39,8	-0,6	1,4	-	1 668,4
Propreté	1 808,4	14,0	-39,4	-168,0	-0,8	-	1 614,2
Services à l'Energie	374,0	-	-	-	-374,0	-	-
Autres	10,9	192,9	-0,1	-	-	-	203,7
GOODWILL	3 911,9	195,7	-79,3	-168,6	-373,4	-	3 486,3

Les **variations de périmètre de consolidation** concernent essentiellement l'acquisition complémentaire de Proactiva Medio Ambiente (voir note 3.3) pour 193,0 millions d'euros.

Les **effets de change** résultent essentiellement de l'évolution du dollar australien, de la couronne tchèque, de la livre sterling, du yen japonais et du dollar américain face à l'euro pour respectivement -16,8 millions d'euros, -19,0 millions d'euros, -17,0 millions d'euros, -6,1 millions d'euros et -5,9 millions d'euros.

Les **reclassements en actifs destinés à la vente** comprennent principalement le reclassement des actifs de Dalkia France au 31 décembre 2013 (voir note 3.2.1.)

Les **pertes de valeur sur l'exercice** s'élèvent au total à -168,6 millions d'euros, dont -0,2 millions d'euros reclassées en résultat des activités non poursuivies et -168,4 millions d'euros présentées en résultat opérationnel. Une information détaillée est présentée dans la Note 20. Elles concernent principalement les activités de la Propreté en Allemagne (-150,0 millions d'euros) et de la Propreté en Pologne (-17,9 millions d'euros).

Pour rappel : L'évolution de la valeur nette des goodwill de l'exercice **2012** est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2011	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Pertes de valeur	Reclassements en actifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2012
Eau	1 923,1	-120,6	10,3	-92,4	-1,3	-0,5	1 718,6
Propreté	2 468,5	-668,5	24,9	-13,2	-	-3,3	1 808,4
Services à l'Energie	374,0	-	-1,8	-11,1	12,9	-	374,0
Autres	30,6	3,5	-	-23,2	-	-	10,9
GOODWILL	4 796,2	-785,6	33,4	-139,9	11,6	-3,8	3 911,9

Les **variations de périmètre de consolidation** concernent essentiellement la prise de contrôle d'Azaliya (+58,6 millions d'euros) ; la cession de l'activité Eau régulée au Royaume-Uni (-192,8 millions d'euros) et la cession de l'activité Déchets solides aux Etats-Unis (-666,2 millions d'euros).

Les **effets de change** résultent essentiellement de l'évolution de la livre sterling et du dollar américain face à l'euro pour respectivement 26,6 millions d'euros et 3,9 millions d'euros.

Les **reclassements en actifs destinés à la vente** comprennent principalement le reclassement des actifs de l'activité Eau au Maroc dans le cadre du passage de cet ensemble en activité non poursuivie au 31 décembre 2012.

Les **pertes de valeur sur l'exercice** s'élèvent au total à -139,9 millions d'euros, dont -75,1 millions d'euros reclassées en résultat des activités non poursuivies et -64,8 millions d'euros présentées en résultat opérationnel. Une information détaillée est présentée dans la Note 20.

Les **pertes de valeur reclassées en résultat des activités non poursuivies** concernent essentiellement l'activité Eau au Maroc (-40,8 millions d'euros) et les activités d'énergies éoliennes européennes (-23,2 millions d'euros).

Pour rappel : L'évolution de la valeur nette des goodwill de l'exercice **2011** est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2010	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Pertes de valeur	Reclassements en actifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2011
	retraité	de	de	de	à la vente	mouvements	retraité
Eau	1 934,4	-11,0	2,8	-17,0	13,0	0,9	1 923,1
Propreté	2 498,7	3,0	46,0	-75,9	-3,3	-	2 468,5
Services à l'Energie	573,0	-25,1	-7,9	-153,1	-12,9	-	374,0
Transport	549,0	-543,6	-5,4	-	-	-	-
Autres	30,4	-	0,2	-	-	-	30,6
GOODWILL	5 585,5	-576,9	35,7	-246,0	-3,2	0,9	4 796,2

Les **variations de périmètre de consolidation** concernent essentiellement la sortie du Goodwill des activités Veolia Transport consolidées en intégration globale, suite à l'opération Transdev Group caractérisée par le passage en co-entreprise de Veolia Transdev Group au 3 mars 2011 (-543,6 millions d'euros).

Les **effets de change** résultent essentiellement de l'évolution de la livre sterling, du dollar américain, et de la dépréciation de la couronne tchèque face à l'euro pour respectivement 30,2 millions d'euros, 18,6 millions d'euros, et -6,5 millions d'euros.

Les **reclassements en actifs destinés à la vente** comprennent principalement les activités, à vocation mondiale, du sous-groupe Citelum pour -12,9 millions d'euros ainsi que la remontée en activités poursuivies des activités au Gabon dans l'Eau suite à l'interruption du processus de cession début 2012 pour +13,0 millions d'euros.

Les **pertes de valeur sur l'exercice** s'élèvent à -246,0 millions d'euros, dont -153,1 millions d'euros aux Etats-Unis dans la Division Services à l'Energie, -75,9 millions d'euros en Italie dans la Division Propreté et -16,5 millions d'euros en Italie dans la Division Eau.

4.2 Tests de dépréciation

Les goodwill et autres actifs incorporels à durée de vie indéterminée font l'objet de tests de dépréciation annuels systématiques et à chaque fois qu'il existe des indications que l'unité génératrice de trésorerie a pu se déprécier, selon les modalités précisées dans la note 1.11.

Le Groupe Veolia Environnement comprend, au 31 décembre 2013, 41 unités génératrices de trésorerie, parmi lesquelles 19 ont un goodwill supérieur à 20 millions d'euros.

Hypothèses clés utilisées pour la détermination des valeurs recouvrables

Les bases de construction des valeurs recouvrables sont présentées dans la note 1.11.

L'évolution du contexte économique et financier, les évolutions d'ordre concurrentiel, réglementaire peuvent affecter l'estimation des valeurs recouvrables, de même que des évolutions imprévues des systèmes politique, économique et juridique de certains pays.

Les projections de flux de trésorerie du plan long terme traduisent l'évolution des volumes, des tarifs, des coûts directs, et des investissements de la période, déterminés en se basant sur les contrats ou sur l'activité, en fonction des données historiques d'une part, et des changements anticipés sur la période couverte par le plan long terme d'autre part.

Les autres hypothèses qui influencent la détermination des valeurs recouvrables sont les taux d'actualisation et les taux de croissance à l'infini :

Les taux d'actualisation utilisés, ainsi que les taux de croissance à l'infini utilisés pour déterminer les valeurs terminales sont fonction du pays ou de la zone géographique de l'unité génératrice de trésorerie conformément aux critères présentés dans les notes 1.11 et Note 2.

Les hypothèses retenues dans le cadre des tests de dépréciation pour les unités génératrices de trésorerie du Groupe ayant des goodwill significatifs sont présentées ci-dessous :

	Zone géographique	Mode de détermination de la valeur recouvrable	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
Distribution Eau France	France	Valeur d'utilité	6,50%	1,90%
Propreté Royaume Uni	Grande-Bretagne	Valeur d'utilité	6,40%	1,90%
Propreté Allemagne	Allemagne	Valeur d'utilité	6,50%	2,10%
Eau République Tchèque	Tchéquie	Valeur d'utilité	7,40%	2,00%

Comme lors de la précédente clôture annuelle, un test d'indice de perte de valeur a été effectué sur la base du budget 2014 sur l'ensemble des unités génératrices de trésorerie du Groupe : la dégradation des flux de trésorerie au budget 2014 établi en fin d'année 2013 de plus de 10 % par rapport à l'année 2014 du plan long terme a conduit le Groupe à revoir les plans d'affaires des unités génératrices de trésorerie suivante : Propreté-Allemagne et Propreté-Pologne.

Les tests de perte de valeur, ou les mises à juste valeur des actifs et passifs destinés à la vente, conduisent à comptabiliser une dépréciation de 168,6 millions d'euros sur l'exercice 2013 (résultat opérationnel et résultat des activités non poursuivies), principalement dans la Division Propreté, en Allemagne et en Pologne (167,9 millions d'euros).

Les principales pertes de valeur sont détaillées en Note 20.

4.2.1 Sensibilité des valeurs recouvrables :

Les valeurs recouvrables déterminées dans le cadre des tests de dépréciation ont fait l'objet de tests de sensibilité, à une majoration des taux d'actualisation de 1%, à une diminution des taux de croissance à l'infini de 1%, et à une dégradation de 5% des flux de trésorerie opérationnels.

Les variations de flux de trésorerie opérationnels prises en compte pour l'élaboration de ces sensibilités intègrent la capacité d'autofinancement telle que définie en note 39, minorée des investissements nets des cessions tels que définis en note 1.11 et intègrent la variation de besoin en fonds de roulement. Elles intègrent aussi l'effet des plans Performance et Convergence engagés par chacune des unités génératrices de trésorerie à la date d'élaboration du plan long terme.

Ces hypothèses de variation sont considérées comme raisonnables au regard des activités du Groupe et des zones géographiques où sont implantées ces activités.

Pour un certain nombre d'unités génératrices de trésorerie, ces variations conduisent à identifier des valeurs recouvrables inférieures à la valeur nette comptable de l'unité génératrice de trésorerie, ajustée le cas échéant des dépréciations de l'exercice :

<i>(en millions d'euros)</i>			Ecart entre la valorisation et la valeur nette comptable			
Unité Génératrice de Trésorerie	Valeur nette comptable	<i>Dont goodwill</i>	Ecart entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable	Ecart entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable avec augmentation du taux d'actualisation (1 %)	Ecart entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable avec diminution du taux de croissance à l'infini (1 %)	Ecart entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable avec dégradation de 5% des flux de trésorerie opérationnels
Propreté Allemagne	513,5	247,7	-	-90,7	-88,6	-29,9
Propreté Pologne	37,4	-	-	-5,0	-2,5	-2,3
Total	550,9	247,7	-	-95,7	-91,1	-32,2

Concernant l'unité génératrice de trésorerie Eau France, les plans d'actions lancés par le nouveau management, et en particulier les effets attendus du plan de restructuration conduisent à une valeur recouvrable supérieure à la valeur comptable, y compris avec une augmentation de 1% du taux d'actualisation, ou une diminution du taux de croissance à l'infini de 1%, ou une dégradation des flux de trésorerie opérationnels de 5%. Toutefois, la valorisation de l'unité génératrice de trésorerie reste sensible à la réalisation des économies prévues, ainsi qu'aux conditions de renouvellement des contrats.

Note 5 Actifs incorporels du domaine concédé

L'évolution de la valeur nette des actifs du domaine concédé au cours de l'exercice 2013 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2012 retraité	Investissements	Cessions	Pertes de valeur	Amortissements / reprises	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement en actifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2013
Actifs incorporels du domaine concédé bruts	4 226,8	428,6	-29,9	-	-	78,8	-23,0	-876,6	-43,2	3 761,5
Amortissements et pertes de valeurs	-1 853,7	-	24,7	-48,1	-254,1	19,1	7,3	404,3	38,3	-1 662,2
ACTIFS INCORPORELS DU DOMAINE CONCEDE NETS	2 373,1	428,6	-5,2	-48,1	-254,1	97,9	-15,7	-472,3	-4,9	2 099,3

Les **investissements** proviennent principalement des Divisions Eau à hauteur de 196,3 millions d'euros, Services à l'Energie à hauteur de 115,8 millions d'euros et Propreté à hauteur de 113,5 millions d'euros.

Les **pertes de valeur** comptabilisées sur l'exercice sont détaillées dans la Note 20 et proviennent principalement de la Division Eau (-50,0 millions d'euros). Ces dernières sont essentiellement relatives à la mise à juste valeur des actifs de l'Eau Maroc, classée en activités non poursuivies au 31 décembre 2013, pour -48,4 millions d'euros.

Les **variations de périmètre** concernent essentiellement la cession des activités au Portugal dans la Division Eau (-71,1 millions d'euros) et l'acquisition de la participation du groupe Fomento de Construcciones y Contratas (FCC) dans Proactiva Medio Ambiente (169,2 millions d'euros).

Les **effets de change** proviennent principalement de l'évolution de la livre sterling (-6,6 millions d'euros), du dirham marocain (-3,1 millions d'euros) et du yuan renminbi chinois (-1,1 millions d'euros).

Les **autres mouvements** concernent principalement la Division Services à l'Energie (-8,8 millions d'euros) et Proactiva Medio Ambiente (2,3 millions d'euros).

Les **reclassements en actifs destinés à la vente** comprennent principalement le reclassement en « actifs destinés à la vente » des activités de Dalkia France (-497,5 millions d'euros).

Les actifs incorporels du domaine concédé se détaillent par Division comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2013			Valeur nette au 31 décembre 2012 retraité	Valeur nette au 31 décembre 2011 retraité
	Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette		
Eau	2 646,6	-1 254,7	1 391,9	1 478,8	1 415,4
Propreté	873,6	-337,0	536,6	460,5	358,9
Services à l'Energie	-	-	-	433,8	445,0
Autres	241,3	-70,5	170,8	-	-
ACTIFS INCORPORELS DU DOMAINE CONCEDE	3 761,5	-1 662,2	2 099,3	2 373,1	2 219,3

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

Pour rappel : l'évolution de la valeur nette des actifs du domaine concédé au cours de l'exercice 2012 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2011		Investissements	Cessions	Pertes de valeur	Amortissements/ reprises	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement en actifs destinés à la vente		Au 31 décembre 2012
	retraité								Autres mouvements	retraité	
Actifs incorporels du domaine concédé bruts	3 910,8		447,9	-101,9	-	-	547,9	-8,2	-592,1	22,4	4 226,8
Amortissements et pertes de valeurs	-1 691,5		-	98,6	-58,1	-250,5	-123,7	3,8	167,6	0,1	-1 853,7
ACTIFS INCORPORELS DU DOMAINE CONCEDE NETS	2 219,3		447,9	-3,3	-58,1	-250,5	424,2	-4,4	-424,5	22,5	2 373,1

Les **investissements** proviennent des Divisions Eau à hauteur de 243,4 millions d'euros, Services à l'Energie à hauteur de 106,5 millions d'euros et Propreté à hauteur de 98,0 millions d'euros.

Les **pertes de valeur** comptabilisées sur l'exercice 2012 proviennent principalement de :

- La Division Eau au Maroc (-23,4 millions d'euros), avant reclassement en activités non poursuivies, et en France (-4,4 millions d'euros),
- La Division Propreté en Italie (-17,7 millions d'euros),
- La Division Services à l'Energie (-10,6 millions d'euros).

Les **variations de périmètre** concernent essentiellement la prise de contrôle d'Azaliya (+457,0 millions d'euros).

Les **effets de change** proviennent principalement de l'évolution du dirham marocain (-7,0 millions d'euros), de la livre sterling (+7,0 millions d'euros) et du leu roumain (-3,3 millions d'euros) face à l'euro.

Les **reclassements en actifs destinés à la vente** comprennent principalement le reclassement en « actifs destinés à la vente » des activités de la Division Eau au Maroc (-432,0 millions d'euros) en cours de cession.

Note 6 Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
ACTIFS INCORPORELS A DUREE DE VIE INDETERMINEE NETS	14,4	14,9	14,7
Actifs incorporels à durée de vie définie bruts	2 772,1	2 914,3	2 946,5
Amortissements et pertes de valeur	-2 067,2	-2 002,9	-1 946,3
ACTIFS INCORPORELS A DUREE DE VIE DEFINIE NETS	704,9	911,4	1 000,2
AUTRES ACTIFS INCORPORELS NETS	719,3	926,3	1 014,9

L'évolution de la valeur nette des autres actifs incorporels au cours de l'exercice **2013** est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2012 retraité	Investissements	Cessions	Pertes de valeur	Amortissements	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassements en actifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2013
ACTIFS INCORPORELS A DUREE DE VIE INDETERMINEE NETS	14,9	-	0,1	-0,8	-	-	-0,6	-	0,8	14,4
Droits d'entrée versés aux collectivités locales	252,8	2,8	-0,3	-	-67,5	7,1	-0,9	-	-0,2	193,8
Droits contractuels, acquis	217,5	-	-1,5	-	-40,1	0,1	-8,0	0,1	-	168,1
Logiciels, acquis	141,7	64,7	-1,0	0,2	-68,6	-0,4	-5,1	-48,1	8,2	91,6
Portefeuilles clients, acquis	49,1	-	-	-	-7,4	0,8	-5,8	-	-0,2	36,5
Autres immobilisations incorporelles, acquis	100,5	10,7	-3,8	-7,6	-10,6	-3,7	-2,3	-0,1	-1,1	82,0
Autres immobilisations générées en interne	149,8	15,8	-0,8	-	-39,8	-	-0,6	-0,9	9,4	132,9
ACTIFS INCORPORELS A DUREE DE VIE DEFINIE NETS	911,4	94,0	-7,4	-7,4	-234,0	3,9	-22,7	-49,0	16,1	704,9
AUTRES ACTIFS INCORPORELS	926,3	94,0	-7,3	-8,2	-234,0	3,9	-23,3	-49,0	16,9	719,3

Les actifs incorporels à durée de vie indéterminée sont principalement constitués de marques.

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

Les droits d'entrée versés aux collectivités locales au titre des contrats de service public s'élèvent à 193,8 millions d'euros au 31 décembre 2013 dont 186,6 millions d'euros pour la Division Eau. Les amortissements des droits d'entrée dans les concessions, calculés sur la durée des contrats, se sont élevés à -67,5 millions d'euros en 2013 dont -67,4 millions d'euros pour la Division Eau.

Les **investissements** comprennent notamment les projets informatiques dans la Division Eau (30,5 millions d'euros); les investissements en logiciels opérationnels et décisionnels dans la Division Services à l'Energie (15,9 millions d'euros) ; les projets informatiques de déploiement de l'ERP Groupe chez VE SA et VE Tech (14,5 millions d'euros).

Les principales **pertes de valeur** comptabilisées sur l'exercice sont détaillées en Note 20 et portent essentiellement sur la Division Propreté (-8,5 millions d'euros).

Les **autres mouvements** concernent principalement la Division Propreté (13,2 millions d'euros) et sont relatifs à des reclassements d'immobilisations en cours ou charges constatées d'avance à immobilisations incorporelles.

Les **reclassements en actifs destinés à la vente** comprennent principalement le reclassement en « actifs destinés à la vente » des activités de Dalkia France (-49,1 millions d'euros).

Pour rappel : l'évolution de la valeur nette des autres actifs incorporels au cours de l'exercice 2012 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au		Pertes de		Amortissements	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassements en actifs destinés à la vente		Autres mouvements	Au
	31 décembre 2011	retraité	Cessions	valeur				31 décembre 2012	retraité		
ACTIFS INCORPORELS A DUREE DE VIE INDETERMINEE NETS	14,7	0,6	-	-0,8	-	-	-0,1	-	0,5	14,9	
Droits d'entrée versés aux collectivités locales	297,0	11,9	-0,4	-0,2	-56,3	6,5	-0,1	-6,6	1,0	252,8	
Droits contractuels, acquis	219,2	0,1	-	-11,4	-36,0	52,3	-0,1	-7,7	1,1	217,5	
Logiciels, acquis	130,4	61,1	-0,3	-1,7	-46,3	1,3	-1,1	0,8	-2,5	141,7	
Portefeuilles clients, acquis	65,6	-	-	-	-7,3	-7,3	-1,7	-	-0,2	49,1	
Autres immobilisations incorporelles, acquis	114,0	3,4	-0,3	-5,8	-13,6	-2,1	0,1	2,9	1,9	100,5	
Autres immobilisations générées en interne	174,0	19,0	-0,3	-8,0	-39,7	4,8	-0,2	1,7	-1,5	149,8	
ACTIFS INCORPORELS A DUREE DE VIE DEFINIE NETS	1 000,2	95,5	-1,3	-27,1	-199,2	55,5	-3,1	-8,9	-0,2	911,4	
AUTRES ACTIFS INCORPORELS	1 014,9	96,1	-1,3	-27,9	-199,2	55,5	-3,2	-8,9	0,3	926,3	

Les actifs incorporels à durée de vie indéterminée sont principalement constitués de marques.

Les droits d'entrée versés aux collectivités locales au titre des contrats de service public s'élèvent à 252,8 millions d'euros au 31 décembre 2012 dont 252,5 millions d'euros pour la Division Eau. Les amortissements des droits d'entrée dans les concessions, calculés sur la durée des contrats, se sont élevés à -56,3 millions d'euros essentiellement dans la Division Eau.

Les principales **pertes de valeur** comptabilisées sur l'exercice portent essentiellement sur la Division Services à l'Energie (-11,5 millions d'euros) et la Division Propreté (-9,1 millions d'euros).

Les **investissements** comprennent notamment les projets informatiques clients dans la Division Eau (20,4 millions d'euros), les investissements en logiciels opérationnels et décisionnels dans la Division Services à l'Energie (14,8 millions d'euros).

Les **variations de périmètre** comprennent principalement l'impact de la prise de contrôle d'Azaliya (65,8 millions d'euros) et la cession de l'activité Déchets solides aux Etats-Unis (-13,6 millions d'euros).

Les **reclassements en actifs destinés à la vente** comprennent principalement le reclassement en « actifs destinés à la vente » des activités de la Division Eau au Maroc (-19,7 millions d'euros).

Note 7 Actifs corporels

L'évolution de la valeur nette des actifs corporels au cours de l'exercice 2013 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2012	Investissements	Cessions	Pertes de valeur nettes	Amortissements	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement en actifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2013
Actifs corporels bruts	11 608,9	727,8	-442,9	-	-	136,4	-294,6	-593,8	109,7	11 251,5
Amortissements et pertes de valeur	-6 902,6	-	393,1	-23,4	-741,1	-180,0	168,4	225,2	-30,6	-7 091,0
ACTIFS CORPORELS NETS	4 706,3	727,8	-49,8	-23,4	-741,1	-43,6	-126,2	-368,6	79,1	4 160,5

Les **investissements** proviennent principalement des Divisions Eau à hauteur de 175,5 millions d'euros, Propreté à hauteur de 425,0 millions d'euros, Services à l'Energie à hauteur de 107,1 millions d'euros et Autres à hauteur de 20,2 millions d'euros.

Les **cessions**, nettes de pertes de valeurs et d'amortissements, d'un montant de -49,8 millions d'euros proviennent notamment des Divisions Eau à hauteur de -11,8 millions d'euros, Propreté à hauteur de -34,5 millions d'euros, Services à l'Energie à hauteur de -1,7 millions d'euros et Autres à hauteur de -1,8 millions d'euros.

Les principales **pertes de valeur** comptabilisées sur l'exercice sont détaillées en Note 20. Les pertes de valeurs relatives aux actifs corporels portent principalement sur la Division Propreté, aux Etats-Unis (-21,4 millions d'euros).

Les **amortissements** d'un montant de -741,1 portent principalement sur la Division Eau (-159,9 millions d'euros) et la Division Propreté (-506,2 millions d'euros).

Les **effets de change** proviennent notamment de l'appréciation du dollar australien face à l'euro pour -47,9 millions d'euros, du dollar américain pour -31,9 millions d'euros, du dollar canadien pour -11,9 millions d'euros, de la livre sterling pour -9,7 millions d'euros.

Les **autres mouvements** sont principalement relatifs à la Division Propreté (67,1 millions d'euros) et concernent essentiellement des réévaluations/désactualisations d'actifs environnementaux.

Les **variations de périmètre** concernent essentiellement le passage en intégration globale de Proactiva (63,9 millions d'euros), et la cession de projets CRE à des tiers (-119,5 millions d'euros).

Les **reclassements en actifs destinés à la vente** sont constitués principalement des actifs de Dalkia France (-357,6 millions d'euros).

Les actifs corporels se détaillent par Division comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2013			Valeur nette au 31 décembre 2012 retraité	Valeur nette au 31 décembre 2011 retraité
	Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette		
Eau	2 669,8	-1 686,3	983,5	1 005,8	2 209,1
Propreté	7 424,7	-4 957,2	2 467,5	2 609,9	3 320,9
Services à l'Energie	637,8	-119,5	518,3	951,2	820,0
Autres	519,2	-328,0	191,2	139,4	147,4
ACTIFS CORPORELS	11 251,5	-7 091,0	4 160,5	4 706,3	6 497,4

Les actifs corporels se détaillent par nature d'actif comme suit :

	Au 31 décembre 2013			Valeur nette au 31 décembre 2012 retraité	Valeur nette au 31 décembre 2011 retraité
	Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette		
<i>(en millions d'euros)</i>					
Terrains	876,5	-480,1	396,4	424,8	772,3
Constructions	2 038,5	-1 104,3	934,2	974,0	1 157,2
Installations techniques, matériel et outillage	4 844,1	-2 984,1	1 860,0	2 162,6	3 107,1
Matériel roulant et autre matériel de transport	1 694,0	-1 291,5	402,5	425,9	566,5
Autres immobilisations corporelles	1 476,2	-1 229,0	247,2	274,2	419,3
Immobilisations corporelles en cours	322,2	-2,0	320,2	444,8	475,0
ACTIFS CORPORELS	11 251,5	-7 091,0	4 160,5	4 706,3	6 497,4

La variation du poste « Installations techniques, matériel et outillage » entre le 31 décembre 2012 et 2013 provient du reclassement des immobilisations de Dalkia France en « actifs classés comme détenus en vue de la vente ».

La variation du poste « Terrains », entre le 31 décembre 2011 et 2012, provient à hauteur de -357,2 millions d'euros de la cession de l'activité Déchets Solides aux Etats-Unis dans la Division Propreté.

La variation du poste « Installations techniques, matériel et outillage », entre le 31 décembre 2011 et 2012, provient à hauteur de -911,3 millions d'euros de la cession de l'activité Eau régulée au Royaume Uni, de -181,8 millions d'euros de la cession des activités américaines d'Eolfi et de -110,8 millions de la cession de l'activité Déchets Solides aux Etats-Unis.

Pour rappel : l'évolution de la valeur nette des actifs corporels au cours de l'exercice 2012 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au	Pertes de valeur				Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement en actifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au
	31 décembre 2011	Investissements	Cessions nettes	Amortissements						31 décembre 2012
Actifs corporels bruts	14 468,0	1 198,4	-486,3	-	-	-3 749,5	102,5	-74,7	150,5	11 608,9
Amortissements et pertes de valeur	-7 970,6	-	395,5	-88,1	-779,6	1 583,2	-46,7	100,8	-97,1	-6 902,6
ACTIFS CORPORELS NETS	6 497,4	1 198,4	-90,8	-88,1	-779,6	-2 166,3	55,8	26,1	53,4	4 706,3

Les **investissements** proviennent principalement des Divisions Eau à hauteur de 220,6 millions d'euros, Propreté à hauteur de 579,5 millions d'euros, Services à l'Energie à hauteur de 184,1 millions d'euros et Autres à hauteur de 214,2 millions d'euros.

Les **cessions**, nettes de pertes de valeurs et d'amortissements, d'un montant de -90,8 millions d'euros proviennent notamment des Divisions Eau à hauteur de -33,3 millions d'euros, Propreté à hauteur de -51,6 millions d'euros, Services à l'Energie à hauteur de -2,7 millions d'euros et Autres à hauteur de -3,2 millions d'euros.

Les principales **pertes de valeur** comptabilisées sur l'exercice portent principalement sur la Division Propreté au Royaume Uni (-17,7 millions d'euros) et aux Etats-Unis (-36,7 millions d'euros).

Les **variations de périmètre** concernent essentiellement les cessions de l'activité régulée au Royaume-Uni dans la Division Eau (-1 250,9 millions d'euros), de l'activité Déchets Solides aux Etats-Unis (-673,8 millions d'euros) et des activités éoliennes américaines (-181,8 millions d'euros).

Les **autres mouvements** proviennent principalement de la Division Propreté pour 34,1 millions d'euros et sont relatifs à l'actualisation des provisions pour remise en état de sites.

Note 8 Participations dans les co-entreprises

(en millions d'euros)	Quote-part de capitaux propres			Quote-part des résultats		
	31 décembre 2013	31 décembre 2012 retraité	31 décembre 2011 retraité	2013	2012 retraité	2011 retraité
Dalkia International	791,2	787,4	933,4	25,0	-119,8	-198,5
Concessions chinoises	1 354,1	1 377,9	1 368,7	9,0	20,1	19,5
Autres	759,8	749,5	865,0(*)	75,2 (**)	39,6	-393,1
<i>Dont Transdev Group</i>	<i>380,6</i>	<i>168,1</i>	<i>227,6</i>	<i>-51,5</i>	<i>-45,3</i>	<i>-470,9</i>
TOTAL	2 905,1	2 914,8	3 167,1	109,2	-60,1	-572,1
<i>Dont quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence au sein des activités poursuivies</i>				108,8 (**)	-81,6	-581,5
<i>Dont quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence au sein des activités non poursuivies</i>				0,4	21,5	9,4
(*) <i>Dont Eaux de Berlin : 45,9 millions d'euros au 31 décembre 2011</i>						
(**) <i>Incluant la mise à juste valeur de la participation antérieurement détenue dans Proactiva Medio Ambiente pour 82,0 millions d'euros</i>						

La variation des participations dans les co-entreprises sur l'exercice 2013 provient notamment :

- Des versements de dividendes sur la période (-91,2 millions d'euros) ;
- De l'augmentation de capital de Transdev Group d'un montant total de 560 millions d'euros, paritairement souscrite par VE SA et la Caisse des dépôts et consignations pour 280,0 millions d'euros ;
- De l'intégration globale du sous-groupe Proactiva Medio Ambiente à compter du 28 novembre 2013 (-49,1 millions d'euros) ;
- Du reclassement en actifs destinés à la vente de Dalkia Investissement et des co-entreprises détenues par Dalkia France (-154,4 millions d'euros).

8.1 Co-entreprises significatives

Les co-entreprises significatives du Groupe au 31 décembre 2013 sont les suivantes :

- Dalkia International, dans la division Services à l'Energie, opérant notamment en Italie, Pologne, République Tchèque et Pays Baltes ;
- Les concessions chinoises, dans la division Eau, qui sont une combinaison d'une vingtaine d'entités juridiques distinctes détenues entre 21% et 50% au 31 décembre 2013, et dont les plus significatives en termes de Produit des Activités Ordinaires sont Shenzhen, détenue à 25% et Shanghai détenue à 50%.

Les informations financières (à 100%) résumées de chacune des principales co-entreprises sont présentées ci-dessous. Les montants présentés sont les montants figurant dans les états financiers de la co-entreprise établis en application des normes IFRS, après prise en compte des retraitements de mise à juste valeur réalisés lors de l'acquisition et des retraitements d'homogénéisation avec les principes comptables du Groupe, lors de l'application de la méthode de la mise en équivalence.

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

Informations financières à 100% résumées - Co-entreprise Dalkia International	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Actifs courants	2 642,0	2 990,0	3 016,4
Actifs non courants	4 189,3	4 268,8	4 091,7
TOTAL ACTIF	6 831,3	7 258,8	7 108,1
Capitaux propres part de l'entité	2 025,6	1 989,4	2 182,8
Participations ne donnant pas le contrôle	351,4	376,1	387,7
Passifs courants	2 081,7	2 744,7	2 214,0
Passifs non courants	2 372,6	2 148,6	2 323,6
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES	6 831,3	7 258,8	7 108,1

Les montants d'actifs et de passifs présentés ci-dessus incluent les éléments suivants :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	691,8	792,9	649,9
Passifs financiers courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	507,0	959,7	434,4
Passifs financiers non courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	1 982,0	1 733,3	1 927,3

COMPTE DE RESULTAT

Produit des activités ordinaires	4 551,1	4 831,1	4 506,0
Résultat opérationnel	244,4	94,4	-94,1
Résultat net des activités poursuivies	70,4	-116,0	-218,6
Résultat net après impôt des activités non poursuivies	0	0,0	-10,0
Part des participations ne donnant pas le contrôle	-37,5	-41,9	-33,3
Résultat net part du Groupe aux bornes de Dalkia International	32,9	-157,9	-261,9
Résultat net	70,4	-116,0	-228,6
Autres éléments du résultat global	-32,6	16,8	-55,1
Résultat global de l'exercice	37,7	-99,2	-283,7

Les éléments de résultat présentés incluent les éléments suivants :

Dotation aux amortissements	-207,8	-208,9	-178,6
Produits d'intérêt	12,1	9,6	11,1
Charges d'intérêt	-140,7	-128,3	-90,3
Charge ou produit d'impôt	-54,6	-67,3	-21,6

DIVIDENDES

Dividendes reçus de la co-entreprise	0	0	0
--------------------------------------	---	---	---

La réconciliation des informations financières résumées de la co-entreprise Dalkia International avec la valeur comptable des intérêts du Groupe dans cette co-entreprise s'établit de la manière suivante :

En millions d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Actif net de la co-entreprise Dalkia International	2 025,6	1 989,4	2 182,8
Pourcentage de détention du Groupe dans la co-entreprise Dalkia International	75,81%	75,80%	75,81%
Goodwill	320,8	348,6	348,8
Autres (*)	-1 065,2	-1 069,2	-1 070,2
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans la co-entreprise Dalkia International	791,2	787,4	933,4

(*) Les autres éléments figurant dans la réconciliation entre les informations financières résumées du groupe Dalkia International et la valeur comptable des intérêts du Groupe dans cette co-entreprise correspondent principalement aux plus-values d'apports dégagées lors des transferts des filiales étrangères historiquement détenues par Dalkia France à Dalkia International, dans le contexte de sa création, et éliminées aux bornes du Groupe Veolia Environnement.

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

En millions €	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net de la co-entreprise Dalkia International	32,9	-157,9	-261,9
Pourcentage de détention du Groupe dans la co-entreprise Dalkia International	75,81%	75,80%	75,81%
Quote-part de résultat net dans la co-entreprise Dalkia International	25,0	-119,8	-198,5

Informations financières résumées à 100% - Co-entreprise Concessions chinoises	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Actifs courants	992,5	886,1	888,3
Actifs non courants	4 691,4	4 782,7	4 814,5
TOTAL ACTIF	5 683,9	5 668,8	5 702,8
Capitaux propres part de l'entité	2 890,2	2 900,7	2 871,8
Participations ne donnant pas le contrôle	233,6	231,7	232,5
Passifs courants	1 502,9	1 358,7	1 381,4
Passifs non courants	1 057,2	1 177,7	1 217,1
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES	5 683,9	5 668,8	5 702,8

Les montants d'actifs et de passifs présentés ci-dessus incluent les éléments suivants :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	413,9	378,6	412,8
Passifs financiers courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	556,5	509,4	541,1
Passifs financiers non courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	572,2	698,2	746,5

COMPTE DE RESULTAT

Produit des activités ordinaires	1 493,2	1 481,3	1 341,1
Résultat opérationnel	170,3	160,4	136,5
Résultat net des activités poursuivies	37,7	73,6	64,8
Résultat net après impôt des activités non poursuivies	0,0	0,0	0,0
Part des participations ne donnant pas le contrôle	-7,9	-7,2	-0,4
Résultat net part du Groupe aux bornes des concessions chinoises	29,8	66,4	64,4
Résultat net	37,7	73,6	64,8
Autres éléments du résultat global	-56,2	-25,0	257,6
Résultat global de l'exercice	-18,5	48,6	322,4

Les éléments de résultat présentés incluent les éléments suivants :

Dotation aux amortissements	-137,2	-135,4	-118,3
Produits d'intérêt	5,4	5,3	3,9
Charges d'intérêt	-68,3	-71,3	-59,8
Charge ou produit d'impôt	-37,7	-28,7	-23,1

DIVIDENDES

Dividendes reçus de la co-entreprise	8,2	8,9	10,4
--------------------------------------	-----	-----	------

La réconciliation des informations financières résumées des concessions chinoises avec la valeur comptable des intérêts du Groupe dans ces co-entreprises s'établit de la manière suivante :

En millions €	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Actif net des co-entreprises Concessions chinoises	2 890,2	2 900,7	2 871,8
Pourcentage de détention du Groupe dans les co-entreprises Concessions chinoises - taux moyen pondéré	30,24%	30,24%	30,24%
Goodwill	245,9	261,9	263,9
Autres	234,2	238,8	236,4
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans les co-entreprises Concessions chinoises	1 354,1	1 377,9	1 368,7

Les concessions chinoises correspondent à une vingtaine de concessions individuelles, dont les taux de détention ultimes varient de 21% à 50% selon les concessions considérées, le pourcentage de détention mentionné au sein de la réconciliation ci-dessus est donc un taux moyen pondéré de la contribution de chacune des concessions au sein de la combinaison.

En conséquence, la ligne « Autres » de la réconciliation entre les données financières des concessions chinoises, prises dans leur ensemble, et leur valeur comptable au bilan consolidé représente l'ajustement entre la quote-part d'actif net issue du taux de détention moyen pondéré de l'ensemble des concessions chinoises et la quote-part d'actif net comptabilisée, calculée à partir du taux effectif de détention de chacune des concessions chinoises prise individuellement.

En millions €	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net des co-entreprises Concessions chinoises	29,8	66,4	64,4
Pourcentage de détention du Groupe dans les co-entreprises Concessions chinoises - taux moyen pondéré	30,24%	30,24%	30,24%
Quote-part de résultat net dans les co-entreprises Concessions chinoises	9,0	20,1	19,5

8.2 Autres co-entreprises

Comme décrit en note 3.3.4, le Groupe a modifié la présentation comptable de sa participation dans Transdev Group, qui a été reclassée de « Actifs classés comme détenus en vue de la vente » (activité non poursuivie) à Participation dans des co-entreprises (activité poursuivie), comptabilisée par mise en équivalence. Conformément aux normes IFRS 5.28 et IAS 28.21, le reclassement a été opéré rétrospectivement sur l'ensemble des périodes présentées.

Cette participation s'élève respectivement à 380,6 millions d'euros au 31 décembre 2013, 168,1 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 227,6 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Le tableau ci-après résume les informations financières de Transdev, à 100%, au titre de l'exercice 2013. Les montants présentés sont les montants figurant dans les états financiers de la co-entreprise établis en application des normes IFRS, après prise en compte des retraitements de mise à juste valeur réalisés lors de l'acquisition et des retraitements d'homogénéisation avec les principes comptables du Groupe, lors de l'application de la méthode de la mise en équivalence.

Informations financières résumées - Transdev	31/12/2013
Actifs courants	2 345,1
Actifs non courants	2 778,2
TOTAL ACTIF	5 123,3
Capitaux propres part de l'entité	747,4
Participations ne donnant pas le contrôle	84,8
Passifs courants	2 248,1
Passifs non courants	2 043,0
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES	5 123,3
COMPTE DE RESULTAT	
Produit des activités ordinaires	6 606,1
Résultat opérationnel	38,5
Résultat net des activités poursuivies	-26,1
Résultat net après impôt des activités non poursuivies	-114,2
Résultat net	-140,3

Le Groupe détient également des intérêts dans d'autres co-entreprises qui, considérés individuellement, ne sont pas significatifs, pour une valeur nette comptable globale de 379,2 millions d'euros au 31 décembre 2013.

8.3 Quotes-parts non comptabilisées de pertes dans les co-entreprises

Toutes les co-entreprises du Groupe étant des partenariats dans lesquels le Groupe exerce un contrôle conjoint, les éventuelles quotes-parts de pertes sont toutes comptabilisées, à la date de clôture.

Note 9 Participations dans les entreprises associées

9.1 Entreprises associées significatives

(en millions d'euros)	Quote-part des capitaux propres			Quote-part des résultats		
	31/12/2013	31/12/2012 retraité	31/12/2011 retraité	31/12/2013	31/12/2012 retraité	31/12/2011 retraité
Eaux de Berlin	0,0	44,3	0,0	9,6	4,2	0,0
Autres	385,0	433,4	360,8	18,4	24,8	-24,7
Dont AFF W A Ltd (*)	41,5	45,3	0,0	3,8	2,2	0,0
Total	385,0	477,7	360,8	28,0	29,0	-24,7
Dont quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence au sein des activités poursuivies				18,4	24,4	-25,9
Dont quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence au sein des activités non poursuivies				9,6	4,6	1,2

(*) Ex Rift Acquisition Holding Co, entrante au cours de l'exercice 2012, dans le cadre de la cession de l'activité Eau Régulée.

Jusqu'en octobre 2012, le Groupe exerçait un contrôle conjoint sur l'ensemble RVB/BwB (Eaux de Berlin). Cet ensemble était donc comptabilisé en co-entreprise. Fin octobre 2012, le parlement berlinois a adopté la résolution concernant l'achat des titres RVB par le Land de Berlin à RWE. La cession effective des titres entre RWE et le Land est intervenue le 30 octobre 2012. La réalisation de cette opération avait entraîné :

- La perte de contrôle conjoint qu'exerçait le Groupe sur l'ensemble RVB/BwB : le Land était désormais détenteur de 75,05% de BWB (entité gestionnaire du contrat des Eaux de Berlin) et avait obtenu de nouveaux droits de nomination, au sein des organes de gouvernance des entités, lui conférant le contrôle financier et opérationnel de ces entités. Veolia Environnement conservait toutefois une influence notable au travers de sa présence dans ces mêmes organes ;
- La comptabilisation de la participation détenue par le Groupe en entreprise associée à compter du 31 octobre 2012.

Pour mémoire au 31 décembre 2012, la valeur totale de l'investissement dans les Eaux de Berlin s'élevait à 619,9 millions d'euros dont 44,3 millions d'euros comptabilisés en « Participations dans des entreprises associées » et 575,6 millions d'euros comptabilisés en créances financières.

Comme décrit en note 3, le 10 septembre 2013, le Groupe a annoncé la signature d'un accord avec les autorités de l'Etat fédéral de Berlin en vue de la cession de sa participation de 24,95% dans les Eaux de Berlin. Cette opération, qui était assujettie à l'approbation du Sénat et du Parlement de Berlin, ainsi que des autorités de la concurrence européenne, a été finalisée le 2 décembre 2013.

L'évolution des entreprises associées au cours de l'exercice 2013 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2012 retraité	Résultat	Distribution de dividendes	Variation de périmètre de consolidation	Effet de change	Autres mouvements	Au 31 décembre 2013
Entreprises associées	477,7	28,0	-20,9	-79,8	-8,3	-11,7	385,0

Les **variations de périmètre de consolidation** comprennent principalement la cession des Eaux de Berlin (-53,9 millions d'euros) et la cession de Regaz (-26,7 millions d'euros), dans la Division Services à l'énergie.

Les **autres mouvements** comprennent principalement le reclassement des entreprises associées de Dalkia France en actifs destinés à la vente (-14,3 millions d'euros).

9.2 Autres entreprises associées

Le Groupe détient également des intérêts dans d'autres entreprises associées qui, considérés individuellement, ne sont pas significatifs, pour une valeur nette comptable globale de 385,0 millions d'euros au 31 décembre 2013.

9.3 Quotes-parts non comptabilisées de pertes dans les entreprises associées

Toutes les entreprises associées du Groupe étant des sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, les éventuelles quotes-parts de pertes sont toutes comptabilisées.

Note 10 Titres de participation non consolidés

Les titres de participation non consolidés sont traités selon la norme IAS 39 et sont donc valorisés à leur juste valeur, les gains et pertes latents étant enregistrés en autres éléments du résultat global, à l'exception des pertes latentes jugées durables ou significatives qui sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé, en « autres revenus et charges financiers » (voir Note 22).

L'évolution des titres de participation non consolidés au cours de l'exercice 2013 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2012 retraité	Entrée	Sortie	Variation de périmètre de consolidation	Mise à juste valeur	Pertes de valeur	Effet de change	Reclassement en actifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2013
Titres de participation non consolidés	47,0	7,1	-9,3	3,7	-	-2,2	-0,3	-2,7	-2,8	40,5

Les **sorties** comprennent notamment la cession des titres Jacobi dans la Division Eau, à hauteur de 7,0 millions d'euros.

Les **reclassements en actifs destinés à la vente** comprennent principalement les titres non consolidés détenus par Dalkia France, pour -2,7 millions d'euros.

Il n'existe pas de ligne de titres de participation non consolidés, d'une valeur nette supérieure à 10 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Pour rappel : l'évolution des titres non consolidés au cours de l'exercice 2012 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2011 retraité	Entrée	Sortie	Variation de périmètre de consolidation	Mise à juste valeur	Pertes de valeur	Effet de change	Reclassement en actifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2012 retraité
Titres de participation non consolidés	65,4	-0,8	-4,4	-14,1	-	0,9	-0,1	-0,9	1,0	47,0

Les **reclassements en actifs destinés à la vente** comprennent les participations du groupe Eolfi dans le cadre du passage en activité non poursuivie de cet ensemble (-1,0 millions d'euros).

Il n'existe pas de ligne de titres de participation non consolidés, d'une valeur nette supérieure à 10 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Note 11 Actifs financiers opérationnels non courants et courants

Les actifs financiers opérationnels regroupent les actifs financiers résultant de l'application de l'IFRIC 12 sur le traitement comptable des concessions et ceux résultant de l'application de l'IFRIC 4 (voir notes 1.20 et 1.21).

L'évolution de la valeur nette des actifs financiers opérationnels non courants et courants au cours de l'exercice 2013 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2012	Nouveaux Actifs Financiers Opérationnels	Remboursements/ sorties	Perte de valeur (1)	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement de non courant/ courant	Reclassement en actifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2013
Montant brut	2 263,7	213,8	-36,7	-	-179,4	-36,1	-168,5	-304,6	-24,6	1 727,6
Pertes de valeur	-47,8	-	-	-16,9	35,2	0,1	-	-	-0,1	-29,5
ACTIFS FINANCIERS OPERATIONNELS NON COURANTS	2 215,9	213,8	-36,7	-16,9	-144,2	-36,0	-168,5	-304,6	-24,7	1 698,1
Montant brut	167,0	0,8	-165,3	-	-26,8	-2,4	168,5	-42,3	-1,6	97,9
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ACTIFS FINANCIERS OPERATIONNELS COURANTS	167,0	0,8	-165,3	-	-26,8	-2,4	168,5	-42,3	-1,6	97,9
ACTIFS FINANCIERS OPERATIONNELS NON COURANTS ET COURANTS	2 382,9	214,6(2)	-202,0	-16,9	-171,0	-38,4	-	-346,9	-26,3	1 796,0

(1) Les pertes de valeurs sont enregistrées en résultat opérationnel.

(2) Les nouveaux actifs financiers opérationnels figurant au tableau des flux de trésorerie correspondent aux nouveaux actifs financiers opérationnels, présentés ci-dessus, soit 224,2 millions d'euros nets de la dette d'acquisition de ces nouveaux actifs, soit -9,6 millions d'euros au 31 décembre 2013

Les principaux **nouveaux** actifs financiers opérationnels en 2013 proviennent essentiellement de :

- L'Eau, pour un total de 54,7 millions d'euros, avec notamment les investissements en Allemagne sur le contrat Braunschweig, à hauteur de 15,0 millions d'euros ;
- Les Services à l'Energie, pour un total de 99,9 millions d'euros avec notamment les centrales de cogénération en France, pour un montant de 69,1 millions d'euros ;
- La Propreté, pour un total de 54,7 millions d'euros, notamment au Royaume-Uni pour 44,3 millions d'euros

Les principaux **remboursements et sorties d'actifs** financiers opérationnels en 2013 proviennent de :

- L'Eau, pour un total de -61,5 millions d'euros ;
- Les Services à l'Energie, pour un total de -102,4 millions d'euros avec notamment les centrales de cogénération, à hauteur de 61,8 millions d'euros ;
- La Propreté, pour un total de -29,4 millions d'euros, notamment au Royaume-Uni.

Les **effets de change** sur les actifs financiers opérationnels courants et non courants proviennent principalement de la Division Eau (-26,5 millions d'euros) et de la Division Propreté (-10,1 millions d'euros) en raison principalement de l'évolution du won coréen (-9,7 millions d'euros), de la livre sterling (-9,3 millions d'euros), et du dollar australien (-7,0 millions d'euros), par rapport à l'euro.

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

Les **reclassements entre non courant et courant** proviennent essentiellement de :

- L'Eau, pour un total de 67,2 millions d'euros, avec en particulier les contrats industriels en Corée (28,0 millions d'euros) ;
- Les Services à l'Energie, pour un total de 69,2 millions d'euros, avec notamment les centrales de cogénération en France.

Les **variations de périmètre** proviennent principalement de la Division Eau, consécutivement à l'introduction en bourse de Sharqiyah (Oman) pour -113,6 millions d'euros (voir note 3) et de la Division Propreté pour -56,7 millions d'euros, suite à la déconsolidation des activités Propreté en Italie.

Les **reclassements en actifs destinés à la vente** comprennent principalement le reclassement des actifs de Dalkia France (voir note 3) pour -358,7 millions d'euros.

Les actifs financiers opérationnels détenus par le Groupe dans des pays considérés à risque, par le Fonds Monétaire International, ne représentent pas de montants significatifs.

Répartition des actifs financiers opérationnels par Division :

	Au 31 décembre								
	Non courants			Courants			Total		
	2013	2012	2011	2013	2012	2011	2013	2012	2011
<i>(en millions d'euros)</i>		retraité	retraité		retraité	retraité		retraité	retraité
Eau	1 006,6	1 152,0	1 029,4	61,3	64,1	49,1	1 067,9	1 216,1	1 078,5
Propreté	611,4	635,6	667,4	36,4	52,3	48,3	647,8	687,9	715,7
Services à l'Energie	1,0	332,7	298,5	0,2	47,6	64,8	1,2	380,3	363,3
Autres	79,1	95,6	96,2	-	3,0	3,0	79,1	98,6	99,2
ACTIFS FINANCIERS OPERATIONNELS	1 698,1	2 215,9	2 091,5	97,9	167,0	165,2	1 796,0	2 382,9	2 256,7

Échéancier des actifs financiers opérationnels IFRIC 12 :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Eau	23,2	107,9	70,9	499,5	701,5
Propreté	36,0	113,4	90,4	404,7	644,5
Services à l'Energie	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
TOTAL	59,2	221,3	161,3	904,2	1 346,0

Échéancier des actifs financiers opérationnels IFRIC 4 :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Eau	38,0	73,6	78,9	175,8	366,3
Propreté	0,5	2,1	0,8	-	3,4
Services à l'Energie	0,2	0,7	0,2	0,1	1,2
Autres	-	8,4	9,1	61,6	79,1
TOTAL	38,7	84,8	89,0	237,5	450,0

Pour rappel : l'évolution de la valeur nette des actifs financiers opérationnels non courants et courants au cours de l'exercice 2012 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2011 retraité	Nouveaux	Remboursements/ sorties	Perte de valeur ⁽¹⁾	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement non courant/ courant	Reclassement en actifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2012 retraité
Montant brut	2 139,2	249,9	-1,8	-	122,4	13,8	-171,8	-42,2	-45,8	2 263,7
Pertes de valeur	-47,7	-	-	-	-	-0,1	-	-	-	-47,8
ACTIFS FINANCIERS OPERATIONNELS NON COURANTS	2 091,5	249,9	-1,8	-	122,4	13,7	-171,8	-42,2	-45,8	2 215,9
Montant brut	165,2	0,8	-179,2	-	7,6	0,8	171,8	-0,2	0,2	167,0
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ACTIFS FINANCIERS OPERATIONNELS COURANTS	165,2	0,8	-179,2	-	7,6	0,8	171,8	-0,2	0,2	167,0
ACTIFS FINANCIERS OPERATIONNELS NON COURANTS ET COURANTS	2 256,7	250,7 (2)	-181,0	-	130,0	14,5	-	-42,4	-45,6	2 382,9

(1) Les pertes de valeurs sont enregistrées en résultat opérationnel.
(2) Les nouveaux actifs financiers opérationnels figurant au tableau des flux de trésorerie correspondent aux nouveaux actifs financiers opérationnels, présentés ci-dessus, soit 249,5 millions d'euros nets de la dette d'acquisition de ces nouveaux actifs, soit -1,2 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Les principaux **nouveaux actifs** financiers opérationnels en 2012 proviennent essentiellement de :

- L'Eau, pour un total de 58,8 millions d'euros, avec les investissements en Allemagne (19,7 millions d'euros, dont le contrat de Braunschweig) et en Corée ;
- Les Services à l'Energie, pour un total de 147,9 millions d'euros avec notamment les centrales de cogénération en France ;
- La Propreté, pour un total de 41,2 millions d'euros, notamment au Royaume-Uni pour 32,3 millions d'euros et en France pour 8,5 millions d'euros.

Les principaux **remboursements et sorties d'actifs** financiers opérationnels en 2012 proviennent de :

- L'Eau, pour un total de -60,2 millions d'euros, avec en particulier les contrats industriels en Corée (-20,9 millions d'euros) ;
- Les Services à l'Energie, pour un total de -90,4 millions d'euros avec notamment les centrales de cogénération ;
- La Propreté, pour un total de -27,2 millions d'euros.

Les **effets de change** sur les actifs financiers opérationnels courants et non courants proviennent principalement de la Division Eau (4,9 millions d'euros) et de la Division Propreté (9,6 millions d'euros) en raison principalement de l'évolution du won coréen et de la livre sterling par rapport à l'euro.

Les **reclassements entre non courant et courant** proviennent essentiellement de :

- L'Eau, pour un total de 61,7 millions d'euros, avec en particulier les contrats industriels en Corée (25,6 millions d'euros) ;
- Les Services à l'Energie, pour un total de 73,1 millions d'euros, avec notamment les centrales de cogénération en France.

Les **variations de périmètre** proviennent principalement des effets du changement de méthode de consolidation d'Azaliya et ses filiales qui sont désormais consolidées par intégration globale à compter du 2 août 2012 (+129,5 millions d'euros).

Les actifs financiers opérationnels détenus par le Groupe dans des pays considérés à risque, par le F.M.I., ne représentent pas de montants significatifs.

Note 12 Autres actifs financiers non courants et courants

(en millions d'euros)	Au 31 décembre								
	Non courants			Courants			Total		
	2013	2012 retraité	2011 retraité	2013	2012 retraité	2011 retraité	2013	2012 retraité	2011 retraité
Montant brut	2 533,4	2 477,3	2 896,6	633,3	1 511,7	1 006,9	3 166,7	3 989,0	3 903,5
Pertes de valeur	-66,0	-69,3	-69,8	-10,2	-25,5	-31,5	-76,2	-94,8	-101,3
ACTIFS FINANCIERS EN PRETS ET CREANCES	2 467,4	2 408,0	2 826,8	623,1	1 486,2	975,4	3 090,5	3 894,2	3 802,2
AUTRES ACTIFS FINANCIERS	24,6	33,3	37,8	4,9	2,4	3,5	29,5	35,7	41,3
TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS	2 492,0	2 441,3	2 864,6	628,0	1 488,6	978,9	3 120,0	3 929,9	3 843,5

12.1 Évolution des autres actifs financiers non courants

L'évolution de la valeur des autres actifs financiers non courants au cours de l'exercice 2013 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2012		Variation de périmètre de consolidation		Pertes de valeurs ⁽¹⁾		Effets de Reclassement de non courant/ courant		Reclassement en actifs destinés à la vente		Autres mouvements		Au 31 décembre 2013
	retraité	Entrées	Remboursements/ Sorties										
Montant brut	2 477,3	723,8	-588,5	7,7	-	-29,1	-51,1	-4,0	-2,7	2 533,4			
Pertes de valeur	-69,3	-	-	-	-1,0	3,7	0,8	-	-0,2	-66,0			
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS EN PRETS ET CREANCES	2 408,0	723,8	-588,5	7,7	-1,0	-25,4	-50,3	-4,0	-2,9	2 467,4			
AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	33,3	3,7	-51,2	44,2	-3,1	-0,3	-	-1,1	-0,9	24,6			
TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	2 441,3	727,5 (2)	-639,7 (3)	51,9	-4,1	-25,7	-50,3	-5,1	-3,8	2 492,0			

(1) Les pertes de valeurs sont enregistrées en produits et charges financiers.

(2) La ligne « créance non courante décaissées » au tableau des flux de trésorerie, pour -698,3 millions d'euros, inclut les entrées d'autres actifs financiers non courants pour 727,5 millions d'euros, à l'exception des nouvelles créances sur cessions d'actifs financiers (25,6 millions d'euros), présentées sur la ligne « cession d'actifs financiers » et des entrées d'autres actifs financiers courants disponibles à la vente (3,6 millions d'euros), présentées sur la ligne « investissements financiers ».

(3) La ligne « créances financières non remboursées » au tableau des flux de trésorerie, pour 307,3 millions d'euros, inclut les remboursements/sorties d'actifs financiers non courants (639,7 millions d'euros) à l'exception :

- des remboursements sur cessions d'actifs financiers pour -1,2 millions d'euros ;
- des remboursements d'autres actifs financiers disponibles à la vente (-51,2 millions d'euros), présentés sur la ligne « cession d'actifs financiers »,
- et enfin, de la souscription à l'augmentation de capital Transdev Group (-280,0 millions d'euros), présentée au tableau des flux de trésorerie sur la ligne « investissements financiers ».

Les **nouveaux** prêts comprennent principalement les prêts consentis à Dalkia International à échéance 2017 (102,7 millions d'euros) et la souscription de Dalkia SAS à l'émission des titres super-subordonnés de Dalkia International (461,6 millions d'euros).

En effet, comme décrit en note 3.4.2, un accord a été conclu en février 2013 entre les actionnaires Dalkia et EDF. Cet accord s'est traduit par l'émission de 600 millions d'euros d'obligations super-subordonnées convertibles en actions, souscrites à hauteur de la participation directe au capital de chacun des actionnaires. La souscription de Dalkia a été financée par Veolia Environnement à hauteur de 456 millions d'euros (hors intérêts).

Les **remboursements** comprennent principalement le remboursement anticipé du prêt SPEC (-281,6 millions d'euros) et l'impact de la souscription à l'augmentation de capital de Transdev Group par incorporation du compte-courant (-280,0 millions d'euros) ;

Les **variations de périmètre** comprennent principalement l'impact de la cession de Marine Services (45,9 millions d'euros), de l'intégration globale de Proactiva Medio Ambiente (15,7 millions d'euros) et de la déconsolidation des activités italiennes (-8,1 millions d'euros).

Actifs financiers non courants en prêts et créances

Au 31 décembre 2013, les principaux actifs financiers non courants en prêts et créances correspondent notamment aux prêts accordés à des co-entreprises consolidées par la méthode de la mise en équivalence pour un montant total de 2 178,7 millions d'euros, contre 2 175,6 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Ces prêts concernent principalement :

- Dalkia International pour 1 464,0 millions d'euros ;
- Transdev Group pour 621,4 millions d'euros ;
- Les concessions chinoises pour 69,9 millions d'euros.

Autres actifs financiers non courants

Ces derniers sont classés dans la catégorie « Actifs disponibles à la vente » selon les principes présentés en note 1.14.2.

Les autres actifs financiers détenus par le Groupe dans des pays considérés à risque par le F.M.I., ne représentent pas de montants significatifs.

Pour rappel : l'évolution des autres actifs financiers non courants au cours de l'exercice 2012 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au	Reclassement		Variation de périmètre de consolidation	Pertes de valeurs ⁽¹⁾	Effets de change	Reclassement non courant/ courant	Reclassement en actifs destinés à la vente		Autres mouvements	Au
	31 décembre 2011 retraité	Entrées	Sorties					Autres	31 décembre 2012 retraité		
Montant brut	2 896,6	146,6	-26,7	-121,0	-	33,1	-476,0	-2,9	27,6		2 477,3
Pertes de valeur	-69,8	-	-	-0,2	-1,3	2,0	-	-	-	-	-69,3
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS EN PRETS ET CREANCES	2 826,8	146,6	-26,7	-121,2	-1,3	35,1	-476,0	-2,9	27,6		2 408,0
AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	37,8	11,7	-2,4	-8,3	-3,0	-0,1	-0,3	-0,1	-2,0		33,3
TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	2 864,6	158,3	-29,1	-129,5	-4,3	35,0	-476,3	-3,0	25,6		2 441,3

(1) Les pertes de valeurs sont enregistrées en produits et charges financiers.

Les **variations de périmètre** comprennent principalement l'impact du passage en intégration globale d'Azallya (-106,2 millions d'euros), la cession de l'Eau régulée au Royaume-Uni (-11,3 millions d'euros).

Les **reclassements en autres actifs financiers courants** comprennent principalement le reclassement en actifs financiers courants de la créance Berlin (-469,0 millions d'euros), de la part des prêts Dalkia International arrivant à échéance (-285,4 millions d'euros) et du nouveau prêt SPEC, suite à la signature de la convention de prêt (échéance 2016) (+281,6 millions d'euros).

Les **autres mouvements** comprennent principalement le reclassement du surplus sur les fonds de retraite au Royaume-Uni (20,0 millions d'euros).

Actifs financiers non courants en prêts et créances

Au 31 décembre 2012, les principaux actifs financiers non courants en prêts et créances correspondent notamment aux prêts accordés à des co-entreprises consolidées par la méthode de la mise en équivalence pour un montant total de 2 175,6 millions d'euros.

Ces prêts concernaient principalement :

- Dalkia International pour 1 266,8 millions d'euros ;
- Transdev Group pour 901,4 millions d'euros.

Autres actifs financiers non courants

Ces derniers sont classés dans la catégorie « Actifs disponibles à la vente » selon les principes présentés en note 1.14.2.

12.2 Évolution des actifs financiers courants

L'évolution des autres actifs financiers courants au cours de l'exercice 2013 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2012 retraité	Remboursements/ Sorties	Variation de périmètre de consolidation	Ajustement de la valeur	Pertes de valeurs ⁽¹⁾	Effets de change	Reclassement non courant/ courant	Reclassement en actifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2013
Montant brut	1 511,7	-893,3	17,0	-	-	-8,5	51,1	-39,2	-5,5	633,3
Pertes de valeur	-25,5	-	-0,1	-	2,6	0,3	-0,8	13,3	-	-10,2
ACTIFS FINANCIERS COURANTS EN PRETS ET CREANCES NETS	1 486,2	-893,3	16,9	-	2,6	-8,2	50,3	-25,9	-5,5	623,1
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	2,4	-0,5	3,1	0,2	-	-0,3	-	-	-	4,9
TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS NETS	1 488,6	-893,8 (2)	20,0	0,2	2,6	-8,5	50,3	-25,9	-5,5	628,0

(1) Les pertes de valeurs sont enregistrées en produits et charges financiers.

(2) La ligne « variation des créances financières courantes » au tableau des flux de trésorerie (pour 345,7 millions d'euros) inclut la variation nette de l'activité des autres actifs financiers courants pour 893,8 millions d'euros, à l'exception des intérêts courus sur créances financières courantes et non courantes (0,1 millions d'euros) présentés sur la ligne « intérêts financiers versés », de la variations des autres actifs financiers courants disponibles à la vente (-0,5 millions d'euros) présentés en « investissements/cessions d'actifs financiers », et du remboursement de compte-courant des Eaux de Berlin chez VW Deutschland (-547,7 millions) d'euros, présenté sur la ligne « cession d'actifs financiers ».

Le traitement comptable des autres actifs financiers courants en prêts et créances est conforme à celui requis pour les prêts et créances au sens de la norme IAS 39.

Les autres actifs financiers sont classés dans la catégorie « Actifs disponibles à la vente » selon les principes présentés en note 1.14.2.

Les **remboursements** comprennent principalement :

- Le remboursement de la créance comptabilisée chez VW Deutschland, correspondant au prêt consenti par le Groupe aux Eaux de Berlin (-547,7 millions d'euros) ;
- Le remboursement du prêt de VE SA à Dalkia International (-334,3 millions d'euros).

Les **variations du périmètre de consolidation** comprennent principalement l'impact de l'intégration globale de Proactiva Medio Ambiente (16,0 millions d'euros).

Pour rappel : l'évolution des autres actifs financiers courants au cours de l'exercice 2012 est la suivante :

	Au 31 décembre 2011	Remboursements/ Sorties	Variation de périmètre de consolidation	Ajustement de la valeur	Pertes de valeurs ⁽¹⁾	Effets de change	Reclassement de non courant/ courant	Reclassement en actifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2012
(en millions d'euros)	retraité									retraité
Montant brut	1 006,9	19,5	-19,3	-	-	22,4	476,0	-8,4	14,6	1 511,7
Pertes de valeur	-31,5	-	-	-	5,5	0,2	-	0,1	0,2	-25,5
ACTIFS FINANCIERS COURANTS EN PRETS ET CREANCES NETS	975,4	19,5	-19,3	-	5,5	22,6	476,0	-8,3	14,8	1 486,2
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	3,5	-0,2	-	-1,0	-	-	0,3	-	-0,2	2,4
TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS NETS	978,9	19,3	-19,3	-1,0	5,5	22,6	476,3	-8,3	14,6	1 488,6

(1) Les pertes de valeurs sont enregistrées en produits et charges financiers.

Le traitement comptable des autres actifs financiers courants en prêts et créances est conforme à celui requis pour les prêts et créances au sens de la norme IAS 39.

Les autres actifs financiers sont classés dans la catégorie « Actifs disponibles à la vente » selon les principes présentés en note 1.14.2.

Les **reclassements en autres actifs financiers courants** sont décrits en note 12.1.

Note 13 Impôts différés actifs et passifs

L'évolution des impôts différés actifs et passifs au cours de l'exercice 2013 est la suivante :

(en millions d'euros)	31 décembre 2012 retraité	Mouvements de l'activité en résultat	Mouvements d'activité hors résultat	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement en actifs /passifs destinés à la vente	Autres mouvements	31 décembre 2013
Impôts différés actifs bruts	1 976,8	90,3	-6,9	-7,1	-61,3	-112,9	38,1	1 917,0
Impôts différés actifs non appréhendés	-958,1	-128,8	7,4	27,9	30,5	13,0	-49,7	-1 057,8
IMPOTS DIFFERES ACTIFS NETS	1 018,7	-38,5	0,5	20,8	-30,8	-99,9	-11,6	859,2
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	1 010,3	-80,1	2,0	-7,3	-19,9	-102,0	-1,9	801,1

Au 31 décembre 2013, les impôts différés actifs non appréhendés s'élevaient à -1 057,8 millions d'euros, dont -751,7 millions d'euros issus des déficits fiscaux et -306,1 millions d'euros issus des différences temporelles. Au 31 décembre 2012 retraité, ils s'élevaient à -958,1 millions d'euros dont -554,5 millions d'euros issus des déficits fiscaux et -403,6 millions d'euros au titre des différences temporelles.

En France, du fait de son planning fiscal, le groupe fiscal Veolia Environnement a limité, comme à la clôture de l'exercice précédent, la reconnaissance d'impôts différés actifs au montant des impôts différés passifs.

Au 31 décembre 2013, la Société dispose de déficits ordinaires dans son groupe fiscal aux États-Unis, liés à la restructuration des activités Eau réalisée en 2006 et générés par les pertes relatives aux anciennes activités d'US Filter. Ces déficits, qui pourraient s'élever jusqu'à un montant supérieur à 4 milliards de dollars, font actuellement l'objet d'une revue par les services fiscaux américains (voir note 33).

Les **mouvements d'activité hors résultat** intègrent principalement les effets impôt sur les ajustements de juste valeur et sur les écarts actuariels ainsi que l'impact de la variation de la dépréciation des impôts différés actifs du groupe fiscal en France initialement constatés en capitaux propres.

Les **variations de périmètre** concernent essentiellement :

- l'acquisition complémentaire de Proactiva Medio Ambiente (35,4 millions d'euros au titre des impôts différés actifs et 9,7 millions d'euros au titre des impôts différés passifs) ;
- la déconsolidation des activités Propreté en Italie (-13,3 millions d'euros au titre des impôts différés actifs et -13,4 millions d'euros au titre des impôts différés passifs).

Les **effets de change** proviennent principalement de l'évolution du dollar américain, du yen japonais, de la livre sterling et du dollar australien face à l'euro.

Les **reclassements en actifs et passifs destinés à la vente** comprennent principalement les activités de Dalkia France et les activités de l'Eau au Maroc (voir Note 24).

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

La ventilation par nature des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
IMPOTS DIFFERES ACTIFS			
Déficits fiscaux	986,1	806,1	812,0
Provisions et pertes de valeurs	301,9	350,2	417,8
Avantages sociaux	184,2	234,3	213,9
Instruments financiers	155,1	253,4	178,2
Actifs financiers opérationnels	48,0	76,5	93,5
Juste valeur des actifs acquis	1,8	5,9	18,2
Écarts de conversion	0,1	-	-
Locations financement	13,0	22,0	22,8
Immobilisations corporelles et incorporelles	7,6	8,4	7,6
Autres natures	219,2	220,0	219,8
IMPOTS DIFFERES ACTIFS BRUTS (1)	1 917,0	1 976,8	1 983,8
IMPOTS DIFFERES ACTIFS NON APPREHENDES	-1 057,8	-958,1	-918,8
IMPOTS DIFFERES ACTIFS APPREHENDES	859,2	1 018,7	1 065,0
<small>(1) Les impôts différés actifs bruts varient de -59,8 dont -106,3 millions d'euros entre le 31 décembre 2012 et 2013, suite au reclassement en actifs destinés à la vente de Dalkia France.</small>			

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
IMPOTS DIFFERES PASSIFS			
Immobilisations corporelles et incorporelles (1)	360,3	391,0	728,4
Juste valeur des actifs acquis	53,8	67,0	103,2
Actifs financiers opérationnels	90,8	149,1	149,1
Instruments financiers	46,0	83,3	83,5
Locations financement	81,7	86,1	86,5
Provisions	42,2	43,3	50,0
Écarts de conversion	11,8	10,6	13,9
Avantages sociaux	28,8	16,2	27,0
Autres natures	85,7	163,7	223,5
IMPOTS DIFFERES PASSIFS (2)	801,1	1 010,3	1 465,1
<small>(1) Les impôts différés passifs sur immobilisations corporelles et incorporelles varient de -337,4 millions d'euros entre le 31 décembre 2011 et 2012 dont -206,7 millions d'euros liés à la cession des activités de l'Eau régulée au Royaume-Uni et -130,2 liés à la cession de l'activité Déchets Solides aux Etats-Unis dans la Division Propreté.</small>			
<small>(2) Les impôts différés passifs varient de -209,8 dont -106,8 millions d'euros entre le 31 décembre 2012 et 2013, suite au reclassement en passifs classés comme détenus en vue de la vente, de Dalkia France</small>			

La ventilation selon les principaux groupes fiscaux se décompose comme suit au 31 décembre 2013 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Impôts différés actifs appréhendés sur déficit fiscal	Impôts différés actifs appréhendés sur différences temporelles	Impôts différés passifs sur différences temporelles	Position nette des impôts différés appréhendés
Groupe fiscal France Veolia Environnement	-	184,5	-184,5	-
Groupe fiscal aux États-Unis	178,4	135,2	-160,5	153,1
Groupe fiscal au Royaume-Uni	-	62,5	-132,3	-69,8
TOTAL DES PRINCIPAUX GROUPES FISCAUX	178,4	382,2	-477,3	83,3

L'échéancier de retournement de la position nette d'impôts différés sur différences temporelles et de la position d'impôts différés actifs sur déficits fiscaux sur le groupe fiscal France Veolia Environnement et aux États-Unis est le suivant :

(en millions d'euros)	Impôts différés actifs sur déficits fiscaux		Impôts différés nets sur différences temporelles		Total				
	< ou > 5 ans = 5 ans	Total	< ou > 5 ans = 5 ans	Total	< ou > 5 ans = 5 ans	Total			
	Groupe fiscal Veolia Environnement	-	-	-	-	-	-		
Groupe fiscal aux États-Unis	178,4	-	178,4	39,2	-64,5	-25,3	217,6	-64,5	153,1

L'échéancier de péremption des impôts différés actifs sur déficits fiscaux appréhendés et non appréhendés au 31 décembre 2013 est le suivant :

(en millions d'euros)	Échéance			Total
	< ou = 5 ans	> 5 ans	illimitée	
Déficits fiscaux appréhendés	6,7	184,8	42,9	234,4
<i>Dont groupes fiscaux France</i>	-	-	-	-
<i>Dont groupe fiscal aux États-Unis</i>	-	178,4	-	178,4
<i>Dont groupe fiscal au Royaume-Uni</i>	-	-	-	-
Déficits fiscaux non appréhendés	-32,9	-51,3	-667,5	-751,7
<i>Dont groupes fiscaux France</i>	-	-	-295,2	-295,2
<i>Dont groupe fiscal aux États-Unis</i>	-	-	-	-
<i>Dont groupe fiscal au Royaume-Uni</i>	-	-	-	-

La ventilation par destination des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
IMPOTS DIFFERES ACTIFS NETS			
Impôts différés actifs sur résultats	807,2	948,0	986,5
Impôts différés actifs hors résultats	52,0	70,7	78,5
IMPOTS DIFFERES ACTIFS NETS	859,2	1 018,7	1 065,0
IMPOT DIFFERES PASSIFS			
Impôts différés passifs sur résultats	775,7	984,0	1 431,8
Impôts différés passifs hors résultats	25,4	26,3	33,3
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	801,1	1 010,3	1 465,1

Pour rappel : l'évolution des impôts différés actifs et passifs au cours de l'exercice 2012 est la suivante :

(en millions d'euros)	31 décembre 2011 retraité	Mouvements de l'activité en résultat	Mouvements d'activité hors résultat	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement en actifs /passifs destinés à la vente		Autres mouvements	31 décembre 2012 retraité
						actifs	passifs		
Impôts différés actifs bruts	1 983,8	173,2	-19,1	-65,8	-14,3	-77,6	-3,4	1 976,8	
Impôts différés actifs non appréhendés	-918,8	-90,5	24,9	-16,4	3,2	36,3	3,2	-958,1	
IMPOTS DIFFERES ACTIFS NETS	1 065,0	82,7	5,8	-82,2	-11,1	-41,3	-0,2	1 018,7	
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	1 465,1	-13,0	-3,1	-407,0	10,5	-39,4	-2,8	1 010,3	

Note 14 Besoin en fonds de roulement

L'évolution du besoin en fonds de roulement (« BFR ») net au cours de l'exercice 2013 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2012 retraité	Mouvements de l'activité	Pertes de valeur nettes	Variation du périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement en actifs/passifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2013
Stocks et travaux en cours nets	614,9	-36,3	15,9	20,1	-9,7	-168,1	-2,3	434,5
Créances d'exploitation nettes	8 573,8	-92,5	-41,4	120,6	-170,1	-1 424,2	-22,1	6 944,1
Dettes d'exploitation	9 562,8	-145,7	-	91,1	-144,4	-1 398,9	-35,0	7 929,9
BFR NET	-374,1	16,9	-25,5	49,6	-35,4	-193,4	10,6	-551,3

Le montant net reclassé en « actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente » provient essentiellement du reclassement des actifs et passifs de Dalkia France (-180,0 millions d'euros) dans le cadre de l'opération décrite en note 3.2.2.

Les **pertes de valeur nettes** ont principalement été comptabilisées dans la Division Autres chez VE SA pour -23,9 millions d'euros et dans la Division Eau en France pour -11,7 millions d'euros.

Les **variations du périmètre de consolidation** sont principalement relatives à l'intégration globale de Proactiva Medio Ambiente (43,7 millions d'euros) et par la déconsolidation des activités Propreté en Italie (9,2 millions d'euros)

Le BFR net intègre d'une part le BFR « opérationnel » (stocks, créances clients, dettes fournisseurs et autres dettes et créances d'exploitation, dettes et créances fiscales hors impôt courant), le BFR « fiscal » (créances et dettes d'impôt courant) et le BFR « investissement » (créances et dettes sur acquisitions d'immobilisations).

L'évolution de chacune de ces catégories de BFR au cours de l'exercice **2013** est la suivante :

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2012 retraité	Mouvements de l'activité	Pertes de valeur nettes	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement en actifs/passifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2013
Stocks et travaux en cours nets	614,9	-36,3	15,9	20,1	-9,7	-168,1	-2,3	434,5
Créances opérationnelles (dont créances fiscales hors impôt courant)	8 406,8	-36,1	-41,0	121,4	-167,0	-1 429,3	-22,1	6 832,7
Dettes opérationnelles (dont dettes fiscales hors impôt courant)	-9 149,7	101,8	-	-66,4	141,6	1 387,6	14,7	-7 570,4
BFR OPERATIONNEL (1)	-128,0	29,4	-25,1	75,1	-35,1	-209,8	-9,7	-303,2
Créances fiscales (impôt courant)	140,3	-35,3	-	-0,8	-2,9	5,1	-0,4	106,0
Dettes fiscales (impôt courant)	-158,2	63,1	-	-30,9	0,3	3,2	3,9	-118,6
BFR FISCAL	-17,9	27,8	-	-31,7	-2,6	8,3	3,5	-12,6
Créances sur cessions d'immobilisations	26,7	-21,1	-0,4	-	-0,2	-	0,4	5,4
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	-254,9	-19,2	-	6,2	2,5	8,1	16,4	-240,9
BFR INVESTISSEMENT	-228,2	-40,3	-0,4	6,2	2,3	8,1	16,8	-235,5
BFR NET	-374,1	16,9	-25,5	49,6	-35,4	-193,4	10,6	-551,3

(1) La variation du besoin en fonds de roulement figurant au tableau consolidé des flux de trésorerie correspond à la somme des mouvements liés à l'activité et des pertes de valeurs nettes du BFR opérationnel présenté ci-dessus.

L'évolution des stocks au cours de l'exercice 2013 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2012 retraité	Mouvements de l'activité	Pertes de valeur	Reprises de pertes de valeur	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement en actifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2013
Matières premières et fournitures	345,7	2,7	-	-	20,5	-7,0	-37,5	-	324,3
Travaux en cours	201,0	-34,8	-	-	-	-1,5	-122,9	1,0	42,8
Autres stocks (1)	95,8	-4,2	-	-	-	-1,6	-4,1	-	86,0
STOCKS ET TRAVAUX EN COURS BRUTS	642,5	-36,3	-	-	20,5	-10,1	-164,5	1,0	453,1
PERTES DE VALEURS SUR STOCKS ET TRAVAUX EN COURS	-27,6	-	-10,8	26,7	-0,4	0,4	-3,6	-3,3	-18,6
STOCKS ET TRAVAUX EN COURS NETS	614,9	-36,3	-10,8	26,7	20,1	-9,7	-168,1	-2,3	434,5

(1) Y compris stocks de CO₂.

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

Les stocks proviennent principalement des Divisions Eau à hauteur de 249,7 millions d'euros et Propreté à hauteur de 148,0 millions d'euros.

L'évolution des créances d'exploitation au cours de l'exercice **2013** est la suivante :

Créances d'exploitation (en millions d'euros)	Au 31 décembre 2012 retraité	Mouvements de l'activité	Pertes de valeur ⁽¹⁾	Reprises de pertes de valeur ⁽¹⁾	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassemen t en actifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2013
Créances clients	6 551,8	-33,3	-	-	167,3	-120,7	-847,0	-16,1	5 702,0
Pertes de valeurs sur créances clients	-422,7	-	-119,4	81,9	-55,4	8,3	17,1	1,2	-489,0
CREANCES CLIENTS NETTES ⁽²⁾	6 129,1	-33,3	-119,4	81,9	111,9	-112,4	-829,9	-14,9	5 213,0
Autres créances d'exploitation courantes	602,6	25,1	-	-	-42,8	-17,7	-65,4	-10,4	491,4
Pertes de valeurs sur autres créances d'exploitation courantes	-54,2	-	-6,5	2,7	11,8	1,0	6,6	1,3	-37,3
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION NETTES ⁽²⁾	548,4	25,1	-6,5	2,7	-31,0	-16,7	-58,8	-9,1	454,1
Autres créances ⁽³⁾	843,9	-127,7	-0,1	-	1,4	-29,8	-168,0	-0,8	518,9
Créances fiscales	1 052,4	43,4	-	-	38,3	-11,2	-367,5	2,7	758,1
CREANCES D'EXPLOITATION NETTES	8 573,8	-92,5	-126,0	84,6	120,6	-170,1	-1 424,2	-22,1	6 944,1

(1) Les pertes de valeurs sont enregistrées en résultat opérationnel, elles sont incluses dans la ligne « Variation du besoin en fonds de roulement » du tableau consolidé des flux de trésorerie.

(2) Actifs financiers selon la norme IAS 39 évalués selon la catégorie comptable des prêts et créances.

(3) Il s'agit des créances constatées à l'avancement liées aux activités de constructions et des charges constatées d'avance.

Les créances et les dettes commerciales sans taux d'intérêt déclarées à court terme sont enregistrées au montant nominal sauf si l'actualisation au taux de marché a un impact significatif.

Les **mouvements de périmètre** de consolidation concernent essentiellement la consolidation par intégration globale de Proactiva (202,6 millions d'euros), la déconsolidation des activités Propreté-Italie (-60,9 millions d'euros).

Les **reclassements en actifs destinés à la vente** proviennent essentiellement des créances d'exploitation de Dalkia France (-1 456,5 millions d'euros).

Les **pertes de valeur nettes** concernent essentiellement les créances clients (-37,5 millions d'euros). Elles sont relatives à la dépréciation des créances clients chez VE SA pour -23,9 millions d'euros et dans les métiers de Distribution de l'Eau en France pour -11,7 millions d'euros.

Les créances opérationnelles détenues par le Groupe dans des pays considérés à risque, par le FMI, ne représentent pas des montants significatifs.

L'évolution des dettes d'exploitation au cours de l'exercice 2013 est la suivante :

Dettes d'exploitation (en millions d'euros)	Au 31 décembre 2012		Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement en passifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2013
	retraité	Mouvements de l'activité					
Dettes fournisseurs ⁽¹⁾	3 997,7	-31,4	31,9	-70,8	-716,2	-14,9	3 196,3
Autres dettes d'exploitation courantes ⁽¹⁾	3 687,7	-30,6	-15,5	-50,1	-131,0	-0,4	3 460,1
Autres dettes ⁽²⁾	638,5	3,1	-0,6	-12,4	-165,9	-16,6	446,1
Dettes fiscales et sociales	1 238,9	-86,8 ⁽³⁾	75,3	-11,1	-385,8	-3,1	827,4
DETTES D'EXPLOITATION	9 562,8	-145,7	91,1	-144,4	-1 398,9	-35,0	7 929,9

(1) Passifs financiers selon la norme IAS 39 évalués selon la méthode du coût amorti.

(2) Il s'agit principalement des produits constatés d'avance.

(3) Les mouvements de l'activité concernent essentiellement la Division Eau, à hauteur de -67,8 millions d'euros.

Le traitement comptable des dettes fournisseurs correspond à celui des passifs au coût amorti conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Les dettes commerciales sans taux d'intérêt déclaré à court terme sont enregistrées au montant nominal sauf si l'actualisation au taux de marché a un impact significatif.

Les **mouvements de périmètre** de consolidation concernent essentiellement la consolidation par intégration globale de Proactiva (179,9 millions d'euros), la déconsolidation des activités Propreté-Italie (-70,5 millions d'euros).

Les **reclassements en actifs destinés à la vente** proviennent essentiellement du reclassement des dettes d'exploitation de Dalkia France (-1 441,5 millions d'euros).

Pour rappel : l'évolution du besoin en fonds de roulement (« BFR ») net au cours de l'exercice 2012 est la suivante :

Stocks et travaux en cours nets Créances d'exploitation nettes Dettes d'exploitation	Au 31 décembre 2011		Pertes de valeur nettes	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement en actifs/passifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2012
	retraité	Mouvements de l'activité						
	664,5	23,1	-36,5	-35,5	-1,3	-4,4	5,0	614,9
	8 836,5	126,8	-26,5	-67,6	-28,1	-233,2	-34,1	8 573,8
	9 897,8	146,8	-	-83,6	-19,2	-339,1	-39,9	9 562,8
BFR NET	-396,8	3,1	-63,0	-19,5	-10,2	101,5	10,8	-374,1

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2011 retraité	Mouvements de l'activité	Pertes de valeur nettes	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement en actifs/passifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2012 retraité
Stocks et travaux en cours nets	664,5	23,1	-36,5	-35,5	-1,3	-4,4	5,0	614,9
Créances opérationnelles (dont créances fiscales hors impôt courant)	8 692,3	79,6	-26,0	-68,8	-27,9	-224,4	-18,0	8 406,8
Dettes opérationnelles (dont dettes fiscales hors impôt courant)	-9 465,8	-71,6	-	77,2	19,1	279,3	12,1	-9 149,7
BFR OPERATIONNEL (1)	-109,0	31,1	-62,5	-27,1	-10,1	50,5	-0,9	-128,0
Créances fiscales (impôt courant)	126,0	26,5	-	1,2	-0,2	-8,8	-4,4	140,3
Dettes fiscales (impôt courant)	-113,8	-54,6	-	3,1	0,5	4,8	1,8	-158,2
BFR FISCAL	12,2	-28,1	-	4,3	0,3	-4,0	-2,6	-17,9
Créances sur cessions d'immobilisations	18,2	20,7	-0,5	-	-	-	-11,7	26,7
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	-318,2	-20,6	-	3,3	-0,4	55,0	26,0	-254,9
BFR INVESTISSEMENT	-300,0	0,1	-0,5	3,3	-0,4	55,0	14,3	-228,2
BFR NET	-396,8	3,1	-63,0	-19,5	-10,2	101,5	10,8	-374,1

(1) La variation du besoin en fonds de roulement figurant au tableau consolidé des flux de trésorerie correspond à la somme des mouvements liés à l'activité et des pertes de valeurs nettes du BFR opérationnel présenté ci-dessus.

Pour rappel : l'évolution des stocks au cours de l'exercice 2012 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2011 retraité	Mouvements de l'activité	Pertes de valeur	Reprises de pertes de valeur	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement en actifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2012 retraité
Matières premières et fournitures	341,4	9,9	-	-	-1,0	-0,4	-5,8	1,6	345,7
Travaux en cours	244,3	9,2	-	-	-45,9	-1,2	-6,5	1,1	201,0
Autres stocks (1)	106,5	4,0	-	-	-4,8	-0,1	-7,8	-2,0	95,8
STOCKS ET TRAVAUX EN COURS BRUTS	692,2	23,1	-	-	-51,7	-1,7	-20,1	0,7	642,5
PERTES DE VALEURS SUR STOCKS ET TRAVAUX EN COURS	-27,7	-	-50,6	14,1	16,2	0,4	15,7	4,3	-27,6
STOCKS ET TRAVAUX EN COURS NETS	664,5	23,1	-50,6	14,1	-35,5	-1,3	-4,4	5,0	614,9

(1) Y compris stocks de CO₂.

Les stocks proviennent principalement des Divisions Eau à hauteur de 245,0 millions d'euros et Services à l'Energie à hauteur de 208,2 millions d'euros.

Pour rappel : l'évolution des créances d'exploitation au cours de l'exercice **2012** est la suivante :

Créances d'exploitation (en millions d'euros)	Au 31 décembre 2011 retraité	Mouvements de l'activité	Pertes de valeur ⁽¹⁾	Reprises de pertes de valeur ⁽¹⁾	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement en actifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2012 retraité
Créances clients	6 770,5	108,2	-	-	-76,9	-13,1	-220,2	-16,7	6 551,8
Pertes de valeurs sur créances clients	-435,3	-	-128,6	108,5	6,1	0,5	26,1	-	-422,7
CREANCES CLIENTS NETTES ⁽²⁾	6 335,2	108,2	-128,6	108,5	-70,8	-12,6	-194,1	-16,7	6 129,1
Autres créances d'exploitation courantes	626,2	-5,3	-	-	11,2	-3,3	-12,9	-13,3	602,6
Pertes de valeurs sur autres créances d'exploitation courantes	-47,9	-	-11,6	5,4	-0,2	0,6	-	-0,5	-54,2
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION NETTES ⁽²⁾	578,3	-5,3	-11,6	5,4	11,0	-2,7	-12,9	-13,8	548,4
Autres créances ⁽³⁾	815,8	61,4	-0,2	-	-19,8	-12,0	-0,9	-0,4	843,9
Créances fiscales	1 107,2	-37,5	-	-	12,0	-0,8	-25,3	-3,2	1 052,4
CREANCES D'EXPLOITATION NETTES	8 836,5	126,8	-140,4	113,9	-67,6	-28,1	-233,2	-34,1	8 573,8

(1) Les pertes de valeurs sont enregistrées en résultat opérationnel, elles sont incluses dans la ligne « Variation du besoin en fonds de roulement » du tableau consolidé des flux de trésorerie.

(2) Actifs financiers selon la norme IAS 39 évalués selon la catégorie comptable des prêts et créances.

(3) Il s'agit des créances constatées à l'avancement liées aux activités de constructions et des charges constatées d'avance.

Les créances et les dettes commerciales sans taux d'intérêt déclarées à court terme sont enregistrées au montant nominal sauf si l'actualisation au taux de marché a un impact significatif.

Les **reclassements en actifs destinés à la vente** proviennent essentiellement des activités de la Division Eau au Maroc (-178,5 millions d'euros) et des activités d'éclairage public urbain à vocation mondiale (société Citelum) pour - 50,2 millions d'euros.

Les **mouvements de périmètre** de consolidation concernent essentiellement la cession de l'activité régulée au Royaume-Uni (-213,9 millions d'euros), la cession de l'activité déchets solides aux Etats-Unis dans la Division Propreté (-81,6 millions d'euros), l'acquisition d'Azaliya (112,0 millions d'euros).

Les **pertes de valeur nettes** concernent essentiellement les créances clients (-20,1 millions d'euros).

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

Pour rappel : l'évolution des dettes d'exploitation au cours de l'exercice **2012** est la suivante :

Dettes d'exploitation (en millions d'euros)	Au 31 décembre 2011	Mouvements de l'activité	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement en passifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au
	retraité						31 décembre 2012 retraité
Dettes fournisseurs ⁽¹⁾	3 927,6	202,3	35,3	-9,0	-148,4	-10,1	3 997,7
Autres dettes d'exploitation courantes ⁽¹⁾	4 040,4	-185,3	-39,7	-8,6	-116,0	-3,1	3 687,7
Autres dettes ⁽²⁾	751,6	57,3	-132,5	0,2	-16,4	-21,7	638,5
Dettes fiscales et sociales	1 178,2	72,5	53,3	-1,8	-58,3	-5,0	1 238,9
DETTES D'EXPLOITATION	9 897,8	146,8	-83,6	-19,2	-339,1	-39,9	9 562,8

(1) Passifs financiers selon la norme IAS 39 évalués selon la méthode du coût amorti.

(2) Il s'agit principalement des produits constatés d'avance.

Le traitement comptable des dettes fournisseurs correspond à celui des passifs au coût amorti conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Les dettes commerciales sans taux d'intérêt déclaré à court terme sont enregistrées au montant nominal sauf si l'actualisation au taux de marché a un impact significatif.

Les **reclassements en actifs destinés à la vente** proviennent essentiellement des activités de la Division Eau au Maroc (-273,5 millions d'euros) et des activités d'éclairage public urbain à vocation mondiale (société Citelum) pour -60,5 millions d'euros.

Pour rappel : l'évolution du besoin en fonds de roulement (« BFR ») net au cours de l'exercice **2011** est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2010	Mouvements de l'activité	Pertes de valeur nettes	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement en actifs/passifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au
	retraité							31 décembre 2011 retraité
Stocks et travaux en cours nets	725,1	67,7	6,7	-130,0	3,4	-1,9	-6,5	664,5
Créances d'exploitation nettes	9 887,6	391,8	-12,1	-1 264,2	31,5	-136,7	-61,4	8 836,5
Dettes d'exploitation	11 188,1	245,1	-	-1 460,1	34,9	-34,5	-75,7	9 897,8
BFR NET	-575,4	214,4	-5,4	65,9	-	-104,1	7,8	-396,8

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

	Au 31 décembre 2010	Mouvements de l'activité	Pertes de valeur nettes	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement en actifs/passifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2011
(en millions d'euros)	retraité							retraité
Stocks et travaux en cours nets	725,1	67,7	6,7	-130,0	3,4	-1,9	-6,5	664,5
Créances opérationnelles (dont créances fiscales hors impôt courant)	9 730,5	309,4	-12,0	-1 193,5	31,0	-140,0	-33,1	8 692,3
Dettes opérationnelles (dont dettes fiscales hors impôt courant)	-10 746,9	-147,7	-	1 385,7	-27,1	46,2	24,0	-9 465,8
BFR OPERATIONNEL ⁽¹⁾	-291,3	229,4	-5,3	62,2	7,3	-95,7	-15,6	-109,0
Créances fiscales (impôt courant)	135,1	79,3	-	-42,9	0,2	3,3	-49,0	126,0
Dettes fiscales (impôt courant)	-156,6	-58,0	-	39,9	-0,5	1,6	59,8	-113,8
BFR FISCAL	-21,5	21,3	-	-3,0	-0,3	4,9	10,8	12,2
Créances sur cessions d'immobilisations	22,0	3,1	-0,1	-27,8	0,3	-	20,7	18,2
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	-284,6	-39,4	-	34,5	-7,3	-13,3	-8,1	-318,2
BFR INVESTISSEMENT	-262,6	-36,3	-0,1	6,7	-7,0	-13,3	12,6	-300,0
BFR NET	-575,4	214,4	-5,4	65,9	-	-104,1	7,8	-396,8

(1) La variation du besoin en fonds de roulement figurant au tableau consolidé des flux de trésorerie correspond à la somme des mouvements liés à l'activité et des pertes de valeurs nettes du BFR opérationnel présenté ci-dessus.

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

 L'évolution des stocks au cours de l'exercice **2011** est la suivante :

Stocks (en millions d'euros)	Au 31 décembre 2010 retraité	Mouvements de l'activité	Pertes de valeur	Reprises de pertes de valeur	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement en actifs/passifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2011 retraité
Matières premières et fournitures	430,0	37,8	-	-	-129,1	1,2	2,0	-0,5	341,4
Travaux en cours	225,4	24,1	-	-	-1,4	2,4	-0,6	-5,6	244,3
Autres stocks ⁽¹⁾	118,1	5,8	-	-	-14,6	-0,1	-2,7	-	106,5
STOCKS ET TRAVAUX EN COURS BRUTS	773,5	67,7	-	-	-145,1	3,5	-1,3	-6,1	692,2
PERTES DE VALEURS SUR STOCKS ET TRAVAUX EN COURS	-48,4	-	-12,2	18,9	15,1	-0,1	-0,6	-0,4	-27,7
STOCKS ET TRAVAUX EN COURS NETS	725,1	67,7	-12,2	18,9	-130,0	3,4	-1,9	-6,5	664,5

 (1) Y compris stocks de CO₂.

 Pour rappel : l'évolution des créances d'exploitation au cours de l'exercice **2011** est la suivante :

	Au 31 décembre 2010 retraité	Mouvements de l'activité	Pertes de valeur ⁽¹⁾	Reprises de pertes de valeur ⁽¹⁾	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement en actifs/passifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2011 retraité
Créances d'exploitation (en millions d'euros)									
Créances clients	7 578,9	128,7	-	-	-830,6	20,0	-104,6	-21,9	6 770,5
Pertes de valeurs sur créances clients	-443,0		-153,2	142,1	33,6	-1,9	-9,0	-3,9	-435,3
CREANCES CLIENTS NETTES ⁽²⁾	7 135,9	128,7	-153,2	142,1	-797,0	18,1	-113,6	-25,8	6 335,2
Autres créances d'exploitation courantes	908,3	-32,0	-	-	-261,7	2,5	-6,2	15,3	626,2
Pertes de valeurs sur autres créances d'exploitation courantes	-52,6	-	-10,7	9,7	8,7	-0,4	-0,5	-2,1	-47,9
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION NETTES ⁽²⁾	855,7	-32,0	-10,7	9,7	-253,0	2,1	-6,7	13,2	578,3
Autres créances ⁽³⁾	737,3	125,5	-	-	-60,2	13,0	-2,9	3,1	815,8
Créances fiscales	1 158,7	169,6	-	-	-154,0	-1,7	-13,5	-51,9	1 107,2
CREANCES D'EXPLOITATION NETTES	9 887,6	391,8	-163,9	151,8	-1 264,2	31,5	-136,7	-61,4	8 836,5

(1) Les pertes de valeurs sont enregistrées en résultat opérationnel, elles sont incluses dans la ligne « Variation du besoin en fonds de roulement » du tableau consolidé des flux de trésorerie.

(2) Actifs financiers selon la norme IAS 39 évalués selon la catégorie comptable des prêts et créances.

(3) Il s'agit des créances constatées à l'avancement liées aux activités de constructions et des charges constatées d'avance.

Pour rappel : l'évolution des dettes d'exploitation au cours de l'exercice 2011 est la suivante :

Dettes d'exploitation <i>(en millions d'euros)</i>	Au		Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement en actifs/passifs destinés à la vente		Au
	31 décembre 2010 retraité	Mouvements de l'activité			Autres mouvements	31 décembre 2011 retraité	
Dettes fournisseurs ⁽¹⁾	4 394,2	18,3	-449,7	15,3	-48,0	-2,5	3 927,6
Autres dettes d'exploitation courantes ⁽¹⁾	4 697,1	28,6	-757,0	17,7	37,9	16,1	4 040,4
Autres dettes ⁽²⁾	776,3	116,5	-127,9	0,7	11,5	-25,5	751,6
Dettes fiscales et sociales	1 320,5	81,7	-125,5	1,2	-35,9	-63,8	1 178,2
DETTES D'EXPLOITATION	11 188,1	245,1	-1 460,1	34,9	-34,5	-75,7	9 897,8

(1) Passifs financiers selon la norme IAS 39 évalués selon la méthode du coût amorti.
(2) Il s'agit principalement des produits constatés d'avance

14.1 Transferts d'actifs financiers

Sur 2013, Veolia Environnement possède plusieurs programmes de cession de créances sous forme d'affacturage, de cession-escompte et de cession à titre de garantie. Aucun programme de titrisation n'a été mis en place à la suite de l'arrêt du programme du métier Eau en mai 2012.

Affacturage

Au sein du métier Services à l'Energie, deux programmes d'affacturage de créances commerciales sont en cours en France pour un montant d'encours maximum cumulé de 260 millions d'euros.

Dans le cadre de ces programmes, mis en place en 2010 et 2012, et reconduits sur une base annuelle, les filiales du Groupe ont convenu de céder, sur une base renouvelable, des créances clients par subrogation conventionnelle sans recours contre les risques de défaillance du débiteur. L'analyse des risques et avantages telle que définie par IAS39 a conduit le groupe à décomptabiliser, en quasi-totalité, les créances cédées visées par ces programmes d'affacturage. En outre, les filiales restent mandataires de la facturation et du recouvrement des créances pour lesquels elles sont rémunérées mais n'en conservent pas le contrôle.

Ainsi, sur l'exercice 2013, 1 133 millions d'euros de créances ont été cédés au titre des programmes décrits ci-dessus, contre 1 009 millions d'euros sur l'exercice 2012. Le montant de créances cédées décomptabilisées au 31 décembre est de 185,0 millions d'euros contre 179,7 millions d'euros au 31 décembre 2012. Ces cessions se sont opérées de manière récurrente tout au long de l'exercice.

Cession-escompte et cession à titre de garantie

Dans le cadre des Partenariats Public-Privé, l'ensemble des filiales des Divisions de Veolia Environnement peuvent céder aux organismes financeurs des projets, la fraction des paiements futurs garantis par les collectivités/clients privés (comptabilisés en créances financières conformément à IFRIC12 ou IFRIC4-IAS17) via des programmes de cession-escompte ou de cession à titre de garantie (type Dailly pour la France).

Les conventions de cession mises en place et les clauses contractuelles entre parties prenantes permettent de démontrer que, pour la majorité des partenariats concernés par ces cessions de créances financières, les critères de décomptabilisation précisés par IAS39 sont respectés. Le risque résiduel (considéré non significatif), porté par les sociétés, est généralement lié au seul retard de paiement des clients dû à une facturation tardive/décalée des redevances par les filiales du Groupe. En effet, les filiales du groupe reçoivent mandat de la part des établissements financiers pour gérer la facturation et le recouvrement des créances visées par ces programmes. L'analyse des modalités de gestion et de recouvrement incombant aux filiales du Groupe a conduit Veolia Environnement à considérer que ces prestations ne sont pas caractéristiques d'une implication continue.

Deux cessions de créances à titre de garantie effectuées en 2005 et 2006 en annexe des conditions particulières de contrats de crédits-baux souscrits par la Division Propreté suivent néanmoins un schéma différent ne permettant pas de décomptabiliser les créances cédées. Ce schéma prévoit en effet l'octroi d'une caution solidaire par les filiales et ses partenaires aux établissements financiers cessionnaires. Au 31 décembre 2013, les montants comptabilisés au bilan de Veolia Environnement au titre de ces contrats sont de 83,1 millions d'euros pour les créances (85,0 millions d'euros au 31 décembre 2012) et de 82,4 millions d'euros pour les dettes de crédit-bail à échéance 2025 et 2026 correspondantes (86,0 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Note 15 Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie passive

L'évolution de la trésorerie et équivalents de trésorerie et de la trésorerie passive au cours de l'exercice 2013 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au		Variation de périmètre de consolidation	Ajustement de juste valeur ⁽¹⁾	Effets de change	Reclassement en actifs/passifs destinés à la vente		Autres mouvements	Au 31 décembre 2013
	31 décembre 2012	Variation de l'activité				de	de		
Disponibilités	617,5	-119,8	-41,6	-	3,6	29,5	0,4	489,6	
Équivalents de trésorerie	4 380,5	-592,1	3,4	-	-5,4	-0,8	-0,8	3 784,8	
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	4 998,0	-711,9	-38,2	-	-1,8	28,7	-0,4	4 274,4	
Trésorerie passive	252,7	48,6	-1,8	-	-6,3	-76,9	0,2	216,1	
Trésorerie nette	4 745,3	-760,5	-36,4	-	4,5	105,6	-0,2	4 058,3	

(1) Les ajustements de juste valeur sont enregistrés en produits et charges financiers.

Les **reclassements en actifs destinés à la vente** comprennent principalement la trésorerie nette de Dalkia France pour 41,5 millions d'euros et des activités d'énergie éolienne pour 68,1 millions d'euros.

Au 31 décembre 2013, la trésorerie et équivalents de trésorerie s'élevaient à 4 274,4 millions d'euros contre 4 998,0 millions d'euros au 31 décembre 2012. Ce poste comprend un montant de disponibilités et équivalents de trésorerie « soumises à restriction » de 157 millions d'euros au 31 décembre 2013.

La baisse de la trésorerie reflète notamment les remboursements et rachats de dettes et le versement du dividende de Veolia Environnement aux actionnaires, qui sont compensés partiellement par l'émission de titres super-subordonnés et les cessions.

Au 31 décembre 2013, les disponibilités sont détenues par la Division Eau à hauteur de 285,6 millions d'euros, la Division Propreté à hauteur de 118,5 millions d'euros, la Division Services à l'Énergie à hauteur de 2,1 millions d'euros, Veolia Environnement SA à hauteur de 18,2 millions d'euros et certaines filiales à hauteur de 65,2 millions d'euros, dont Proactiva Medio Ambiente pour 33,5 millions d'euros.

Les placements des excédents de trésorerie, non remontés au niveau de Veolia Environnement SA, sont gérés dans le cadre des procédures définies par le Groupe. La note 28.4 – Gestion du risque de liquidité donne la ventilation par nature des placements.

Au 31 décembre 2013, les équivalents de trésorerie sont détenus essentiellement par Veolia Environnement SA à hauteur de 3 652,3 millions d'euros dont des OPCVM monétaires pour 2 034,5 millions d'euros, des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires, bons à moyen terme négociables et billets de trésorerie ayant une maturité inférieure à trois mois) pour 502,4 millions d'euros, et des dépôts à terme pour 1 115,4 millions d'euros. Le traitement comptable des équivalents de trésorerie est celui des actifs à la juste valeur par compte de résultat consolidé.

La trésorerie passive est constituée des soldes créditeurs de banques et des intérêts courus et non échus qui s'y rattachent, correspondant à des découverts momentanés.

Pour rappel : l'évolution de la trésorerie et équivalents de trésorerie au cours de l'exercice 2012 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au		Variation de périmètre de consolidation	Variation de juste valeur (1)	Effets de change	Reclassement en actifs/passifs destinés à la vente		Autres mouvements	Au
	31 décembre 2011	Variation de l'activité				31 décembre 2012			
Disponibilités	644,2	124,4	-49,0	-	-10,4	-88,8	-2,9	617,5	
Équivalents de trésorerie	4 381,2	-17,6	41,2	-	2,7	2,1	-29,1	4 380,5	
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	5 025,4	106,8	-7,8	-	-7,7	-86,7	-32,0	4 998,0	
Trésorerie passive	390,5	-166,2	16,4	-	-1,3	9,5	3,8	252,7	
Trésorerie nette	4 634,9	273,0	-24,2	-	-6,4	-96,2	-35,8	4 745,3	

(1) Les ajustements de juste valeur sont enregistrés en produits et charges financiers.

Les **reclassements en actifs destinés à la vente** comprennent principalement la trésorerie nette des activités de l'Eau au Maroc (-25,9 millions d'Euros), et des activités d'énergie éolienne (-68,1) millions d'euros).

Au 31 décembre 2012, la trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 4 998,0 millions d'euros contre 5 025,4 millions d'euros au 31 décembre 2011. Ce poste comprend un montant de disponibilités « soumises à restriction » de 182 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2012, les disponibilités sont détenues par la Division Eau à hauteur de 280,8 millions d'euros, la Division Propreté à hauteur de 144,6 millions d'euros, la Division Énergie à hauteur de 26,2 millions d'euros, Veolia Environnement SA à hauteur de 114,9 millions d'euros et certaines filiales (principalement d'assurance) à hauteur de 51,0 millions d'euros.

Les supports d'investissement utilisés par le Groupe sont des OPCVM monétaires (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières), des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires et billets de trésorerie ayant une maturité inférieure à trois mois) et des bons monétaires.

Les placements des excédents de trésorerie des autres filiales du Groupe, non remontés au niveau de Veolia Environnement SA, sont gérés dans le cadre des procédures définies par le Groupe. La note 28.4.2 – Gestion du risque de liquidité donne la ventilation par nature des placements.

Au 31 décembre 2012, les équivalents de trésorerie sont détenus essentiellement par Veolia Environnement SA à hauteur de 4 234,7 millions d'euros dont des OPCVM monétaires pour 3 210,4 millions d'euros, des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires, bons à moyen terme négociables et billets de trésorerie ayant une maturité inférieure à trois mois) pour 399,0 millions d'euros, et des dépôts à terme pour 625,3 millions d'euros. Le traitement comptable des équivalents de trésorerie est celui des actifs à la juste valeur par compte de résultat consolidé.

La trésorerie passive est constituée des soldes créditeurs de banques et des intérêts courus et non échus qui s'y rattachent, correspondant à des découverts momentanés.

Note 16 Capitaux propres

16.1 Objectifs, politiques et procédures de gestion du capital

Veolia Environnement gère son capital dans le cadre d'une politique financière prudente et rigoureuse visant d'une part à s'assurer un accès aisé aux marchés de capitaux français et internationaux, afin d'investir dans des projets générateurs de valeur, et d'autre part à rémunérer de façon satisfaisante les actionnaires tout en maintenant une notation de crédit « Investment Grade ».

Cette politique a conduit Veolia Environnement à définir un ratio de couverture de dettes : Endettement Financier Net Ajusté/ (Capacité d'Autofinancement+ remboursement d'actifs financiers opérationnels) à 3 horizon 2014 +/-5%.

L'Endettement Financier Net Ajusté correspond à l'Endettement Financier Net diminué des prêts et créances aux co-entreprises. L'endettement Financier Net représente la dette financière brute (dettes financières non courantes, courantes et trésorerie passive) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie et hors réévaluation des dérivés de couverture de la dette.

16.2 Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère

16.2.1 Capital

Le capital est entièrement libéré.

16.2.1.1 Augmentations de capital

En 2011, Veolia Environnement a procédé à une augmentation de capital de 1,2 millions d'euros suite à l'exercice d'options d'achats ou de souscription d'actions.

De plus, Veolia Environnement a procédé à une augmentation de capital de 382,7 millions d'euros (nets de frais d'émission) à l'occasion du versement de dividendes en actions. Conformément à la décision prise en assemblée générale du 17 mai 2011, le Groupe a proposé à ses actionnaires un versement de dividende en action ou en numéraire. L'option de paiement en action du dividende s'est traduite par la création de 20 462 396 titres.

En 2012, Veolia Environnement a procédé à une augmentation de capital de 23,9 millions d'euros à l'occasion du versement de dividendes en actions. Conformément à la décision prise en assemblée générale du 16 mai 2012, le Groupe a proposé à ses actionnaires un versement de dividende en action ou en numéraire. L'option de paiement en action du dividende s'est traduite par la création de 2 433 889 titres.

Au cours de l'exercice 2013, Veolia Environnement a procédé à une augmentation de capital de 227,3 millions d'euros (nets des frais d'émission) à l'occasion du versement de dividendes en actions. Conformément à la décision prise en Assemblée Générale du 14 mai 2013, le Groupe a proposé à ses actionnaires un versement de dividende en actions ou en numéraire. L'option de paiement en actions du dividende s'est traduite par la création de 26 788 859 titres.

16.2.1.2 Nombre d'actions émises et valeur nominale

Il est de 519 652 960 au 31 décembre 2011 (y compris actions d'autocontrôle), de 522 086 849 actions au 31 décembre 2012 et de 548 875 708 au 31 décembre 2013. La valeur nominale de chaque action est de 5 euros.

16.2.1.3 Capital autorisé non émis

L'assemblée générale mixte de Veolia Environnement autorise au conseil d'administration en général deux catégories de délégations d'émission : (i) celle, soumise à un plafond global égal à 70 % du capital social au jour de l'assemblée

générale au titre des augmentations de capital, et (ii) celle, limitée à 25 % du capital social au jour de la décision d'émettre, permettant l'émission de bons de souscription d'actions à des conditions préférentielles, qui ne peut être mise en œuvre qu'en période d'offre publique. La première catégorie résulte donc en un nombre défini d'actions autorisées mais non-émises, tandis que le nombre d'actions autorisées mais non émises en conformité avec la deuxième catégorie d'autorisation dépendra du nombre d'actions déjà en circulation au jour de la décision. Ces deux catégories d'autorisation, avec les mêmes plafonds respectifs, c'est-à-dire 70 % et 25 %, ont été votées par l'assemblée générale mixte en 2009, et en 2010.

Exercice 2011, 2012, 2013

Exercice 2011 : le nombre d'actions susceptibles d'être émises en vertu des autorisations de la première catégorie s'élevait à 349 388 456 actions sur la base de 499 126 367 actions composant le capital de la Société au 17 mai 2011, jour de l'assemblée générale mixte annuelle.

Au 31 décembre 2011, 20 462 396 actions ont été émises en vertu des 349 388 456 actions susvisées.

Exercice 2012 : le nombre d'actions susceptibles d'être émises en vertu des autorisations de la première catégorie s'élevait à 363 757 072 actions sur la base de 519 652 960 actions composant le capital de la Société au 16 mai 2012, jour de l'assemblée générale ayant voté l'autorisation.

Au 31 décembre 2012, 2 433 889 actions ont été émises en vertu des 363 757 072 actions susvisées.

Exercice 2013 : le nombre d'actions susceptibles d'être émises en vertu des autorisations de la première catégorie s'élevait à 365 460 794 actions sur la base de 522 086 849 actions composant le capital de la Société au 14 mai 2013, jour de l'assemblée générale ayant voté l'autorisation.

Au 31 décembre 2013, 26 788 859 actions ont été émises en vertu des 365 460 794 actions susvisées.

16.2.2 Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres

En 2011, Veolia Environnement a cédé 100 976 titres dans le cadre du versement du dividende en actions ; les titres d'autocontrôle au 31 décembre 2011 sont au nombre de 14 237 927.

En 2012 et 2013, Veolia Environnement n'a réalisé aucune opération d'achat ou de cession sur ses actions propres.

16.2.3 Affectation du résultat et dividendes

En 2013, un dividende de 355,5 millions d'euros a été distribué par Veolia Environnement SA et prélevé sur les postes « Primes d'émission, de fusion et d'apports » et « Réserves ». Le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère sur l'exercice 2012 de 404,0 millions d'euros a été affecté au poste « réserve de consolidation ».

16.2.4 Écarts de conversion

Au 1^{er} janvier 2011, le montant cumulé des écarts de conversion retraité est de 18,0 millions d'euros (en part du Groupe).

Au 31 décembre 2011, le montant cumulé des écarts de conversion est de 31,5 millions d'euros (en part du Groupe).

La variation des écarts de conversion reflète principalement l'appréciation du Renminbi Yuan chinois (soit +124,2 millions d'euros en part groupe), du dollar américain (soit +33,7 millions d'euros en part groupe) et de la livre sterling (soit +38,4 millions d'euros) contre l'euro sur l'année 2011. La variation des écarts de conversion est néanmoins significativement limitée par la politique de financement dans la devise locale.

Au 31 décembre 2012, le montant cumulé des écarts de conversion est de 222,3 millions d'euros (en part du Groupe).

La variation des écarts de conversion reflète principalement le reclassement au compte de résultat des réserves de conversion des activités Eau régulée au Royaume-Uni et Déchets Solides aux Etats-Unis, suite à leur cession au cours de l'exercice 2012, comme décrit ci-après.

Elle traduit aussi l'évolution du Renminbi Yuan chinois (soit +8,4 millions d'euros en part Groupe), du dollar américain (soit -39,3 millions d'euros en part Groupe), du won coréen (+15,6 millions d'euros) et de la livre sterling (soit +18,7 millions d'euros) contre l'euro sur l'année 2012.

Au 31 décembre 2013, le montant cumulé des écarts de conversion est de 105,2 millions d'euros (en part du Groupe).

La variation des écarts de conversion reflète principalement l'appréciation du Renminbi Yuan chinois (-19,9 millions d'euros), de la couronne tchèque (-36,3 millions d'euros), du dollar australien (-21,3 millions d'euros), et de la livre sterling (-23,2 millions d'euros).

Variation des écarts de conversion (total des capitaux propres attribuables aux Propriétaires de la société mère et aux Participations ne donnant pas le contrôle)

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	Dont attribuables aux propriétaires de la société mère
Écart sur les filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères	383,0	279,7
Écarts sur le financement net des investissements à l'étranger	-245,7	-248,2
Solde au 31 décembre 2011 retraité	137,3	31,5
Écart sur les filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères	479,8	380,2
Écarts sur le financement net des investissements à l'étranger	-159,5	-157,9
Solde au 31 décembre 2012 retraité	320,3	222,3
Écart sur les filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères	-255,2	-204,3
Écarts sur le financement net des investissements à l'étranger	88,7	87,2
Variations de l'exercice 2013	-166,5	-117,1
Écart sur les filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères	224,6	175,9
Écarts sur le financement net des investissements à l'étranger	-70,8	-70,7
Solde au 31 décembre 2013	153,8	105,2

Le reclassement au compte de résultat consolidé de l'exercice 2012 des réserves de conversion Groupe, consécutivement à la cession de l'activité Eau régulée au Royaume-Uni et Déchets Solides aux Etats-Unis dans la Division Propreté, s'élevait respectivement à 96,8 millions d'euros et 49,9 millions d'euros.

Ventilation par devise de la réserve de conversion dans le total des capitaux propres attribuables aux Propriétaires de la société mère

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2011 retraité	Au 31 décembre 2012 retraité	Variation	Au 31 décembre 2013
Renminbi Yuan chinois	261,9	270,3	-19,9	250,4
Couronne tchèque	72,9	78,5	-36,3	42,2
Dollar australien	73,7	67,4	-21,3	46,1
Dollar américain	60,3	70,9	-12,6	58,3
Dollar canadien	9,7	9,9	-8,0	1,9
Couronne slovaque	16,4	16,4	-2,4	14,0
Franc suisse	10,3	4,7	-0,7	4,0
Couronne suédoise	0,4	-1,7	2,0	0,3
Couronne norvégienne	0,2	0,4	-0,3	0,1
Livre sterling	-246,8	-131,3	-23,2	-154,5
Dollar de Hong Kong	-67,6	-57,2	33,9	-23,3
Zloty polonais	-30,2	-22,3	-0,6	-22,9
Leu roumain	-15,6	-18,9	-1,1	-20,0
Won coréen	-7,2	8,4	0,3	8,7
Peso mexicain	-11,9	-10,4	8,2	-2,2
Florin hongrois	-19,8	-11,6	-1,5	-13,1
Autres devises	-75,2	-51,2	-33,6	-84,8
TOTAL	31,5	222,3	-117,1	105,2

Pour mémoire, la variation de l'exercice 2012 correspondait principalement aux impacts sur la réserve de conversion des cessions des activités Eau régulée au Royaume-Uni et Déchets Solides aux Etats-Unis.

16.2.5 Réserve de juste valeur

Elle ressort, en part du Groupe, à -66,7 millions d'euros au 31 décembre 2011, -60,1 millions d'euros au 31 décembre 2012 et -34,2 millions d'euros au 31 décembre 2013. Elle se détaille comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Titres disponibles à la vente	Dérivés de matières premières en couverture de flux de trésorerie	Dérivés de change en couverture de flux de trésorerie	Dérivés de taux en couverture de flux de trésorerie	Total	Dont attribuables aux propriétaires de la société mère
Montant au 31 décembre 2011 retraité	9,4	0,3	3,1	-80,7	-67,9	-66,7
Variation de valeur	4,1	-6,0	-2,0	6,7	2,8	2,9
Autres variations	1,0	0,3	1,8	0,9	4,0	3,7
Montant au 31 décembre 2012 retraité	14,5	-5,4	2,9	-73,1	-61,1	-60,1
Variation de valeur	3,6	-	3,9	18,8	26,3	23,0
Autres variations	-	-	-0,1	3,0	2,9	2,9
Montant au 31 décembre 2013	18,1	-5,4	6,7	-51,3	-31,9	-34,2

Les montants sont présentés net d'impôts.

Aucun montant significatif n'a été recyclé au compte de résultat consolidé au titre des instruments dérivés de taux de couverture de flux de trésorerie et inscrit en produit (charge) de l'endettement financier.

16.3 Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle, au 31 décembre 2013, 2012 et 2011, par Division, s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
Eau	648,6	642,6	701,0
Propreté	73,9	73,0	76,0
Services à l'Energie	690,5	668,6	732,1
Autres	65,2	7,2	23,7
TOTAL	1 478,2	1 391,4	1 532,8

Le détail de la variation des participations ne donnant pas le contrôle figure dans l'état de variation des capitaux propres.

La variation des participations ne donnant pas le contrôle au cours de l'exercice provient principalement du résultat de l'exercice (113,8 millions d'euros), des variations de périmètre (68,6 millions d'euros), des distributions de dividendes pour -63,1 millions d'euros, et des écarts de conversion (-49,4 millions d'euros).

16.4 Titres super-subordonnés

Comme décrit en Note 3, en janvier 2013, Veolia Environnement a réalisé une émission de titres super-subordonnés à durée indéterminée en euros et sterlings remboursable à partir d'avril 2018. Veolia Environnement a émis un milliard d'euros à 4,5% de rendement sur la tranche euros et 400 millions de livres sterling à 4,875% de rendement sur la tranche sterling.

Conformément à la norme IAS 32 et compte tenu de ses caractéristiques intrinsèques, cet instrument est comptabilisé en capitaux propres.

Note 17 Provisions non courantes et provisions courantes

En application de la norme IAS 37 (voir note 1.13) les provisions dont l'échéance est de plus d'un an font l'objet d'une actualisation. Les taux d'actualisation utilisés pour les « provisions pour coûts de fermeture et postérieurs à la fermeture » (des centres de stockage de déchets ultimes), constituant l'essentiel des provisions non courantes, ont évolué de la manière suivante :

17.1 Évolution des taux d'actualisation

		Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
Euros				
	2 à 5 ans	2,63%	3,28%	3,28 %
	6 à 10 ans	3,93%	4,43%	4,59 %
	plus de 10 ans	5,02%	5,42%	5,67 %
Dollars américains				
	2 à 5 ans	3,04%	3,59%	2,72%
	6 à 10 ans	4,24%	4,53%	4,35 %
	plus de 10 ans	5,32%	5,53%	5,74 %
Livres sterling				
	2 à 5 ans	3,28%	4,17%	3,76%
	6 à 10 ans	4,46%	4,98%	5,04 %
	plus de 10 ans	5,46%	5,77%	5,84 %

La méthodologie de calcul de ces taux d'actualisation est présentée en Note 2 « Recours à des appréciations du management » dans l'application des normes comptables Groupe.

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

 L'évolution des provisions non courantes au cours de l'exercice **2013** est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Entrée/ Remboursement		/	Reprises	Écarts	Variation de	Reclassement	Autres	Au		
	Au 31 décembre 2012	Dotations de l'exercice								Consommation de l'exercice	Reprises sans objet
Provisions pour litiges fiscaux	84,4	9,6	-	-12,2	-	0,1	0,2	-1,0	-0,9	-0,9	79,3
Provisions pour litiges sociaux	4,0	0,6	-	-0,5	-	-	0,1	-	-0,1	-0,1	4,0
Provisions pour autres litiges	37,4	3,5	-	-2,4	-	0,5	-2,5	-0,8	-3,0	1,4	34,1
Provisions pour engagements contractuels	272,7	192,3	-196,5	-0,9	-	0,7	-	-0,2	-	-94,2	173,9
Provisions pour dépréciation des travaux en cours et pertes sur contrats à LT	114,5	22,5	-	-4,6	-	2,3	-7,2	-1,3	-29,3	-0,7	96,2
Provisions pour coûts de fermeture et postérieurs à la fermeture	417,3	17,2	-	-5,9	-	88,5	12,2	-7,6	-43,3	5,1	483,5
Provisions pour restructuration	0,1	61,0	-	-	-	-	-	-	-	-0,1	61,0
Provisions propre assureur	105,8	14,4	-	-0,5	-	1,9	0,3	-0,5	-16,8	-7,8	96,8
Autres provisions	17,0	43,6	-	-3,4	-	-	13,5	0,4	-10,7	50,1	110,5
Provisions non courantes hors engagements sociaux	1 053,2	364,7	-196,5	-30,4	-	94,0	16,6	-11,0	-104,1	-47,2	1 139,3
Provisions pour engagements sociaux	739,7	51,8	-57,6	-44,7	-9,7	21,1	14,6	-12,9	-	-143,5	558,8
PROVISIONS NON COURANTES	1 792,9	416,5	-254,1	-75,1	-9,7	115,1	31,2	-23,9	-104,1	-190,7	1 698,1

Les **autres mouvements** comprennent essentiellement le reclassement en « passifs détenus en vue de la vente » des activités de Dalkia France (-207,1 millions d'euros).

Les **reprises de provision** sont principalement relatives aux provisions pour engagements sociaux.

Comme décrit aussi en note 30.2.1, le Conseil d'Administration du 14 mars 2013 a approuvé, après avis favorable du Comité d'Entreprise et sur recommandation de son Comité des Nominations et des Rémunérations, la suppression d'une part, du régime collectif de retraite supplémentaire à prestations définies destinés aux membres du COMEX (incluant le mandataire social) et d'autre part, de celui destiné aux principaux cadres dirigeants du Groupe (hors COMEX). Les bénéficiaires de ces régimes de retraite fermés ont été transférés à compter du 1er juillet dans un régime à prestations définies préexistant destiné à certaines catégories de cadres dirigeants.

La fermeture de ces deux régimes de retraite a généré un impact de 40,3 millions d'euros sur le résultat opérationnel, au 31 décembre 2013.

L'évolution des provisions courantes au cours de l'exercice 2013 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2012 retraité	Dotation de l'exercice	Consommation de l'exercice	Reprises sans objet	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement de non courant/ courant	Autres mouvements	Au 31 décembre 2013
Provisions pour litiges fiscaux	43,7	16,2	-8,7	-11,5	-1,8	-0,8	0,9	-2,1	35,9
Provisions pour litiges sociaux	22,1	7,3	-8,6	-1,9	-0,2	-0,1	0,1	-3,3	15,4
Provisions pour autres litiges	86,5	50,7	-31,8	-11,3	1,1	-0,8	3,0	-32,2	65,2
Provisions pour dépréciation des travaux en cours et pertes sur contrats à LT	67,6	40,1	-47,6	-7,6	4,1	-1,6	29,3	1,4	85,7
Provisions pour coûts de fermeture et postérieurs à la fermeture	76,6	9,1	-38,5	-3,4	-0,9	-1,2	43,3	-3,6	81,4
Provisions pour restructuration	25,3	47,7	-19,8	-3,9	-	-0,3	-	-3,1	45,9
Provisions propre assureur	53,5	27,2	-36,6	-5,6	0,3	-1,5	16,8	-28,7	25,4
Autres provisions	91,4	46,9	-39,3	-10,3	-6,3	-0,9	10,7	-7,4	84,8
PROVISIONS COURANTES	466,7	245,2	-230,9	-55,5	-3,7	-7,2	104,1	-79,0	439,7

Les **autres mouvements** comprennent essentiellement le reclassement en « passifs détenus en vue de la vente » des activités de Dalkia France (-66,9 millions d'euros).

L'analyse des provisions non courantes et courantes est la suivante :

17.2 Provisions pour litiges

Elles incluent l'ensemble des pertes jugées probables afférentes aux litiges de toutes natures (fiscal, social et autres) que Veolia Environnement rencontre dans la conduite de ses affaires.

Des informations complémentaires relatives aux principaux litiges (estimation des incidences financières notamment) sont décrites en Note 35.

Les provisions pour litiges s'élèvent à 233,9 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 278,1 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Les Divisions Eau, Propreté et Services à l'Energie contribuent respectivement à hauteur de 143,9 millions d'euros, 47,8 millions d'euros et 3,5 millions d'euros au 31 décembre 2013.

17.3 Provisions pour engagements contractuels

Veolia Environnement est généralement soumis à une obligation contractuelle d'entretien et de réparation des installations gérées au titre de contrats de service public. Les dépenses d'entretien et de réparation en découlant sont analysées conformément à la norme IAS 37 sur les provisions et font l'objet le cas échéant d'un provisionnement sous forme de provisions pour engagements contractuels en cas de retard dans les travaux à réaliser.

Ces provisions, pour un montant total de 173,9 millions d'euros au 31 décembre 2013, concernent exclusivement les métiers de l'Eau.

17.4 Provisions pour dépréciation des travaux en cours et pertes sur contrats à long terme

Ces provisions, pour un montant total de 181,9 millions d'euros au 31 décembre 2013, concernent principalement les activités de la Division Propreté pour 81,6 millions d'euros, et de la Division Eau, pour 91,6 millions d'euros.

17.5 Provisions pour coûts de fermeture et postérieurs à la fermeture

Cette catégorie regroupe les obligations légales ou contractuelles auxquelles le Groupe est soumis au terme de l'exploitation de sites (principalement provisions pour remise en état de site) et, d'une façon plus générale, les dépenses associées à la conservation de l'environnement telle que définie dans la charte éthique de chaque entité (provision pour risques environnementaux).

L'ensemble de ces provisions s'élève à 564,9 millions d'euros et concerne principalement :

- la Division Propreté pour 515,7 millions d'euros en 2013 contre 460,7 millions d'euros en 2012 et 561,8 millions d'euros en 2011 ;
- la Division Services à l'Energie pour 20,6 millions d'euros en 2013 contre 21,7 millions d'euros en 2012 et 20,7 millions d'euros en 2011.

L'évolution de ces provisions sur l'exercice 2013 résulte notamment de la variation des taux et de la désactualisation des provisions, à hauteur de 88,5 millions d'euros. Pour mémoire, l'évolution des provisions sur l'exercice 2012 résultait de la cession de l'activité Déchets Solides aux Etats-Unis dans la Division Propreté et de la variation des taux et de la désactualisation.

La décomposition par nature d'obligations est la suivante :

- les **provisions pour remise en état** de site qui couvrent les obligations en matière de coûts de fermeture et post-exploitation à la fermeture de centres de stockage de déchets ultimes que le Groupe exploite et dont il assume la responsabilité, principalement dans la Division Propreté. Ces coûts prévisionnels de remise en état de site sont provisionnés au prorata des tonnes de déchets enfouies sur la durée autorisée des installations et s'élèvent fin 2013 à 490,1 millions d'euros (dont 460,3 millions d'euros dans la Division Propreté) contre 421,7 millions d'euros fin 2012 et 541,7 millions d'euros fin 2011 ;
- les **provisions pour risques environnementaux** à hauteur de 56,3 millions d'euros en 2013 contre 57,1 millions d'euros en 2012 et 34,2 millions d'euros en 2011 ;
- les **provisions pour démantèlement**, principalement d'usines dans l'Eau, les Services à l'Energie et la Propreté pour 18,5 millions d'euros en 2013 contre 15,0 millions d'euros en 2012 et 14,5 millions d'euros en 2011.

17.6 Provisions propre assureur

Au 31 décembre 2013, elles s'élevaient à 122,2 millions d'euros contre 159,3 millions d'euros au 31 décembre 2012. Elles proviennent essentiellement de filiales d'assurance et de réassurance du Groupe pour 106,0 millions d'euros, de la Division Eau pour 9,3 millions d'euros et de la Division Propreté pour 6,4 millions d'euros.

17.7 Autres provisions

Les autres provisions incluent des engagements divers enregistrés au niveau des filiales et dont les montants sont individuellement peu significatifs.

L'ensemble de ces **autres provisions** s'élève à 195,3 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre 108,4 millions d'euros au 31 décembre 2012 et concernent principalement :

- la Division Eau pour 113,9 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 96,8 millions d'euros au 31 décembre 2012 ;
- la Division Propreté pour 62,2 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 45,7 millions d'euros au 31 décembre 2012.

17.8 Provisions pour engagements sociaux

Au 31 décembre 2013, elles ressortent à 558,8 millions d'euros dont 492,3 millions d'euros au titre des provisions pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (soumis à la norme IAS 19 et détaillé en note 30 Engagements sociaux) et 66,5 millions d'euros au titre des autres avantages à long terme.

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

Pour rappel : l'évolution des provisions non courantes au cours de l'exercice 2012 est la suivante :

(en millions d'euros)	Entrée/		Reprise/	Écart	Dés	Variation de	Effets de	Reclassement	Autres	Au	
	Au 31 décembre 2011 retraité	Dotations de l'exercice									Consommation de l'exercice
Provisions pour litiges fiscaux	67,8	34,2	-	-0,2	-	0,2	-0,6	-0,4	-16,0	-0,6	84,4
Provisions pour litiges sociaux	3,8	0,5	-	-0,4	-	-	-	-	-0,4	0,5	4,0
Provisions pour autres litiges	40,0	7,3	-	-1,4	-	0,5	-0,4	-0,3	-10,4	2,1	37,4
Provisions pour engagements contractuels	271,6	189,5	-189,0	-0,6	-	0,8	0,5	0,1	-	-0,2	272,7
Provisions pour dépréciation des travaux en cours et pertes sur contrats à LT	132,4	19,3	-	-	-	2,4	-10,6	-0,2	-33,5	4,7	114,5
Provisions pour coûts de fermeture et postérieurs à la fermeture	508,5	14,8	-	-1,8	-	71,5	-146,8	3,2	-46,8	14,7	417,3
Provisions pour restructuration	0,7	-	-	-0,1	-	-	-	-	-0,5	-	0,1
Provisions propre assureur	98,8	24,2	-	-1,0	-	3,5	-	-	-19,7	-	105,8
Autres provisions	-	42,3	-	-1,7	-	0,1	-0,9	-0,1	-18,7	-4,0	17,0
Provisions non courantes hors engagements sociaux	1 123,6	332,1	-189,0	-7,2	-	79,0	-158,8	2,3	-146,0	17,2	1 053,2
Provisions pour engagements sociaux	670,2	41,8	-91,7	-6,2	91,6	24,7	-	-0,3	-	9,6	739,7
PROVISIONS NON COURANTES	1 793,8	373,9	-280,7	-13,4	91,6	103,7	-158,8	2,0	-146,0	26,8	1 792,9

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

Pour rappel : l'évolution des provisions courantes au cours de l'exercice 2012 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2011 retraité	Dotation de l'exercice	Consommation de l'exercice	Reprises sans objet	Variation de périmètre de consolidation	Effets de change	Reclassement de non courant/ courant	Autres mouvements	Au 31 décembre 2012 retraité
Provisions pour litiges fiscaux	69,5	13,1	-37,9	-21,5	1,3	-0,7	16,0	3,9	43,7
Provisions pour litiges sociaux	18,8	9,4	-8,5	-1,1	-	-	0,4	3,1	22,1
Provisions pour autres litiges	76,5	48,6	-29,6	-14,5	-0,4	-0,5	10,4	-4,0	86,5
Provisions pour dépréciation des travaux en cours et pertes sur contrats à LT	30,2	36,4	-27,9	-23,5	-1,9	-0,3	33,5	21,1	67,6
Provisions pour coûts de fermeture et postérieurs à la fermeture	79,9	8,4	-55,9	-3,3	-15,3	1,0	46,8	15,0	76,6
Provisions pour restructuration	14,3	26,1	-5,5	-10,0	-	-0,1	0,5	-	25,3
Provisions propre assureur	85,4	60,1	-75,6	-12,5	-23,5	0,2	19,7	-0,3	53,5
Autres provisions	159,0	44,6	-65,0	-19,7	9,4	0,2	18,7	-55,8	91,4
PROVISIONS COURANTES	533,6	246,7	-305,9	-106,1	-30,4	-0,2	146,0	-17,0	466,7

Note 18 Dettes financières non courantes et courantes

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre								
	Non courants			Courants			Total		
	2013	2012	2011	2013	2012	2011	2013	2012	2011
	retraité	retraité	retraité	retraité	retraité	retraité	retraité	retraité	retraité
Emprunts obligataires	8 953,6	10 821,2	13 027,9	594,6	829,5	686,0	9 548,2	11 650,7	13 713,9
• dont < 1 an	-	-	-	594,6	829,5	686,0	594,6	829,5	686,0
• dont 2-3 ans	1 492,6	1 874,8	2 375,6	-	-	-	1 492,6	1 874,8	2 375,6
• dont 4-5 ans	1 919,2	1 805,8	2 122,3	-	-	-	1 919,2	1 805,8	2 122,3
• dont > 5 ans	5 541,8	7 140,6	8 530,0	-	-	-	5 541,8	7 140,6	8 530,0
Autres dettes financières	543,2	1 310,1	1 185,4	2 318,2	2 776,6	3 067,2	2 861,4	4 086,7	4 252,6
• dont < 1 an	-	-	-	2 318,2	2 776,6	3 067,2	2 318,2	2 776,6	3 067,2
• dont 2-3 ans	211,3	747,5	618,7	-	-	-	211,3	747,5	618,7
• dont 4-5 ans	114,3	177,8	191,6	-	-	-	114,3	177,8	191,6
• dont > 5 ans	217,6	384,8	375,1	-	-	-	217,6	384,8	375,1
TOTAL DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES	9 496,8	12 131,3	14 213,3	2 912,8	3 606,1	3 753,2	12 409,6	15 737,4	17 966,5

Le poste « Variation des dettes financières courantes » au tableau des flux de trésorerie inclut les remboursements d'emprunts obligataires courants à hauteur de -773,0 millions d'euros en 2013 ainsi que les augmentations et remboursements des autres dettes financières courantes à hauteur de -664,6 millions d'euros. Ce poste exclut les intérêts financiers courus d'un montant de -48,6 millions d'euros, au cours de l'exercice 2013, présentés sur la ligne « Intérêts financiers versés » au tableau des flux de trésorerie.

Le poste « Nouveaux emprunts et autres dettes non courantes » au tableau des flux de trésorerie inclut les augmentations d'emprunts obligataires non courants pour un montant de 6,0 millions d'euros en 2013 ainsi que les augmentations des autres dettes financières non courantes pour un montant de 176,1 millions d'euros sur l'exercice. En revanche, il exclut les nouvelles dettes de location financement pour un montant de 18,1 millions d'euros en 2013 présentés en flux d'investissements.

Le poste « Remboursements d'emprunts et autres dettes non courantes » au tableau des flux de trésorerie inclut les remboursements d'emprunts obligataires non courants pour un montant de -1 160,9 millions d'euros en 2013 ainsi que les remboursements des autres dettes financières non courantes pour un montant de -416,2 millions d'euros.

18.1 Évolution des emprunts obligataires non courants et courants

L'évolution des emprunts obligataires non courants et courants au cours de l'exercice 2013 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2012	Augmentations/ souscriptions	Remboursements	Variation de périmètre de consolidation	Ajustement de valeur (1)	Effets de change	Reclassements de non courant/ courant	Autres mouvements	Au 31 décembre 2013
Emprunts obligataires non courants	10 821,2	6,0	-1 160,9	5,1	-53,7	-65,2	-598,7	-0,2	8 953,6
Emprunts obligataires courants	829,5	-	-773,0	5,7	-5,7	-60,6	598,7	-	594,6
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES	11 650,7	6,0	-1 933,9	10,8	-59,4	-125,8	-	-0,2	9 548,2

(1) Les ajustements de valeur sont enregistrés en produits et charges financiers.

Le traitement comptable des dettes financières non courantes est celui des passifs financiers comptabilisés au coût amorti. Certaines dettes financières taux fixe ont fait l'objet d'opérations de couverture. La comptabilité de couverture de juste valeur a été appliquée à ces opérations.

Les **remboursements** comprennent principalement :

- L'amortissement de la souche obligataire euros de maturité mai 2013 pour 432 millions d'euros et de la souche obligataire dollars de maturité juin 2013 pour 490 millions de dollars ;
- Les rachats réalisés début juin 2013 sur les souches obligataires euros de maturité 2014, 2016, 2017, 2018, et 2020 et sur la souche obligataire dollars de maturité 2018 pour un montant nominal total de 699 millions d'euros équivalents ;
- Les rachats réalisés mi-décembre 2013 sur les souches obligataires euros de maturité 2014, 2016, 2017, 2018, 2020 et 2022 et la souche obligataire dollars de maturité 2018 pour un montant nominal de 346 millions d'euros équivalents.

Les **reclassements non courant/courant** comprennent principalement le reclassement en courant de l'émission publique européenne de maturité avril 2014 (578,4 millions d'euros).

Les **variations de périmètre** concernent le changement de méthode de consolidation de Proactiva Medio Ambiente, à hauteur de 10,8 millions d'euros (voir note 3.3).

La ventilation des **emprunts obligataires non courants** par échéance est la suivante :

(en millions d'euros)	Au		Au	Maturité		
	31 décembre 2011 retraité	Au 31 décembre 2012 retraité	31 décembre 2013	2 à 3 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Émissions publiques ^(a)	12 264,2	10 645,6	8 792,5	1 465,4	1 883,8	5 443,3
Marché européen ⁽ⁱ⁾	10 940,1	9 859,5	8 137,6	1 465,4	1 546,0	5 126,2
Marché américain ⁽ⁱⁱ⁾	1 324,1	786,1	654,9	-	337,8	317,1
Placements privés ^(b)	338,8	-	-	-	-	-
Emprunt obligataire Three Valleys ^(c)	235,5	-	-	-	-	-
Emprunt obligataire Stirling Water Seafield Finance ^(d)	89,2	87,2	81,1	9,4	10,8	60,9
Autres < 50 M€ en 2013	100,2	88,4	80,0	17,8	24,6	37,6
EMPRUNTS OBLIGATAIRES NON COURANTS	13 027,9	10 821,2	8 953,6	1 492,6	1 919,2	5 541,8

(a) Émissions Publiques.

- i. *Marché européen* : Au 31 décembre 2013, le montant dans l'état de la situation financière consolidée des émissions obligataires réalisées dans le cadre du programme EMTN s'élève à 8 716,0 millions d'euros dont 8 137,6 millions d'euros à échéance à plus d'un an. L'impact de la réévaluation en juste valeur au titre du risque de taux couvert s'élève à 99,4 millions d'euros à la clôture (part non courante) ;
- ii. *Marché américain* : Au 31 décembre 2013, l'encours du nominal des obligations émises aux États-Unis le 27 mai 2008 est de 602,0 millions d'euros équivalents ; la totalité à échéance à plus d'un an. Ces émissions obligataires s'élèvent à 0,8 milliards de dollars américains à taux fixe en deux tranches (la tranche 1 de 490 millions de dollars américains au taux fixe de 5,25% est arrivée à échéance le 3 juin 2013) :
 - tranche 2 à échéance 1er juin 2018 de 430 millions de dollars américains au taux fixe de 6 % après les rachats partiels de 2012 et 2013.
 - tranche 3 à échéance 1er juin 2038 de 400 millions de dollars américains au taux fixe de 6,75 %.

(b) *Placements privés* : les placements privés ont été remboursés par anticipation le 2 février 2012 pour un montant de 350 millions d'euros équivalents.

(c) *Emprunt obligataire VW Central (ex Three Valleys)* : la dette obligataire de 200 millions de livres sterling émise par VW Central en Grande-Bretagne (Division Eau) en juillet 2004 au taux facial de 5,875 % est sortie suite à la cession de l'activité Eau régulée au Royaume Uni.

(d) *Emprunt obligataire Stirling Water Seafield Finance* : le nominal restant dû au 31 décembre 2013 de l'emprunt obligataire amortissable, émis en 1999 par Stirling Water Seafield Finance (filiale de Veolia Water UK, Division Eau), s'élève à 71,2 millions de livres sterling. Il est comptabilisé selon la méthode du coût amorti pour un montant de 81,1 millions d'équivalents euros au 31 décembre 2013 (part non courante). L'échéance de l'emprunt est le 26 septembre 2026.

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

 Les principales composantes de la **dette obligataire non courante** sont les suivantes :

Opération <i>(Toutes les données sont exprimées en millions d'euros)</i>	Date échéance finale	Devise	Nominal	Taux facial	Montant dans l'état de la situation financière consolidée
Série 11	28/05/2018	EUR	472	5,375 %	535
Série 12	25/11/2033	EUR	700	6,125 %	695
Série 15	17/06/2015	EUR	875	1,75 % (indexé sur l'inflation européenne)	1 024
Série 17	12/02/2016	EUR	422	4,000 %	442
Série 18	11/12/2020	EUR	431	4,375 %	480
Série 21	16/01/2017	EUR	616	4,375 %	692
Série 23	24/05/2022	EUR	850	5,125 %	910
Série 24	29/10/2037	GBP	780	6,125 %	792
Série 26	24/04/2019	EUR	750	6,750 %	794
Série 27	29/06/2017	EUR	250	5,700 %	260
Série 28 (OPE)	06/01/2021	EUR	834	4,247 %	784
Série 29 (OPE)	30/03/2027	EUR	750	4,625 %	671
Série 30	26/06/2017	CNY	60	4,500 %	59
Total émissions obligataires (EMTN)	n/a	n/a	7 790	n/a	8 138
Série USD Tranche 2	01/06/2018	USD	312	6,000 %	338
Série USD Tranche 3	01/06/2038	USD	290	6,750 %	317
Total émissions publiques en dollars	n/a	n/a	602	n/a	655
Emprunt obligataire Stirling Water Seafield Finance	26/09/2026	GBP	85	5,822 %	81
Total principaux emprunts obligataires	n/a	n/a	8 477	n/a	8 874
Total autres emprunts obligataires	n/a	n/a	n/a	n/a	80
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES NON COURANTS	N/A	N/A	N/A	N/A	8 954

 Pour rappel : L'évolution des emprunts obligataires au cours de l'exercice **2012** est la suivante :

	Au 31 décembre 2011		Variation de périmètre de consolidation		Ajustement de valeur (⁽¹⁾)	Effets de Reclassements de non courant/ courant	Au 31 décembre 2012	
<i>(en millions d'euros)</i>	retraité	Augmentations/ souscriptions	Remboursements	de consolidation	de valeur (⁽¹⁾)	de non courant/ courant	Autres mouvements	retraité
Emprunts obligataires non courants	13 027,9	732,8	-1 573,7	-246,4	-390,3	106,9	-836,0	- 10 821,2
Emprunts obligataires courants	686,0	-	-692,3	-	-0,4	0,2	836,0	- 829,5
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES	13 713,9	732,8	-2 266,0	-246,4	-390,7	107,1	-	- 11 650,7

⁽¹⁾ Les ajustements de valeur sont enregistrés en produits et charges financiers.

18.2 Évolution des autres dettes financières

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2012 retraité	Variation nette	Variation de périmètre de consolidation	Ajustement de valeur (¹)	Effets de change	Reclassements de non courant/ courant	Reclassement en passifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2013
Autres dettes financières non courantes	1 310,1	-240,1	-149,8	-	-8,5	-271,8	-95,2	-1,5	543,2
Autres dettes financières courantes	2 776,6	-664,6	-13,1	-	-36,7	271,8	-28,9	13,1	2 318,2
AUTRES DETTES FINANCIERES	4 086,7	-904,7	-162,9	-	-45,2	-	-124,1	11,6	2 861,4

L'évolution des autres **dettes financières non courantes** au cours de l'exercice **2013** est la suivante :

La **variation nette** provient principalement du remboursement du crédit syndiqué en zlotys polonais en avril 2013 (393 millions d'euros équivalents au 31 décembre 2012)

Les **variations de périmètre de consolidation** sont essentiellement liées aux événements suivants :

- Le changement de méthode de consolidation de Proactiva Medio Ambiente, désormais consolidée en intégration globale (voir note 3.3), pour +49,8 millions d'euros ;
- La perte de contrôle de Sharqiyah Desalinisation Company (voir note 3.3), désormais consolidée par mise en équivalence, pour -86,6 millions d'euros ;
- La cession des actifs portant sur le projet de Commission de Régulation de l'Energie, entraînant une sortie des dettes financières afférentes pour -115,9 millions d'euros ;
- La cession des activités d'énergie éolienne pour -3,5 millions d'euros.

Les **reclassements en passifs destinés à la vente** comprennent essentiellement le reclassement des autres dettes financières courantes de Dalkia France en « passifs détenus en vue de la vente » pour -132,9 millions d'euros

Les principales composantes des **autres dettes financières non courantes** sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Au	Au	Au	Maturité		
	31 décembre 2011 retraité	31 décembre 2012 retraité	31 décembre 2013	2 à 3 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Location financement ^(a)	367,9	317,4	192,4	71,4	33,7	87,3
Crédit syndiqué multidevises ^(b)	307,3	392,7	-	-	-	-
Engagements de rachat sur participations ne donnant pas le contrôle (note 1.14.5)	6,5	103,1	9,2	-	8,7	0,5
SHARQIYAH ^(c)	-	89,0	-	-	-	-
Autres < 70 M€	503,7	407,9	341,6	139,9	71,9	129,8
AUTRES DETTES FINANCIERES NON COURANTES	1 185,4	1 310,1	543,2	211,3	114,3	217,6

^(a) Location financement : au 31 décembre 2013, les emprunts relatifs à la location financement viennent à échéance entre 2014 et 2095. Les taux d'intérêts sont soit fixes, soit variables (indexés sur l'EONIA, le T4M euro et le TAM euro ou leurs équivalents pour les financements en autres devises). La variation entre le 31 décembre 2012 et 2013 s'explique principalement par le reclassement des dettes de Dalkia France en passifs classés comme détenus en vue de la vente.

^(b) Crédit syndiqué multidevises : ce crédit syndiqué multidevises à échéance 2012, d'un montant de 4 milliards d'euros, a été refinancé par anticipation en avril 2011 par deux crédits syndiqués ; un premier crédit syndiqué multidevises d'un montant de 2,5 milliards d'euros d'une maturité de 5 ans, et un deuxième crédit syndiqué d'un montant de 500 millions d'euros d'une maturité de 3 ans pour des tirages en zlotys polonais, en couronnes tchèques et en florins hongrois. Les deux facilités intègrent deux options d'extension d'une durée d'un an chacune, qui ont été exercées et acceptées très majoritairement en 2012 et 2013. Au 31 décembre 2013, ce crédit syndiqué n'est pas tiré.

^(c) Sharqiyah: dette portée par Sharqiyah Desalination Company consolidée en intégration globale à compter du 2 août 2012, soit 89,0 millions d'euros au 31 décembre 2012 venant à échéance en décembre 2028. Il s'agissait d'une dette à taux variable couverte à hauteur de 76% par un swap à taux fixe de 6,10% ; la société n'est plus consolidée au 31 décembre 2013.

Le traitement comptable des dettes financières courantes est celui des passifs financiers comptabilisés au coût amorti.

Les **autres dettes financières courantes** s'élèvent à 2 318,2 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 2 776,6 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 3 067,2 millions d'euros en 2011.

Les **variations nettes** des autres dettes financières courantes au cours de l'exercice **2013** s'expliquent principalement par la baisse des billets de trésorerie émis pour 363 millions d'euros et de la variation de la trésorerie placée par les sociétés en mise en équivalence dans les holdings de financement du Groupe.

Les **variations de périmètre** proviennent essentiellement de :

- Le changement de méthode de consolidation de Proactiva Medio Ambiente, désormais consolidée en intégration globale (voir note 3.3), pour +116,4 millions d'euros ;
- La sortie de TEC et TEV en Italie pour -88,0 millions d'euros.

Au 31 décembre 2013, les dettes financières courantes proviennent principalement de :

- Veolia Environnement SA pour 1 820,3 millions d'euros (dont emprunts obligataires pour 578,5 millions d'euros, billets de trésorerie pour 580,7 millions d'euros, intérêts courus sur dettes pour 232,6 millions d'euros, et trésorerie placée par les sociétés mises en équivalence dans les holdings de financement du Groupe pour 426,0 millions d'euros) ;
- Certaines filiales pour 382,1 millions d'euros dont la dette de Proactiva Medio Ambiente pour 113,0 millions d'euros. Le reste correspond principalement au cash placé par les sociétés en mise en équivalence dans les autres holdings de financement ;
- La Division Eau pour 298,6 millions d'euros ;
- La Division Propreté pour 124,3 millions d'euros ;
- La Division Services à l'Energie pour 287,5 millions d'euros.

La part de ces dettes courantes relative aux contrats de locations financières du Groupe ressort à 45,2 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 62,9 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 76,2 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Pour rappel : L'évolution des autres dettes financières au cours de l'exercice 2012 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2011		Variation de périmètre de consolidation	Ajustement de valeur de (1)	Effets de change	Reclassements non courant/ courant	Reclassement en passifs destinés à la vente	Autres mouvements	Au 31 décembre 2012
	retraité	Variation nette							retraité
Autres dettes financières non courantes	1 185,4	340,3	262,9	-2,5	2,0	-214,2	-278,8	15,0	1 310,1
Autres dettes financières courantes	3 067,2	-401,0	-99,9	-2,1	13,1	214,2	7,9	-22,8	2 776,6
AUTRES DETTES FINANCIERES	4 252,6	-60,7	163,0	-4,6	15,1	-	-270,9	-7,8	4 086,7

L'évolution des autres dettes financières non courantes au cours de l'exercice 2012 est la suivante :

Les **augmentations et remboursements** proviennent principalement des tirages sur les dettes projets et sur les crédits syndiqués en zlotys polonais et la variation de la trésorerie placée par les filiales mises en équivalence dans les holdings de financement du Groupe.

Les **reclassements en passifs destinés à la vente** comprennent essentiellement les reclassements en passifs destinés à la vente des autres dettes financières de l'Eau Maroc dans le cadre du passage en activité non poursuivie de cet ensemble (272,4 millions d'euros).

Les **variations de périmètre de consolidation** sont essentiellement liées à la cession de l'Eau régulée au Royaume-Uni.

18.3 Ventilation des dettes financières non courantes et courantes par devise

Les principales monnaies d'endettement sont : l'euro, la livre sterling, le dollar américain, le renminbi yuan chinois et le zloty.

La ventilation des dettes financières par devise à l'origine (avant swaps de change) est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
Euro	10 046,9	12 336,8	14 220,5
Livre sterling	939,2	999,5	1 274,1
Dollar américain	798,2	1 396,3	1 816,8
Zlotys polonais	197,7	640,3	311,2
Yuan RenMinBi chinois	172,7	178,5	110,4
Peso chilien	41,2	-	1,9
Shekel israélien	38,8	45,0	53,9
Real Brésilien	31,2	1,0	5,6
Peso Mexicain	25,5	-	-
Franc CFA BEAC	16,7	24,0	26,7
Peso Colombien	15,7	-	-
Won Coréen	15,5	22,1	26,8
Dollar de Hong Kong	15,7	17,6	23,1
Forint hongrois	10,6	10,6	10,6
Couronnes tchèques	3,8	11,4	52,3
Autres < 10 millions d'euros	40,2	54,3	32,6
DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES	12 409,6	15 737,4	17 966,5

18.4 Actifs financés en location financière

Le Groupe a recours à des contrats de location financement pour financer certains actifs corporels d'exploitation et biens immobiliers qui sont inscrits à l'actif de l'état de la situation financière consolidée.

Les actifs financés en **location financière** se répartissent par nature comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Immobilisations corporelles nettes	Actifs incorporels du domaine concédé	Actifs financiers opérationnels	Total
31 décembre 2013	96,1	38,8	105,3	240,2
31 décembre 2012 retraité	93,6	86,8	177,4	357,8
31 décembre 2011 retraité	183,8	73,2	199,9	456,9

La variation des actifs financés en location financière entre le 31 décembre 2011 et 2012 provient essentiellement de la cession de l'activité Déchets Solides aux Etats-Unis.

La variation des actifs financés en location financière entre le 31 décembre 2012 et 2013 provient essentiellement du reclassement des actifs de Dalkia France en actifs classés comme détenus en vue de la vente.

Au 31 décembre 2013, les paiements minimums futurs au titre de ces contrats se répartissent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Locations financières
inférieur à 1 an	49,3
de 2 à 3 ans	73,9
de 4 à 5 ans	42,5
supérieur à 5 ans	140,5
TOTAL MINIMUM DES PAIEMENTS FUTURS	306,2
Intérêts	81,9
VALEUR ACTUELLE DES PAIEMENTS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT	224,3

Les loyers conditionnels ainsi que les revenus de sous-location de la période comptabilisés en compte de résultat consolidé ne sont pas significatifs.

Note 19 Produit des activités ordinaires

Le Produit des activités ordinaires comme les autres agrégats du compte de résultat n'intègre pas les montants relatifs aux activités non poursuivies, conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » (voir Note 24).

Les résultats de ces activités ont été regroupés sur une ligne distincte « Résultat net des activités non poursuivies » pour l'exercice 2013 et les exercices 2012 et 2011 présentés en comparatif (voir Note 24)

Ventilation du produit des activités ordinaires (voir note 1.17)

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
<i>(en millions d'euros)</i>			
Prestations de services	16 757,6	17 096,8	16 410,7
Ventes de biens	1 858,7	2 019,1	2 141,3
Revenus des actifs financiers opérationnels	175,9	184,4	188,4
Construction	3 522,6	3 938,6	3 742,0
PRODUIT DES ACTIVITES ORDINAIRES	22 314,8	23 238,9	22 482,4

Les ventes de biens correspondent essentiellement aux activités de ventes de solutions technologiques de la Division Eau ainsi qu'aux ventes de produits liées aux activités de recyclage de la Division Propreté.

La baisse des revenus de Construction sur l'exercice 2013 est principalement liée au recul de l'activité Technologies et Réseaux dans la Division Eau (voir aussi note 3.1).

Le Produit des activités ordinaires par secteur opérationnel est présenté en note 39.

Note 20 Résultat opérationnel

Les éléments constitutifs du résultat opérationnel sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011retraité
Produit des activités ordinaires	22 314,8	23 238,9	22 482,4
Coûts des ventes	-18 959,9	-19 563,0	-18 881,3
dont :			
• pertes de valeur sur goodwill nettes des goodwill négatifs constatés en résultat	-168,4	-64,8	-246,0
• pertes de valeur (hors BFR) et provisions	-6,5	-74,1	-68,9
• coûts de restructuration	-39,9	-7,9	2,9
• dépenses de renouvellement	-403,5	-417,6	-421,2
Coûts commerciaux	-536,0	-532,9	-516,7
Coûts généraux et administratifs	-2 441,9	-2 537,0	-2 568,5
dont :			
• frais de Recherche et développement	-81,9	-101,4	-108,6
• coûts de restructuration	-120,6	-37,3	-6,0
Autres produits et charges opérationnels	113,5	105,3	56,1
dont :			
• plus ou moins-values de cessions d'actifs financiers	113,5	106,1	56,3
• autres	-	-0,8	-0,2
RESULTAT OPERATIONNEL	490,5	711,3	572,0
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	178,7	-11,9	-136,5
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	669,2	699,4	435,5

Détail des plus ou moins-values de cession

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011retraité
Plus-values ou moins-values de cessions industrielles	37,7	13,4	15,6
Plus ou moins-values de cessions financières	113,5	106,1	56,3
Plus ou moins-values de cessions enregistrées en résultat opérationnel	151,2	119,5	71,9
Plus ou moins-values de cessions enregistrées en résultat financier	0,1	-0,3	-2,4
Plus ou moins-values de cessions industrielles et financières	3,7	12,5	24,1
Plus ou moins-values de cessions sur activités non poursuivies	26,4	578,4	514,4
Plus-values de cessions enregistrées en résultat des activités non poursuivies	30,1	590,9	538,5
TOTAL DES PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS AU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	181,4	710,1	608,0

Les plus ou moins-values de cession financières, enregistrées en résultat opérationnel, au cours de l'exercice 2013 comprennent principalement :

- La plus-value sur la cession de la filiale Eau au Portugal (15,6 millions d'euros) ;
- La plus-value sur la déconsolidation sans cession des activités de la Propreté en Italie (77,7 millions d'euros).

Les plus ou moins-values de cessions sur activités non poursuivies sont détaillées en Note 24.

Détail des pertes de valeur

Les pertes de valeur constatées dans les comptes au 31 décembre 2013 comprennent principalement :

- Les pertes de valeur sur goodwill enregistrées à hauteur de -168,4 millions d'euros, notamment sur :
 - Les activités de la Propreté en Allemagne pour -150,0 millions d'euros;
 - Les activités de la Propreté en Pologne pour -17,9 millions d'euros.
- Les pertes de valeurs (hors BFR) et provisions enregistrées en coût des ventes pour un montant total de -6,5 millions d'euros, notamment dans :
 - La Division Propreté, à hauteur de +13,4 millions d'euros, dont +17,1 millions d'euros de reprise sur provision de remise en l'état de site en France et 8,4 millions d'euros de reprise de provision pour retraite au Royaume-Uni.
 - La Division Autres, à hauteur de -16,4 millions d'euros, dont -16,1 millions d'euros de dépréciation de la créance financière I4-I12 d'Artelia au Portugal, en lien avec la dégradation de la situation financière du client et du risque de crédit associé.

Les pertes de valeur constatées dans les comptes au 31 décembre 2012 comprennent principalement :

- Les pertes de valeur sur goodwill enregistrées à hauteur de -64,8 millions d'euros, notamment sur :
 - Les activités non régulées du Groupe au Royaume-Uni dans la Division Eau, pour un montant de -51,9 millions d'euros ;
 - Les activités de la Division Propreté en Estonie et Lituanie pour un montant de -13,2 millions d'euros.
- Les pertes de valeurs et provisions enregistrées en coût des ventes pour un montant total de -74,1 millions d'euros, notamment dans :
 - La Division Propreté, à hauteur de -73,2 millions d'euros, dont la provision pour dépréciation des actifs de Marine Services à hauteur de -36,7 millions d'euros ;
 - La Division Eau, à hauteur de -21,1 millions d'euros, liées à des couvertures de risques sur des éléments contractuels.

Au 31 décembre 2011, les pertes de valeur sur goodwill enregistrées ainsi que les pertes de valeur et provisions enregistrées en coût des ventes, concernaient principalement :

- La Division Propreté pour un montant de -192,0 millions d'euros, dont -75,8 millions d'euros sur le goodwill des activités de la Propreté en Italie.
- La Division Services à l'Energie pour un montant de -153,1 millions d'euros, sur le goodwill des activités Energie aux Etats-Unis

Détail des amortissements, provisions et pertes de valeur opérationnelles

Le montant des amortissements, provisions et pertes de valeur opérationnels de l'exercice 2013 inclus dans le résultat opérationnel se détaille comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Dotations	Reprises	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre retraité 2012	Au 31 décembre retraité 2011
DOTATIONS NETTES DE REPRISES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS OPERATIONNELLES					
Amortissements	-1 220,7	0,9	- 1 219,8	-1 173,9	-1 102,9
Actifs corporels	-736,8	0,9	-735,9	-740,4	-719,3
Actifs incorporels	-483,9	-	-483,9	-433,5	-383,6
Pertes de valeur	-201,4	122,9	-78,5	-129,6	-199,4
Actifs corporels	-31,9	7,9	-24,0	-63,3	-63,1
Actifs incorporels et Actifs financiers opérationnels	-38,3	19,6	-18,7	-34,7	-135,8
Stocks	-10,4	14,5	4,1	-5,4	6,9
Créances clients	-114,6	78,2	-36,4	-20,4	-6,7
Autres créances d'exploitation et hors exploitation	-6,2	2,7	-3,5	-5,8	-0,7
Provisions courantes et non courantes opérationnelles	-595,8	585,6	-10,2	29,0	121,0
Provisions opérationnelles non courantes	-412,6	324,6	-88,0	-88,2	-29,6
Provisions opérationnelles courantes	-183,2	261,0	77,8	117,2	150,6
PERTES DE VALEUR ET EFFETS DES CESSIONS SUR LES GOODWILL ET GOODWILL NEGATIFS CONSTATES EN RESULTAT	-168,4	-	-168,4	-64,8	-246,0
AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET PERTES DE VALEUR OPERATIONNELS	-2 186,3	709,4	-1 476,9	-1 339,3	-1 427,3

Les amortissements, provisions et pertes de valeur opérationnels au tableau consolidé des flux de trésorerie incluent les amortissements, provisions et pertes de valeur opérationnels reclassés en résultat des activités non poursuivies pour -65,9 millions d'euros en 2013, -165,1 millions d'euros en 2012, -189,3 millions d'euros en 2011.

Les pertes de valeurs sur stocks et créances sont incluses dans la variation du besoin en fonds de roulement au tableau des flux de trésorerie.

Coûts de restructuration

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
Charges de restructuration	-77,6	-35,1	-
Dotations nettes de reprises aux provisions sur restructurations	-85,0	-10,6	-4,1
COÛTS DE RESTRUCTURATION	-162,6	-45,7	-4,1

Les coûts de restructuration sont comptabilisés en coût des ventes pour 39,9 millions d'euros, en coûts commerciaux pour 2,1 millions d'euros et en coûts généraux et administratifs pour 120,6 millions d'euros, au 31 décembre 2013.

Les coûts de restructuration comptabilisés en résultat opérationnel, au cours de l'exercice 2013 concernent principalement la Division Eau, pour 125,6 millions d'euros. Ils comprennent notamment les coûts liés au plan de départ volontaire, en France.

En effet, fin 2013, la Direction Générale de l'Eau France a annoncé une réorganisation de l'Eau France. Les grandes lignes du plan ont été présentées au Conseil d'Administration de VE SA le 11 décembre 2013 et le détail couvrant les mesures d'accompagnement et les départements concernés lors d'un Comité Central d'Entreprise le 20 décembre 2013.

A ce titre, le Groupe a comptabilisé au 31 décembre 2013 une provision pour restructuration de 97 millions d'euros (dont 14 millions d'euros en coût des ventes et 83 millions d'euros en coûts généraux et administratifs).

Au cours de l'exercice 2012, ils concernaient principalement la Division « Autres » pour 14,5 millions d'euros. Ils comprennent notamment les coûts liés au plans de départ volontaire des holdings du Groupe.

Charges de personnel

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
Frais de personnel	-6 447,0	-6 667,1	-6 460,0
Participation et intéressement	-122,8	-138,2	-152,3
Rémunérations en actions (IFRS 2)	-	1,0	-1,5
CHARGES DE PERSONNEL	-6 569,8	-6 804,3	-6 613,8

Frais de Recherche et développement

Ils s'élèvent respectivement à 81,9 millions d'euros, 101,4 millions d'euros, 108,6 millions d'euros pour les exercices clos aux 31 décembre 2013, 2012, 2011.

Note 21 Coût de l'endettement financier

Le détail des produits et charges constitutifs du coût de l'endettement financier est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
Produits	46,4	71,8	102,0
Charges	-622,6	-716,0	-694,1
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	-576,2	-644,2	-592,1

Les charges et produits de l'endettement financier sont représentatifs du coût de la dette financière diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. En outre, le coût de l'endettement inclut le résultat des dérivés qui sont affectés à la dette qu'ils soient qualifiés ou non, comptablement, de couverture.

Le coût de l'endettement financier net s'élève à -576,2 millions d'euros en 2013 contre -644,2 millions d'euros en 2012.

Le coût de l'endettement financier figurant au tableau des flux de trésorerie correspond au coût de l'endettement financier des activités poursuivies ci-dessus et celui des activités non poursuivies à hauteur de -23,4 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Le poste « Intérêts versés » au tableau des flux de trésorerie correspond au coût de l'endettement financier net des activités poursuivies et non poursuivies ajusté des intérêts courus de -48,6 millions d'euros et des variations de juste valeur des dérivés de couverture pour un montant de -44,9 millions d'euros en 2013.

La baisse du coût de l'endettement financier net entre 2013 et 2012 s'explique principalement par la diminution des charges liée aux rachats partiels de dettes obligataires réalisés au cours de l'année 2012 et 2013 et aux remboursements de la souche obligataire de maturité mai 2013 pour 432 millions d'euros (4.875%), de la souche obligataire dollars de maturité juin 2013 pour 490 millions de dollars (5.25%) et du remboursement du tirage en zlotys polonais sur le crédit syndiqué multidevises en avril 2013 pour 390 millions d'euros équivalents (voir aussi note 3.4.3).

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
Passifs financiers évalués selon la méthode du Taux d'Intérêt Effectif	-593,9	-733,8	-792,1
Commissions liées à des lignes de crédit non tirées	-8,6	-9,4	-10,0
Charges sur l'endettement	-602,5	-743,2	-802,1
Actifs évalués à la juste valeur par résultat (option de juste valeur) *	30,9	40,7	74,0
Résultat sur instruments dérivés et relations de couverture et autres	-4,6	58,3	136,0
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	-576,2	-644,2	-592,1

* Les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par le résultat

Le « Résultat sur instruments dérivés et relations de couverture et autres » comprend principalement au 31 décembre 2013 les éléments suivants :

- Des produits d'intérêts nets sur les relations de couverture (juste valeur et flux de trésorerie) pour 39,9 millions d'euros, compte tenu de la baisse des taux constatée sur l'exercice 2013 ;
- Les résultats sur instruments dérivés non éligibles au traitement de couverture pour -42,4 millions d'euros principalement sur des instruments dérivés de change.

Par ailleurs, la charge relative à l'inefficacité des relations de couverture d'investissement net en devise et de couverture de flux de trésorerie n'est pas significative en 2013 et 2012.

Les produits d'intérêts pour les instruments évalués selon la méthode du Taux d'Intérêt Effectif (comprenant les produits d'intérêts comptabilisés en résultat opérationnel et ceux en autres produits et charges financiers) s'élèvent à 294,7 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre 312,3 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 293,9 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Note 22 Autres revenus et charges financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
Gains nets/Pertes nettes sur les prêts et créances	99,6	132,3	105,4
Résultats sur actifs disponibles à la vente ⁽¹⁾	3,9	3,8	3,2
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par le résultat	0,2	-1,1	-
Dés actualisation des provisions	-41,3	-50,3	-45,9
Résultat de change	-5,8	-23,2	-1,3
Autres	-18,6	-10,7	-7,9
AUTRES REVENUS ET CHARGES FINANCIERS	38,0	50,8	53,5

⁽¹⁾ Dont dividendes reçus pour 3,0 millions d'euros en 2013 contre 3,3 millions d'euros en 2012 et 2,7 millions d'euros en 2011.

Les gains et pertes nettes sur prêts et créances incluent les revenus des prêts aux co-entreprises, dont les prêts à Dalkia International pour 88,9 millions d'euros en 2013, 91,9 millions d'euros en 2012 et 65,3 millions d'euros en 2011 et les prêts à Transdev Group pour 20,4 millions d'euros en 2013, 25,3 millions d'euros en 2012 et 26,0 millions d'euros en 2011.

Note 23 Impôts sur le résultat

23.1 Analyse de la charge fiscale

Les éléments de la charge fiscale sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
Charge/produit fiscal(e) courant(e)	-167,5	-225,9	-192,8
France	-52,6	-93,0	-72,4
Autres pays	-114,9	-132,9	-120,4
Charge/produit fiscal(e) différé(e)	39,2	173,0	-246,3
France	1,0	-3,7	-73,2
Autres pays	38,2	176,7	-173,1
TOTAL DE LA CHARGE FISCALE	-128,3	-52,9	-439,1

La charge fiscale figurant au tableau des flux de trésorerie correspond à la charge fiscale des activités poursuivies ci-dessus et celle des activités non poursuivies.

Certaines filiales françaises ont opté pour le groupe d'intégration fiscale constitué par Veolia Environnement (convention d'une durée de cinq ans, renouvelée en 2011). Veolia Environnement est seule redevable envers le Trésor Public français de l'impôt courant sur les sociétés calculé sur la base de la déclaration fiscale d'ensemble. L'économie d'impôt susceptible d'en résulter est acquise à Veolia Environnement, société intégrante.

En 2006, le groupe fiscal américain a été restructuré. Cette opération est toujours en cours de revue par l'administration fiscale américaine (voir notes 13 et 33).

Le Groupe supporte au 31 décembre 2013 une charge nette d'impôt sur les résultats de -128,3 millions d'euros contre -52,9 millions au 31 décembre 2012 retraité.

23.2 Rapprochement des taux d'imposition

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
Résultat net des activités poursuivies (a)	-48,8	7,8	-1 013,1
Résultat des entreprises associées (b)	18,4	24,4	-25,9
Résultat des co-entreprises (c)	160,3	-36,3	-110,6
Quote-part dans les résultats nets des autres entités mises en équivalence (d)	-51,5	-45,3	-470,9
Impôts sur le résultat (e)	-128,3	-52,9	-439,1
Résultat des activités poursuivies avant impôts (f) = (a)-(b)-(c)-(d)- (e)	-47,7	117,9	33,4
Taux d'imposition apparent (e)/(f)	-268,97%	44,87%	1 314,67%
Taux d'imposition théorique ⁽¹⁾	34,43%	34,43%	34,43%
Pertes de valeurs nettes sur goodwill non déductibles ⁽²⁾	-86,79%	9,25%	253,29%
Différences de taux	35,43%	0,26%	-103,29%
Plus et moins-values de cession	73,38%	-8,82%	-93,11%
Dividendes	-82,39%	23,75%	106,59%
Impôts sans base	-42,14%	3,65%	135,93%
Visibilité fiscale ⁽²⁾	-270,23%	-46,06%	1 108,98%
Autres différences permanentes	69,34%	28,41%	-128,15%
TAUX D'IMPOSITION REEL	-268,97%	44,87%	1 314,67%

⁽¹⁾ Le taux d'imposition indiqué est le taux d'impôt légal français hors contribution exceptionnelle applicable sur les exercices 2011 à 2014.

⁽²⁾ Les principaux éléments de rapprochement correspondent :

- aux pertes de valeur sur goodwills non déductibles ;
- à la visibilité fiscale qui regroupe principalement les boni d'intégration fiscale et les pertes de valeur sur impôts différés actifs.

Pour rappel, le taux apparent sur l'exercice 2012 provenait principalement des quotes-parts de frais et charges sur dividendes et des charges diverses non fiscalisées, partiellement compensées par l'impact de la révision des prévisions et des conséquences des changements de périmètre aux Etats-Unis.

Pour rappel, le taux apparent sur l'exercice 2011 provenait principalement :

- De pertes de valeur nettes sur goodwill non déductibles ;
- De l'absence d'activation du déficit fiscal de l'exercice du groupe fiscal Veolia Environnement et de la dépréciation comptabilisée pour ramener le montant des impôts différés actifs à celui des impôts différés passifs ;
- Des conséquences estimées des changements de périmètre sur le groupe fiscal américain.

Note 24 Actifs détenus en vue de la vente, activités non poursuivies ou cédées

24.1 Actifs et passifs destinés à la vente

Les actifs et passifs liés aux activités en cours de cession sont présentés séparément sur l'état de la situation financière consolidée du Groupe pour les montants suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
Actifs destinés à la vente	4 698,9	1 276,0	460,0
Passifs destinés à la vente	2 882,3	895,9	237,9

Au 31 décembre 2013, les actifs et passifs classés comme destinés à la vente concernent principalement :

- Les activités de l'Eau au Maroc ;
- Les activités de Dalkia France (voir 3.2.2) ;
- Les activités d'éclairage public urbain à vocation mondiale (Citelum).

Les activités d'éclairage public urbain, déclassées en activités non poursuivies au 31 décembre 2011, ont été maintenues en activités non poursuivies au 31 décembre 2013, en raison de l'avancement du processus de cession fin 2013. La juste valeur des actifs et passifs de Citelum, retenue dans les comptes au 31 décembre 2013, est de 140 millions d'euros, en valeur d'entreprise, sans modification par rapport au 31 décembre 2012.

Les activités de l'Eau au Maroc, déclassées en activités non poursuivies au 31 décembre 2012, sont maintenues en activités non poursuivies au 31 décembre 2013 en raison de l'avancée des négociations relatives aux accords de cession au cours du second semestre 2013. La juste valeur des actifs et passifs de ces activités, retenue dans les comptes au 31 décembre 2013, est de 123 millions d'euros, en valeur d'entreprise.

Au 31 décembre 2012, les actifs et passifs classés comme destinés à la vente concernent principalement ceux de la société Citelum et ceux de Marine Services de la Division Propreté, les activités de l'Eau au Maroc et les activités d'énergie éolienne européenne.

Au 31 décembre 2011, les actifs et passifs classés comme destinés à la vente concernent principalement ceux de la société Citelum et ceux de Marine Services de la Division Propreté.

En 2013, les principales catégories d'actifs et de passifs par Division, classés en actifs et passifs destinés à la vente sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Eau	Services à l'Energie	Propreté	Autres	Total
Actif					
Actifs non courants	467,1	1 967,8	34,1	-	2 469,0
Actifs courants	215,5	1 920,2	6,9	-	2 142,6
Trésorerie et équivalents	8,0	79,3	-	-	87,3
ACTIFS DESTINES A LA VENTE	690,6	3 967,3	41,0	-	4 698,9
Passif					
Passifs non courants	257,3	485,9	3,0	-	746,2
Passifs courants	354,3	1 779,4	2,4	-	2 136,1
PASSIFS DESTINES A LA VENTE	611,6	2 265,3	5,4	-	2 882,3

En 2012, les principales catégories d'actifs et de passifs par Division, classés en actifs et passifs destinés à la vente sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Eau	Services à l'Energie	Propreté	Autres	Total
Actif					
Actifs non courants	476,8	123,4	57,2	7,5	664,9
Actifs courants	192,1	270,9	20,5	9,7	493,2
Trésorerie et équivalents	26,0	23,8	-	68,1	117,9
ACTIFS DESTINES A LA VENTE	694,9	418,1	77,7	85,3	1 276,0
Passif					
Passifs non courants	287,1	44,6	-	8,1	339,8
Passifs courants	320,6	223,5	6,3	5,7	556,1
PASSIFS DESTINES A LA VENTE	607,7	268,1	6,3	13,8	895,9

En 2011, les principales catégories d'actifs et de passifs par Division, classés en actifs et passifs destinés à la vente sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Eau	Services à l'Energie	Propreté	Autres	Total
Actif					
Actifs non courants	-	91,4	89,2	-	180,6
Actifs courants	-	227,3	20,8	-	248,1
Trésorerie et équivalents	-	31,3	-	-	31,3
ACTIFS DESTINES A LA VENTE	-	350,0	110,0	-	460,0
Passif					
Passifs non courants	-	12,9	-	-	12,9
Passifs courants	-	172,3	52,7	-	225,0
PASSIFS DESTINES A LA VENTE	-	185,2	52,7	-	237,9

24.2 Activités non poursuivies

Dans le compte de résultat consolidé présenté en comparatif, les résultats des activités cédées ou en cours de cession, ont été reclassés ligne par ligne sur le poste « Résultat net des activités non poursuivies ». Il s'agit :

- des activités en cours de cession soit :
 - Les activités d'éclairage public urbain à vocation mondiale (société Citelum) ;
 - L'activité Eau au Maroc ;
- des activités cédées soit :
 - Les activités en Norvège dans la Division Propreté cédées en mars 2011 ;
 - Les activités d'assistance liées à l'habitat (société Proxiserve), cédées en décembre 2011 ;
 - L'activité Eau régulée au Royaume-Uni cédée en juin 2012 ;
 - Les activités de Déchets Solides aux Etats-Unis dans la Division Propreté cédées en novembre 2012 ;
 - Les activités d'énergies éoliennes américaines cédées en décembre 2012 ;
 - Les activités d'énergies éoliennes européennes cédées en février 2013 ;
 - La quote-part de résultat net de l'entreprise associée des Eaux de Berlin, jusqu'au 2 décembre 2013.

L'évolution **du résultat net des activités non poursuivies** est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012 retraité	31 décembre 2011 retraité
Résultat des activités non poursuivies	13,0	-3,8	68,3
Résultat de cession	18,4	508,5	514,4
Effets fiscaux	-4,1	-72,9	-
RESULTAT NET DES ACTIVITES NON POURSUIVIES	27,3	431,8	582,7

Au **31 décembre 2013**, le résultat net des activités non poursuivies par Division se détaille comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Eau	Services à l'Energie	Propreté	Autres	Total
Résultat des activités non poursuivies	26,0	-12,8	-	-0,2	13,0
Résultat de cession (*)	7,1	-1,4	16,5	-3,8	18,4
Effets fiscaux	-	-	-4,1	-	-4,1
RESULTAT NET DES ACTIVITES NON POURSUIVIES	33,1	-14,2	12,4	-4,0	27,3

() y compris frais de cession des activités non poursuivies au 31 décembre 2013 pour -8,0 millions d'euros*

Les principaux indicateurs du compte de résultat consolidé au **31 décembre 2013** des activités non poursuivies par Division sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Eau	Services à l'Energie	Propreté	Autres	Total
Produit des activités ordinaires	504,8	274,0	-	3,0	781,8
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	34,6	-3,3	-	0,5	31,8
Éléments financiers	-5,9	-10,5	-	-1,0	-17,4
Charge d'impôts sur les sociétés	-2,7	1,0	-	0,3	-1,4
Résultats des entreprises associées					
RESULTAT DES ACTIVITES NON POURSUIVIES	26,0	-12,8	-	-0,2	13,0

Au **31 décembre 2012**, le résultat net des activités non poursuivies par Division se détaille comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Eau	Services à l'Energie	Propreté	Autres	Total
Résultat des activités non poursuivies	39,7	-66,1	97,4	-74,8	-3,8
Résultat de cession (*)	233,3	-2,5	281,3	-3,6	508,5
Effets fiscaux	-	-	-72,9	-	-72,9
RESULTAT NET DES ACTIVITES NON POURSUIVIES	273,0	-68,6	305,8	-78,4	431,8

() y compris frais de cession des activités non poursuivies au 31 décembre 2012 pour -69,9 millions d'euros*

Les principaux indicateurs du compte de résultat consolidé au **31 décembre 2012** des activités non poursuivies par Division sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Eau	Services à l'Energie	Propreté	Autres	Total
Produit des activités ordinaires	390,7	330,0	574,2	14,9	1 309,8
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	43,6	-56,3	140,4	-61,9	65,8
Éléments financiers	-9,1	-4,8	-11,2	-19,2	-44,3
Charge d'impôts sur les sociétés	5,2	-5,0	-31,8	6,3	-25,3
Résultats des entreprises associées	-	-	-	-	-
RESULTAT DES ACTIVITES NON POURSUIVIES	39,7	-66,1	97,4	-74,8	-3,8

Le résultat net des activités non poursuivies par Division au **31 décembre 2011** se détaille comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Eau	Services à l'Energie	Propreté	Autres	Total
Résultat des activités non poursuivies	88,6	-4,1	43,0	-59,2	68,3
Résultat de cession	1,8	1,4	62,2	449,0	514,4
Effets fiscaux	-	-	-	-	-
RESULTAT NET DES ACTIVITES NON POURSUIVIES	90,4	-2,7	105,2	389,8	582,7

Les principaux indicateurs du compte de résultat consolidé au **31 décembre 2011** des activités non poursuivies par Division sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Eau	Services à l'Energie	Propreté	Autres	Total
Produit des activités ordinaires	460,7	409,6	587,5	985,7	2 443,5
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	99,8	5,7	78,8	-44,8	139,5
Éléments financiers	-12,1	-4,6	-10,1	-12,2	-39,0
Charge d'impôts sur les sociétés	0,9	-5,2	-25,7	-2,2	-32,2
Résultats des entreprises associées	-	-	-	-	-
RESULTAT DES ACTIVITES NON POURSUIVIES	88,6	-4,1	43,0	-59,2	68,3

Note 25 Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

La part du résultat revenant aux participations ne donnant pas le contrôle représente 113,8 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 35,6 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 57,7 millions d'euros au 31 décembre 2011.

La variation du résultat net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle de Veolia Services à l'Energie, entre le 31 décembre 2012 et 2013 s'explique principalement par la quote-part des minoritaires EDF (34%) dans le résultat de Dalkia en 2013 supérieure à celle de 2012, compte tenu des dépréciations de créances constatées sur l'Italie en 2012.

La ventilation des participations ne donnant pas le contrôle par Division est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
Eau ^(a)	68,9	57,4	77,4
Propreté	8,6	11,9	20,4
Services à l'Energie ^(b)	36,0	-19,0	-31,5
Autres	0,3	-14,7	-8,6
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE	113,8	35,6	57,7

^(a) Dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle en Allemagne (Stadtwerke de Braunschweig) : 15,8 millions d'euros en 2011 et 14,4 millions d'euros en 2012, 7,6 millions d'euros en 2013.

^(b) Dont quote-part EDF dans les activités de Dalkia en France et à l'étranger : -38,9 millions d'euros en 2011 et -20,0 millions d'euros en 2012, 30,5 millions d'euros en 2013

Note 26 Résultats nets par action

En application de la norme IAS 33, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pris en compte dans le calcul du résultat net par action est ajusté pour prendre en compte la distribution de dividendes en actions intervenue au cours de l'exercice. Le nombre ajusté s'établit à 523,5 millions d'actions (dilué et non dilué) au 31 décembre 2013 contre 509,0 millions d'actions au 31 décembre 2012.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice. En application de la norme IAS 33.9 et 12, le résultat net part du Groupe ajusté prend en compte le coût du coupon attribuable aux porteurs de titres super subordonnés émis par Veolia Environnement.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, augmenté du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion en actions ordinaires, de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action, pour l'ensemble des activités.

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
Calcul du nombre moyen d'actions ordinaires (en millions de titres)	523,5	509,0	498,5
Nombre moyen d'actions ordinaires pour le calcul du résultat net par action non dilué	523,5	509,0	498,5
Actions théoriques supplémentaires issues des plans d'achat ou de souscription d'actions	0	0	0
Nombre moyen d'actions ordinaires pour le calcul du résultat net par action dilué (en millions de titres)	523,5	509,0	498,5
Résultat net part du Groupe par action (en millions d'euros)			
Résultat net part du Groupe	-151,9(*)	404,0	-488,1
Résultat net part du Groupe par action :			
Non dilué	-0,29	0,79	-0,99
Dilué	-0,29	0,79	-0,99
Résultat net part du Groupe des activités non poursuivies par action (en millions d'euros)			
Résultat net part du Groupe des activités non poursuivies	15,5	479,0	590,3
Résultat net part du Groupe des activités non poursuivies par action :			
Non dilué	0,03	0,94	1,17
Dilué	0,03	0,94	1,17
RESULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITES POURSUIVIES PAR ACTION (en millions d'euros)			
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	-167,3	-75,0	-1 078,4
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies par action :			
Non dilué	-0,32	-0,15	-2,16
Dilué	-0,32	-0,15	-2,16

(*) En application de la norme IAS 33.9 et 12, le résultat net part du Groupe ajusté prend en compte le coût du coupon attribuable aux porteurs de titres super subordonnés émis par Veolia Environnement (-16,6 millions d'euros)

Les seuls instruments potentiellement dilutifs reconnus par Veolia Environnement sont les options d'achat ou de souscription d'actions qui sont présentées en Note 30.

Note 27 Informations complémentaires relatives à la juste valeur d'actifs et passifs financiers (hors dérivés)

27.1 Actifs financiers

Les tableaux ci-dessous présentent la valeur nette comptable et la juste valeur des actifs financiers du Groupe, regroupés selon les catégories définies par la norme IFRS 7, aux 31 décembre 2013, 2012 et 2011. La détermination des justes valeurs s'appuie sur les principes définis dans la note 1.26.

		Au 31 décembre 2013							
		Valeur dans l'état de la situation financière consolidée	Catégories d'actifs financiers à la juste valeur			Juste valeur	Mode de détermination de la juste valeur		
			Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par le compte de résultat consolidé		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
(en millions d'euros)	Note	Total				Total			
Titres de participations non consolidés	Note 10	40,5	40,5	-	-	40,5	-	40,5	-
Actifs financiers opérationnels courants et non courants	Note 11	1 796,0	-	1 796,0	-	1 905,4	-	1 905,4	-
Autres actifs financiers non courants	Note 12	2 492,0	24,6	2 467,4	-	2 492,0	-	2 492,0	-
Créances clients	Note 14	5 213,0	-	5 213,0	-	5 213,0	-	5 213,0	-
Autres créances d'exploitation courantes	Note 14	454,1	-	454,1	-	454,1	-	454,1	-
Autres actifs financiers courants	Note 12	628,0	4,9	623,1	-	628,0	-	628,0	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 15	4 274,4	-	-	4 274,4	4 274,4	3 046,2	1 228,2	-
TOTAL		14 898,0	70,0	10 553,6	4 274,4	15 007,4	3 046,2	11 961,2	-

Au 31 décembre 2012 retraité									
	Valeur dans l'état de la situation financière consolidée	Note	Catégories d'actifs financiers à la juste valeur			Juste valeur	Mode de détermination de la juste valeur		
			Total	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances		Actifs à la juste valeur par le compte de résultat consolidé	Total	Niveau 1
<i>(en millions d'euros)</i>									
Titres de participations non consolidés	Note 10	47,0	47,0	-	-	47,0	3,6	43,4	-
Actifs financiers opérationnels courants et non courants	Note 11	2 382,9	-	2 382,9	-	2 614,0	-	2 614,0	-
Autres actifs financiers non courants	Note 12	2 441,3	33,3	2 408,0	-	2 441,3	-	2 441,3	-
Créances clients	Note 14	6 129,1	-	6 129,1	-	6 129,1	-	6 129,1	-
Autres créances d'exploitation courantes	Note 14	548,4	-	548,4	-	548,4	-	548,4	-
Autres actifs financiers courants	Note 12	1 488,6	2,4	1 486,2	-	1 488,6	-	1 488,6	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 15	4 998,0	-	-	4 998,0	4 998,0	4 171,0	827,0	-
TOTAL		18 035,3	82,7	12 954,6	4 998,0	18 266,4	4 174,6	14 091,8	-

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de niveau 2 sont principalement composés de titres de créances négociables et de dépôts à terme.

Au 31 décembre 2011 retraité									
	Valeur dans l'état de la situation financière consolidée	Catégories d'actifs financiers à la juste valeur				Juste valeur	Mode de détermination de la juste valeur		
		Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par le compte de résultat consolidé	Total		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
(en millions d'euros)	Note	Total				Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres de participations non consolidés	Note 10	65,4	65,4	-	-	65,4	2,8	62,6	-
Actifs financiers opérationnels courants et non courants	Note 11	2 256,7	-	2 256,7	-	2 311,9	-	2 311,9	-
Autres actifs financiers non courants	Note 12	2 864,6	37,8	2 826,8	-	2 864,6	-	2 864,6	-
Créances clients	Note 14	6 335,2	-	6 335,2	-	6 335,2	-	6 335,2	-
Autres créances d'exploitation courantes	Note 14	578,3	-	578,3	-	578,3	-	578,3	-
Autres actifs financiers courants	Note 12	978,9	3,5	975,4	-	978,9	-	978,9	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 15	5 025,4	-	-	5 025,4	5 025,4	2 747,2	2 278,2	-
TOTAL		18 104,5	106,7	12 972,4	5 025,4	18 159,7	2 750,0	15 409,7	-

27.2 Passifs financiers

Les tableaux ci-dessous présentent la valeur nette comptable et la juste valeur des passifs financiers regroupés selon les catégories définies par la norme IFRS 7, aux 31 décembre 2013, 2012 et 2011.

Les justes valeurs des passifs financiers sont déterminées en application des principes définis en note 1.26.

Au 31 décembre 2013										
	Valeur dans l'état de la situation financière consolidée	Catégories de passifs financiers à la juste valeur				Juste valeur	Mode de détermination de la juste valeur			
		Passifs à la juste valeur par le compte de résultat de Passifs au coût amorti	Passifs à la juste valeur par le compte de résultat de Passifs au coût amorti	Passifs à la juste valeur par le compte de résultat de Passifs au coût amorti	Passifs à la juste valeur par le compte de résultat de Passifs au coût amorti		Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
(en millions d'euros)	Note	Total	amorti	coût	consolidé	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Emprunts et autres passifs financiers										
• emprunts obligataires non courants	Note 18	8 953,6	8 953,6	-	-	9 932,2	9 846,7	85,5	-	-
• autres emprunts non courants	Note 18	543,2	543,2	-	-	565,5	-	565,5	-	-
• dettes financières courantes	Note 18	2 912,8	2 912,8	-	-	2 912,8	-	2 912,8	-	-
• trésorerie passive	Note 15	216,1	216,1	-	-	216,1	-	216,1	-	-
Dettes fournisseurs	Note 14	3 196,3	3 196,3	-	-	3 196,3	-	3 196,3	-	-
Autres dettes d'exploitation	Note 14	3 460,1	3 460,1	-	-	3 460,1	-	3 460,1	-	-
TOTAL		19 282,1	19 282,1	-	-	20 283,0	9 846,7	10 436,3	-	-

Au 31 décembre 2012 retraité									
Valeur dans l'état de la situation financière consolidée									
Catégories de passifs financiers à la juste valeur									
Juste valeur									
Mode de détermination de la juste valeur									
Passifs à la juste valeur par le compte de résultat consolidé et détenus à des fins de transaction									
Passifs à la juste valeur par le compte de résultat consolidé									
Passifs au coût amorti									
(en millions d'euros)	Note	Total	Passifs au coût amorti	Passifs à la juste valeur par le compte de résultat consolidé	Passifs à la juste valeur par le compte de résultat consolidé et détenus à des fins de transaction	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Emprunts et autres passifs financiers									
• emprunts obligataires non courants	Note 18	10 821,2	10 821,2	-	-	12 136,9	12 044,9	92,0	-
• autres emprunts non courants	Note 18	1 310,1	1 310,1	-	-	1 360,9	-	1 360,9	-
• dettes financières courantes	Note 18	3 606,1	3 606,1	-	-	3 606,1	-	3 606,1	-
• trésorerie passive	Note 15	252,7	252,7	-	-	252,7	-	252,7	-
Dettes fournisseurs	Note 14	3 997,7	3 997,7	-	-	3 997,7	-	3 997,7	-
Autres dettes d'exploitation	Note 14	3 687,7	3 687,7	-	-	3 687,7	-	3 687,7	-
TOTAL		23 675,5	23 675,5	-	-	25 042,0	12 044,9	12 997,1	-

Au 31 décembre 2011 retraité									
Valeur dans l'état de la situation financière consolidée									
Catégories de passifs financiers à la juste valeur									
Juste valeur									
Mode de détermination de la juste valeur									
Passifs à la juste valeur par le compte de résultat consolidé et détenus à des fins de transaction									
Passifs à la juste valeur par le compte de résultat consolidé									
Passifs au coût amorti									
(en millions d'euros)	Note	Total	Passifs au coût amorti	Passifs à la juste valeur par le compte de résultat consolidé	Passifs à la juste valeur par le compte de résultat consolidé et détenus à des fins de transaction	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Emprunts et autres passifs financiers									
• emprunts obligataires non courants	Note 18	13 027,9	13 027,9	-	-	13 806,5	13 391,6	414,9	-
• autres emprunts non courants	Note 18	1 185,4	1 185,4	-	-	1 195,0	-	1 195,0	-
• dettes financières courantes	Note 18	3 753,2	3 753,2	-	-	3 753,2	-	3 753,2	-
• trésorerie passive	Note 15	390,5	390,5	-	-	390,5	-	390,5	-
Dettes fournisseurs	Note 14	3 927,6	3 927,6	-	-	3 927,6	-	3 927,6	-
Autres dettes d'exploitation	Note 14	4 040,4	4 040,4	-	-	4 040,4	-	4 040,4	-
TOTAL		26 325,0	26 325,0	-	-	27 113,2	13 391,6	13 721,6	-

27.3 Compensation des actifs et passifs financiers

Au 31 décembre 2013, les seuls actifs et/ou passifs financiers faisant l'objet d'accords de compensation globale exécutoire sont les dérivés gérés dans le cadre de contrats ISDA ou EFET. Ces instruments ne sont compensables qu'en cas de défaut d'une des parties au contrat. Ils ne sont par conséquent pas compensés comptablement.

Au 31 décembre 2013, ces dérivés sont comptabilisés à l'actif pour un montant de 319,0 millions d'euros et au passif pour un montant de 181,9 millions d'euros dans l'état de la situation financière consolidée du Groupe.

Note 28 Gestion des risques financiers

28.1 Objectifs et Organisation du Groupe

Dans le cadre de ses activités opérationnelles et financières, le Groupe est exposé aux risques financiers suivants :

- Les risques de marché présentés en note 28.2 :
 - Risque de taux d'intérêt, présenté en note 28.2.1, (couverture de juste valeur de taux, couverture de flux de trésorerie et dérivés de taux non qualifiés de couverture) ;
 - Risque de change, présenté en note 28.2.2 (couverture des investissements nets à l'étranger, couverture des expositions de change bilantielles par des dérivés non qualifiés de couverture, dérivés incorporés, exposition globale au risque de change) ;
 - Risque sur matières premières, présenté en 28.2.3 (risque sur carburants, combustibles et électricité, risque sur droit d'émission de gaz à effet de serre) ;
- Le risque action, présenté en note 28.3 ;
- Le risque de liquidité présenté en note 28.4 ;
- Le risque de crédit présenté en note 28.5.

28.2 Gestion des risques de marchés

28.2.1 Gestion du risque de taux d'intérêt

La structure de financement du Groupe expose naturellement celui-ci aux risques de variation des taux d'intérêt. Ainsi, la position de trésorerie couvre les dettes à taux variables impactant les résultats financiers en fonction de l'évolution des taux d'intérêt.

La dette à court terme est principalement indexée sur des indices de taux court (Eonia pour le programme de billets de trésorerie et Euribor/Libor pour les principales autres lignes de dette court terme). La dette moyen et long terme du Groupe est composée de dettes à taux fixe et à taux variable.

Le Groupe gère une position taux fixe/taux variable par devise afin de limiter l'impact des variations d'intérêts sur son résultat tout en optimisant le coût de sa dette, et utilise pour cela des instruments fermes et optionnels d'échanges de taux d'intérêt.

Ces contrats d'échange de taux utilisés peuvent être désignés comme instrument de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie.

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

Le tableau ci-dessous présente l'exposition au risque de taux de la dette brute (définie comme étant la somme des dettes financières non courantes, des dettes financières courantes et de la trésorerie passive) avant et après couverture économique.

	Au 31 décembre 2013		Au 31 décembre 2012 retraité		Au 31 décembre 2011 retraité	
	Encours	% dette totale	Encours	% dette totale	Encours	% dette totale
<i>(en millions d'euros)</i>						
Taux fixe	8 857,2	71,1%	10 834,6	68,5%	13 265,2	74,9%
Taux variable	3 593,9	28,9%	4 985,1	31,5%	4 456,3	25,1%
Dette brute avant couverture	12 451,1	100,0%	15 819,7	100,0%	17 721,5	100,0%
Taux fixe	5 801,6	46,0%	10 331,9	64,6%	8 726,0	47,5%
Taux variable	6 824,1	54,0%	5 658,2	35,4%	9 631,0	52,5%
Dette brute après couverture et réévaluation à la juste valeur des dettes à taux fixe	12 625,7	100,0%	15 990,1	100,0%	18 357,0	100,0%
Imputation de la juste valeur des dérivés de couverture (actifs)/passifs	-174,6		-170,4		-635,5	
DETTE BRUTE AU COUT AMORTI	12 451,1		15 819,7		17 721,5	

Au 31 décembre 2013, la dette brute totale après couverture est à taux fixe à hauteur de 46% et à taux variable à hauteur de 54%. Au 31 décembre 2012, aucun cap n'est actif. Après caps non actifs (120 millions d'euros), la part fixe de la dette brute ressort à 47% et celle à taux variable à 53%.

Au 31 décembre 2013, le Groupe dispose d'une trésorerie et équivalents de trésorerie de 4 274,4 millions d'euros dont la rémunération est indexée pour l'essentiel sur les taux variables.

L'endettement financier net est de 8 176,7 millions d'euros dont 69% à taux fixe et 31% à taux variable.

28.2.1.1 Sensibilité du compte de résultat consolidé et des capitaux propres :

Le Groupe gère son exposition aux variations de taux d'intérêt à partir de la dette financière brute à taux variable nette des disponibilités.

Le tableau ci-dessous synthétise les maturités de la position à taux variables du Groupe au 31 décembre 2013 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Du jour le jour à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Total actifs (trésorerie)	4 274,4	-	-	4 274,4
Total passifs à taux variable	- 3 133,3	-186,1	-274,5	- 3 593,9
Position nette variable avant gestion	1 141,1	-186,1	-274,5	680,5
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	-0,1	2 176,3	1 053,9	3 230,1
POSITION NETTE VARIABLE APRES GESTION ET COUVERTURE ACTIVE	1 141,0	1 990,2	779,4	3 910,6

(1) Instruments financiers de couverture de la dette ne tenant pas compte des caps non actifs qui s'élèvent à 120 millions d'euros équivalents.

L'analyse de sensibilité des charges financières au risque de taux est réalisée pour les actifs et passifs financiers et le portefeuille d'instruments dérivés au 31 décembre 2013. Compte tenu de la structure d'endettement financier net du Groupe et de son portefeuille de dérivés, une variation des taux d'intérêt impacterait le résultat *via* le coût de la dette à taux variable (après couverture), la juste valeur des instruments dérivés qualifiés de *trading* et les placements du Groupe.

L'analyse de sensibilité des capitaux propres au risque de taux est réalisée pour la réserve de couverture de flux de trésorerie. Cette sensibilité correspond à la variation de juste valeur de marché liée à la variation instantanée des taux d'intérêt.

À structure d'endettement financier net et politique de gestion constants, l'accroissement de la juste valeur de la part efficace des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie, consécutive à une hausse de 0,5% des taux d'intérêt

à la date de clôture n'engendrerait pas d'impact significatif sur la réserve de juste valeur incluse dans les capitaux propres. L'effet sur la dette à taux variable et sur les swaps de variabilisation de la dette à taux fixe impacterait le résultat à la baisse de -15,3 millions d'euros. Une baisse de 0,5% aurait les conséquences inverses sur le résultat. Pour les besoins de cette analyse, les autres variables sont supposées rester constantes et la variation au premier ordre du résultat et des capitaux propres provient d'une variation uniforme de l'ensemble des taux variables auxquels le Groupe est exposé.

28.2.2 Gestion du risque de change

Les activités internationales que le Groupe exerce génèrent des flux dans de nombreuses devises.

La trésorerie centrale du Groupe gère le risque de change de façon centralisée dans le cadre de limites fixées par le Directeur Financier.

Le risque de change, tel que défini par la norme IFRS 7, est principalement généré par :

- a) Les opérations d'achats et de ventes de biens et services en devise liées à l'exploitation et les couvertures associées (change à terme, par exemple). Le Groupe est peu exposé au risque de change transactionnel. En effet, les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent dans leur propre pays et dans leur propre devise. Leur exposition au risque de change est donc naturellement limitée ;
- b) Les actifs et passifs financiers en devise dont les prêts/emprunts en devises et les couvertures économiques associées (swap de change par exemple). Les implantations à l'étranger conduisent à mettre en place des financements en devises locales. Dans le cadre du financement intra-groupe, ces lignes de crédit peuvent générer un risque de change. C'est pourquoi, pour en limiter l'impact, Veolia Environnement a développé une politique visant à adosser des financements en devises ou des dérivés de change à des créances intra-groupes libellées dans la même devise. La stratégie de couverture de l'exposition patrimoniale du Groupe consiste principalement à couvrir certains investissements nets à l'étranger et à s'assurer que chaque société du Groupe n'a pas de position bilantielle de change significative pouvant entraîner une forte volatilité du résultat de change (voir note 28.1.2.2) ;
- c) Les investissements dans des filiales étrangères matérialisés par la conversion des comptes impactant les réserves de conversion (voir note 28.1.2.3).

28.2.2.1 Risque de conversion

Étant donné sa présence internationale, la conversion des comptes de résultat des filiales étrangères du Groupe est sensible aux variations de change.

Le tableau ci-dessous récapitule la sensibilité de certains agrégats du compte de résultat consolidé du Groupe à une variation de plus ou moins 10 % des parités de change face à l'euro, liée à la conversion des comptes des filiales libellées en devises étrangères.

<i>(en millions d'euros)</i>	Contribution aux comptes consolidés								Sensibilité à une variation des devises face à l'euro		
	EUR	GBP	USD	PLN	CZK	AUD	CNY	Autres devises	Total	+10 %	-10 %
Produit des activités ordinaires	14 098,5	1 932,6	1 703,0	81,2	627,3	919,2	260,9	2 692,1	22 314,8	-705,5	862,2
Résultat opérationnel	287,7	114,3	22,9	-14,9	73,3	50,1	61,5	74,3	669,2	-31,2	38,2

28.2.2.2 Risque de change sur le coût de financement

Les implantations à l'étranger conduisent à mettre en place des financements en devises locales.

Les dettes en devises étrangères portées par la société mère Veolia Environnement SA sont généralement couvertes soit par des instruments dérivés soit adossées à des actifs dans la même devise.

Le tableau ci-dessous donne l'exposition aux variations de change de l'endettement financier net en devises des entités supportant les principaux risques de change. Il présente également la sensibilité de ces entités à une variation de 10 % des parités des devises exposées.

	Coût de financement Exposition en devises <i>(en millions de devises)</i>					Total converti en euros	Sensibilité à une variation des 4 principales devises face à l'euro <i>(en millions d'euros)</i>	
	GBP	USD	PLN	CNY	Autres devises <i>(en euros)</i>		+10 %	-10 %
Veolia Environnement SA	-34,3	-63,6	-38,5	-23,7	-424,6	-524,6	-11,1	9,1
Autres filiales du Groupe	-7,0	-4,4	0,1	-55,4	-33,4	-51,6	-2,0	1,7
Total en devises	-41,3	-68,0	-38,4	-79,1	-458,0	-576,2		
TOTAL CONVERTI EN EUROS	-48,3	-50,9	-9,3	-9,7	-458,0⁽¹⁾	-576,2	-13,1	10,8

(1) Dont -405,4 millions d'euros dans la devise Euro

28.2.2.3 Risque de change et de conversion dans l'état de la situation financière consolidée

De par sa présence internationale, l'état de la situation financière consolidée du Groupe est sensible aux variations de change. Une variation de l'euro affecte la conversion dans la situation financière consolidée des actifs de filiales libellés en devise étrangère. Les principales devises concernées sont le dollar américain et la livre sterling.

Face aux actifs les plus significatifs, le Groupe a émis de la dette dans les devises concernées.

Le tableau ci-dessous présente le montant d'actif net pour les principales devises :

	Contribution aux comptes consolidés					Sensibilité à une variation des 2 principales devises face à l'euro	
	EUR	USD	GBP	Autres devises	Total	+10 %	-10 %
<i>(en millions d'euros)</i>							
Actifs hors endettement financier net par devise	9 803	1 108	2 019	4 930	17 860	348	-284
Endettement financier net par devise après couverture	2 667	875	1 876	2 759	8 177	306	-250
Actif net par devise	7 136	233	143	2 171	9 683	42	-34

28.2.3 Gestion du risque sur matières premières

Les prix des matières de type carburants/combustibles ou encore électricité connaissent des variations qui peuvent être sensibles. Cependant, les activités de Veolia Environnement ne sont pas durablement affectées de manière significative, et ne devraient pas l'être à l'avenir, par la hausse des coûts ou la disponibilité de ces matières premières. En effet, les contrats long terme établis par Veolia Environnement comprennent généralement des clauses de révision de prix et/ou d'indexation qui permettent de répercuter l'essentiel de la hausse des coûts des matières premières ou des carburants et combustibles sur les prix des prestations vendues aux clients, même si cette répercussion peut se faire parfois avec un décalage dans le temps.

Néanmoins, dans le cadre de la gestion de leurs approvisionnements et de l'optimisation de leurs coûts ou de la couverture d'une production future, certaines filiales du Groupe, selon leurs activités, peuvent être amenées à s'engager dans des contrats d'achat et de vente à terme de matières (voir note 34) ou encore à mettre en place des dérivés permettant de figer les coûts des approvisionnements ou les prix de vente de matières premières produites (électricité).

28.2.3.1 Risque sur carburants, combustibles

Dans le cadre des activités de transport, le Groupe a recours à des contrats d'achats fermes de carburant (qualifiés d'« own use ») et à des instruments dérivés définis en fonction des besoins prévisionnels. Pour l'essentiel, les dérivés sont des swaps venant fixer le prix d'achat à terme des carburants. Ils sont qualifiés en instruments de couverture en IAS 39 (couverture de flux de trésorerie) (voir Note 29).

28.2.3.2 Risque charbon, gaz, électricité

Le Groupe a souscrit des contrats à long terme d'achat de gaz, de charbon, d'électricité et de biomasse visant à sécuriser ses approvisionnements. Dans la majorité des cas, ces engagements sont réciproques ; les tiers concernés ayant une obligation de livrer les quantités dans ces contrats et le Groupe de les enlever.

A l'inverse, dans le cadre des activités de ventes d'électricité sur les marchés de gros, le Groupe peut être amené à souscrire des ventes à terme d'électricité visant à sécuriser la production future (avec des maturités n'excédant pas 3 ans).

Ces contrats d'achats / ventes sont généralement traités en dehors du champ d'application d'IAS 39 (traitement « own-use »), à l'exception de certaines opérations spécifiques sur le gaz, le CO2 et l'électricité. Pour ces opérations spécifiques, la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est systématiquement privilégiée. Certains instruments d'électricité en Allemagne ne bénéficient toutefois pas de cette qualification (voir note 34 sur les engagements hors bilan et note 29.3.1 sur les dérivés électricité).

28.3 Gestion du risque actions

Au 31 décembre 2013, Veolia Environnement possédait 14 237 927 actions en autocontrôle dont 8 389 059 affectées à des opérations de croissance externe et 5 848 868 acquises en vue de l'attribution aux salariés dans le cadre des plans d'épargne salariale dont bénéficient certains salariés pour une valeur de marché de 168,8 millions d'euros sur la base d'un cours à 11,855 euros et une valeur comptable de 442,5 millions d'euros imputée en fonds propres.

Veolia Environnement détient, dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, des parts d'OPCVM. Ces OPCVM ont le caractère d'OPCVM monétaires et ne sont pas soumis au risque action.

Le Groupe est également exposé au risque actions au travers des actifs de couverture de certains de ses plans de retraite (voir note 30 « engagements sociaux »).

28.4 Gestion du risque de liquidité

La gestion opérationnelle de la liquidité et le financement sont assurés par la Direction Financements et Trésorerie. Cette gestion passe par la centralisation des financements significatifs dans le but d'optimiser la liquidité et la trésorerie.

Le Groupe se finance à travers les marchés obligataires internationaux, les marchés des placements privés internationaux, le marché du billet de trésorerie ainsi que sur le marché du crédit bancaire (voir Note 18 « dettes financières non courantes et courantes »).

28.4.1 Échéancier des passifs financiers

Au 31 décembre 2013, les flux contractuels non actualisés sur l'endettement financier net (sur la valeur nominale) par date de maturité sont les suivants :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2013		Échéancier des flux contractuels non actualisés					
	Valeur comptable	Total des flux contractuels non actualisés	2014	2015	2016	2017	2018	Au-delà de 5 ans
Emprunts obligataires ⁽¹⁾	9 548,2	9 288,0	586,5	1 045,3	435,7	939,2	798,5	5 482,8
Billet de trésorerie	580,7	580,7	580,7					
Emprunts sur location-financement	237,6	218,5	45,2	25,3	22,3	14,9	14,6	96,2
Autres emprunts	2 043,1	1 925,0	1 692,3	52,0	42,5	38,4	21,3	78,5
Trésorerie passive	216,1	216,1	216,1					
Dettes financières brutes hors coût amorti et effet des dérivés de couverture	12 625,7	12 228,3	3 120,8	1 122,6	500,5	992,5	834,4	5 657,5
Impact du coût amorti et des dérivés de couverture de la dette	-174,6	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Dettes financières brutes	12 451,1	12 228,3	3 120,8	1 222,6	500,5	992,5	834,4	5 657,5
Trésorerie et équivalent trésorerie	-4 274,4	-4 274,4	-4 274,4					
Endettement financier net	8 176,7	7 953,9	- 1 153,6	1 122,6	500,5	992,5	834,4	5 657,5

⁽¹⁾ Hors coût amorti et effet des dérivés de couverture de la dette.

Au 31 décembre 2013, la maturité moyenne de l'endettement financier net est de 10,1 ans, contre 9,6 ans au 31 décembre 2012.

La majorité des dettes fournisseurs a une maturité inférieure à un an. (Voir Note 14)

Au 31 décembre 2013, les flux contractuels d'intérêts non actualisés sur l'encours des dettes financières par date de maturité sont les suivants :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2013		Échéancier des flux contractuels non actualisés						
	Total des flux		2014	2015	2016	2017	2018	Au-delà de 5 ans	
Flux contractuels d'intérêts non actualisés sur l'encours de dettes financières			4 930,0	470,5	436,1	414,5	394,4	347,9	2 866,6

Au 31 décembre 2013, les flux contractuels d'intérêts non actualisés sur l'encours des dérivés enregistrés au passif et à l'actif par date de maturité sont les suivants :

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

	Au 31 décembre 2013		Échéancier des flux contractuels non actualisés					
	Valeur comptable	Total des flux contractuels non actualisés	2014	2015	2016	2017	2018	Au-delà de 5 ans
<i>(en millions d'euros)</i>								
Dérivés de taux	190,0	203,0	35,1	40,7	44,6	29,3	21,3	32,0
Couverture de juste valeur	166,8	232,8	48,3	47,9	46,3	30,2	22,2	37,9
<i>Flux in</i>	172,8	819,4	170,2	169,5	165,9	110,6	83,5	119,7
<i>Flux out</i>	-6,0	-586,6	-121,9	-121,6	-119,6	-80,4	-61,3	-81,8
Couverture de flux de trésorerie	26,0	-20,5	-12,4	-6,5	-0,9	-0,1	-0,1	-0,5
<i>Flux in</i>	58,4	27,3	18,4	8,6	0,2	-	-	0,1
<i>Flux out</i>	-32,4	-47,8	-30,8	-15,1	-1,1	-0,1	-0,1	-0,6
Non qualifiés de couverture	-2,8	-9,3	-0,8	-0,7	-0,8	-0,8	-0,8	-5,4
<i>Flux in</i>	4,4	7,6	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	2,9
<i>Flux out</i>	-7,2	-16,9	-1,8	-1,7	-1,7	-1,7	-1,7	-8,3
Dérivés de change hors couverture d'investissements nets	-18,8	15,7	11,9	1,8	1,7	0,3	-	-
Couverture de juste valeur	5,8	6,1	6,0	0,4	-0,3	-	-	-
<i>Flux in</i>	9,9	397,9	267,5	101,7	21,7	0,2	6,8	-
<i>Flux out</i>	-4,1	-391,8	-261,5	-101,3	-22,0	-0,2	-6,8	-
Couverture de flux de trésorerie	4,5	3,7	0,5	1,2	1,7	0,3	-	-
<i>Flux in</i>	4,8	244,1	139,3	47,7	44,4	12,7	-	-
<i>Flux out</i>	-0,3	-240,4	-138,8	-46,5	-42,7	-12,4	-	-
Non qualifiés de couverture	-29,1	5,9	5,4	0,2	0,3	0,0	-	-
<i>Flux in</i>	44,2	6 369,7	6 249,1	74,3	43,9	2,4	-	-
<i>Flux out</i>	-73,3	-6 363,8	-6 243,7	-74,1	-43,6	-2,4	-	-
Dérivés de change en couverture d'investissements nets	7,6	0,7	3,3	-	-	-	-	-2,6

Afin de représenter au mieux la réalité économique des opérations, les flux liés aux dérivés enregistrés au passif et à l'actif présentés ci-dessus correspondent à des positions nettes. Par ailleurs, les valeurs présentées ci-dessus sont de signe positif dans le cas d'un actif et de signe négatif dans le cas d'un passif.

28.4.2 Positions de liquidité nette

Le détail des liquidités nettes dont le Groupe disposait au 31 décembre 2013 est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
Veolia Environnement :			
Crédit syndiqué MT non tiré	3 000,0	2 607,3	2 692,7
Lignes de crédit bilatérales MT non tirées	975,0	625,0	700,0
Lignes de crédit bilatérales CT non tirées	-	300,0	300,0
Ligne de lettres de crédit	350,2	473,7	483,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 670,4	4 349,6	4 283,3
Filiales :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	604,0	648,4	742,2
Total des liquidités	8 599,6	9 004,0	9 201,2
Dettes courantes et trésorerie passive :			
Dettes courantes	2 912,8	3 606,1	3 753,3
Trésorerie passive	216,1	252,7	390,5
Total des dettes courantes et trésorerie passive	3 128,9	3 858,8	4 143,8
TOTAL DES LIQUIDITES NETTES DES DETTES COURANTES ET TRESORERIE PASSIVE	5 470,7	5 145,2	5 057,4

Au 31 décembre 2013, Veolia Environnement disposait d'une liquidité totale de 8,6 milliards d'euros dont 4,3 milliards prennent la forme de disponibilités.

Au 31 décembre 2013, les équivalents de trésorerie sont principalement détenus par Veolia Environnement SA (3 652,3 millions d'euros). Ils se composent d'OPCVM monétaires pour 2 034,5 millions d'euros, des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires, bons à moyen terme négociables et billets de trésorerie ayant une maturité inférieure à trois mois) pour 502,4 millions d'euros et des dépôts à terme pour 1 115,4 millions d'euros. Ces montants incluent les intérêts.

Le 7 avril 2011, Veolia Environnement a signé deux crédits syndiqués : l'un multidevises d'un montant de 2,5 milliards d'euros d'une maturité de 5 ans, le deuxième d'un montant de 500 millions d'euros d'une maturité de 3 ans pour des tirages en zlotys polonais, en couronnes tchèques et en forints hongrois (ce crédit avec deux options d'extension d'un an exercées et très majoritairement acceptées, n'est pas tiré au 31 décembre 2013).

Les lignes de crédit non tirées au 31 décembre 2013 s'élèvent à 975 millions d'euros.

Au cours du second trimestre 2013, Veolia Environnement a réduit de 400 millions de dollars le montant de la ligne de lettres de crédit en dollars américains signée le 22 novembre 2010 qui était initialement de 1,25 milliards de dollars américains. Au 31 décembre 2013, la facilité est tirée sous forme de lettres de crédit à hauteur de 367,0 millions de dollars ; la partie tirable en cash est de 483,0 millions de dollars (soit 350,2 millions d'euros équivalents), non tirée, et figure dans le tableau de liquidité ci-dessus.

Veolia Environnement peut tirer à tout instant sur le crédit syndiqué multidevises et sur l'ensemble des lignes de crédit.

La maturité des lignes confirmées et non utilisées est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Échéancier				
	Total	2014	2015	2016	2017	2018
Crédits syndiqués non tirés	3 000,0	37,5	-	691,0	-	2 271,5
Lignes de crédit	975,0	-	625,0	350,0	-	-
Ligne de lettres de crédit	350,2	-	350,2	-	-	-
TOTAL	4 325,2	37,5	975,2	1 041,0	-	2 271,5

28.4.3 Informations sur les clauses de remboursement anticipé des emprunts

28.4.3.1 Dette de Veolia Environnement SA

La documentation juridique des financements bancaires et obligataires contractés par la Société ne renferme pas de covenant financier, c'est-à-dire d'engagement de respecter un ratio de couverture ou une notation de crédit minimum dont le non-respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée du financement considéré.

28.4.3.2 Dette des filiales

Certains financements de projets ou consentis par des organismes de développement multilatéraux à des filiales du groupe renferment des covenants financiers (tels que définis ci-dessus).

Sur la base des diligences effectuées auprès de ses filiales, la Société estime que les covenants inclus dans la documentation des financements significatifs étaient respectés (ou que les prêteurs y avaient renoncé) au 31 décembre 2013.

28.5 Gestion du risque de crédit

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie sur différents aspects : par ses activités opérationnelles, ses activités de placement de trésorerie et des produits de dérivés.

28.5.1 Risque de contrepartie lié aux activités opérationnelles

Le risque de crédit doit s'analyser différemment sur les actifs financiers opérationnels et sur les créances d'exploitation. Le risque de crédit sur les actifs financiers opérationnels s'apprécie au travers du « *rating* » des clients majoritairement publics. Le risque sur les autres créances d'exploitation s'apprécie au travers de l'analyse de la dilution du risque et des retards de paiement pour les clients privés et par exception pour les clients publics par une analyse de crédit.

L'analyse du risque de crédit clients du Groupe peut être appréhendée au travers des quatre catégories suivantes (Clients publics-Autorité délégante, clients privés- particuliers, clients publics autres et clients entreprises) :

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

	Au 31 décembre 2013			Ventilation par type de client				
	Note comptable	Valeur	Pertes de valeur	Valeur nette comptable	Clients publics – Autorité délégante	Clients privés – particuliers	Clients publics – autres	Clients privés – entreprises
<i>(en millions d'euros)</i>								
Actifs financiers opérationnels non courants et courants	Note 11	1 825,5	-29,5	1 796,0	1 378,8	-	20,9	396,3
Créances clients	Note 14	5 702,0	-489,0	5 213,0	753,1	1 212,8	1 043,3	2 203,8
Autres créances d'exploitation courantes	Note 14	491,4	-37,3	454,1	30,6	48,9	61,4	313,2
Autres actifs financiers non courants en prêts et créances	Note 12	2 533,4	-66,0	2 467,4	44,3	27,5	3,2	2 392,4
Actifs financiers courants en prêts et créances	Note 12	633,3	-10,2	623,1	13,3	1,5	40,8	567,5
PRETS ET CREANCES		11 185,6	-632,0	10 553,6	2 220,1	1 290,7	1 169,6	5 873,2
Autres actifs financiers non courants	Note 12	50,6	-26,0	24,6	0,4	-	0,6	23,6
Autres actifs financiers courants	Note 12	4,9	-	4,9	2,9	1,4	-	0,6
TOTAL		11 241,1	-658,0	10 583,1	2 223,4	1 292,1	1 170,2	5 897,4

L'analyse du risque de crédit clients du Groupe au 31 décembre 2012 est le suivant :

	Au 31 décembre 2012 retraité			Ventilation par type de client				
	Note	Valeur comptable	Pertes de valeur	Valeur nette comptable	Clients publics – Autorité délégante	Clients privés – particuliers	Clients publics – autres	Clients privés – entreprises
<i>(en millions d'euros)</i>								
Actifs financiers opérationnels non courants et courants	Note 11	2 430,7	-47,8	2 382,9	1 453,0	-	253,8	676,1
Créances clients	Note 14	6 551,8	-422,7	6 129,1	686,2	1 546,9	1 280,4	2 615,6
Autres créances d'exploitation courantes	Note 14	602,6	-54,2	548,4	71,7	94,6	125,0	257,1
Autres actifs financiers non courants en prêts et créances	Note 12	2 477,3	-69,3	2 408,0	65,8	20,8	416,9	1 904,5
Actifs financiers courants en prêts et créances	Note 12	1 511,7	-25,5	1 486,2	28,6	26,9	33,3	1 397,4
PRETS ET CREANCES		13 574,1	-619,5	12 954,6	2 305,3	1 689,2	2 109,4	6 850,7
Autres actifs financiers non courants	Note 12	55,2	-21,9	33,3	0,3	1,8	0,9	30,3
Autres actifs financiers courants	Note 12	2,4	-	2,4		1,6	-	0,8
TOTAL		13 631,7	-641,4	12 990,3	2 305,6	1 692,6	2 110,3	6 881,8

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

 L'analyse du risque de crédit clients du Groupe au **31 décembre 2011** est le suivant :

	Au 31 décembre 2011 retraité				Ventilation par type de client			
	Note	Valeur comptable	Perte de valeur	Valeur nette comptable	Clients publics – Autorité délégente	Clients privés – particuliers	Clients publics – autres	Clients privés – entreprises
<i>(en millions d'euros)</i>								
Actifs financiers opérationnels non courants et courants	Note 11	2 304,4	-47,7	2 256,7	1 474,4	-	104,0	678,3
Créances clients	Note 14	6 770,5	-435,3	6 335,2	795,9	1 513,6	1 554,8	2 470,9
Autres créances d'exploitation courantes	Note 14	626,2	-47,9	578,3	84,1	129,1	84,7	280,4
Autres actifs financiers non courants en prêts et créances	Note 12	2 896,6	-69,8	2 826,8	58,8	6,6	421,9	2 339,5
Actifs financiers courants en prêts et créances	Note 12	1 006,9	-31,5	975,4	25,4	1,4	43,1	905,5
PRETS ET CREANCES		13 604,6	-632,2	12 972,4	2 438,6	1 650,7	2 208,5	6 674,6
Autres actifs financiers non courants	Note 12	56,8	-19,0	37,8	0,5	0,8	0,7	35,8
Autres actifs financiers courants	Note 12	3,6	-0,1	3,5	-	2,2	-	1,3
TOTAL		13 665,0	-651,3	13 013,7	2 439,1	1 653,7	2 209,2	6 711,7

L'antériorité des actifs non dépréciés et échus est analysée ci-après :

	Au 31 décembre 2013					Montant des actifs échus non dépréciés		
	Note	Valeur brute comptable	Pertes de valeur	Valeur nette comptable	Montant des actifs non échus	0-6 mois	6 mois – 1 an	Plus d'un an
<i>(en millions d'euros)</i>								
Actifs financiers opérationnels non courants et courants	Note 11	1 825,5	-29,5	1 796,0	1 795,2	0,8	-	-
Créances clients	Note 14	5 702,0	-489,0	5 213,0	3 925,2	1 036,6	111,1	140,1
Autres créances d'exploitation courantes	Note 14	491,4	-37,3	454,1	348,4	58,4	17,7	29,6
Autres actifs financiers non courants en prêts et créances	Note 12	2 533,4	-66,0	2 467,4	2 467,4	-	-	-
Actifs financiers courants en prêts et créances	Note 12	633,3	-10,2	623,1	599,8	2,0	-	21,3
PRETS ET CREANCES		11 185,6	-632,0	10 553,6	9 136,0	1 097,8	128,8	191,0
Autres actifs financiers non courants	Note 12	50,6	-26,0	24,6	24,6	-	-	-
Autres actifs financiers courants	Note 12	4,9	-	4,9	1,4	-	-	3,5

En France, les créances clients nettes échues à plus de 6 mois représentent 86,0 millions d'euros à fin 2013 (123,5 millions d'euros en 2012) soit 2,9% de l'encours client (dont 43,9 millions d'euros à plus d'un an) dont la majeure partie correspond aux produits facturés pour le compte des collectivités et des organismes publics, aux créances vis-à-vis des collectivités et des organismes publics et à la TVA.

Les balances âgées des actifs financiers des exercices 2012 et 2011 sont les suivantes :

	Note	Au 31 décembre 2012 retraité				Montant des actifs échus non dépréciés		
		Valeur brute comptable	Pertes de valeur	Valeur nette comptable	Montant des actifs non échus	0-6 mois	6 mois – 1 an	Plus d'un an
<i>(en millions d'euros)</i>								
Actifs financiers opérationnels non courants et courants	Note 11	2 430,7	-47,8	2 382,9	2 355,8	21,0	4,2	1,9
Créances clients	Note 14	6 551,8	-422,7	6 129,1	4 744,3	1 136,8	104,3	143,7
Autres créances d'exploitation courantes	Note 14	602,6	-54,2	548,4	373,5	85,2	27,4	62,3
Autres actifs financiers non courants en prêts et créances	Note 12	2 477,3	-69,3	2 408,0	2 408,0	-	-	-
Actifs financiers courants en prêts et créances	Note 12	1 511,7	-25,5	1 486,2	1 291,8	2,8	184,6	7,0
PRETS ET CREANCES		13 574,1	-619,5	12 954,6	11 173,4	1 245,8	320,5	214,9
Autres actifs financiers non courants	Note 12	55,2	-21,9	33,3	33,3	-	-	-
Autres actifs financiers courants	Note 12	2,4	-	2,4	1,2	-	-	1,2

	Note	Au 31 décembre 2011 retraité				Montant des actifs échus non dépréciés		
		Valeur brute comptable	Pertes de valeur	Valeur nette comptable	Montant des actifs non échus	0-6 mois	6 mois – 1 an	Plus d'un an
<i>(en millions d'euros)</i>								
Actifs financiers opérationnels non courants et courants	Note 11	2 304,4	-47,7	2 256,7	2 239,3	9,7	5,7	2,0
Créances clients	Note 14	6 770,5	-435,3	6 335,2	4 804,5	1 154,2	145,7	230,8
Autres créances d'exploitation courantes	Note 14	626,2	-47,9	578,3	411,7	67,5	55,0	44,1
Autres actifs financiers non courants en prêts et créances	Note 12	2 896,6	-69,8	2 826,8	2 826,8	-	-	-
Actifs financiers courants en prêts et créances	Note 12	1 006,9	-31,5	975,4	955,5	16,5	1,9	1,5
PRETS ET CREANCES		13 604,6	-632,2	12 972,4	11 237,8	1 247,9	208,3	278,4
Autres actifs financiers non courants	Note 12	56,8	-19,0	37,8	37,8	-	-	-
Autres actifs financiers courants	Note 12	3,6	-0,1	3,5	3,4	-	-	0,1

28.5.2 Risque de contrepartie lié aux activités de placements et de couverture

Le Groupe est exposé au risque de crédit sur le placement de ses excédents et au travers de l'utilisation d'instruments financiers dérivés pour gérer son risque de taux et de change. Le risque crédit correspond à la perte que le Groupe pourrait supporter en cas de défaillance des contreparties à leurs obligations contractuelles. Dans le cas des instruments financiers dérivés, ce risque correspond à la juste valeur de l'ensemble des instruments contractés avec une contrepartie si celle-ci est positive.

Le Groupe minimise le risque de contrepartie par des procédures de contrôle interne limitant le choix des contreparties bancaires à des banques et établissements financiers de premier rang (banques ou institutions financières disposant d'un rating minimum attribué par Moody's, Standard & Poor's ou Fitch : A1/P1/F1 sur le court terme et A2/A/A sur le long terme sauf exception justifiée). Les limites sont fixées pour chacune des contreparties en fonction de leur notation

par les agences de rating, de la taille de leurs fonds propres et des engagements pris vis-à-vis du Groupe, et sont revues mensuellement. Par ailleurs, les nouvelles opérations de dérivés ne doivent être traitées qu'avec des contreparties pour lesquelles le Groupe dispose d'une convention-cadre ISDA ou FBF.

Les risques de contreparties sur les opérations financières sont suivis de façon continue par le *middle-office*. Le Groupe n'est pas exposé à un risque lié à des concentrations significatives.

Au 31 décembre 2013, le total des encours de Veolia Environnement SA exposés au risque crédit est de 3 670,4 millions d'euros au titre des placements et 205,2 millions d'euros au titre des instruments dérivés (somme des justes valeurs actives et passives). Ces contreparties sont « *investment grade* » à hauteur de 100% de l'exposition totale.

Les excédents de trésorerie dégagés au niveau de Veolia Environnement SA (3,7 milliards d'euros au 31 décembre 2013) sont gérés avec un objectif de rentabilité voisin de celui du marché monétaire, en évitant une prise de risque en capital et en gardant un niveau de volatilité faible.

Ils sont investis dans les supports de placements suivants :

- OPCVM monétaires non dynamiques (bénéficiant de la classification AMF monétaire court terme ou monétaire) pour 2 034,5 millions d'euros ;
- Dépôts à terme qualifiés d'équivalents de trésorerie effectués principalement auprès de banques françaises de premier rang disposant d'un rating attribué par Standard & Poor's, Moody's ou Fitch : A1/P1/F1 sur le court terme pour 1 115,4 millions d'euros ;
- Bons monétaires, certificats de dépôts bancaires ayant une maturité inférieure à trois mois, émis par des banques françaises de premier rang disposant d'un rating attribué par Standard & Poor's, Moody's ou Fitch : A1/P1/F1 sur le court terme pour 502,4 millions d'euros.

Note 29 Instruments Dérivés

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer et réduire ses expositions aux risques de taux d'intérêt, de change et de matières premières (voir note 28 - Gestion des risques).

La juste valeur dans l'état de la situation financière consolidée des instruments financiers dérivés est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 31 décembre 2013		Au 31 décembre 2012 retraité		Au 31 décembre 2011 retraité	
		Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments dérivés de taux	29.1	235,6	45,6	272,1	97,6	713,9	70,5
Couvertures de juste valeur		172,8	6,0	190,6	-	654,3	-
Couvertures de flux de trésorerie		58,4	32,4	75,6	84,6	56,6	49,7
Dérivés non qualifiés de couverture		4,4	7,2	5,9	13,0	3,0	20,8
Instruments dérivés de change	29.2	73,9	85,1	45,4	114,1	44,2	119,4
Couvertures d'investissements nets		15,0	7,4	4,3	21,4	11,6	30,1
Couvertures de juste valeur		9,9	4,1	3,5	3,4	5,9	11,9
Couvertures de flux de trésorerie		4,8	0,3	2,5	1,3	0,6	1,7
Dérivés non qualifiés de couverture		44,2	73,3	35,1	88,0	26,1	75,7
Instruments dérivés de matières premières	29.3	9,5	51,2	7,9	48,7	36,5	51,9
TOTAL DES INSTRUMENTS DERIVES		319,0	181,9	325,4	260,4	794,6	241,8
Dont instruments dérivés non courants		258,3	144,0	280,0	186,8	745,0	156,8
Dont instruments dérivés courants		60,7	37,9	45,4	73,6	49,6	85,0

Les justes valeurs des instruments dérivés inscrites dans l'état de la situation financière consolidée et leur mode de détermination (selon la description faite à la note 1.26) se répartissent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013		Niveau 2 (en %)		Niveau 3 (en %)	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments dérivés de taux	235,6	45,6	100,0%	100,0%	-	-
Instruments dérivés de change	73,9	85,1	100,0%	100,0%	-	-
Instruments dérivés de matières premières	9,5	51,2	33,4%	19,5%	66,6%	80,5%
TOTAL DES INSTRUMENTS DERIVES	319,0	181,9	98,0%	77,4%	2,0%	22,6%

Les instruments dérivés évalués sur la base de modèles internes avec certains paramètres non observables sont notamment des instruments dérivés sur électricité (voir 29.3.1) pour lesquels il n'y a pas de prix cotés sur des marchés actifs (notamment pour les options d'achats d'électricité de maturité très longue), ni de données observables sur les marchés (cours à terme des composantes matières) en particulier pour les échéances éloignées. Les paramètres sont alors estimés par les experts de Veolia Environnement.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2012 retraité		Niveau 2 (en %)		Niveau 3 (en %)	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments dérivés de taux	272,1	97,6	100%	100%	-	-
Instruments dérivés de change	45,4	114,1	100%	100%	-	-
Instruments dérivés de matières premières	7,9	48,7	26,6%	37,6%	73,4%	62,4%
TOTAL DES INSTRUMENTS DERIVES	325,4	260,4	98,2%	88,3%	1,8%	11,7%

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2011 retraité		Niveau 2 (en %)		Niveau 3 (en %)	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments dérivés de taux	713,9	70,5	100%	100%	-	-
Instruments dérivés de change	44,2	119,4	100%	100%	-	-
Instruments dérivés de matières premières	36,5	51,9	55,1%	70,1%	44,9%	29,9%
TOTAL DES INSTRUMENTS DERIVES	794,6	241,8	97,9%	93,6%	2,1%	6,4%

29.1 Instruments dérivés de taux

Les justes valeurs des instruments dérivés de taux inscrites dans l'état de la situation financière consolidée se répartissent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	Au 31 décembre 2013		Au 31 décembre 2012 retraité		Au 31 décembre 2011 retraité	
		Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments de dérivés de taux		235,6	45,6	272,1	97,6	713,9	70,5
Couvertures de juste valeur	29.1.1	172,8	6,0	190,6	-	654,3	-
Couvertures de flux de trésorerie	29.1.2	58,4	32,4	75,6	84,6	56,6	49,7
Dérivés non qualifiés de couverture	29.1.3	4,4	7,2	5,9	13,0	3,0	20,8

29.1.1 Couverture de juste valeur de taux

Le risque de variation de valeur de la dette est couvert par des swaps prêteurs taux fixes – emprunteurs taux variables qui correspondent à des opérations de variabilisation de dettes obligataires (voir note 28 et note 18).

Les swaps qualifiés de couverture de juste valeur représentent un encours notionnel de 3 279,4 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 1 472,5 millions d'euros au 31 décembre 2012, avec une juste valeur nette de 166,8 millions d'euros inscrite dans l'état de la situation financière consolidée qui se décompose comme suit :

Swaps prêteur taux fixe/emprunteur taux variable <i>(en millions d'euros)</i>	Montant notionnel des contrats par date de maturité			Juste valeur des dérivés		
	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total des actifs	Total des passifs
31 décembre 2013	3 279,4	-	2 199,4	1 080,0	172,8	6,0
31 décembre 2012 retraité	1 472,5	386,5	622,5	463,5	190,6	-
31 décembre 2011 retraité	5 582,3	200,0	2 679,2	2 703,1	654,3	-

La variation du montant nominal du portefeuille de couverture de juste valeur s'explique principalement par :

- L'arrivée à échéance, pour un montant total de 387 millions d'euros, des swaps en couverture de l'EMTN USD échéance juin 2013 ;
- La mise en place, pour un montant total de 2 203 millions d'euros, de swaps en couverture des EMTN euros à maturité 2018, 2019, 2020 et 2021 ainsi que de l'EMTN en dollar américain 2018 ;
- L'effet change sur les nominaux des swaps libellés en livre sterling et dollar américain pour -9 millions d'euros.

La variation de la juste valeur des swaps de variabilisation s'explique pour l'essentiel par la hausse des taux euro, sterling et dollar sur l'année 2013.

29.1.2 Couverture de flux de trésorerie de taux

Les instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie sont des swaps prêteurs taux variables – emprunteurs taux fixes portent majoritairement sur les financements de « BOT » (*Build, Operate, Transfer*) dans la mesure où les actifs sous-jacents génèrent eux-mêmes des flux à taux fixes.

Swaps prêteur taux variable/emprunteur taux fixe/achats de caps <i>(en millions d'euros)</i>	Montant notionnel des contrats par date de maturité			Juste valeur des dérivés		
	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total des actifs	Total des passifs
31 décembre 2013	899,6	0,1	895,7	3,8	58,4	32,4
31 décembre 2012 retraité	1 884,0	8,3	1 800,8	74,9	75,6	84,6
31 décembre 2011 retraité	1 389,0	-	1 389,0	-	56,6	49,7

Le montant inscrit directement dans les capitaux propres, part du Groupe, au titre des dérivés de taux en couverture de flux de trésorerie s'élève à 24,1 millions d'euros après prise en compte de l'impôt au 31 décembre 2013.

Les flux contractuels associés aux swaps de taux sont payés de façon simultanée aux flux contractuels des emprunts à taux variables et le montant différé en autres éléments du résultat global est reconnu en résultat sur la période où le flux d'intérêt de la dette impacte le résultat.

La diminution du portefeuille de couverture de flux de trésorerie, entre le 31 décembre 2012 et 2013, s'explique principalement par l'arrivée à l'échéance ou la résiliation d'opérations pour 902 millions d'euros.

La variation de la juste valeur des swaps de fixation s'explique pour l'essentiel par la résiliation anticipée de swaps venant en couverture du Crédit Syndiqué en Zlotys polonais et du changement de mode de consolidation de la filiale Omanaise.

29.1.3 Dérivés de taux non qualifiés de couverture

Un certain nombre d'instruments financiers dérivés n'ont pas été qualifiés de couverture au regard de la norme IAS 39. Le Groupe considère néanmoins que ces opérations ne présentent pas de caractère spéculatif et sont nécessaires à la gestion efficace de son exposition au risque de taux d'intérêt.

	Montants notionnels au 31 décembre 2013				Juste valeur des dérivés	
	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total des actifs	Total des passifs
<i>(en millions d'euros)</i>						
Swaps prêteur taux fixe/emprunteur taux variable	515,5	464,1	12,8	38,6	3,2	0,2
Swaps prêteur taux variable/emprunteur taux fixe	398,2	338,3	15,3	44,6	0,1	7,0
Swaps prêteur taux variable/emprunteur taux variable	-	-	-	-	-	-
Total instruments financiers fermes	913,7	802,4	28,1	83,2	3,3	7,2
Achats caps	119,9	119,9	-	-	1,1	-
Ventes caps	-	-	-	-	-	-
Vente swaption	-	-	-	-	-	-
Total instruments financiers optionnels	119,9	119,9	-	-	1,1	-
TOTAL DERIVES DE TAUX NON QUALIFIES DE COUVERTURE	1 033,6	922,3	28,1	83,2	4,4	7,2

La variation du montant du portefeuille de dérivés de taux non qualifiés de couverture entre 2012 et 2013 s'explique principalement par :

- L'arrivée à échéance d'environ 1 000 millions d'euros d'instruments financiers, dont 830 millions d'euros d'opérations à court terme en couverture des placements de Trésorerie;
- La mise en place de nouvelles opérations en couverture des placements de Trésorerie pour un total de 800 millions d'euros.

Pour rappel, l'analyse au 31 décembre 2012 et 2011 est la suivante :

	Montants notionnels au 31 décembre 2012				Juste valeur des dérivés	
	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total des actifs	Total des passifs
<i>(en millions d'euros)</i>						
Swaps prêteur taux fixe/emprunteur taux variable	674,9	624,9	30,7	19,3	5,9	-
Swaps prêteur taux variable/emprunteur taux fixe	425,9	332,7	44,7	48,5	-	13,0
Swaps prêteur taux variable/emprunteur taux variable	-	-	-	-	-	-
Total instruments financiers fermes	1 100,8	957,6	75,4	67,8	5,9	13,0
Achats caps « vanilles » et structurés	122,5	-	122,5	-	-	-
Ventes caps	-	-	-	-	-	-
Vente swaption	-	-	-	-	-	-
Total instruments financiers optionnels	122,5	-	122,5	-	-	-
TOTAL DERIVES DE TAUX NON QUALIFIES DE COUVERTURE	1 223,3	957,6	197,9	67,8	5,9	13,0

La variation du montant du portefeuille de dérivés de taux non qualifiés de couverture entre 2012 et 2011 s'explique principalement par :

- La résiliation anticipée de la majeure partie du portefeuille d'instruments optionnels détenus par Veolia Environnement SA ainsi que de certains swaps non qualifiés en couverture, pour un total d'environ 1 420 millions d'euros ;
- L'arrivée à échéance d'environ 1 800 millions d'euros d'instruments financiers à court terme en couverture des placements de Trésorerie;
- La mise en place de nouvelles opérations pour un total de 878 millions d'euros, principalement des swaps à court terme en couverture des placements de Trésorerie pour 830 millions d'euros.

	Montants notionnels au 31 décembre 2011				Juste valeur des dérivés	
	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total des actifs	Total des passifs
<i>(en millions d'euros)</i>						
Swaps prêteur taux fixe/emprunteur taux variable	246,0	209,6	36,4	-	0,9	-
Swaps prêteur taux variable/emprunteur taux fixe	1 740,8	1 593,5	97,5	49,8	-	10,3
Swaps prêteur taux variable/emprunteur taux variable	250,0	-	250,0	-	1,7	-
Total instruments financiers fermes	2 236,8	1 803,1	383,9	49,8	2,6	10,3
Achats <i>caps</i> « vanilles » et structurés	1 290,2	300,0	990,2	-	0,4	10,5
Ventes <i>caps</i>	-	-	-	-	-	-
Vente swaption	-	-	-	-	-	-
Total instruments financiers optionnels	1 290,2	300,0	990,2	-	0,4	10,5
TOTAL DERIVES DE TAUX NON QUALIFIES DE COUVERTURE	3 527,0	2 103,1	1 374,1	49,8	3,0	20,8

29.2 Instruments dérivés de change

Les justes valeurs des dérivés de change inscrites dans l'état de la situation financière consolidée sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>		Au 31 décembre 2013		Au 31 décembre 2012 retraité		Au 31 décembre 2011 retraité		
		Note	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
INSTRUMENTS DERIVES DE CHANGE			73,9	85,1	45,4	114,1	44,2	119,4
Couvertures d'investissement net	29.2.1		15,0	7,4	4,3	21,4	11,6	30,1
Couvertures de juste valeur	29.2.2		9,9	4,1	3,5	3,4	5,9	11,9
Couvertures de flux de trésorerie	29.2.3		4,8	0,3	2,5	1,3	0,6	1,7
Dérivés non qualifiés de couverture	29.2.4		44,2	37,2	35,1	46,9	26,1	51,4
Dérivés incorporés			-	36,1	-	41,1	-	24,3

29.2.1 Couverture des investissements nets à l'étranger

Les instruments financiers qualifiés de « couverture d'un investissement net » se décomposent, par nature, de la façon suivante :

Nature des instruments financiers <i>(en millions d'euros)</i>	Montants notionnels au 31 décembre 2013 par devise et date de maturité					Juste valeur des dérivés	
	Devise	Montant	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total des actifs	Total des passifs
Swaps emprunteur devises	AUD	59,7	59,7	-	-	1,0	-
	CNY	70,2	17,6	-	52,6	2,3	-
	CZK	183,5	183,5	-	-	-	0,2
	HKD	196,1	196,1	-	-	3,7	-
	JPY	56,9	56,9	-	-	1,4	-
	PLN	160,0	160,0	-	-	-	1,3
	Autres	83,2	83,2	-	-	0,2	0,4
Tunnel d'options	AUD	74,9	74,9	-	-	0,7	0,4
Dérivé incorporé (vente à terme)	KRW	74,8	17,8	57,0	-	5,7	-
Cross currency swaps emprunteur taux fixe/prêteur taux fixe	CNY	60,0	-	-	60,0	-	5,1
Total dérivés de change		1 019,3	849,7	57,0	112,6	15,0	7,4
Emprunts USD	USD	547,4	-	257,4	290,0	na	na
Emprunts GBP	GBP	-	-	-	-	na	na
Crédit Syndiqué	PLN	-	-	-	-	na	na
Total financements		547,4	-	257,4	290,0	na	na
TOTAL		1 566,7	849,7	314,4	402,6	15,0	7,4

Les swaps de change susmentionnés sont de durée courte mais ils sont en général renouvelés à l'échéance, en attente d'un financement dans la devise du pays considéré et de durée appropriée.

La variation de juste valeur par rapport au 31 décembre 2012 s'explique pour l'essentiel par l'impact de :

- La variation de juste valeur du cross currency swap euro/renminbi yuan chinois pour +12,9 millions d'euros ;
- La variation de juste valeur des swaps de change en HKD, CNY et AUD pour +7 millions d'euros ;
- La variation de juste valeur du dérivé incorporé en won coréen pour +4,8 millions d'euros.

Les prêts et créances intra-groupes faisant partie d'un investissement à l'étranger (IAS 21) font l'objet d'une couverture quasi-systématique par un financement externe en devises ou *via* des dérivés de change (cross currency swap, change à terme) répondant aux critères de qualification imposés par la norme IAS 39. Les écarts de change remontés en réserve de conversion au titre des instruments de couverture sont symétriquement inverses aux écarts de change constatés en réserves de conversion au titre des créances faisant partie de l'investissement net sauf dans les cas où :

- Le prêt intra-groupe faisant partie de l'investissement net à l'étranger ne fait pas l'objet d'une couverture ;
- Il existe une inefficacité de la couverture provenant de la différence entre le montant nominal de la couverture et le montant de l'actif net couvert ;
- Seul l'actif net de la filiale à l'étranger (hors prêt faisant partie de l'investissement net) fait l'objet d'une couverture.

Les écarts de change enregistrés en réserve de conversion Groupe, au 31 décembre 2013, pour un montant de 87,2 millions d'euros s'expliquent principalement par :

- La variation de l'effet de change provenant de la couverture des investissements de la Division Eau, notamment en Chine, à Hong-Kong, en Corée, en République tchèque, au Japon et aux États-Unis pour un montant total de 33,2 millions d'euros ;
- L'effet de change provenant de la couverture des investissements de la Division Propreté en Australie pour 24,4 millions d'euros ;
- La variation de l'effet de change de 24,9 millions d'euros, provenant de la couverture des investissements de Veolia Environnement SA aux États-Unis, pour 6,7 millions d'euros et l'annulation d'impôts différés actifs sur le périmètre d'intégration fiscale pour 18,6 millions d'euros.

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

Pour rappel, l'analyse au 31 décembre 2012 et 2011 est la suivante :

Nature des instruments financiers <i>(en millions d'euros)</i>	Montants notionnels au 31 décembre 2012 retraité par devise et date de maturité					Juste valeur des dérivés	
	Devise	Montant	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total des actifs	Total des passifs
Swaps emprunteur devises	CZK	200,5	200,5	-	-	0,4	-
	SEK	63,1	63,1	-	-	-	0,2
	HKD	255,3	255,3	-	-	1,0	0,7
	HUF	38,2	38,2	-	-	-	0,1
	ILS	19,6	19,6	-	-	-	0,1
	JPY	-	-	-	-	-	-
	PLN	216,9	216,9	-	-	-	2,9
	Autres	102,8	102,8	-	-	2,0	-
Dérivé incorporé (vente à terme)	KRW	82,4	15,1	63,2	4,1	0,9	-
Cross currency swaps emprunteur taux fixe/prêteur taux fixe	CNY	120,0	60,0	-	60,0	-	17,4
Total dérivés de change		1 098,8	971,5	63,2	64,1	4,3	21,4
Emprunts USD	USD	1070,1	352,5	-	717,6	na	na
Emprunts GBP	GBP	796,5	-	-	796,5	na	na
Crédit Syndiqué	PLN	392,7	-	392,7	-	na	na
Total financements		2 259,3	352,5	392,7	1 514,1	na	na
TOTAL		3 358,1	1 324,0	455,9	1 578,2	4,3	21,4

Nature des instruments financiers <i>(en millions d'euros)</i>	Montants notionnels au 31 décembre 2011 retraité par devise et date de maturité					Juste valeur des dérivés	
	Devise	Montant	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total des actifs	Total des passifs
Swaps emprunteur devises	CZK	195,2	195,2	-	-	-	0,2
	SEK	60,4	60,4	-	-	-	0,4
	HKD	255,5	255,5	-	-	0,3	4,8
	HUF	36,0	36,0	-	-	0,7	-
	ILS	19,6	19,6	-	-	0,1	-
	JPY	78,9	78,9	-	-	-	1,5
	PLN	246,5	246,5	-	-	4,3	-
	Autres	17,2	17,2	-	-	-	-
Dérivé incorporé (vente à terme)	KRW	85,9	12,9	53,3	19,7	6,2	-
Cross currency swaps emprunteur taux fixe/prêteur taux fixe	CNY	120,0	-	60,0	60,0	-	23,2
Total dérivés de change		1 115,2	922,2	113,3	79,7	11,6	30,1
Emprunts USD	USD	1 224,5	-	326,3	898,2	na	na
Emprunts GBP	GBP	778,2	-	-	778,2	na	na
Crédit Syndiqué	PLN	307,3	307,3	-	-	na	na
Total financements		2 310,0	307,3	326,3	1 676,4	na	na
TOTAL		3 425,2	1 229,5	439,6	1 756,1	11,6	30,1

29.2.2 Couverture de juste valeur

Les instruments financiers qualifiés de « couverture de juste valeur » se décomposent, par nature, de la façon suivante :

Nature des instruments financiers <i>(en millions d'euros)</i>	Montants notionnels au 31 décembre 2013 par devise et date de maturité					Juste valeur des dérivés	
	Devise	Montant	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total des actifs	Total des passifs
Achat à terme	CAD	9,9	9,1	0,8	-	-	0,3
Achat à terme	USD	26,3	21,0	5,3	-	-	0,9
Vente à terme	AUD	5,5	5,5	-	-	0,3	-
Vente à terme	CAD	9,6	9,6	-	-	0,2	-
Vente à terme	GBP	8,8	8,8	-	-	-	0,2
Vente à terme	HKD	23,8	23,8	-	-	0,8	-
Vente à terme	KWD	8,6	8,6	-	-	0,1	-
Vente à terme	USD	257,3	168,9	88,4	-	8,2	2,4
Autres devises		-1,8	-6,6	4,8	-	0,3	0,3
TOTAL DERIVES DE CHANGE						9,9	4,1

Les couvertures de juste valeur ci-dessus concernent pour l'essentiel des couvertures de change dans le cadre de contrats de construction d'usines de traitement d'eau ainsi que dans le cadre du contrat de construction d'une usine de dessalement thermique au Koweït.

29.2.3 Couverture de flux de trésorerie

Les instruments financiers qualifiés de « couverture de flux de trésorerie » se décomposent, par nature, de la façon suivante :

Nature des instruments financiers <i>(en millions d'euros)</i>	Montants notionnels au 31 décembre 2013 par devise et date de maturité					Juste valeur des dérivés	
	Devise	Montant	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total des actifs	Total des passifs
Achat à terme	GBP	9,5	9,3	0,2	-	0,2	-
Vente à terme	CAD	83,2	83,2	-	-	-	0,3
Vente à terme	GBP	137,8	39,5	98,3	-	4,2	-
Vente à terme	RON	5,6	-	5,6	-	0,3	-
Vente à terme	USD	6,9	6,9	-	-	0,1	-
TOTAL DERIVES DE CHANGE						4,8	0,3

Les couvertures de flux de trésorerie ci-dessus relèvent pour l'essentiel d'opérations relatives à des achats/ventes à terme de devises différentes de la devise fonctionnelle des entités considérées pour des besoins liés à leur activité propre. Il s'agit notamment de couvertures prises dans le cadre de Private Finance Initiative (PFI) au Royaume-Uni.

Ces projets concernent en particulier les districts de Staffordshire, Leeds et Shropshire.

29.2.4 Couverture des expositions de change dans l'état de la situation financière consolidée par des dérivés non qualifiés de couverture

Juste valeur <i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013							
	Total	USD	CZK	HUF	HKD	PLN	KRW	Autres
Achats à terme	-5,4	-1,0	-6,1	-	-	1,3	-	0,4
Swaps prêteurs devises	7,4	-0,1	-	0,6	-0,3	7,9	-	-0,7
Total swaps de change et achats à terme	2,0	-1,1	-6,1	0,6	-0,3	9,2	-	-0,3
Ventes à terme	-33,6	0,4	6,0	-	-	-1,3	-38,4	-0,3
Swaps emprunteur devises	2,3	0,3	-	-0,9	14,1	-9,6	-	-1,6
Total swaps de change et ventes à terme	-31,3	0,7	6,0	-0,9	14,1	-10,9	-38,4	-1,9
Options d'achat	-	-	-	-	-	-	-	-
Options de vente	0,2	-	-	-	-	-	0,2	-
Total options de change	0,2	-	-	-	-	-	0,2	-
TOTAL DES DERIVES NON QUALIFIES DE COUVERTURE	-29,1	-0,4	-0,1	-0,3	13,8	-1,7	-38,2	-2,2

Le portefeuille de dérivés de change ci-dessus est principalement contracté par Veolia Environnement SA dans le but de couvrir un endettement net en devises (constitué d'emprunts en devises ainsi que des prêts et emprunts intra-groupes en devises).

Pour rappel, les couvertures au **31 décembre 2012 et 2011** sont :

Juste valeur <i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2012 retraité						
	Total	USD	GBP	NOK	HKD	KRW	Autres
Achats à terme	9,4	-	-	8,2	-	-	1,2
Swaps prêteurs devises	-31,6	-28,5	-2,6	-	-	-	-0,5
Total swaps de change et achats à terme	-22,2	-28,5	-2,6	8,2	-	-	0,7
Ventes à terme	-42,8	0,1	0,2	-0,1	-	-41,8	-1,2
Swaps emprunteur devises	12,2	0,3	8,0	-0,1	4,2	-	-0,2
Total swaps de change et ventes à terme	-30,6	0,4	8,2	-0,2	4,2	-41,8	-1,4
Options d'achat	-	-	-	-	-	-	-
Options de vente	-0,1	0,3	-	-	-	-0,4	-
Total options de change	-0,1	0,3	-	-	-	-0,4	-
TOTAL DES DERIVES NON QUALIFIES DE COUVERTURE	-52,9	-27,8	5,6	8,0	4,2	-42,2	-0,7

Juste valeur <i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2011 retraité						
	Total	USD	GBP	NOK	HKD	KRW	Autres
Achats à terme	-1,1	-0,5	0,1	3,0	-	-	-3,7
Swaps prêteurs devises	2,0	1,8	0,1	-	-	-	0,1
Total swaps de change et achats à terme	0,9	1,3	0,2	3,0	-	-	-3,6
Ventes à terme	-16,7	-1,5	-0,1	-	-0,1	-24,3	9,3
Swaps emprunteur devises	-30,9	-3,8	-20,5	-	-8,5	-	1,9
Total swaps de change et ventes à terme	-47,6	-5,3	-20,6	-	-8,6	-24,3	11,2
Options d'achat	-	-	-	-	-	-	-
Options de vente	-2,9	-	-	-	-	-2,9	-
Total options de change	-2,9	-	-	-	-	-2,9	-
TOTAL DES DERIVES NON QUALIFIES DE COUVERTURE	-49,6	-4,0	-20,4	3,0	-8,6	-27,2	7,6

29.3 Instruments dérivés de matières premières

Au 31 décembre 2013, la juste valeur des instruments dérivés sur matières premières ressort respectivement à 9,5 millions d'euros à l'actif et à 51,2 millions d'euros au passif. La variation de juste valeur par rapport au 31 décembre 2012 est de -0,9 millions d'euros et s'explique pour l'essentiel par l'impact de :

- la variation des instruments électricité pour -10,6 millions d'euros, provenant de la baisse du prix de l'électricité (voir paragraphe 29.3.1 infra) ;
- la variation des opérations gaz/pétrole/charbon pour +8,8 millions d'euros, provenant de l'arrivée à échéance des contrats de gaz (blocs d'achat de gaz indexés en France) ;
- la variation de +0,9 millions d'euros liée à la mise en place de dérivés de couverture métal dans le cadre du contrat de construction de l'usine de dessalement thermique au Koweït.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013		Au 31 décembre 2012 retraité		Au 31 décembre 2011 retraité	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments dérivés matières premières	9,5	51,2	7,9	48,7	36,5	51,9
Électricité	7,1	42,5	6,8	31,6	22,2	21,6
Produits pétroliers *	0,1	0,5	0,9	1,5	4,3	3,6
Gaz *	-	-	-	9,2	-	15,9
CO ₂	0,3	0,3	0,1	0,1	8,9	4,9
Charbon *	1,1	7,9	0,1	6,3	1,1	4,6
Autres	0,9	-	-	-	-	1,3

(*) Pour l'essentiel, les opérations liées au Gaz, au Charbon et aux produits pétroliers sont des swaps arrivant à maturité en 2014.

La ventilation de ces instruments dérivés par type de couverture s'établit de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013		Au 31 décembre 2012 retraité		Au 31 décembre 2011 retraité	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments de dérivés matières premières	9,5	51,2	7,9	48,7	36,5	51,9
Couverture de juste valeur	-	-	-	-	-	1,3
Couverture de flux de trésorerie	2,0	8,1	0,7	16,1	6,0	19,3
Dérivés non qualifiés de couverture	7,5	43,1	7,2	32,6	30,5	31,3

Les informations relatives au notionnel significatif (électricité – voir note 1.23) sont les suivantes :

29.3.1 Électricité

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant notionnel des contrats au 31 décembre 2013 par date de maturité			
	Montant total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Instruments d'achat d'électricité :				
• en Gwh	9 397	990	2 204	6 203
• en M€	523	48	122	353
Instruments de vente d'électricité :				
• en Gwh	1 938	1 062	876	0
• en M€	78	44	34	0

Les instruments d'achat d'électricité s'échelonnant de 2013 à 2025 ont une valeur de marché de -35 millions d'euros (sur la base des hypothèses de valorisation de clôture) et les instruments de vente à échéance 2014 ont une valeur de marché nette de -0,4 millions d'euros. Ces opérations sont enregistrées au bilan pour leur juste valeur définie sur la base de cours coté des matières premières pour les maturités proches et en utilisant des modèles internes avec des paramètres non observables en l'absence de marché liquide.

Une variation à la hausse ou à la baisse de 10 % du cours de l'électricité (toutes choses égales par ailleurs) aurait pour effet de faire varier le résultat net respectivement de +1,5 millions d'euros et de -1,1 millions d'euros.

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant notionnel des contrats au 31 décembre 2012 retraité par date de maturité			
	Montant total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Instruments d'achat d'électricité :				
• en Gwh	9 535	868	2 239	6 428
• en M€	580	47	135	398
Instruments de vente d'électricité :				
• en Gwh	1 178	953	225	-
• en M€	58	47	11	-

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant notionnel des contrats au 31 décembre 2011 retraité par date de maturité			
	Montant total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Instruments d'achat d'électricité :				
• en Gwh	11 420	774	2 293	8 353
• en M€	734	43	147	544
Instruments de vente d'électricité :				
• en Gwh	831	831	-	-
• en M€	58	58	-	-

29.3.2 Droit d'émission gaz à effet de serre

En 2011, la valeur de marché des opérations CO2 était principalement liée à des achats et ventes à terme qualifiés en couverture de flux de trésorerie, ainsi qu'à d'autres opérations non qualifiées de couverture afférentes à des contrats d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre ("EUA") contre des certificats d'émission de carbone ("carbon emission right").

A fin 2012 et 2013, la plupart de ces opérations sont échues, ce qui justifie la valeur peu significative des opérations CO2.

Note 30 Engagements sociaux

30.1 Rémunération en actions

30.1.1 Plans d'options d'achat ou de souscription d'actions de Veolia Environnement

Veolia Environnement a mis en place plusieurs plans d'options d'achat ou de souscription d'actions fixes classiques et un plan variable pour le management.

À la fin de l'exercice 2013, la situation des plans d'options en cours est la suivante :

	N° 8	N° 7	N° 6
	2010	2007	2006
Date d'attribution	28/09/2010	17/07/2007	28/03/2006
Nombre d'options attribuées	2 462 800	2 490 400	4 044 900
Nombre d'options non exercées	0***	537 950*	2 949 147
Durée de vie des plans	8 ans	8 ans	8 ans
Conditions d'acquisition des droits	4 années de services rendus et conditions de performance	4 années de services rendus et conditions de performance	4 années de services rendus
Mode d'acquisition	Au terme de quatre ans	Au terme de quatre ans	Au terme de quatre ans
Prix d'exercice (en euros)	22,50	57,05	44,03**

* *Compte tenu des critères de performance, le nombre d'options effectivement exerçables a été réduit de 1 742 650 en 2008.*

** *Prix d'exercice ajusté compte tenu des opérations ayant affecté le capital social de la Société. Pour mémoire, le prix d'exercice à l'origine pour le plan n° 6 était de 44,75 euros.*

*** *Compte tenu de la non atteinte des critères de performance, validée par le Conseil d'Administration du 14 mars 2013. En cas d'offre publique sur les actions de la Société, 2 127 400 options deviendraient exerçables.*

Années 2011, 2012 et 2013

Le Groupe n'a octroyé aucune option sur ses actions en 2011, 2012 et 2013.

Année 2010

En 2010, le Groupe a octroyé 2 462 800 options sur ses actions ordinaires aux membres du Comité Exécutif (hors mandataire social) et à trois catégories de collaborateurs. La première est constituée des principaux dirigeants du Groupe Veolia Environnement, y compris les membres du Comité Exécutif. La deuxième catégorie est constituée des autres dirigeants du Groupe et la troisième est constituée des salariés cadres et non-cadres performants. La juste valeur estimée de chaque option attribuée en 2010 est de 1,86 euro. Elle a été calculée par référence au modèle Black and Scholes. Les hypothèses sous-jacentes de ce modèle sont les suivantes : prix de l'action 19,72 euros, volatilité de 26,6 % basée sur un historique du cours de 6 ans en cohérence avec la maturité estimée du plan, rendement annuel anticipé de 6,14 %, taux sans risque de 1,97 %, maturité d'exercice estimée à 6 ans.

Les options attribuées dans le cadre du plan ne sont exerçables qu'au terme d'un délai de quatre ans à compter de leur attribution, soit à compter du 29 septembre 2014, et sous réserve qu'au 31 décembre 2012, le rendement sur les capitaux employés du Groupe soit au moins égal à 8,4 % (cette condition de performance s'appliquant de manière différenciée suivant les catégories de collaborateurs).

Cette condition n'ayant pas été atteinte à la clôture 2012, le Conseil d'Administration réuni le 14 mars 2013 a constaté le caractère non-exerçable des options. En cas d'offre publique sur les actions de la Société, 2 127 400 options deviendraient exerçables.

Années 2008 et 2009

Le Groupe n'a octroyé aucune option sur ses actions, ni en 2008, ni en 2009.

Année 2007

En 2007, le Groupe avait octroyé 2 490 400 options sur ses actions ordinaires à deux catégories de collaborateurs. La première est constituée des dirigeants du Groupe Veolia Environnement, y compris les membres du Comité Exécutif. La seconde catégorie est constituée des principaux responsables des sociétés du Groupe Veolia Environnement et des salariés qui s'étaient distingués, au cours de l'exercice 2006, par des performances remarquables. La juste valeur estimée de chaque option attribuée en 2007 était de 13,91 euros. Elle a été calculée par référence au modèle Black and Scholes. Les hypothèses sous-jacentes de ce modèle sont les suivantes : prix de l'action 57,26 euros, volatilité historique de 21,75 %, rendement anticipé du dividende de 2 %, taux sans risque de 4,59 %, maturité d'exercice estimée à 6 ans.

En 2007, le Groupe avait par ailleurs octroyé 333 700 actions gratuites (AGA) sur ses actions ordinaires à des salariés qui s'étaient distingués au cours de l'exercice 2006 par des performances remarquables. En France, les droits s'acquerraient au terme de deux ans, suivis de deux ans d'incessibilité, et sous condition de performance. A l'international, les droits s'acquerraient au terme de quatre ans et sous condition de performance. La juste valeur estimée de chaque action gratuite attribuée en 2007 était de 57,26 euros, diminuée des dividendes non perçus pendant la période d'acquisition ainsi que, pour les actions attribuées à des bénéficiaires français, d'une décote d'incessibilité.

Enfin, en 2007, le Groupe avait octroyé 205 200 *Stock Appreciation Rights* (SAR) sur ses actions ordinaires à trois catégories de collaborateurs : premièrement les dirigeants du Groupe Veolia Environnement, deuxièmement les principaux responsables des sociétés du Groupe Veolia Environnement ; enfin les salariés qui s'étaient distingués, au cours de l'exercice 2006, par des performances remarquables. Les droits s'acquerraient au terme de quatre ans et sous condition de performance. Au 31 décembre 2010, la juste valeur estimée de chaque option attribuée en 2007 est de 0,03 euro. Elle a été calculée par référence au modèle Black and Scholes dont les hypothèses sous-jacentes sont les suivantes : prix de l'action 21,86 euros, volatilité historique de 32,38 %, rendement anticipé du dividende de 5,48 %, taux sans risque de 1,12 %, maturité d'exercice estimée à 2 ans, prix de souscription 57,20 euros.

Pour ces trois plans 2007 (Stock-option, actions gratuites et SAR), la condition de performance qui déterminait le nombre d'options était la progression du bénéfice net par action entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2008 et a été prise en compte dans le calcul du nombre d'options acquises et dans la charge de rémunération.

Année 2006

En 2006, le Groupe a octroyé 4 044 900 options sur ses actions ordinaires à 3 catégories de collaborateurs. La première est constituée des dirigeants du Groupe Veolia Environnement, y compris les membres du Comité Exécutif. La seconde catégorie est constituée des principaux responsables des sociétés du Groupe Veolia Environnement. La troisième catégorie est constituée des collaborateurs du Groupe qui se sont distingués par des performances remarquables. La juste valeur estimée de chaque option attribuée en 2006 était de 10,01 euros. Elle a été calculée par référence au modèle Black and Scholes. Les hypothèses sous-jacentes de ce modèle sont les suivantes : prix de l'action 44,75 euros, volatilité historique de 22,6 %, rendement anticipé du dividende de 1,92 %, taux sans risque de 3,69 %, maturité d'exercice estimée à 6 ans.

Les informations sur les options d'acquisition ou de souscription d'actions du Groupe octroyées depuis 2001 sont récapitulées ci-dessous avec le détail des mouvements sur les exercices 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013 (plans de stock-options, à l'exclusion des plans AGA et SAR (dénoués en trésorerie)) :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)
31 décembre 2008	12 488 527	35,53
Octroyées	-	-
Exercées	(31 011)	25,06
Annulées	(148 418)	46,05
Échues	(1 382 525)	40,59
31 décembre 2009	10 926 573	34,78
Octroyées	2 462 800	22,50
Exercées	(71 113)	29,46
Annulées	(310 576)	45,43
Échues	(1 895 041)	36,65
31 DECEMBRE 2010	11 112 643	31,48
Octroyées	-	-
Exercées	(64 197)	22,14
Annulées	(287 140)	38,30
Échues	(1 480 043)	22,14
31 DECEMBRE 2011	9 281 263	32,82
Octroyées	-	-
Exercées	-	-
Annulées	(514 480)	34,08
Échues	(5 185 688)*	23,57
31 DECEMBRE 2012	3 581 095	46,02
Octroyées	-	-
Exercées	-	-
Annulées	(93 998)	45,51
Échues	-	-
31 DECEMBRE 2013	3 487 097	46,04

* Dont 2 127 400 en raison de la non-réalisation des conditions de performance

En 2013, aucune option n'a été exercée.

Les informations sur les options d'acquisition ou de souscription d'actions Veolia Environnement en circulation au 31 décembre 2013 sont récapitulées ci-dessous :

Prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)	Durée de vie résiduelle moyenne (en années)	Nombre d'options acquises
40-45	2 949 147	45,27	0,24	2 949 147
55-60	537 950	57,05	1,54	537 950
Total	3 487 097	46,04	0,44	3 487 097

Au 31 décembre 2013, 3 487 097 options étaient exerçables.

30.1.2 Plans d'épargne salariale des collaborateurs

Veolia Environnement a régulièrement mis en place des plans d'épargne, classiques et à effet de levier, qui permettent à de nombreux collaborateurs de Veolia Environnement et de ses filiales de souscrire des actions de Veolia

Environnement. Les actions souscrites par les collaborateurs dans le cadre de ces plans sont soumises à certaines restrictions concernant la cession ou le transfert d'actions par les collaborateurs.

Aucun plan d'épargne n'a été mis en place en 2011, 2012 et 2013.

30.2 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les éléments présentés ci-après décrivent les régimes proposés par les entités consolidées par intégration globale.

30.2.1 Description des régimes

Le Groupe a mis en place au profit de ses collaborateurs, en fonction de l'environnement réglementaire et des accords collectifs, des régimes de retraite à contributions définies, des régimes de retraite à prestations définies (d'entreprise ou multi-employeurs) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

Régimes à contributions définies :

Comme décrit en note 1.15, les régimes à contributions (ou cotisations) définies désignent les plans pour lesquels le Groupe (ou une entité du Groupe) paye une contribution déterminée à une entité séparée, ce qui l'exonère de tout paiement éventuel complémentaire. Ces obligations sont reconnues en charge lorsqu'elles sont dues. Les régimes obligatoires de base dans nos différents pays d'implantation sont généralement des régimes à contributions définies.

Dans certaines filiales, des régimes de retraites supplémentaires à contributions définies ont été mis en place. Les dépenses effectuées par le Groupe au titre de ces régimes représentent 60 millions d'euros pour l'exercice 2013, et 62 millions d'euros pour l'exercice 2012.

Régimes à prestations définies :

Certaines sociétés du Groupe ont mis en place des régimes de retraite à prestations définies et/ou offrent d'autres avantages postérieurs à l'emploi (principalement des indemnités de fin de carrière).

Les tableaux figurant en note 30.2 § b, présentent les engagements relatifs aux régimes de retraite à prestations définies (voir note 1.15) et aux avantages postérieurs à l'emploi.

L'évaluation de ces engagements se traduit par la notion de DBO (Defined Benefit Obligation) ou dette actuarielle. Ces engagements de décaissements futurs peuvent être partiellement ou intégralement financés (« actifs de couverture »).

Les engagements les plus significatifs se situent au Royaume-Uni et en France.

Royaume-Uni

La dette actuarielle au 31 décembre 2013 au Royaume-Uni s'élève à 677,2 millions d'euros (contre 697,5 millions d'euros en 2012), couverte par des actifs de couverture à hauteur de 606,6 millions d'euros au 31 décembre 2013 (contre 603,9 millions d'euros en 2012).

La durée moyenne des plans est de l'ordre de 20 ans.

Au Royaume-Uni, les plans à prestations définies sont essentiellement des régimes dont les prestations sont basées sur le dernier salaire. La plupart de ces plans ne sont plus accessibles aux nouveaux salariés, et la majorité de ces régimes a également été fermée à l'acquisition de nouveaux droits. Le financement est assuré par le versement de contributions de la part de l'employeur et des employés, à un fonds de pension indépendant (Trustee). La réglementation locale assure l'indépendance du fonds de pension, composé de 9 membres (dont 5 représentants de l'employeur, 3 représentants des employés et retraités, 1 membre indépendant).

Les règlements des régimes autorisent l'employeur à récupérer, à l'issue des plans, les fonds versés en excédent.

Ces plans prévoient une sortie partielle en capital, le solde étant versé sous forme de rente, au choix des retraités. Dans le cas de la sortie en rente, les risques associés sont liés à la longévité des participants.

France

En France, la dette actuarielle au 31 décembre 2013 pour l'ensemble des régimes s'élève à 487,5 millions d'euros (519,9 millions d'euros au 31 décembre 2012). Elle est couverte par des actifs à hauteur de 106,3 millions d'euros au 31 décembre 2013 (116,9 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Près de 82 % de cette dette correspond aux indemnités légales de départ à la retraite versées en une seule fois. Ces indemnités représentent un multiple du dernier salaire en fonction de l'ancienneté et sont obligatoirement payées au départ en retraite des salariés, en application de la convention collective. Une partie de ces obligations est couverte par des contrats d'assurance, mais cette couverture reste un choix de l'employeur. La durée moyenne de ces plans est de l'ordre de 11 ans.

Le risque pesant sur ce type de régime est un risque législatif, portant sur d'éventuelles revalorisations des indemnités de licenciement, sur lesquelles sont adossées les indemnités de départ à la retraite, dans certaines conventions collectives. Par ailleurs, les renégociations de conventions collectives peuvent également générer des ajustements des indemnités octroyées.

S'agissant des régimes dirigeants, le Conseil d'Administration du 14 mars 2013 a approuvé, après avis favorable du Comité d'Entreprise et sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, la suppression des deux régimes collectifs de retraite supplémentaire à prestations définies destinés d'une part aux membres du Comité Exécutif (incluant le mandataire social) et d'autre part, aux principaux cadres dirigeants du Groupe (hors Comité Exécutif). L'Assemblée Générale du 14 mai 2013 a voté la résolution autorisant la modification du régime de retraite du mandataire social en tant que convention réglementée. Les bénéficiaires de ces régimes de retraite fermés ont été transférés à compter du 1er juillet 2013 dans un régime à prestations définies préexistant destiné à certaines catégories de cadres dirigeants. La fermeture de ces deux régimes de retraite a généré un impact de 40,3 millions d'euros, sur le résultat opérationnel au 31 décembre 2013.

Régimes multi-employeurs :

Dans le cadre d'accords collectifs, certaines sociétés du Groupe participent à des régimes de retraite multi-employeurs à prestations définies. Cependant, certains de ces régimes ne sont pas capables de fournir une base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les actifs et les coûts entre les différentes entités y participant. Ils sont alors comptabilisés comme des régimes à cotisations définies conformément à la norme IAS 19 révisée. Les plans multi-employeurs concernent en 2013 environ 1 700 salariés et se situent principalement en Allemagne, pays dans lequel ces régimes sont généralement financés par répartition.

La dépense correspondante enregistrée en compte de résultat consolidé est égale aux cotisations de l'année : elle s'élève à environ 5 millions d'euros en 2013.

Le Groupe offre également d'autres avantages postérieurs à l'emploi, principalement des régimes d'assurance maladie en France et aux Etats-Unis.

Au 31 décembre

(en millions d'euros)	Royaume Uni			France			Autres pays			TOTAL		
	2013	2012 retraité	2011 retraité	2013	2012 retraité	2011 retraité	2013	2012 retraité	2011 Retraité	2013	2012 retraité	2011 retraité
(a) Dette actuarielle en fin d'exercice	677,2	697,5	1 009,6	487,5	519,9	463,6	226,3	225,0	193,4	1 391,0	1 442,4	1 666,6
(b) Valeur vénale des placements en fin d'exercice	606,6	603,9	898,0	106,3	116,9	119,1	74,7	68,4	61,4	787,6	789,2	1 078,5
Couverture financière = (b) – (a)	-70,6	-93,6	-111,6	-381,2	-403,0	-344,5	-151,6	-156,6	-132,0	-603,4	-653,2	-588,1
Provisions	-87,5	-112,2	-121,1	-381,5	-403,2	-345,5	-151,6	-156,6	-132,0	-620,6	-672,0	-598,6
Avantages payés d'avance (régimes en surplus)	16,9	18,6	9,5	0,3	0,2	1,0	-	-	-	17,2	18,8	10,5

30.2.2 Evolution de la couverture financière des engagements postérieurs à l'emploi et de la provision

Le total des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi s'élève à 620,6 millions d'euros, contre 672,0 millions d'euros en 2012. En 2013, ce montant inclut notamment 128,3 millions d'euros de provision reclassée dans l'état de la situation financière consolidée en passif destiné à la vente, soit un montant de 492,3 millions d'euros enregistré dans l'état de la situation financière consolidée.

30.2.3 Engagements relatifs aux régimes de retraites à prestations définies et autres avantages postérieurs à l'emploi

Hypothèses actuarielles retenues

Les hypothèses actuarielles utilisées pour les calculs varient selon les pays où sont mis en place les plans.

Les hypothèses moyennes utilisées pour déterminer la valeur de la dette actuarielle des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi au 31 décembre 2013, 2012 et 2011 sont les suivantes :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Taux d'actualisation	3,95%	3,78%	4,54 %
<i>Dont Royaume Uni</i>	<i>4,60%</i>	<i>4,40%</i>	<i>4,70 %</i>
<i>Dont Zone Euro</i>	<i>3,20%</i>	<i>3,20%</i>	<i>4,70 %</i>
Taux de croissance des rémunérations	3,41%	2,97%	3,58 %

Évolution de l'obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies et autres avantages postérieurs à l'emploi (DBO- Defined Benefit Obligation)

Evolution de l'engagement	Au 31 décembre											
	Royaume-Uni			France			Autres pays			TOTAL		
	2013	2012 retraité	2011 retraité	2013	2012 retraité	2011 retraité	2013	2012 retraité	2011 retraité	2013	2012 retraité	2011 retraité
<i>(en millions d'euros)</i>												
Dette actuarielle en début d'exercice	697,5	1 009,6	970,9	519,9	463,6	434,4	225,0	193,4	212,7	1 442,4	1 666,6	1 618,0
Coût des services rendus au cours de la période	4,3	8,7	13,3	24,6	22,9	22,4	11,2	10,6	10,0	40,1	42,2	45,7
Modification de plans ou nouveau plan (gain de contrat) (*)	2,0	-	0,8	-2,2	3,7	10,9	1,4	-	-0,9	1,2	3,7	10,8
Réduction et liquidation (*)	-23,5	-2,4	-	-50,6	-19,1	-6,3	-0,9	-1,5	-28,7	-75,0	-23,0	-35,0
Coût d'intérêt sur la dette	28,3	39,2	48,7	14,6	19,8	19,1	6,9	7,3	7,4	49,8	66,3	75,2
Perte actuarielle (gain)	2,4	37,7	-24,8	7,7	50,6	19,0	-2,9	22,5	3,5	7,2	110,8	-2,3
<i>Dont perte (gain) actuariel sur expérience</i>	-1,5	-1,3	-28,2	0,6	-0,8	8,3	0,4	3,7	-0,3	-0,5	1,6	-20,2
<i>Dont perte (gain) actuariel découlant de changements dans les hypothèses démographiques</i>	-4,7	12,1	11,1	0,9	-3,5	2,8	3,3	-0,6	-	-0,5	8,0	13,9
<i>Dont perte (gain) actuariel découlant de changements dans les hypothèses financières</i>	8,6	26,9	-7,7	6,2	54,9	7,9	-6,6	19,4	3,8	8,2	101,2	4,0
Cotisations employés	0,8	1,7	2,8	-	-	-	0,8	0,9	0,9	1,6	2,6	3,7
Prestations versées	-19,7	-29,6	-30,9	-25,5	-22,3	-22,2	-10,9	-13,1	-12,8	-56,1	-65,0	-65,9
Acquisitions	-	-	-	-	0,4	0,4	4,1	9,0	-	4,1	9,4	0,4
Cessions (**)	-	-398,5	-	-0,1	-1,1	-15,1	-	-2,3	-5,5	-0,1	-401,9	-20,6
Effet de change	-14,8	31,3	29,9	-	-	-	-8,5	-2,7	3,7	-23,3	28,6	33,6
Autres	-0,1	-0,2	-1,1	-0,9	1,4	1,0	0,1	0,9	3,1	-0,9	2,1	3,0
(a) dette actuarielle en fin d'exercice	677,2	697,5	1 009,6	487,5	519,9	463,6	226,3	225,0	193,4	1 391,0	1 442,4	1 666,6

(*) Notamment en 2011, la résiliation anticipée du contrat de gestion entre la ville d'Indianapolis et Veolia engendre une diminution de la DBO de 15 millions d'euros.

En 2013, la diminution comprend -40,3 millions d'euros d'impact de la fermeture des régimes dirigeants en France, et -23,4 millions d'euros dans le cadre de la perte d'un contrat au Royaume-Uni, suite à la cession de l'activité Eau Régulée en 2012, et entraînant le transfert, au reprenneur du contrat, de l'engagement des bénéficiaires du plan.

(**) En 2012, la ligne « cessions » comporte notamment la diminution de DBO liée à la cession de l'activité Eau Régulée au Royaume-Uni pour 398,5 millions d'euros. En 2011, la cession de Proxiserve (Services à l'énergie) a généré une diminution de DBO de 12,8 millions d'euros

Sensibilité de la dette actuarielle et du coût des services rendus

La dette actuarielle du Groupe est particulièrement sensible aux taux d'actualisation et d'inflation.

Ainsi, une hausse de 1 % du taux d'actualisation diminuerait la dette actuarielle du Groupe d'environ 186 millions d'euros et le coût des services rendus de l'année suivante de 5 millions d'euros. Une baisse de 1 % du taux d'actualisation augmenterait la dette actuarielle de 221 millions d'euros et le coût des services rendus de l'année suivante de 6 millions d'euros.

À l'inverse, une hausse de 1% du taux d'inflation augmenterait la dette actuarielle du Groupe d'environ 174 millions d'euros et le coût des services rendus de 6 millions d'euros. Une baisse de 1 % du taux d'inflation diminuerait la dette actuarielle de 152 millions d'euros et le coût des services rendus de 5 millions d'euros.

30.2.4 Actifs de couverture

Evolution des actifs de couverture

Le tableau ci-après présente les actifs en couverture des engagements relatifs aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres avantages postérieurs à l'emploi.

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

Evolution des actifs	AU 31 décembre											
	Royaume Uni			France			Autres pays			TOTAL		
(en millions d'euros)	2013	2012 retraité	2011 retraité	2013	2012 retraité	2011 retraité	2013	2012 retraité	2011 retraité	2013	2012 retraité	2011 retraité
Valeur vénale des placements en début d'exercice	603,9	898,0	826,1	116,9	119,1	119,2	68,4	61,4	78,0	789,2	1078,5	1023,3
Rendement réel des placements	38,0	54,7	45,1	3,3	3,3	4,8	5,6	4,9	-3,0	46,9	62,9	46,9
<i>Dont produits d'intérêts sur les placements</i>	<i>24,8</i>	<i>35,7</i>	<i>42,1</i>	<i>3,7</i>	<i>5,6</i>	<i>5,5</i>	<i>1,5</i>	<i>1,8</i>	<i>2,4</i>	<i>30,0</i>	<i>43,1</i>	<i>50,0</i>
<i>Dont rendement des actifs à l'exclusion des montants inclus dans les produits d'intérêts</i>	<i>13,2</i>	<i>19,0</i>	<i>3,0</i>	<i>-0,4</i>	<i>-2,3</i>	<i>-0,7</i>	<i>4,1</i>	<i>3,1</i>	<i>-5,4</i>	<i>16,9</i>	<i>19,8</i>	<i>-3,1</i>
Cotisations employeur	13,6	52,2	27,8	0,2	0,3	-	3,2	3,7	4,2	17,0	56,2	32,0
Cotisations employés	0,8	1,7	2,8	-	-	-	0,8	0,9	0,8	1,6	2,6	3,6
Acquisitions	-	-	-	-	-	0,2	-	-	-	-	-	0,2
Cessions*	-	-404,2	-	-	-	-0,2	-	-	-2,5	-	-404,2	-2,7
Liquidations**	-17,4	-	-	-8,4	-	-	-	-0,5	-13,6	-25,8	-0,5	-13,6
Prestations versées	-19,6	-29,6	-30,8	-5,7	-5,7	-5,0	-1,9	-2,0	-4,7	-27,2	-37,3	-40,5
Coût administratifs payés par le fonds	-	-	-	-	-	-	-0,1	-	-	-0,1	-	-
Effets de change	-12,5	31,1	26,9	-	-	-	-1,7	-	1,3	-14,2	31,1	28,2
Autres	-0,2	-	0,1	-	-0,1	0,1	0,4	-	0,9	0,2	-0,1	1,1
(b) valeur vénale des placements en fin d'exercice	606,6	603,9	898,0	106,3	116,9	119,1	74,7	68,4	61,4	787,6	789,2	1 078,5

(*) En 2012, la ligne « cessions » est principalement constituée de la cession de l'activité Eau Régulée au Royaume Uni pour un montant de 404,2 millions d'euros.

(**) En 2013, le transfert des actifs d'un plan au Royaume-Uni, suite à la perte d'un contrat, entraîne une liquidation de -17,4 millions d'euros. En France, le remboursement des cotisations employeurs dans le cadre de la fermeture des régimes dirigeants s'élève à -6,8 millions d'euros.

Au Royaume-Uni, la politique d'investissement est définie par le fonds de pension. Le niveau de financement du régime et les échéances des contributions sont négociés entre l'employeur et le Trustee, sur la base d'évaluations actuarielles triennales. Les contributions incluent à la fois le recouvrement du déficit lié aux droits passés, et la couverture du coût des services rendus des années futures. En 2013, 1 des 8 fonds existant au Royaume-Uni a fait l'objet d'une évaluation triennale.

La stratégie menée sur les fonds anglais vise à atteindre un niveau de couverture technique des engagements de 100% à horizon 10 ans, tout en maintenant un niveau de risque jugé acceptable par toutes les parties (Trustees et employeurs). Pour parvenir à ce résultat, les actifs de couverture sont décomposés en deux portefeuilles :

- l'un constitué d'instruments financiers visant à couvrir parfaitement le passif (dont les flux sont adossés au mieux aux engagements, et dont la valorisation évolue en parallèle avec la valorisation du passif). Ce portefeuille est essentiellement composé d'obligations indexées sur l'inflation émises par l'Etat britannique ou garanties par celui-ci et d'opérations de dérivés avec des contreparties bancaires de premier rang (au moins A), avec lesquelles des contrats de collatéralisation sont en place afin de minimiser le risque de contrepartie.

- l'autre, constitué d'actifs de croissance, investis dans différents types de supports (actions, obligations, fonds diversifiés ...) et visant un rendement attendu supérieur à l'accroissement des passifs. Pour la grande majorité de ces classes d'actifs, l'investissement prend la forme de fonds de gestion passive, qui a pour objectif la réplique d'indices (dans le cas des actions, les différents indices FTSE pour différentes régions du monde, etc.). La politique de diversification menée depuis quelques années a permis de considérablement réduire le risque de ce portefeuille de croissance, tout en maintenant une espérance de rendement permettant de mener à bien l'objectif de réduction du déficit.

Des politiques de couverture de certains risques, notamment le risque de change, d'inflation et de taux ont été menées tout au long de l'année, afin de réduire l'exposition des fonds aux variations de ces indicateurs, et par suite, réduire le risque d'augmentation des contributions. Ces couvertures se sont faites sous forme de produits dérivés (forwards de change, total return swaps sur gilts, swaps de taux, etc.).

En France, les actifs du Groupe sont placés en premier lieu auprès de compagnies d'assurance et investis dans le fonds général assureur. Le code général des assurances français oblige les compagnies d'assurance à délivrer sur ces fonds un taux minimum de rendement dont le calcul est notamment basé sur le taux des obligations d'Etat.

Pour l'ensemble du Groupe, le taux de rendement réel des actifs sur les exercices 2013, 2012 et 2011 est respectivement de 5,9%, 6,7% et 4,5% et reflète les performances des marchés, en fonction des profils d'investissement des actifs.

Le Groupe prévoit de contribuer à hauteur de 18,3 millions d'euros aux régimes à prestations définies en 2013.

L'allocation moyenne des actifs des régimes de retraites du Groupe au 31 décembre 2013, 2012 et 2011 est la suivante :

	2013	2012 retraité	2011 retraité
Actifs non cotés	23,8%	23,0%	19,6%
Actifs non cotés liquides - Fonds de placements (fonds général assureur)	13,9%	14,8%	11,0%
Actifs non cotés illiquides - Fonds de placement (*)	9,6%	7,9%	8,4%
Actifs non cotés illiquides - Autres	0,3%	0,3%	0,2%
Actifs cotés (liquides)	75,6%	76,4%	79,9%
Obligations d'Etat (**)	22,5%	22,1%	24,1%
Obligations Corporate	3,6%	3,1%	2,2%
Actions	9,7%	9,7%	5,6%
Fonds de placements	39,2%	41,5%	48,0%
Actifs cotés liquides - Autres	0,6%	-	-
Liquidités	0,6%	0,6%	0,5%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%
<p>(*) Les actifs non cotés illiquides- fonds de placement correspondent aux fonds pour lesquels une liquidité mensuelle n'est pas assurée (exemple : fonds immobilier, fonds d'infrastructures).</p> <p>(**) La part des obligations d'Etat provenant de pays à risque est non significative.</p>			

Evolution des droits à remboursement

La valeur des droits à remboursement enregistrés à l'actif s'élève au 31 décembre 2013 à 4,9 millions d'euros, contre 5,6 millions d'euros au 31 décembre 2012. Les droits à remboursement concernent la part des droits des salariés au titre des engagements postérieurs à l'emploi correspondant à la période effectuée avec l'employeur précédent ou lorsque le contrat d'exploitation stipule que les droits des salariés au titre de ces engagements sont remboursés par un tiers.

30.2.5 Impacts sur le résultat global

Le coût net des avantages est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre											
	Royaume-Uni			France			Autres pays			TOTAL		
	Retraités			Retraités			Retraités			Retraités		
	2013	2012	2011	2013	2012	2011	2013	2012	2011	2013	2012	2011
Coût des services	0,3	6,3	13,3	-24,0	7,6	27,0	11,5	10,4	-5,1	-12,2	24,3	35,2
<i>Dont coût des services rendus au cours de la période</i>	4,3	8,7	13,3	24,6	22,9	22,4	11,2	10,6	10,0	40,1	42,2	45,7
<i>Dont coût des services passés</i>	-4,0	-2,4	-	-48,6	-15,3	4,6	0,3	-0,2	-15,1	-52,3	-17,9	-10,5
Charge d'intérêts nette	3,5	3,5	6,6	10,9	14,2	13,6	5,4	5,5	5,0	19,8	23,2	25,2
<i>Dont coût d'intérêts sur la dette</i>	28,3	39,2	48,7	14,6	19,8	19,1	6,9	7,3	7,4	49,8	66,3	75,2
<i>Dont produit d'intérêts sur les actifs de couverture</i>	-24,8	-35,7	-42,1	-3,7	-5,6	-5,5	-1,5	-1,8	-2,4	-30,0	-43,1	-50,0
Produit d'intérêts sur les droits à remboursements	-	-	-	-0,2	-0,2	-0,3	-	-	-	-0,2	-0,2	-0,3
Coûts administratifs payés par le fonds	-	-	-	-	-	-	-0,1	-	-	-0,1	-	-
Autres	-0,1	-	-	0,1	-	-	0,8	0,6	1,9	0,8	0,6	1,9
Coût net des avantages au compte de résultat	3,7	9,8	19,9	-13,2	21,6	40,3	17,6	16,5	1,8	8,1	47,9	62,0
Rendement des actifs à l'exclusion des montants inclus dans le produit d'intérêts	-13,2	-19,0	-3,0	0,4	2,3	0,7	-4,1	-3,1	5,4	-16,9	-19,8	3,1
Ecart actuariels sur expérience	-1,5	-1,3	-28,2	0,6	-0,8	8,3	0,4	3,7	-0,3	-0,5	1,6	-20,2
Ecart actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	-4,7	12,1	11,1	0,9	-3,5	2,8	3,3	-0,6	-	-0,5	8,0	13,9
Ecart actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	8,6	26,9	-7,7	6,2	54,9	7,9	-6,6	19,4	3,8	8,2	101,2	4,0
Coût net des avantages impactant les autres éléments du résultat global	-10,8	18,7	-27,8	8,1	52,9	19,7	-7,0	19,4	8,9	-9,7	91,0	0,8
Coût net des avantages au résultat global	-7,1	28,5	-7,9	-5,1	74,5	60,0	10,6	35,9	10,7	-1,6	138,9	62,8

Les coûts comptabilisés au compte de résultat sont enregistrés en résultat opérationnel, à l'exception de la charge d'intérêts nette enregistrée en résultat financier, et du coût net des avantages au compte de résultat des activités non poursuivies enregistré en résultat net des activités non poursuivies pour 0,5 million d'euros en 2013.

Note 31 Contrats de construction

Comme décrit dans la note 1.22, le Groupe Veolia comptabilise ses contrats de construction à l'avancement. À chaque arrêté comptable, une situation par contrat compare le montant des coûts encourus augmenté de la marge comptabilisée (y compris les éventuelles pertes à terminaison) aux facturations intermédiaires : « un contrat de construction, actif » est donc un contrat pour lequel les coûts engagés et la marge reconnue sont supérieurs à la facturation émise.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
Contrats de construction en cours, actifs (A)	537,7	798,5	596,6
Contrats de construction en cours, passifs (B)	233,6	248,0	294,1
Contrats de construction en cours, nets (A) – (B)	303,7	550,5	302,5
Coûts encourus majorés des profits comptabilisés et diminués des pertes comptabilisées à ce jour (C)	3 942,3	4 279,3	5 454,4
Factures émises (D)	-3 638,6	3 728,8	5 151,9
Contrats de construction en cours, nets (C) – (D)	303,7	550,5	302,5
Montant des avances reçues des clients	71,3	45,6	73,0

Note 32 Contrats de location simple

Le Groupe a recours à des contrats de location simple (afférents essentiellement à du matériel de transport et des constructions).

Le montant des paiements minima futurs au titre des contrats de location simple ressort à 1 396,3 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 1 579,4 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 1 693,0 millions d'euros au 31 décembre 2011.

La variation de l'exercice de -183,1 millions d'euros concerne principalement la Division Propreté (-161,6 millions d'euros) notamment en raison de la cession de l'activité off-shore de Veolia ES Special Services Inc pour -84,4 millions d'euros.

Au 31 décembre 2013, l'échéancier des paiements minimums futurs au titre de ces contrats est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Location simple
2014	380,6
2015 & 2016	426,7
2017 & 2018	230,5
2019 et années ultérieures	358,5
TOTAL MINIMUM DES PAIEMENTS FUTURS	1 396,3

32.1 Loyers dus au titre de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
Loyers minimaux comptabilisés en charge de la période	477,0	488,9	457,3
Loyers conditionnels comptabilisés en charge de la période	4,7	24,2	18,6
TOTAL LOYERS DUS AU TITRE DE LA PERIODE	481,7	513,1	475,9

Les revenus de sous-location ne sont pas significatifs.

32.2 Actifs loués dans le cadre d'un contrat de location simple

Les contrats de location simple au sein du Groupe portent sur des actifs dont la valeur unitaire n'est pas significative.

Note 33 Contrôles fiscaux

Dans le cadre de leurs activités courantes, les entités du Groupe en France et à l'étranger font l'objet de contrôles fiscaux réguliers. Les redressements, ou les positions fiscales incertaines identifiées mais ne faisant pas encore l'objet d'un redressement, font l'objet de provisions appropriées dont le montant est revu régulièrement conformément aux critères de la norme IAS 37.

L'administration fiscale a également mené divers contrôles fiscaux dans et hors des groupes d'intégration fiscale. A ce jour, ces contrôles n'ont pas conduit à une dette envers l'administration fiscale d'un montant significativement supérieur à celui qui avait été estimé dans le cadre de la revue des risques fiscaux.

Au 31 décembre 2013, le Groupe a pris en compte dans son estimation des risques, les charges qui pourraient résulter des conséquences de ces contrôles fiscaux, en fonction de l'analyse technique des positions que le Groupe défend face aux administrations fiscales. Le Groupe revoit périodiquement l'estimation de ces risques au regard de l'évolution des contrôles et des contentieux.

En Italie, dans la Division Services à l'Energie, la société Siram a reçu des notifications de redressements au titre des exercices 2004 et 2005. Une procédure contentieuse est en cours au titre des redressements de ces exercices. Les dettes relatives à ces contentieux fiscaux ont été anticipées et provisionnées conformément aux critères de la norme IAS 37.

Veolia Environnement par l'intermédiaire de sa filiale VENA0 a reçu le 10 mars 2010 des notifications préliminaires de redressement (notices of proposed adjustments, ci-après les « Notifications ») émanant de l'administration fiscale américaine et concernant certaines positions fiscales adoptées par ses filiales aux Etats-Unis et en particulier les déficits fiscaux liés à la réorganisation de l'ancienne US Filter (« Worthless Stock Deduction »). Les notifications portaient sur la Worthless Stock Deduction pour un montant de 4,5 milliards de dollars US (en base). Elles portaient également sur un certain nombre d'autres questions au titre des exercices 2004, 2005 et 2006 pour un montant global de même ordre de grandeur. Ces notifications sont des évaluations préliminaires qui ne reflètent pas la position définitive de l'administration fiscale et sont susceptibles d'évoluer. La réception de ces notifications préliminaires faisait suite à la volonté du Groupe d'obtenir un accord préalable dit de « pre filing agreement » ayant spécifiquement pour objet de valider le montant de ses déficits au 31 décembre 2006.

Depuis 2010, Veolia Environnement poursuit la revue de ces notifications avec l'administration fiscale américaine, afin de résoudre les points de désaccord et en vue d'une notification formelle ouvrant droit à un recours hiérarchique ou juridictionnel. Au 31 décembre 2013, les notifications restantes hors pénalités (montants en base) portent sur la Worthless Stock Deduction pour un montant de 4,5 milliards de dollars. Les notifications étant émises sous réserve du contrôle toujours en cours, aucun paiement n'est requis à ce jour. Compte tenu des informations en sa possession à la date de clôture, le Groupe n'a pas comptabilisé de provisions dans ses comptes consolidés et a comptabilisé un impôt différé actif au titre de la reconnaissance d'une partie de ses déficits.

Dans le cadre du contrôle, l'administration fiscale américaine a émis des sommations auxquelles VENA0 a répondu par la remise de nombreux documents. Le 5 janvier 2013, invoquant une insuffisance de réponse aux sommations, le Département de la justice américain avait assigné VENA0 devant l'US District Court de l'Etat du Delaware pour la mise en exécution de sommations. Le jugement de la cour du Delaware n'a pas encore été rendu.

Par ailleurs, le contrôle initié en 2011 au titre des exercices 2007 et 2008 pour la totalité du périmètre des entités américaines du Groupe est toujours en cours. A ce jour, aucun risque majeur n'a été identifié.

Note 34 Engagements hors bilan et sûretés réelles

34.1 Engagements relatifs au Groupe et ses filiales

34.1.1 Engagements donnés

Le détail des engagements hors bilan donnés est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au	Au	Au	Échéance		
	31 décembre 2011 retraité	31 décembre 2012 retraité	31 décembre 2013	À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Engagements liés aux activités opérationnelles	8 408,6	8 272,5	9 290,3	4 932,1	2 303,1	2 055,1
Garanties opérationnelles y compris performance bonds	8 340,5	8 235,1	9 242,9	4 907,5	2 290,5	2 044,9
Obligations d'achat	68,1	37,4	47,4	24,6	12,6	10,2
Engagements liés au périmètre du Groupe	949,6	877,5	1 322,1	317,6	375,7	628,8
Garantie de passif	703,1	855,7	1 299,8	309,1	363,9	626,8
Obligation d'achat	0,7	10,0	7,6	5,1	1,4	1,1
Obligation de vente	2,1	1,4	0,3	0,3	-	-
Autres engagements liés au périmètre	243,7	10,4	14,4	3,1	10,4	0,9
Engagements liés au financement	412,7	794,0	813,4	363,9	200,1	249,4
Lettres de crédit	230,5	325,2	451,9	277,5	170,4	4,0
Garantie d'une dette	182,2	468,8	361,5	86,4	29,7	245,4
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	9 770,9	9 944,0	11 425,8	5 613,6	2 878,9	2 933,3

En complément des engagements donnés, Veolia Environnement a par ailleurs consenti des engagements non limités en montant se rapportant :

- d'une part à une garantie solidaire de la bonne exécution, par certaines filiales de la Division Eau, d'un pacte d'actionnaires souscrit lors de l'acquisition d'une société municipale en Allemagne et
- d'autre part à des garanties opérationnelles de bonne exécution, par certaines de ses filiales de la Division Eau, d'un contrat de construction et d'exploitation d'une usine d'incinération de boues à Hong Kong.

Ces engagements, limités à la durée desdits contrats, ont fait l'objet d'une approbation préalable du conseil d'administration de Veolia Environnement.

34.1.1.1 Engagements donnés liés aux activités opérationnelles

Garanties opérationnelles : on entend par garantie opérationnelle ou d'exploitation, tout engagement non lié à des opérations de financement requis au titre de contrats ou marchés, et en général dans le cadre de l'exploitation et de l'activité des sociétés du Groupe. On compte parmi ces garanties des engagements de type cautions de soumission sur appels d'offres, cautions de restitution d'acomptes, garanties de bonne fin d'exécution ou de performance dans le cadre de la conclusion de contrats ou de concessions.

Parmi les grandes typologies d'engagements, figurent notamment :

- Engagements relatifs à la remise en état des sites de stockage :

En application des textes et des lois environnementales relatives à l'exploitation des centres de stockage de déchets, le Groupe a l'obligation de fournir des garanties financières aux collectivités publiques/agences gouvernementales. Ces garanties couvrent notamment la surveillance et la remise en état du site pendant 30 ans ou plus en fonction de la législation nationale (60 ans aujourd'hui au Royaume Uni) après son exploitation.

Dans ce contexte, des garanties de performance et des lettres de crédit sont émises au profit des collectivités publiques et autres émanations de l'Autorité Publique.

Ces garanties couvrent selon les contrats, les coûts nécessaires à la remise en état de la totalité ou d'une partie seulement du site et la surveillance trentenaire du site.

Le chiffrage de ces garanties provient de modalités définies légalement ou contractuellement. Ces garanties, fournies pour le montant global dès le début de l'exploitation, s'éteignent avec la fin de l'obligation (fin des travaux de remise en état et surveillance des sites).

Ainsi, le montant d'engagement au titre de nos obligations de remise en état et surveillance des centres de stockage est en général différent du montant de la provision telle qu'elle est comptabilisée dans les comptes du Groupe (voir paragraphe 1.13 et Note 17).

En effet, les provisions calculées par le Groupe s'appuient sur des évaluations différentes (relevant de politiques internes de sécurisation des sites, conçues pour préserver au mieux l'environnement) et qui prennent en compte la progressivité de l'obligation : l'exploitation du centre de stockage entraîne une dégradation progressive du site et par conséquent, la reconnaissance du passif associée est effectuée au fur et à mesure de l'exploitation.

À la clôture, si le montant de l'engagement est inférieur à la provision, aucun engagement hors bilan n'est déclaré. A contrario, si le montant de l'engagement est supérieur au montant de la provision, un engagement hors bilan est mentionné à hauteur du montant non provisionné.

- Engagements relatifs aux activités d'ingénierie et de construction :

Le total des engagements donnés au titre des activités construction dans la Division Eau (Veolia Water Solutions & Technologies) s'élève à 3 715,8 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 3 431,5 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 3 236,9 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Le total des engagements reçus (voir ci-après) au titre de ces mêmes activités s'élève à 521,7 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 594,7 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 651,8 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Les engagements donnés et reçus sur les trois principaux contrats contribuent à environ 43,5% des engagements totaux.

- Engagements relatifs aux contrats de concession :

Dans le cadre des contrats de service public conclus avec l'entité publique, le Groupe peut être amené/engagé à réaliser des investissements portant sur des infrastructures qui seront ensuite exploitées et rémunérées dans le cadre du contrat.

L'engagement contractuel peut porter à la fois sur le financement d'installations et ouvrages destinés à l'exploitation mais également à l'entretien et au renouvellement des infrastructures nécessaires à l'exploitation.

L'analyse du traitement comptable de ces engagements est décrite en section 1.20, 1.13 et Note 17.

Ainsi les dépenses relevant du renouvellement ou de la remise en état des installations sont suivies et appréhendées au travers des décalages temporels éventuels entre l'engagement contractuel total sur la durée du contrat et sa réalisation, conformément à la norme sur les Provisions (IAS 37).

S'agissant des dépenses afférentes à la construction, entretien ou rénovation des biens concédés elles sont examinées au regard de l'interprétation IFRIC 12 et décrite dans la note 1.20.

- Engagement d'achats et de ventes fermes de matières premières

Dans le cadre de la gestion de leurs approvisionnements et de l'optimisation de leurs coûts, certaines filiales du Groupe, selon leurs activités, peuvent être amenées à mettre en place des dérivés permettant de figer les coûts des approvisionnements de matières premières dans le cas où les contrats n'offrent pas de protection adaptée (voir 29.3) ou encore à signer des contrats d'achat et de vente à terme de matières.

Les engagements d'achat ferme au titre de ces matières premières concernent principalement :

- Le gaz dans la Division Services à l'Energie (principalement en France) et dans la Division Eau (les maturités des engagements sont inférieures à 5 ans) ;
- L'électricité dans la Division Eau (les maturités des achats restent inférieures à 3 ans compte tenu d'une absence de liquidité du marché de l'électricité). Que ce soient pour le gaz ou l'électricité, le nombre de contrats signés permet au Groupe de limiter fortement le risque politique ou de contrepartie ;
- La biomasse dans la Division Services à l'Energie, en France.

En parallèle, des engagements de vente ferme d'électricité ont été conclus pour sécuriser les prix de vente à un horizon inférieur à 3 ans. Ces engagements portent sur les activités de production exposées au marché de gros de l'électricité, à savoir principalement :

- La Division Propreté au Royaume-Uni (électricité résultant de l'incinération de déchets) ;
- La Division Eau en Allemagne.

34.1.1.2 Engagements donnés liés au périmètre du Groupe

Garanties de passif : elles comprennent essentiellement :

- Celles données dans le cadre de la cession de la participation dans Eaux de Berlin pour 484,0 millions d'euros ;
- Celles sur les cessions des activités américaines dans l'Eau intervenues en 2004 pour 257,5 millions d'euros ;
- Celles données à la Caisse des Dépôts et Consignations concernant Veolia Transport, dans le cadre du rapprochement intervenu le 3 mars 2011 entre Veolia Transport et Transdev Group, estimées à environ 201,3 millions d'euros ;
- Celles données dans le cadre de la cession de l'activité Eau régulée au Royaume-Uni à hauteur de 115,5 millions d'euros ; par ailleurs, Veolia environnement a accordé à l'acquéreur une garantie de passif d'une durée de 4 ans sur les risques fiscaux, plafonnés au prix de cession ;
- Celles données dans le cadre de la cession de l'activité Déchets solides, à hauteur de 68,9 millions d'euros ;
- Celles données dans le cadre de la cession des activités d'énergies éoliennes américaines et européennes, à hauteur de 67,7 millions d'euros.

Obligations d'achat : elles comprennent les engagements pris par les sociétés du Groupe pour acquérir des parts d'autres sociétés ou pour investir. Au 31 décembre 2013, ces obligations s'élèvent à 7,9 millions d'euros.

Accords avec EDF : Veolia Environnement a accordé à EDF une option d'achat sur la totalité de ses titres Dalkia dans l'hypothèse où un concurrent d'EDF viendrait à prendre le contrôle de Veolia Environnement.

De même, EDF a accordé à Veolia Environnement une option d'achat sur la totalité de ses titres Dalkia dans l'hypothèse où le statut d'EDF serait modifié et où un concurrent de Veolia Environnement, agissant seul ou de concert, viendrait à prendre le contrôle d'EDF. À défaut d'accord sur le prix de cession des titres, celui-ci serait fixé à dire d'expert.

Accords avec la Caisse des dépôts et consignations : Veolia Environnement a accordé à la Caisse des dépôts et consignations une option d'achat sur la totalité de ses titres Transdev Group dans l'hypothèse d'un changement de contrôle de Veolia Environnement.

34.1.1.3 Engagements donnés liés au financement

Garantie d'une dette : il s'agit principalement de garanties accordées à des organismes financiers au titre de dettes financières de sociétés non consolidées, ou de sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, ou

pour la part de la dette non consolidée des sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle lorsque l'engagement porte sur la totalité de celle-ci.

Lettres de crédit : lettres de crédit délivrées par des établissements financiers au profit de créanciers, clients ou fournisseurs de sociétés du Groupe, à titre de garantie dans le cadre de leurs opérations d'exploitation.

Les engagements donnés se répartissent par Division comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
Eau	8 244,7	7 177,4	7 209,0
Propreté	515,9	572,4	619,3
Services à l'Energie	462,3	419,8	310,4
Autres	2 202,9	1 774,4	1 632,2
TOTAL	11 425,8	9 944,0	9 770,9

La variation de l'exercice sur la Division Eau s'élevant à +1 067,3 millions d'euros, concerne outre la garantie de passif suite à la cession de la participation dans Eaux de Berlin, des garanties opérationnelles données dans le cadre de nouveaux contrats pour +632,3 millions d'euros.

Les engagements relatifs aux contrats de location auxquels le Groupe a recours sont analysés en notes 18 et 32.

34.1.1.4 Sûretés réelles données en garantie de dettes financières

Au 31 décembre 2013, le Groupe a consenti 188 millions d'euros de sûretés réelles en garantie de dettes financières, dont 109,5 millions d'euros en garanties de dettes financières de ses co-entreprises.

Le détail par nature d'actifs est le suivant (en millions d'euros) :

Type de nantissements/hypothèques <i>(en millions d'euros)</i>	Montant d'actif nanté (a)	Total du poste de l'état de la situation financière consolidée (b)	% correspondant (a)/(b)
Sur actifs incorporels	-	719	0,0%
Sur actifs corporels	23	4 160	0,6%
Sur actifs financiers*	139		
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	162		
Sur actifs courants	26	17 138	0,2%
TOTAL DE L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE	188		

* Les actifs financiers nantis étant constitués des titres de sociétés consolidées et d'autres actifs financiers, le rapport actif nanti/total du poste de l'état de la situation financière consolidée n'est pas significatif.

Le détail des sûretés réelles par échéance est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 31			Échéance		
	décembre 2011 retraité	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2013	À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Actifs incorporels	-	-	-	-	-	-
Actifs corporels	27	21	23	-	2	21
Hypothèques	17	11	10	-	1	9
Nantissements de mobilier corporel ⁽¹⁾	10	10	13	-	1	12
Actifs financiers ⁽²⁾	149	262	139	18	54	67
Actifs courants	30	24	26	26	-	-
Nantissements de créances	29	23	25	25	-	-
Nantissements de mobilier corporel (stock)	1	1	1	1	-	-
TOTAL	206	307	188	44	56	88

⁽¹⁾ Il s'agit essentiellement d'équipements et matériels roulants.

⁽²⁾ Dont 128,3 millions d'euros de titres de participation et 10,8 millions d'euros d'autres actifs financiers principalement actifs financiers opérationnels au 31 décembre 2013.

34.1.2 Engagements reçus

Le détail des engagements hors bilan reçus est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
Garanties reçues	1 456,4	1 584,5	1 495,7
Garanties opérationnelles	902,9	941,3	944,2
Garanties liées au périmètre	219,9	160,2	244,2
Garanties de financement	333,6	483,0	307,3

Ces engagements sont notamment liés aux engagements reçus de nos partenaires dans le cadre des contrats de construction.

La variation de l'exercice s'explique principalement par :

- Une hausse des garanties opérationnelles (+38 millions d'euros) ;
- Une baisse des lignes de crédit consenties non utilisées (-107 millions d'euros) ;
- Le nantissement reçu sur les titres Marine Shipco en garantie de la vendor loan sur la cession de Marine Services (+23,3 millions d'euros) ;
- Des garanties relatives à Ridgeline et ses filiales conclues entre Veolia Environnement et Atlantic Power dans le cadre de la cession intervenue le 31 décembre 2012 (+16 millions d'euros) ;
- Des garanties relatives à Proactiva Medio Ambiente conclues entre Veolia Environnement et Fomento de Construcciones y Contratas (FCC) dans le cadre du rachat des 50% de parts de FCC dans Proactiva Medio Ambiente intervenu le 28 novembre 2013 (+22,5 millions d'euros) ;
- L'extinction de garanties reçues de FCC suite au deal de rachat de 50% du sous-groupe Proactiva Medio Ambiente (-21 millions d'euros) ;
- Des variations de périmètre pour -73,6 millions d'euros ;
- Un effet change de -37,8 millions d'euros.

Ils comprennent notamment la partie des garanties de passif données par la Caisse des Dépôts et Consignations concernant Transdev Group et qui demeurent en vigueur, lesquelles sont estimées à environ 115 millions d'euros.

Par ailleurs, le Groupe disposait de lignes de crédit et crédits syndiqués non tirés moyen et court terme pour un montant total de 4,3 milliards d'euros (voir note 28.4.2).

34.2 Engagements relatifs aux co-entreprises

Le détail des engagements donnés à l'égard des co-entreprises (à 100%) est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Au 31 décembre 2011 retraité
Engagements liés aux activités opérationnelles	571,5	574,7	703,0
Engagements liés au périmètre du Groupe	-	-	124,0
Engagements liés au financement	471,2	387,0	263,0
Total des engagements donnés	1 042,7	961,7	1 090,0

Les engagements liés aux activités opérationnelles, au 31 décembre 2013, concernent essentiellement la Division Eau pour 566,7 millions d'euros notamment vis-à-vis de la co-entreprise Al Wathba VB Waste Water Co pour 341,5 millions d'euros.

Les engagements liés au financement, au 31 décembre 2013, proviennent principalement de Veolia Environnement SA pour 374,3 millions d'euros comprenant des lignes de crédit accordées à Transdev Group pour 266,6 millions d'euros (dont 180 millions d'euros de ligne de crédit, échéance : décembre 2014) et 107,8 millions d'euros de garanties de dettes vis-à-vis des filiales de Dalkia Chine, et de la Division Services à l'Energie pour 79,4 millions d'euros.

Les engagements liés au périmètre du Groupe au 31 décembre 2011 sont des engagements vis-à-vis des co-entreprises Redal et Amendis, intégrées globalement sur l'exercice 2012.

Note 35 Actifs et passifs éventuels

La direction considère, en application des critères de l'IAS 37, que les procédures judiciaires ou d'arbitrages décrites ci-après ne doivent pas faire l'objet d'une provision ou, le cas échéant, d'une provision complémentaire, ou de la reconnaissance d'un produit à recevoir au 31 décembre 2013, compte tenu du caractère incertain de leurs issues.

Les principaux actifs et passifs éventuels associés à des procédures judiciaires ou d'arbitrages sont décrits ci-après :

Eau - Berliner Wasserbetriebe A.ö.R

La cession au *Land* de Berlin de la totalité de la participation de Veolia Wasser GmbH dans RWE-Veolia Berlinwasser Beteiligungs GmbH (« RVB ») est intervenue le 2 décembre 2013.

A la suite de l'enquête administrative de l'Office Fédéral des cartels Allemand ("l'OFC") initiée en mars 2010 à l'encontre de Berliner Wasserbetriebe A.ö.R ("BWB") et de la décision de l'OFC le 4 juin 2012 enjoignant à BWB une baisse significative de sa rémunération annuelle moyenne, BWB a engagé le 12 juin 2012 une procédure judiciaire au fond contre cette décision devant la cour d'appel de Düsseldorf. La procédure suit son cours et BWB défend sa position. Dans ce cadre, Veolia Wasser GmbH s'est vue accorder le statut de "tierce partie" qu'elle conservera jusqu'à l'issue de la procédure. Ce statut n'emporte aucune conséquence juridique pour la Société.

Concernant la procédure en cours devant le tribunal arbitral initiée en avril 2009 par RVB à l'encontre du *Land* de Berlin afin d'obtenir validation du mode de calcul de l'incorporation dans le tarif usager des amortissements inflés (« *Wiederbeschaffungszeitwerte* » ou « WBZW »), il appartient dorénavant à RVB (aujourd'hui détenue à 100% par le *Land*) de prendre la décision de se désister de l'instance et de son action. La Société ne peut être affectée au titre de cette procédure.

Propreté – Italie

Confrontée à un déséquilibre économique important des contrats de concession de ses deux principales filiales, les sociétés Termo Energia Calabria (« TEC ») et Termo Energia Versilia (« TEV »), et à une situation de retard de paiement chronique des autorités concédantes à l'égard de celles-ci, le groupe Veolia Servizi Ambientali Tecnitalia S.p.A (« VSAT »), spécialisé dans l'incinération de déchets en Italie, s'est vu contraint de déposer le 18 avril 2012 une demande de procédure de règlement amiable avec les créanciers, dite *concordato preventivo di gruppo* (« CPG »). L'un des intérêts du CPG est l'unicité de la procédure pour l'ensemble des sociétés concernées avec un juge unique, le ou les mêmes commissaires au *concordato* et une seule et même masse de créances et de dettes. Parallèlement, les contrats de concession de TEC et TEV ont été résiliés respectivement le 31 janvier 2012 et le 15 mai 2012 et les installations opérationnelles restituées respectivement le 23 novembre 2012 et le 29 juin 2012.

A la suite de l'adoption à l'été 2012 d'un décret-loi assouplissant le régime du *concordato preventivo*, une nouvelle demande de CPG est déposée le 17 septembre 2012 auprès du tribunal civil de la Spezia et admise le 5 décembre 2012. Le vote des créanciers a été fixé par le tribunal au 11 février 2013, assorti d'un délai de 20 jours pour le vote par correspondance, soit jusqu'au 4 mars 2013. Le 20 mars 2013, le tribunal civil de la Spezia a constaté le vote favorable d'une majorité des créanciers, en nombre de classes et en montant, pour la proposition de CPG. Une audience de discussion des oppositions s'est tenue devant ledit tribunal le 20 mai 2013. Le 17 juillet 2013, le tribunal a rejeté ces oppositions et clos la procédure de CPG par un jugement d'homologation. Plusieurs créanciers ont interjeté appel devant la cour d'appel de Gênes. Le 9 janvier 2014, cette dernière a infirmé l'homologation. VSAT a déjà formé le 3 février 2014 une demande de révocation ordinaire devant la cour d'appel de Gênes, fondée sur l'existence d'erreur matérielle manifeste ; une première audience a été fixée au 8 avril 2014.

Parallèlement, VSAT s'est pourvue en cassation le 4 mars 2014. Ce recours étant suspensif, le CPG reste homologué jusqu'à la décision de la cour suprême.

Par ailleurs, une audience devant le tribunal de La Spezia s'est tenue le 18 février 2014.

Les événements intervenus depuis de début de l'année 2014 ne remettent pas en cause les impacts comptables constatés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013.

Autres secteurs – Société Nationale Maritime Corse Méditerranée (« SNCM »)

La société Corsica Ferries a entrepris diverses actions contre la Société Nationale Maritime Corse Méditerranée (la « SNCM »), filiale de Transdev Ile de France.

Corsica Ferries a ainsi demandé l'annulation de la délibération du 7 juin 2007 portant attribution de la desserte maritime de la Corse (sous contrat de délégation de service public, « DSP ») au groupement SNCM/CMN pour la période 2007-2013. Après avoir été débouté par un jugement du tribunal administratif de Bastia le 24 janvier 2008, Corsica Ferries a interjeté appel devant la cour administrative d'appel de Marseille. Cette dernière juridiction a annulé le jugement du tribunal administratif de Bastia par un arrêt rendu le 7 novembre 2011, enjoignant à l'autorité concédante soit de résilier à l'amiable la convention de DSP à compter du 1er septembre 2012, soit de saisir le tribunal administratif de Bastia dans les 6 mois de la notification (soit avant le 7 mai 2012) afin qu'il prenne les mesures appropriées. Par requête du 24 février 2012, l'autorité concédante a donc saisi le tribunal administratif de Bastia d'une demande de résiliation de la DSP, dont elle s'est finalement désistée le 14 janvier 2013. La SNCM a, pour sa part, formé pourvoi auprès du Conseil d'Etat contre l'arrêt de la cour administrative de Marseille le 5 janvier 2012. Le 13 juillet 2012, le Conseil d'Etat a annulé l'arrêt de la cour administrative d'appel de Marseille du 7 novembre 2011 et renvoyé l'affaire devant cette juridiction. Une audience de procédure a eu lieu le 24 septembre 2012. Une ordonnance de clôture ou un avis d'audience de la cour administrative d'appel de Marseille est en attente.

Il convient de rappeler que l'acquisition par Veolia Transport (aujourd'hui dénommée Transdev Ile de France) de la participation dans la SNCM auprès de la Compagnie Générale Maritime et Financière (la « CGMF ») en 2006 avait été faite notamment sous condition résolutoire que l'autorité concédante maintienne la desserte maritime de la Corse sous forme de DSP. Faute de pourvoi exercé par l'autorité concédante, Veolia Transport notifiait le 13 janvier 2012 à la CGMF sa décision de mettre en œuvre la clause résolutoire du protocole d'accord de privatisation du 16 mai 2006. Le 25 janvier 2012, la CGMF contestait la mise en œuvre de la clause résolutoire. Le 11 mai 2012, Veolia Transport assignait la CGMF devant le tribunal de commerce de Paris. Une audience de procédure avait été fixée au 23 septembre 2013 et a été reportée au 10 février 2014. Lors de cette audience, l'affaire a été renvoyée au rôle d'attente du tribunal.

Par ailleurs, la nouvelle DSP, attribuée au groupement SNCM/CMN pour une durée de dix ans à compter du 1^{er} janvier 2014, a été signée le 24 septembre 2013. Corsica Ferries a introduit, le 15 novembre 2013, un recours devant le tribunal administratif de Bastia en annulation de la nouvelle DSP et la Commission européenne examine la régularité de cette dernière.

Corsica Ferries a également contesté la validité de la décision de la Commission européenne du 8 juillet 2008, qui considérait que les sommes versées lors des opérations de privatisation de la SNCM ne constituaient pas des aides d'Etat au sens de l'article 107 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne (« TFUE ») et autorisait les aides versées avant la privatisation de la SNCM. En vertu du TFUE, les pouvoirs publics ne peuvent verser des aides d'Etat à des entreprises exerçant des activités économiques que dans des circonstances spécifiques et sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation préalable de la Commission européenne. Le 11 septembre 2012, le Tribunal de l'Union européenne a annulé partiellement la décision de la Commission européenne du 8 juillet 2008. L'examen des mesures concernées (qui incluent les mesures relatives à la privatisation de la SNCM et une partie des mesures antérieures à la privatisation) a donc été renvoyé à la Commission européenne, laquelle a ouvert une nouvelle procédure d'examen. Le 22 novembre 2012, la SNCM et la République française ont chacune introduit un pourvoi devant la Cour de Justice de l'Union européenne contre cet arrêt du Tribunal de l'Union européenne. Le 15 janvier 2014, l'avocat général a conclu au rejet du pourvoi ; la décision de la Cour de Justice de l'Union européenne est attendue dans quelques mois. Peu de temps auparavant, le 20 novembre 2013, la Commission européenne a adopté une nouvelle décision qualifiant les mesures adoptées par l'Etat dans le cadre de la restructuration et de la privatisation de la SNCM d'aides d'état illégales et incompatibles avec le marché commun. En conséquence, elle en a ordonné la récupération, auprès de la SNCM, par les autorités françaises (pour un montant évalué par la Commission à environ 220 millions d'euros hors intérêts moratoires). Ces dernières ont introduit un recours contre cette décision devant le Tribunal de l'Union européenne. La décision n'ayant pas encore été publiée, les délais de recours n'ont donc pas encore commencé à courir vis-à-vis des tiers intéressés tels que la SNCM.

La Commission européenne a annoncé le 27 juin 2012 avoir ouvert une enquête formelle afin de déterminer si les compensations reçues par la SNCM et la CMN pour la desserte des lignes maritimes entre Marseille et la Corse au titre de la DSP pour la période 2007-2013 étaient conformes aux règles de l'Union européenne sur les aides d'Etat. Le 2 mai 2013, la Commission européenne a jugé que les compensations versées au titre du « service de base » (le service permanent, fourni tout au long de l'année) constituaient des aides illégales (car non préalablement notifiées) mais compatibles avec le marché commun. Elle a en revanche considéré que constituaient des aides illégales et

incompatibles avec le marché commun les compensations versées à la SNCM dans le cadre du service dit « complémentaire » (capacités supplémentaires à mettre en place en périodes de pointe). En conséquence, elle a ordonné la cessation immédiate de leur versement et la récupération, auprès de la SNCM, des aides déjà versées et restant à verser à cette fin, dont le montant s'élève, selon la Commission, à environ 220 millions d'euros, hors intérêts moratoires. Le 12 juillet 2013, la République Française a introduit un recours en annulation de cette décision, attaquée dans son intégralité, ainsi qu'une demande en référé de sursis à exécution. Le 14 août 2013, la Société a été informée que la Collectivité Territoriale de Corse suspendait le paiement du service complémentaire à la SNCM. Le 26 août 2013, la SNCM a également introduit un recours en annulation de la décision de la Commission européenne du 2 mai 2013. Le 29 août 2013, la demande de référé suspension présentée par la République Française a été rejetée pour défaut d'urgence et le 21 janvier 2014, le pourvoi de l'Etat contre l'ordonnance du 29 août a été rejeté par la Cour de Justice de l'Union européenne. Il est à noter que si les autorités françaises venaient à émettre un titre de recettes visant à exécuter la décision du 2 mai, un recours suspensif serait alors ouvert à la SNCM devant le juge national. La SNCM dispose également de la possibilité d'introduire une action en référé suspension devant le Tribunal de l'Union européenne. Constatant que l'Etat n'avait pas procédé au recouvrement des sommes litigieuses dans les délais légaux, la Commission a annoncé, le 20 novembre 2013, sa décision d'introduire un recours en manquement contre la France. A ce jour, elle n'a toutefois toujours pas officiellement saisi la Cour de justice.

Pour sa part, la SNCM a déposé récemment plusieurs recours contre l'Office des Transports de Corse (« OTC »). Ainsi, le 27 octobre 2013, elle a déposé un recours au fond devant le tribunal administratif de Bastia contre la décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'OTC sur la réclamation de la SNCM relative à la compensation des conséquences financières des grèves du 1^{er} trimestre 2011, tendant au versement d'une indemnité de 16,6 millions d'euros et à l'annulation des pénalités appliquées par l'OTC à hauteur de 7,4 millions d'euros au titre des perturbations constatées. Le 27 novembre 2013, la SNCM a déposé un recours au fond devant le tribunal administratif de Bastia contre la décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'OTC sur la réclamation de la SNCM du 12 novembre 2013 relative à la compensation du surcoût des combustibles au titres des années 2011 et 2012 pour un montant d'indemnité de 22,7 millions d'euros. Finalement, le 10 décembre 2013, la SNCM a déposé un recours en référé provision devant le tribunal administratif de Bastia aux fins d'indemnisation des retards dans le versement de la contribution forfaitaire pour le service complémentaire pour un montant de 18,1 millions d'euros HT

En outre, Corsica Ferries dénonçait auprès du Conseil de la concurrence une prétendue entente résidant dans la constitution d'un groupement non justifié entre la SNCM et la CMN, l'existence d'un abus de position dominante du fait de la constitution de ce groupement, et enfin l'existence d'un abus de position dominante caractérisé par le dépôt d'une offre comportant une demande de subvention excessive, cachant des subventions croisées. Les deux griefs concernant le groupement ont été écartés par le Conseil de la concurrence dans sa décision du 6 avril 2007. S'agissant du grief de demande de subvention excessive lors de la procédure d'appel d'offres, la procédure au fond et l'instruction par l'Autorité de la concurrence (ex-Conseil de la concurrence) sont en cours. L'instruction porte également sur les conditions d'exécution de la DSP (surveillance de la mise en œuvre de la clause de sauvegarde des recettes et de l'évolution corrélative du montant de la subvention perçue par les délégataires). Aucune notification de griefs n'est intervenue à ce jour.

Récemment, le 18 décembre 2013, le conseil d'administration de Transdev Group a autorisé, dans le cadre de la conciliation ouverte le 11 octobre 2013 par le Président du tribunal de commerce de Marseille, la mise en place d'une ouverture de crédit de 13 millions d'euros à la SNCM, afin de permettre à cette dernière de faire face à ses échéances de trésorerie à court terme. Ce montant, en plus des 17 millions d'euros avancés le 29 octobre 2013 à la SNCM, s'inscrit dans le cadre de l'engagement conditionnel pris le 14 juin 2013 par le Président de Transdev Group de verser 30 millions d'euros à la SNCM avant fin 2013. Comme l'indique le communiqué de presse de Transdev du même jour, les administrateurs, et notamment les représentants des actionnaires Veolia Environnement et Caisse des dépôts et consignations, ont unanimement souligné qu'aucun autre soutien financier ne pourra être apporté à la SNCM.

Le 31 décembre 2013, le Premier ministre français a promis un apport financier de 30 millions d'euros à la SNCM et demandé une adaptation du plan long terme (PLT). Les organisations syndicales ont rejeté cette approche et ont mené une grève de 9 jours à partir du 1^{er} janvier qui a bloqué l'activité de la SNCM. La fin de la grève a été permise par l'acceptation par l'Etat d'organiser un groupe de travail Caisse des Dépôts et Consignation / Banque Publique d'Investissement chargé d'étudier pour le 15 avril 2014 des solutions de financement des 4 nouveaux navires prévus dans le plan long terme en vue d'une commande avant le 30 juin, ainsi que par la promesse de l'adoption d'un décret imposant l'application du droit du travail français aux activités de cabotage dans les eaux françaises. Le 23 janvier 2014, l'Etat est devenu actionnaire direct de la SNCM. L'Etat a consenti, le lendemain, une avance d'actionnaire de 10 millions d'euros remboursable fin 2014.

L'Etat participe ainsi directement au financement de l'activité de la SNCM et à la définition de sa stratégie industrielle. Lors de la réunion du conseil de surveillance de la SNCM du 22 janvier 2014, les représentants de Transdev ont exprimé qu'ils ne croyaient plus au plan long terme de la SNCM, en raison, notamment, de nombreuses incertitudes juridiques et de certaines hypothèses commerciales et financières jugées exagérément optimistes. Les comptes de Veolia Environnement ont été arrêtés sur la base du scénario raisonnable consistant pour Veolia Environnement à cesser tout financement et à accompagner toute solution de discontinuité dans le cadre d'une procédure collective appropriée.

Dans ce cadre, le Groupe a retenu le traitement comptable tel que décrit dans la note 3.3 ci-avant.

Autres secteurs – Aides d'Etat sur les aéroports

La Commission européenne mène actuellement plusieurs enquêtes sur des aides d'Etat éventuelles au sens de l'article 107 du TFUE dans le secteur du transport aérien. Par décisions des 4 avril, 25 avril et 30 mai 2012, elle a notamment ouvert des enquêtes formelles sur certaines mesures adoptées en faveur de compagnies aériennes clientes et des gestionnaires successifs des aéroports de Carcassonne, Nîmes et Beauvais, parmi lesquels des sociétés détenues partiellement ou en totalité par Transdev Group. A la suite de la publication au Journal Officiel de l'Union européenne de ces décisions d'ouverture d'enquête formelle, les filiales de Transdev Group concernées ont adressé leurs observations à la Commission européenne en qualité de tiers intéressé.

A ce stade, la Société n'est pas en mesure d'apprécier si les conséquences de ces procédures seraient susceptibles d'affecter sa situation financière ou ses résultats de manière significative.

Note 36 Situation des droits d'émission de gaz à effet de serre

Le processus d'attribution et de valorisation de ces droits est présenté en note 1.24. Droits d'émission de gaz à effet de serre.

Le bilan de l'année **2013** est le suivant :

<i>Volumes en milliers de tonnes</i>	Au 1 ^{er} janvier 2013	Variation de périmètre	Attributions	Acquisitions/Cessions Annulations	Consommations	Au 31 décembre 2013
Total	724 (*)	0	+ 1 267	+548	- 1 953	586
(*) : Ouverture au 01/01/2013 retraitée, excluant Dalkia International, suite à la mise en œuvre des nouvelles normes sur la consolidation						

Le 1er janvier 2013 a marqué la mise en œuvre de la phase III du Système d'Echange de Quotas d'Emissions (SEOE) pour la période 2013 - 2020. Dans ce contexte, la part des allocations gratuites de quotas a fortement diminué en 2013 et sera ensuite progressivement réduite chaque année.

La quantité totale de quotas alloués gratuitement a été fixée le 5 septembre 2013 par la Commission Européenne (Décision 2013/448/UE). Les allocations gratuites au titre de la phase III (2013/2020) sont estimées à 29 millions d'euros. Le cours retenu pour valoriser les allocations à recevoir est le cours spot au 31 décembre 2013.

Note 37 Opérations avec les parties liées

37.1 Notion de partie liée

Le Groupe identifie les parties qui lui sont liées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la norme IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées ».

37.2 Rémunérations et avantages assimilés accordés aux principaux dirigeants

Les principaux dirigeants du Groupe sont constitués par les membres du comité exécutif de Veolia Environnement et par les administrateurs.

Le tableau ci-dessous résume les sommes dues par le Groupe au titre des rémunérations de toutes natures et autres avantages accordés aux membres du Comité Exécutif de la Société en fonction à la date de clôture de chacun des exercices présentés.

Les avantages à court terme incluent les rémunérations fixes et variables, avantages en nature et jetons de présence. Les rémunérations variables correspondent aux parts variables dues au titre des exercices N-1 et versées au cours de l'exercice suivant. La hausse des avantages à court terme hors cotisations patronales, entre le 31 décembre 2012 et 2013, provient principalement de la nouvelle composition du Comité Exécutif du Groupe, qui comprend désormais 11 membres au 31 décembre 2013 contre 9 membres au 31 décembre 2012.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
Avantages à court terme hors cotisations patronales	6,2	4,7	6,9
Cotisations patronales	1,9	1,7	2,4
Avantages postérieurs à l'emploi ^(a)	0,8	1,5	1,4
Autres avantages à long terme ^(b)	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	0,1
Autres éléments	1,0	-	-
TOTAL	9,9	7,9	10,8

(a) Coûts des services rendus.

(b) Autres rémunérations acquises mais dues à long terme.

Au 31 décembre 2013, le montant global des engagements de retraite au bénéfice des membres du Comité Exécutif s'élève à 3,0 millions d'euros contre 31,1 millions d'euros au 31 décembre 2012. L'évolution entre le 31 décembre 2012 et 2013 est imputable à la suppression du régime de retraite supplémentaire à prestations définies (voir note 30.2).

À l'exception du président directeur général, les membres du conseil d'administration ne reçoivent à titre de rémunération que des jetons de présence de la part de la Société et, le cas échéant, des sociétés contrôlées. Le montant brut total (avant retenues à la source) de jetons de présence versés par la Société et les sociétés contrôlées aux administrateurs et censeur de la Société s'est élevé à 729 899 euros en 2013, 734 150 euros en 2012 (hors le président-directeur général) et 870 661 euros en 2011 (hors le président-directeur général).

Le chapitre 15 du document de référence contient une description détaillée des différentes rémunérations et avantages des principaux dirigeants du Groupe.

37.3 Transactions avec les autres parties liées

37.3.1 Relations avec les co-entreprises et avec les entreprises associées

En 2013, le Groupe a accordé des prêts aux co-entreprises pour un montant total de 2 725,0 millions d'euros, dont 1 944,4 millions d'euros à Dalkia International et ses filiales, et 622,0 millions d'euros à Transdev group, consolidées par mise en équivalence. Ces prêts sont enregistrés à l'actif de l'état de la situation financière consolidée du Groupe (voir Note 12 « Autres actifs financiers non courants et courants »).

Par ailleurs, compte tenu des métiers du Groupe, les flux opérationnels entre sociétés sont limités, en général, aux sociétés d'un même pays. En conséquence, le niveau de transactions opérationnelles entre le Groupe et des sociétés mises en équivalence est peu significatif.

Toutefois, certains accords contractuels au sein de la Division Eau, notamment en Asie et en Europe centrale, imposent au Groupe, l'existence de sociétés portant les actifs (sociétés généralement mises en équivalence ou intégrées proportionnellement) d'une part et de sociétés portant le contrat d'exploitation (sociétés généralement intégrées globalement) d'autre part. Ces montages juridiques complexes génèrent des flux de « mise à disposition des actifs » par des sociétés généralement en contrôle conjoint ou en influence notable à des sociétés contrôlées par le Groupe. Ces mises à disposition se font, le plus souvent, au travers d'une rémunération spécifique qui peut comprendre le maintien en bon état de fonctionnement des installations ou l'amélioration technique de ces installations.

37.3.2 Relations avec les autres parties liées

Caisse des dépôts et consignations (actionnaire à hauteur de 9,08 % au 31 décembre 2013)

La Caisse des dépôts et consignations, considérée comme une partie liée, siège au conseil d'administration de Veolia Environnement en tant que personne morale.

Les relations de financement entretenues entre les deux groupes sont rémunérées aux conditions de marché.

Le 4 mai 2010, la Caisse des dépôts et consignations et Veolia Environnement ont conclu un accord de rapprochement en vue de la création d'une co-entreprise détenue à 50/50 et regroupant d'une part la société Transdev et d'autre part Veolia Transport.

La réalisation effective de cette opération est intervenue le 3 mars 2011. À compter de cette même date et en application des normes IAS/IFRS, Veolia Environnement au travers de sa participation réduite à 50 % exerce avec la Caisse des dépôts et consignations le co-contrôle de Veolia Transdev.

Ce rapprochement a donné lieu à cette même date à la conclusion d'avenants et conventions issus du pacte d'actionnaires entre Veolia Environnement et la Caisse des dépôts et consignations.

Ce pacte d'actionnaires détermine en particulier la politique de financement du nouvel ensemble et les modalités d'option d'achat consentie à la Caisse des dépôts et consignations sur la totalité des titres de Veolia Transdev et de ses filiales détenus par Veolia Environnement, en cas de changement de contrôle de cette dernière (cf. note 35 « Engagements hors bilan et sûretés réelles »).

Courant 2012, trois accords ont été signés entre Veolia Environnement et la Caisse des dépôts et consignations :

- le 30 mars 2012, un accord de négociation a été conclu en vue de transférer à Veolia Environnement la participation de 66 % que Veolia Transdev détient dans la SNCM, le rachat des titres de la SNCM devant intervenir pour un montant de 1 euro ;
- le 22 octobre 2012, Veolia Environnement (VE) et la Caisse des dépôts et consignations (CDC) ont signé un nouvel accord de négociation aux termes duquel la Caisse des dépôts et consignations et Veolia Environnement souscriraient à une augmentation de capital de 800 millions d'euros par conversion des prêts d'actionnaires existants. À l'issue de l'opération, la Caisse des dépôts et consignations détiendrait ainsi 60 % du capital de Veolia Transdev et en prendrait le contrôle exclusif, Veolia Environnement conservant 40 % du capital. L'accord prévoit en

outre des cessions d'actifs par Veolia Transdev et un refinancement, en vue de rembourser le prêt d'actionnaire accordé par Veolia Environnement. Parallèlement à cet accord de négociation signé, Veolia Environnement et la Caisse des dépôts et consignations sont convenues de négocier de bonne foi dans la perspective d'une réduction à 20 % de la participation de Veolia Environnement au capital de Veolia Transdev, via un rachat par la Caisse des dépôts et consignations des actions Veolia Transdev détenues par Veolia Environnement, dans un délai de deux ans à compter de la réalisation de l'opération décrite ci-dessus ; Cet accord précisait que la cession de la SNCM à VE était une condition suspensive au refinancement et à la prise de contrôle de Transdev par CDC

Les opérations visées dans les accords de mars et octobre 2012 n'ayant pu être réalisées avant la date d'expiration de ces derniers, VE, la CDC et Transdev ont signé le 9 juillet 2013 un nouvel accord prorogeant au 31 octobre 2013 la date butoir de réalisation de ces opérations. La cession de la SNCM à VE n'ayant pu être réalisée au 31 octobre 2013, cet accord est devenu caduc. Les discussions se sont néanmoins poursuivies et les parties ont signé le 16 décembre 2013 un accord pour prolonger leurs prêts respectifs et réaliser une augmentation de capital concomitante.

Électricité de France

Monsieur Proglia a été nommé par décret en conseil des ministres le 25 novembre 2009 président-directeur général du groupe EDF ; il a exercé depuis le 27 novembre 2009 (date de publication de ce décret) les fonctions de président du conseil d'administration de Veolia Environnement jusqu'au 12 décembre 2010. Monsieur Proglia a exercé les fonctions d'administrateur de la société depuis cette date jusqu'au 10 octobre 2012, date à laquelle il a démissionné de ce mandat.

Le groupe EDF n'est plus actionnaire de Veolia Environnement au 31 décembre 2013. Il existe, sous certaines conditions, des options d'achat croisées entre Veolia Environnement et EDF sur la totalité des titres de filiales détenus par chacune des parties, en cas de prise de contrôle de l'une ou de l'autre (cf. note 34 « Engagements hors bilan »).

Relations avec BNP Paribas, Groupama, ENI et Saint Gobain

Il existe des administrateurs communs entre ces groupes et Veolia Environnement.

Les relations d'affaires, y compris les relations de financement et de conseil, qui peuvent exister entre ces groupes et Veolia sont faites à conditions normales de marché.

Relations avec la société Soficot

La société Soficot fournit des prestations de services au bénéfice de Veolia Environnement et du Groupe. Le président de cette société est Serge Michel qui siège au conseil d'administration de Veolia Environnement. Les prestations de services fournies en 2013 par la société Soficot à Veolia Environnement sont décrites dans le rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions réglementées.

Par ailleurs, en 2013 la société Soficot a fourni des prestations de services et d'assistance au bénéfice de Veolia Eau-compagnie générale des eaux (« VE-CGE ») pour la zone Eau France. Ces prestations ont porté sur : (1) la réalisation d'un diagnostic de la situation de Veolia Eau France et l'élaboration d'un plan de transformation et de redressement de cette activité, (2) la réorganisation et l'optimisation de l'ensemble de ses systèmes d'information et (3) la fourniture de prestations d'infogérance et de gestion de son fonds documentaire notamment en matière contractuelle.

Ces prestations de services ont donné lieu en 2013 à une rémunération de la société Soficot égale à 1 389 000 euros.

Enfin, en 2010, Dalkia International s'est attaché les services de Soficot pour l'aider à surmonter ses difficultés opérationnelles en Italie et plus généralement dans sa zone sud.

En 2013, cette convention a donné lieu à facturation à hauteur de 1 278 543 euros.

Le redressement de Siram ayant été largement engagé, une nouvelle convention, réduite, a succédé au contrat initial de 2010 auquel il été mis fin en juillet 2013. A compter de cette date et pour assurer la continuité des efforts de redressement entrepris depuis 2010, Dalkia International a confié à Soficot une mission d'assistance et d'appui à la nouvelle direction générale de la société SIRAM sous la forme d'une mise à disposition à temps partiel d'un dirigeant exerçant les fonctions de président (non exécutif) du conseil d'administration de cette société. En 2013, ce nouveau contrat a donné lieu à facturation à hauteur de 147 230 euros.

Note 38 Effectifs consolidés

Les effectifs consolidés* se répartissent ainsi :

Ventilation par Division	2013 (**)	2012 (**)	2011 (**)
Eau	66 896	66 236	66 559
Propreté	55 606	63 122	65 755
Services à l'Énergie	15 265	16 477	17 376
Autres	4 662	3 445	3 074
EFFECTIFS CONSOLIDÉS (*)	142 429	149 280	152 764

Ventilation par sociétés	2013	2012	2011
Sociétés intégrées globalement	142 226	148 896	152 553
Joint operations	203	384	211
EFFECTIFS CONSOLIDÉS (*)	142 429	149 280	152 764

(*) Les effectifs consolidés excluent ceux des filiales mises en équivalence.

(**) Les données présentées ci-dessus intègrent les effectifs des activités non poursuivies, qui s'élèvent à 7 595 personnes en 2013 contre 9 274 en 2012 et 10 870 en 2011.

La baisse de l'effectif en 2013 concerne principalement la Division Propreté et s'explique notamment par la cession de l'activité Déchets Solides, en novembre 2012.

La baisse de l'effectif en 2012 s'explique principalement par l'incidence des mouvements de périmètre et en particulier la cession de Proxiserve en décembre 2011, la cession de l'Eau régulée au Royaume-Uni, en 2012.

Note 39 Informations par secteur opérationnel

Les secteurs opérationnels sont des composantes du Groupe qui exercent des activités et dont les résultats opérationnels sont revus par le Président-directeur général du Groupe (principal décisionnaire opérationnel) afin de mesurer les performances de chacun de ces secteurs et de permettre les prises de décision en matière d'allocation des ressources.

Les informations présentées au principal décisionnaire opérationnel sont extraites du reporting interne du Groupe.

La présentation par secteur opérationnel correspondait jusqu'au 31 décembre 2012 aux quatre métiers historiques du Groupe, à savoir l'Eau, la Propreté, les Services à l'Energie et les Autres secteurs.

Comme décrit en note 1.25, la première application à compter de l'exercice 2013 des nouvelles normes sur la consolidation a conduit le Groupe à comptabiliser ses co-entreprises selon la méthode de la mise en équivalence, alors qu'elles étaient jusqu'alors comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Cependant, les co-entreprises que sont Dalkia International et les Concessions chinoises font partie intégrante des objectifs stratégiques de développement du Groupe. A ce titre, leurs performances opérationnelles sont suivies par le Président-directeur général du Groupe, sur la base de données présentées en quote-part, au sein de leurs segments opérationnels respectifs.

L'annonce le 8 juillet dernier d'une réorganisation de la structure du Groupe (voir Note 3) ne modifie pas, pour l'année en cours, les modalités de suivi de la performance ni l'allocation des ressources, qui résultent des décisions prises en début d'exercice.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 sur l'identification des secteurs opérationnels et après prise en compte des critères de regroupement, les secteurs présentés sont désormais les suivants :

- L'Eau rassemble principalement les activités d'eau potable et d'eaux usées telles que la distribution de l'eau, l'assainissement, les processus industriels, la fabrication d'installations et de systèmes de traitement de l'eau ;
- La Propreté consiste principalement en la collecte, le traitement et l'élimination des déchets ménagers, commerciaux et industriels ;
- Les services à l'Energie comprennent les activités de Dalkia et de TNAI, aux Etats-Unis ;
- Les « Autres secteurs » regroupent les activités de ProActiva Medio Ambiente et des différentes holdings du Groupe ;

Les informations sectorielles des périodes antérieures ont été retraitées de cette évolution.

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les comptes de résultat des activités en cours de cession et des activités cédées (voir Note 24) ont été présentés sur une ligne distincte « Résultat net des activités non poursuivies ».

A compter de 2014, l'information sectorielle sera modifiée pour tenir compte de la réorganisation du Groupe (voir note 3.2).

39.1 Informations par secteur opérationnel

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

	Co entreprises (Données en quote-part)						
2013							
<i>en millions d'euros</i>	Eau	Propreté	Services à l'Energie	Autres	Total comptes consolidés	Dalkia International	Concessions chinoises
Produit des activités ordinaires	10 221,9	8 075,5	3 756,5	260,9	22 314,8	3 450,2	555,0
Capacité d'autofinancement	900,9	828,7	276,8	-36,0	1 970,4	362,3	116,4
CAF opérationnelle	833,1	846,7	228,7	-112,2	1 796,3	357,1	114,4
<i>Dotations nettes de reprises aux provisions opérationnelles</i>	-94,4	-6,9	-2,6	51	-52,9	-0,9	0
<i>Dotations nettes de reprises aux amortissements</i>	-491,2	-587,3	-89,9	-51,4	-1 219,8	-157,5	-54,4
<i>Pertes de valeur sur goodwill et goodwills négatifs</i>	-0,5	-168,0	0,0	0,1	-168,4	-8,6	-12,2
<i>Plus ou moins-values de cessions d'actifs immobilisés</i>	51,4	80,3	18,5	1,0	151,2	-13,2	0,1
<i>Autres</i>	-8,2	-8,2	0,1	0,4	-15,9	0,2	0
Résultat opérationnel	290,2	156,6	154,8	-111,1	490,5	177,1	47,9
Quote-part de résultat net des entités mises en équivalence	26,3	32,7	35,8	83,9	178,7	8,1	0,5
Résultat opérationnel après QPRN des entités mises en équivalence	316,5	189,3	190,6	-27,2	669,2	185,2	48,4
Investissements industriels	-403,4	-556,8	-220,4	-46,3	-1 226,9	-200,3	-47,2

	Co entreprises (Données en quote-part)						
2012							
<i>en millions d'euros</i>	Eau	Propreté	Services à l'Energie	Autres	Total comptes consolidés	Dalkia International	Concessions chinoises
Produit des activités ordinaires	10 696,2	8 512,0	3 852,0	178,7	23 238,9	3 662,2	549,3
Capacité d'autofinancement	880,7	1 011,0	263,6	17,8	2 173,1	278,5	113,2
CAF opérationnelle	853,6	911,3	244,8	-91,0	1 918,7	273,6	111,0
<i>Dotations nettes de reprises aux provisions opérationnelles</i>	-5,8	-65,8	13,0	-10,4	-69,0	-1,4	0,0
<i>Dotations nettes de reprises aux amortissements</i>	-448,2	-580,0	-97,0	-48,7	-1 173,9	-158,4	-54,1
<i>Pertes de valeur sur goodwill et goodwills négatifs</i>	-51,6	-13,2	0,0	0,0	-64,8	-16,6	0,0
<i>Plus ou moins-values de cessions d'actifs immobilisés</i>	63,1	9,0	48,7	-1,3	119,5	-36,0	0,2
<i>Autres</i>	-24,2	5,8	0,7	-1,5	-19,2	2,7	0,0
Résultat opérationnel	386,9	267,1	210,2	-152,9	711,3	63,9	57,1
Quote-part de résultat net des entités mises en équivalence	32,4	48,4	-100,2	7,5	-11,9	7,6	0,0
Résultat opérationnel après QPRN des entités mises en équivalence	419,3	315,5	110	-145,4	699,4	71,5	57,1
Investissements industriels	-497,9	-668,9	-287,6	-226,3	-1 680,7	-270,4	-57,9

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

2011	Co entreprises (Données en quote-part)						
	M€	Eau	Propreté	Services à l'Energie	Autres	Total comptes consolidés	Dalkia International
Produit des activités ordinaires	10 372,2	8 448,3	3 531,1	130,8	22 482,4	3 416,0	500,8
Capacité d'autofinancement	1 026,2	1 010,8	272,5	37,9	2 347,4	292,5	99,6
CAF opérationnelle	903,8	879,8	256,7	-94,5	1 945,8	297,4	97,2
<i>Dotations nettes de reprises aux provisions opérationnelles</i>	75,7	-123,3	-4,8	-25,5	-77,9	-26,0	-1,0
<i>Dotations nettes de reprises aux amortissements</i>	-422,8	-548,1	-94,0	-38,0	-1 102,9	-135,4	-47,8
<i>Pertes de valeur sur goodwill et goodwills négatifs</i>	-17,0	-75,9	-153,1	0,0	-246,0	-212,0	0,0
<i>Plus ou moins-values de cessions d'actifs immobilisés</i>	12,8	54,0	5,2	-0,1	71,9	7,4	0,0
<i>Autres</i>	-19,2	2,5	-1,6	-0,6	-18,9	-5,1	0,0
Résultat opérationnel	533,3	189,0	8,4	-158,7	572,0	-73,7	48,4
Quote-part de résultat net des entités mises en équivalence	-14,7	42,6	-170	5,6	-136,5	2,4	0,0
Résultat opérationnel après QPRN des entités mises en équivalence	518,6	231,6	-161,6	-153,1	435,5	-71,3	48,4
Investissements industriels	-476,0	-742,8	-204,7	-143,8	-1 567,3	-332,7	-88,7

2013	Co entreprises (Données en quote-part)						
	Actifs par secteurs d'activité (M€)	Eau	Propreté	Services à l'Energie	Autres	Total comptes consolidés	Dalkia International
Goodwills nets	1 668,4	1 614,2	0,0	203,7	3 486,3	949,1	245,9
Actifs corporels et incorporels nets	2 842,8	3 138,7	529,0	468,6	6 979,1	1 857,2	1 760,6
Actifs financiers opérationnels	1 067,8	647,8	1,2	79,2	1 796,0	156,4	23,4
BFR actif y compris IDA	5 068,8	2 310,3	95,9	762,8	8 237,8	1 564,4	194,2
Total des actifs sectoriels	10 647,8	7 711,0	626,1	1 514,3	20 499,2	4 527,1	2 224,1
Participations dans des coentreprises	1 424,0	300,1	791,2	389,8	2 905,1	13,7	0
Participations dans des entreprises associées	285,2	76,3	21,7	1,8	385,0	51,5	3,3
Autres actifs non alloués				12 452,8	12 452,8	586,1	-946,6
Total des actifs	12 357,0	8 087,4	1 439,0	14 358,7	36 242,1	5 178,4	1 280,8

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

2012	Co entreprises (Données en quote-part)						
	Eau	Propreté	Services à l'Energie	Autres	Total comptes consolidés	Dalkia International	Concessions chinoises
Actifs par secteurs d'activité (M€)							
Goodwills nets	1 718,6	1 808,4	374,0	10,9	3 911,9	951,1	261,9
Actifs corporels et incorporels nets	3 086,4	3 233,7	1 438,7	246,8	8 005,6	1 919,2	1 800,4
Actifs financiers opérationnels	1 216,1	687,9	380,3	98,6	2 382,9	158,8	27,0
BFR actif y compris IDA	5 234,8	2 546,9	1 922,9	502,6	10 207,2	1 752,4	183,0
Total des actifs sectoriels	11 255,9	8 276,9	4 115,9	858,9	24 507,6	4 781,5	2 272,3
Participations dans des coentreprises	1 397,0	325,2	968,9	223,7	2 914,8	17,0	0,0
Participations dans des entreprises associées	336,8	74,1	66,8	0,0	477,7	30,6	3,2
Autres actifs non alloués	0,0	0,0	0,0	10 576,6	10 576,6	674,6	-981,1
Total des actifs	12 989,7	8 676,2	5 151,6	11 659,2	38 476,7	5 503,7	1 294,4

2011	Co entreprises (Données en quote-part)						
	Eau	Propreté	Services à l'Energie	Autres	Total comptes consolidés	Dalkia International	Concessions chinoises
Actifs par secteurs d'activité (M€)							
Goodwills nets	1 923,1	2 468,5	374,0	30,6	4 796,2	995,1	263,9
Actifs corporels et incorporels nets	4 245,7	3 894,4	1 313,4	278,0	9 731,5	1 813,6	1 812,2
Actifs financiers opérationnels	1 078,5	715,7	363,4	99,1	2 256,7	102,2	29,8
BFR actif y compris IDA	5 368,3	2 709,7	1 928,5	559,4	10 565,9	1 894,8	167,1
Total des actifs sectoriels	12 615,6	9 788,3	3 979,3	967,1	27 350,3	4 805,7	2 273,0
Participations dans des coentreprises	1 458,9	306,1	1 126,6	275,5	3 167,1	18,4	0,0
Participations dans des entreprises associées	221,3	60,1	66,3	13,1	360,8	30,3	4,0
Autres actifs non alloués	0,0	0,0	0,0	10 189,1	10 189,1	533,8	-960,2
Total des actifs	14 295,8	10 154,5	5 172,2	11 444,8	41 067,3	5 388,2	1 316,8

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

						Co-entreprises (Données en quote-part)	
2013							
Passifs par secteurs d'activité (M€)	Eau	Propreté	Services à l'Energie	Autres	Total comptes consolidés	Dalkia International	Concessions chinoises
Provisions pour risques et charges	901,5	933,4	24,6	278,3	2 137,8	197,9	23,1
BFR passif y compris IDP	5 715,0	2 224,5	176,8	614,8	8 731,1	1 290,7	520,6
Total des passifs sectoriels	6 616,5	3 157,9	201,4	893,1	10 868,9	1 488,6	543,7
Autres passifs non alloués				25 373,2	25 373,2	3 689,8	737,1
Total des passifs	6 616,5	3 157,9	201,4	26 266,3	36 242,1	5 178,4	1 280,8

						Co-entreprises (Données en quote-part)	
2012							
Passifs par secteurs d'activité (M€)	Eau	Propreté	Services à l'Energie	Autres	Total comptes consolidés	Dalkia International	Concessions chinoises
Provisions pour risques et charges	797,3	923,5	289,3	249,5	2 259,6	224,9	22,1
BFR passif y compris IDP	5 889,7	2 488,1	1 824,5	370,8	10 573,1	1 444,1	479,4
Total des passifs sectoriels	6 687,0	3 411,6	2 113,8	620,3	12 832,7	1 669,0	501,5
Autres passifs non alloués				25 644,0	25 644,0	3 834,7	792,9
Total des passifs	6 687,0	3 411,6	2 113,8	26 264,3	38 476,7	5 503,7	1 294,4

						Co-entreprises (Données en quote-part)	
2011							
Passifs par secteurs d'activité (M€)	Eau	Propreté	Services à l'Energie	Autres	Total comptes consolidés	Dalkia International	Concessions chinoises
Provisions pour risques et charges	805,4	1 025,7	286,5	209,7	2 327,3	204,2	21,1
BFR passif y compris IDP	6 437,6	2 787,1	1 798,3	339,9	11 362,9	1 445,8	471,2
Total des passifs sectoriels	7 243,0	3 812,8	2 084,8	549,6	13 690,2	1 650,0	492,3
Autres passifs non alloués				27 377,1	27 377,1	3 738,2	824,5
Total des passifs	7 243,0	3 812,8	2 084,8	27 926,7	41 067,3	5 388,2	1 316,8

39.2 Informations par zone géographique

2013	Produit des activités ordinaires (M€)	Co-entreprises (Données en quote-part)	
		Total comptes consolidés	Dalkia International / Concessions chinoises
France	11 303,6	2,5	0,0
Allemagne	1 968,8	0,0	0,0
Royaume-Uni	1 988,4	151,7	0,0
Europe centrale et orientale	1 201,4	1 586,1	0,0
Reste de l'Europe	810,3	1 322,1	0,0
Etats-Unis	1 699,6	19,9	0,0
Océanie	952,1	54,7	0,0
Asie	1 074,0	104,1	555,0
Moyen-Orient	364,2	88,8	0,0
Reste du monde	952,4	120,3	0,0
Total	22 314,8	3 450,2	555,0

2013	Actifs non courants (M€)	Co-entreprises (Données en quote-part)	
		Total comptes consolidés	Dalkia International (1) / Concessions chinoises
France	7 921,6	2 638,8	0,0
Allemagne	1 496,3	0,0	0,0
Royaume-Uni	2 401,6	156,7	0,0
Europe centrale et orientale	1 093,8	2 756,6	0,0
Reste de l'Europe	1 393,5	785,9	0,0
Etats-Unis	1 326,4	34,1	0,0
Océanie	412,5	26,3	0,0
Asie	2 388,1	464,5	2 053,9
Moyen-Orient	174,3	50,9	0,0
Reste du monde	495,5	31,0	0,0
Total	19 103,6	6 944,8	2 053,9

(1) Hors élimination des titres détenus

2012	Produit des activités ordinaires (M€)	Co-entreprises (Données en quote-part)	
		Total comptes consolidés	Dalkia International / Concessions chinoises
France	11 622,3	2,7	0,0
Allemagne	1 938,0	8,6	0,0
Royaume-Uni	2 049,7	154,8	0,0
Europe centrale et orientale	1 219,7	1 630,1	0,0
Reste de l'Europe	948,6	1 407,8	0,0
Etats-Unis	1 774,1	18,7	0,0
Océanie	1 041,0	57,1	0,0
Asie	1 305,2	113,0	549,3
Moyen-Orient	346,4	99,2	0,0
Reste du monde	993,9	170,2	0,0
Total	23 238,9	3 662,2	549,3

2012	Actifs non courants (M€)	Co-entreprises (Données en quote-part)	
		Total comptes consolidés	Dalkia International (1) / Concessions chinoises
France	9 770,6	2 600,0	0,0
Allemagne	1 727,8	24,1	0,0
Royaume-Uni	2 385,1	172,4	0,0
Europe centrale et orientale	1 137,9	2 884,4	0,0
Reste de l'Europe	1 164,4	660,1	0,0
Etats-Unis	1 370,9	34,9	0,0
Océanie	494,2	28,7	0,0
Asie	2 398,1	453,0	2 131,0
Moyen-Orient	268,5	21,3	0,0
Reste du monde	595,5	103,1	0,0
Total	21 313,0	6 982,0	2 131,0

(1) Hors élimination des titres détenus

2011	Produit des activités ordinaires (M€)	Co-entreprises (Données en quote-part)	
		Total comptes consolidés	Dalkia International / Concessions chinoises
France	11 201,1	3,3	0,0
Allemagne	2 068,1	9,5	0,0
Royaume-Uni	1 954,6	137,0	0,0
Europe centrale et orientale	1 150,9	1 414,2	0,0
Reste de l'Europe	1 024,7	1 436,1	0,0
Etats-Unis	1 650,9	16,8	0,0
Océanie	943,2	49,8	0,0
Asie	1 249,9	98,7	500,8
Moyen-Orient	298,7	92,0	0,0
Reste du monde	940,3	158,6	0,0
Total	22 482,4	3 416,0	500,8

2011	Actifs non courants (M€)	Co-entreprises (Données en quote-part)	
		Total comptes consolidés	Dalkia International (1) / Concessions chinoises
France	10 329,2	2 463,9	0,0
Allemagne	2 262,7	23,2	0,0
Royaume-Uni	3 694,3	163,7	0,0
Europe centrale et orientale	1 114,8	2 780,7	0,0
Reste de l'Europe	1 260,4	647,3	0,0
Etats-Unis	2 660,7	35,5	0,0
Océanie	494,6	28,9	0,0
Asie	2 402,0	357,7	2 145,2
Moyen-Orient	91,5	21,6	0,0
Reste du monde	577,0	103,1	0,0
Total	24 887,2	6 625,6	2 145,2

(1) Hors élimination des titres détenus

Note 40 Événements post-clôture

CPG Italie

Le 9 janvier 2014, la cour d'appel de Gênes a infirmé l'homologation du CPG. VSAT a déjà formé le 3 février 2014 une demande de révocation ordinaire devant la cour d'appel de Gênes, fondée sur l'existence d'erreur matérielle manifeste; une première audience a été fixée au 8 avril 2014.

Parallèlement, VSAT s'est pourvue en cassation. Ce recours étant suspensif, le CPG reste homologué jusqu'à la décision de la cour suprême. Par ailleurs, une audience devant le tribunal de La Spezia s'est tenue le 18 février 2014; l'affaire a été mise en délibéré mais aucune date de décision n'a été fixée.

Les événements intervenus depuis le début de l'année 2014, ne remettent pas en cause les impacts comptables constatés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013.

SNCM

A l'ordre du jour du conseil de surveillance de la SNCM du 25 février 2014, figurait l'autorisation de donner au président du directoire la capacité de signer une lettre d'intention d'une durée de trois mois à un chantier naval pour la construction des navires ainsi que les modalités de la transformation de la lettre d'intention en commande.

Les représentants de Transdev ont voté contre cette autorisation et les représentants de l'Etat se sont abstenus, conduisant au rejet de la proposition. Un nouveau conseil de surveillance a été convoqué pour le 7 mars 2014.

Malgré l'opposition des représentants de Transdev, le Conseil de surveillance de la SNCM du 7 mars 2014 a validé, avec l'appui de l'Etat actionnaire, une lettre d'intention d'une durée de trois mois pour la commande de quatre navires (deux fermes et deux en option).

Le Conseil de surveillance a ainsi donné mandat au président du directoire de la SNCM pour engager les négociations avec des chantiers navals dans le cadre fixé par la lettre d'intention. Les réponses devraient être examinées lors du prochain conseil de surveillance de la SNCM, prévu le 18 mars 2014, en vue de donner éventuellement pouvoir au président du directoire de signer ladite lettre d'intention qui permettra à la SNCM d'entrer en négociation exclusive avec le chantier naval choisi. Parallèlement, le financement de ces nouveaux navires, condition de la lettre d'intention, est toujours à l'étude du groupe de travail Caisse des Dépôts et Consignation / Banque Publique d'Investissement, chargé par l'Etat de présenter des solutions de montages financiers pour le 15 avril 2014.

Aides régionales au transport routier de voyageurs

Transdev Group a récemment été informée par courrier du 3 mars 2014 du Président du conseil régional d'Ile-de-France, reçu le 5 mars 2014, que la Région Ile-de-France avait été condamnée par le tribunal administratif de Paris le 4 juin 2013 à procéder à la récupération des subventions versées aux opérateurs, au titre du dispositif d'amélioration des services de transport en commun routiers. Ces subventions ont été qualifiées d'aides d'état illégales par la juridiction administrative, motif pris de leur absence de notification à la commission européenne. Cette obligation de restitution risquerait donc, selon les termes dudit courrier, de concerner certaines filiales de Transdev Group qui en auraient éventuellement bénéficié, la cour administrative d'appel de Paris ayant rejeté la demande de la région Ile-de-France de sursis à exécution de l'injonction de récupération. La Région a interjeté appel du jugement, celui-ci n'étant pas suspensif.

Cette première notification a également été envoyée à d'autres opérateurs de lignes régulières de la grande couronne. Cette demande de remboursement s'inscrit dans le cadre d'un contentieux juridique opposant la Région à une entreprise de transport occasionnel et auquel aucune société du groupe Transdev n'est partie. Même si la Région mentionne dans son courrier un montant estimatif de subventionnement régional d'environ 98,7 millions d'euros (hors intérêts moratoires) qui aurait été attribué à des filiales de Transdev Group, cette estimation reste incertaine du fait de la complexité du chiffrage qui résulte, (i) de l'ancienneté du dispositif critiqué, (ii) du nombre d'opérateurs bénéficiaires dont une partie significative a connu des mouvements de restructuration/consolidation, (iii) des règles de fonctionnement dudit dispositif qui implique l'intervention de collectivités locales dont le périmètre de compétences a également évolué et qui sont parties prenantes à ce dispositif soit en tant qu'intermédiaires (les sommes versées par la Région transitent par ces dernières) soit en tant que bénéficiaires économiques.

Si la Région Ile-de-France venait à émettre un titre de recettes, un recours suspensif serait alors ouvert à Transdev Group ou ses filiales concernées devant le tribunal administratif.

A ce stade très préliminaire, Transdev Group constate qu'elle n'est pas le bénéficiaire effectif de ces aides financières, mais que ce sont les collectivités locales (Départements, Communautés d'Agglomérations, Communes...) qui, dans la quasi-totalité des cas, ont bénéficié de ces aides financières au travers d'un mécanisme contractuel de réduction des prix des prestations de transport facturées à ces collectivités locales.

Transdev Group, aux côtés d'OPTILE (Organisation Professionnelle des Transports d'Ile-de-France, association regroupant l'ensemble des entreprises privées exploitant des lignes régulières inscrites au Plan de Transport de l'Ile de France), contestera le remboursement qui pourrait être demandé et intentera toute action judiciaire pour défendre ses intérêts.

Enfin, par un communiqué de presse du 11 mars 2014, la Commission européenne informe que, suite à une plainte déposée en 2008 auprès de ses services, elle ouvre une enquête approfondie sur des subventions octroyées à des entreprises qui exploitent des services de transport en commun en Ile-de-France. Elle indique notamment que le montant total des subventions entre 1994 et 2008 serait de 263 millions d'euros selon les autorités françaises et concernerait 235 bénéficiaires. La Commission vérifiera notamment si les bénéficiaires supportaient des surcoûts liés à une obligation de service public et, dans l'affirmative, si leurs prestations n'ont pas fait l'objet d'une surcompensation. La commission indique enfin que son enquête concernera l'existence d'un système analogue de subventions qui aurait perduré après 2008. L'ouverture d'une enquête approfondie ne préjuge en rien de l'issue de cette enquête.

Note 41 Liste des principales sociétés intégrées dans les états financiers consolidés en 2013

En 2013, le Groupe Veolia Environnement a consolidé dans ses comptes 2 620 sociétés. Les principales sociétés sont reprises ci-dessous :

Sociétés et adresses	N° Siret	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêts
Veolia Environnement SA 36-38, avenue Kléber – 75116 Paris	40 321 003 200 047	IG	100,00	100,00
Société d'Environnement et de Services de l'Est SAS 75, avenue Oehmichen BP 21100 Technoland 25461 Etupes Cedex	44 459 092 100 052	IG	100,00	100,00
PROACTIVA Medio Ambiente SA Calle Cardenal Marcelo Spinola 8 – 3A 28016 Madrid (Espagne)		IG	100,00	100,00
Thermal North America Inc. 99 summer street ; suite 900 Boston Massachusetts 02110 (États-Unis)		IG	100,00	100,00
EAU				
Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux 52, rue d'Anjou – 75008 Paris	57 202 552 600 029	IG	100,00	100,00
Veolia Water 52, rue d'Anjou – 75008 Paris	42 134 504 200 012	IG	100,00	100,00
Dont en France :				
Compagnie des Eaux et de l'Ozone 52, rue d'Anjou – 75008 Paris	77 566 736 301 597	IG	100,00	100,00
Société Française de Distribution d'Eau 28 boulevard de Pesaro– 92000 Nanterre	54 205 494 500 382	IG	99,56	99,56

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

Sociétés et adresses	N° Siret	Méthode de consolidation	% de contrôle % d'intérêts	
Compagnie Fermière de Services Publics 6 rue Nathalie Sarraute 44100 Nantes	57 575 016 100 912	IG	99,87	99,87
Compagnie Méditerranéenne d'Exploitation des Services d'Eau – CMESE 12, boulevard René-Cassin – 06100 Nice	78 015 329 200 112	IG	99,72	99,72
Société des Eaux de Melun Zone Industrielle – 198/398, rue Foch 77000 Vaux Le Pénil	78 575 105 800 047	IG	99,29	99,29
Société des Eaux de Marseille 25, rue Edouard-Delanglade 13000 Marseille	5 780 615 000 017	IG	97,76	97,74
Sade-Compagnie Générale de Travaux d'Hydraulique (CGTH-SADE) et ses filiales SADE – CGTH (S0401) 17-19 rue Laperouse – 75016 Paris	56 207 750 302 576	IG	99,41	99,41
Veolia Water Solutions & Technologies et ses filiales l'Aquarène 1, place Montgolfier 94417 St Maurice Cedex	41 498 621 600 037	IG	100,00	100,00
OTV l'Aquarène – 1 place Montgolfier 94417 St Maurice Cedex	433 998 473 000 14	IG	100,00	100,00
Société Internationale de Dessalement (SIDEM) 20-22 rue de Clichy – 75009 Paris	342 500 956 000 20	IG	100,00	100,00
Dont à l'étranger :				
Veolia Water UK Ltd et ses filiales 210 Pentoville Road, London N1 9JY (Grande-Bretagne)		IG	100,00	100,00
Affinity Water Acquisitions (Holdco) Limited Governors House Laurence Pountney Hill London EC4R 0HH (Grande-Bretagne)		ME	10,00	10,00
Veolia Water North America et ses filiales 101 W. Washington Street, Suite 1400E Indianapolis, IN 46204 (États-Unis)		IG	100,00	100,00
Veolia Wasser GmbH et ses filiales Lindencorso Unter den Linden 21 10 117 Berlin (Allemagne)		IG	100,00	100,00
Braunschweiger Versorgungs- AG & Co.KG Taubenstrasse 7 38 106 Braunschweig (Allemagne)		IG	74,90	74,90
Aquiris SA Avenue de Vilvorde-450 1130 Bruxelles (Belgique)		IG	99,00	99,00
Apa Nova Bucuresti Srl Strada Aristide Demetriade nr 2, Sector 1 Bucarest (Roumanie)		IG	73,69	73,69
Veolia Voda et ses filiales 52, rue d'Anjou – 75 008 Paris	434 934 809 00016	IG	82,12	82,12
Prazske Vodovody A Kanalizace a.s. 11 Parizska 11 000 Prague 1 (République tchèque)		IG	100,00	82,12
Severoceske Vodovody A Kanalizace a.s. 1 689 Pritkovska 41 550 Teplice (République tchèque)		IG	50,10	41,14
Shenzhen Water (Group) Co. Ltd et ses filiales 23 Floor, Wan De Building Shennan Zhong Road SHENZHEN, Chine)		ME	45,00	25,00

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

Sociétés et adresses	N° Siret	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêts
Shanghai Pudong Veolia Water Corporation Ltd No. 703 Pujian Road, Pudong New District 200127 SHANGHAI (Chine)		ME	50,00	50,00
Changzhou CGE Water Co Ltd No.12 Juqian Road, CHANGZHOU Municipality, Jiangsu Province 213000 (Chine)		ME	49,00	24,99
Kunming CGE Water Supply Co Ltd No.6 Siyuan Road, Kunming Municipality, Yunnan Province 650231 (Chine)		ME	49,00	24,99
Veolia Water Korea Investment Co Ltd et ses filiales East 16 F Signature Towers Building Chungyechou-ro 100 Jung-gu (Corée du Sud)		IG	100,00	100,00
Veolia Water Australia et ses filiales Level 4, Bay Center, 65 Pirrama Road, Pymont NSW 2009 (Australie)		IG	100,00	100,00
Société d'Énergie et d'Eau du Gabon Avenue Felix Eboué – BP 2082 – Libreville (Gabon)		IG	51,00	41,08
Veolia Water Middle East (Veolia Water MENA) et ses filiales 52, rue d'Anjou – 75 008 Paris	505 190 801 00017	IG	100,00	100,00
Veolia Water Middle East North Africa (Veolia Water MENA) et ses filiales 52, rue d'Anjou – 75 008 Paris	403 105 919 00019	IG	80,55	80,55
Amendis 23, rue Carnot – 90 000 Tanger (Maroc)		IG	100,00	80,55
REDAL SA 6 Zankat Al Hoceima, BP 161 – 10 000 Rabat (Maroc)		IG	100,00	80,74
Lanzhou Veolia Water (Group) Co LTD No. 2 Hua Gong Street, Xigu District, LANZHOU, Gansu Province (Chine)		ME	45,00	22,95
Sharqiyah Desalination Co. SAOC PO Box 685, PC 114 Jibroo, Sultanate of Oman	1 011 277	ME	35,75	35,75
Biothane Systems International B.V. Thanthofdreef 21 – PO BOX 5068 2623 EW Delft (Pays-Bas)	27267973	IG	100,00	100,00
Tianjin Jinbin Veolia Water Co No2 Xinxiang Road, Bridge 4 Jin Tang Expressway, Dongli District Tianjin Municipality (Chine)		ME	49,00	49,00
Changle Veolia Water Supply Co Ltd (N° 2 Water Plant) Pan Ye Village, Hang Cheng Jie Dao, Changle Municipality, Fujian Province (Chine)		ME	49,00	49,00
Veolia Water – Veolia Environmental Service (Hong Kong) - VW- VES (HK) Ltd Units 7601-03&06-13,76/F, The Center, 99 Queen's Road Central, , Hong Kong		IG	100,00	100,00
Sofiyska Voda AD Mladost region Mladost 4 Business Park Street Building 2a 1000 Sofia Sofia (Bulgarie)		IG	77,10	63,32
Propreté				
Veolia Propreté	57 222 103 400 778	IG	100,00	100,00

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

Sociétés et adresses	N° Siret	Méthode de consolidatio n	% de contrôle	% d'intérêts
Parc des Fontaines – 163/169, avenue Georges Clemenceau 92000 Nanterre				
Société d'Assainissement Rationnel et de Pompage (SARP) et ses filiales 52 avenue des Champs Pierreux – 92000 Nanterre	77 573 481 700 387	IG	100,00	99,57
SARP Industries et ses filiales 427, route du Hazay – Zone Portuaire Limay- Porcheville 78520 Limay	30 377 298 200 029	IG	100,00	99,85
Routière de l'Est Parisien 28 boulevard de Pesaro 92000 NANTERRE	61 200 696 500 182	IG	100,00	100,00
ONYX Auvergne Rhône-Alpes 105 avenue du 8 mai 1945 69140 Rillieux-La-Pape	30 259 089 800 524	IG	100,00	100,00
Onyx Est ZI de la Hardt – Route de Haspelschiedt 57 230 Bitche	30 520 541 100 070	IG	95,00	95,00
Paul Grandjouan SACO 6 rue Nathalie Sarraute 44 200 Nantes	86 780 051 800 609	IG	100,00	100,00
OTUS 28 boulevard de Pesaro 92000 NANTERRE	62 205 759 400 385	IG	100,00	100,00
Bartin Recycling Group et ses filiales 5 rue Pleyel 93 200 Saint Denis	48 141 629 500 022	IG	100,00	100,00
Dont à l'étranger :				
Veolia ES Holding Ltd et ses filiales 8 th floor – 210 Pentonville Road LONDON - N19JY (Royaume-Uni)		IG	100,00	100,00
Veolia Environmental Services North America Corp. 200 East Randolph Street – Suite 7900 Chicago –IL 60601 (États-Unis)		IG	100,00	100,00
VES Technical Solutions LLC Butterfield Center 700 East Butterfield Road, #201 LOMBARD IL 60148 (États-Unis)		IG	100,00	100,00
Veolia ES Industrial Services, Inc. 2525 South Shore Blvd, Suite 410 LEAGUE CITY 77573 Texas (Etats-Unis)		IG	100,00	100,00
Veolia ES Canada Industrial Services Inc. 1705, 3 ^{ème} avenue H1B 5M9 Montreal – Québec (Canada)		IG	100,00	100,00
Veolia Environmental Services Australia Pty Ltd Level 4, Bay Center – 65 Pirrama Road NSW 2009 – Pyrmont (Australie)		IG	100,00	100,00
Veolia Environmental Services Asia Pte Ltd 5 Loyang Way 1-WMX Technologies Building 508706 Singapore		IG	100,00	100,00
Veolia Environmental Services China LTD Rm 4114 Sun Hung Kai Centre – 30 Harbour Road Wanchai – HONG-KONG		IG	100,00	100,00
Veolia Umweltservice GmbH et ses filiales Hammerbrookstrasse 69 20097 Hamburg (Allemagne)		IG	100,00	100,00

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013
SERVICES À L'ENERGIE

Dalkia – Saint-André 37, avenue du Mal-de-Lattre-de-Tassigny 59350 St André les Lille	40 321 129 500 023	IG	66,00	66,00
Dalkia France 37, avenue du Mal-de-Lattre-de-Tassigny 59350 St André les Lille	45 650 053 700 018	IG	99,94	65,96
Dalkia Investissement 37, avenue du Mal-de-Lattre-de-Tassigny 59350 St André les Lille	40 443 498 700 073	ME	50,00	33,00
Dalkia International 37, avenue du Mal-de-Lattre-de-Tassigny 59350 St André les Lille	43 353 956 600 011	ME	75,81	50,03
Citelum et ses filiales 37, rue de Lyon – 75012 Paris	38 964 385 900 019	IG	99,94	65,96

Dont à l'étranger :

Dalkia PLC et ses filiales Elizabeth House – 56-60 London Road Staines TW18 4BQ (Grande-Bretagne)		ME	75,81	50,03
Dalkia NV et ses filiales 52, quai Fernand-Demets 1070 – Anderlecht (Belgique)		ME	75,81	50,03
Siram SPA et ses filiales Via Bisceglie, 95 – 20152 Milano (Italie)		ME	75,81	50,03
Dalkia Espana et ses Filiales Cl Juan Ignacio Luca De tagna, 4 28 027 Madrid (Espagne)		ME	75,81	50,03
Dalkia SGPS SA et ses Filiales Estrada de Paço d'Arcos 2770 – 129 Paco d'Arços (Portugal)		ME	75,81	50,03
Dalkia Polska et ses filiales Ul Mysia 5 – 00 496 Varsovie (Pologne)		ME	75,81	30,02
Zespol Elektrociepłowni w Lodzi et sa filiale Ul.Jadzi. Andrzejewskiej Street 90-975 Lodz (Pologne)		ME	75,81	27,64
Dalkia Term SA et ses filiales Ul B.Czecha 36 – 04 -555 Warszawa (Pologne)		ME	75,81	30,02
Dalkia Warszawa et sa filiale Ul Stefana Batorego 2 02-591 Warszawa (Pologne)		ME	75,81	25,52
Dalkia AB et ses filiales Hälsingegatan 47 – 113 31 Stockholm (Suède)		ME	75,81	50,03
UAB Vilnius Energija Joconiu St. 13 – 02300 VILNIUS (Lituanie)		ME	75,81	44,47
Dalkia Energia Zrt. et ses filiales Budafoki út 91-93 – H-1117 Budapest (Hongrie)		ME	75,81	50,01
Dalkia a.s et ses filiales Kutlíkova 17 – Technopol 851 02 Bratislava 5 (Slovaquie)		ME	75,81	50,03
Dalkia Ceska Republika et ses filiales 28.Rijna 3123/152 709 74 Ostrava (République tchèque)		ME	75,81	36,55

TRANSPORT

Transdev Group 32 boulevard Gallieni 92 130 Issy les Moulineaux	52 147 785 100 013	ME	50,00	50,00
Société européenne pour le développement des transports public - Transdev 32, Boulevard Gallieni 92130 Issy les Moulineaux	542 104 377 00610	ME	50,00	50,00

VEOLIA ENVIRONNEMENT - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013

Transdev IDF 32, Boulevard Galliéni 92130 Issy les Moulineaux	383 607 090 00016	ME	50,00	50,00
Voyages et Transports de Normandie 10 Boulevard Industriel, SOTTEVILLE LES ROUEN (76300)	775 558 463 00011	ME	50,00	33,00
Société Nationale Maritime Corse-Méditerranée (SNMCM) 42, Rue de Ruffi 13003 Marseille	775 558 463 00011	ME	50,00	33,00
CFTI (Compagnie Française de Transport Interurbain) Parc des Fontaines 32, Boulevard Galliéni 92130 Issy les Moulineaux	552 022 063 01075	ME	49,97	49,97
Transdev Urbain Parc des Fontaines 32, Boulevard Galliéni 92130 Issy les Moulineaux	344 379 060 00082	ME	50,00	50,00
VT Eurolines Parc des Fontaines 32, Boulevard Galliéni 92130 Issy les Moulineaux	434 009 254 00021	ME	50,00	50,00
Dont à l'étranger :				
Veolia Transportation Inc. 720 E Butterfield Road Suite 309 Lombard 60148 IL (États-Unis)		ME	50,00	50,00
Super Shuttle International Inc., et ses filiales 14500 N. Northsight boulevard, Suite 329 Scottsdale, AZ 85260 (États-Unis)		ME	50,00	50,00
Veolia Transport Australasia Level 12, 114 William Street Melbourne, Victoria 3000 (Australie)		ME	50,00	50,00
Veolia Transport Northern Europe Actiebolag Englundavägen 9, Box 1820 SE-171 24 Solna (Suède)		ME	50,00	50,00
Connexxion holding NV, et ses filiales Laapersveld 75 1213 VB Hilversum (Pays-Bas)		ME	50,00	25,00
Transdev PLC, et ses filiales 401 King Street Hammersmith London, W6 9NJ (Royaume-Uni)		ME	50,00	50,00
Transdev Participações SGPS SA, et ses filiales Avenida D. Afonso Henriques, 1462 – 1º 4450-013 Matosinhos (Portugal)		ME	50,00	50,00
Veolia Transport Nederland Holding BV et ses filiales Mastbosstraat 12 – Postbus 3306 4800 GT Breda (Pays-Bas)		ME	50,00	50,00
Veolia Transport Belgium nv et ses filiales Groenendaallaan 387 2030 Antwerpen (Belgique)		ME	50,00	50,00
Veolia Verkehr GmbH et ses filiales Georgenstrasse 22 10117 Berlin (Allemagne)		ME	50,00	50,00
Veolia Transdev Canada INC, et ses filiales St-Jean-sur-Richelieu (Québec)		ME	50,00	50,00
JV VT RATP ASIA 25/F, Office Building 1, Beijing Landmark Towers, 8 North Dongsanhuan Road, Chaoyang District, Beijing 100004, China		ME	50,00	50,00
Veolia Transport Chile Hernando de Aguirre, 162, offic.1203, Providencia Santiago, Chile	28302	ME	50,00	50,00

Méthodes de consolidation.

IG : Intégration Globale – IP : Méthode proportionnelle – ME : Méthode de la mise en équivalence.

Note 42 Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle des comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus par le Groupe au cours des exercices 2013, 2012 et 2011 incluant les honoraires relatifs aux sociétés mises en équivalence et s'élèvent respectivement à 42,7, 50,7, et 52,6 millions d'euros dont :

- 36,7 millions d'euros en 2013, 40,6 millions d'euros en 2012 et 41,8 millions d'euros en 2011, au titre du contrôle légal des comptes ;
- et 6,0 millions d'euros pour 2013, 10,1 millions d'euros pour 2012 et 10,8 millions d'euros pour 2011, au titre des prestations de service entrant dans les diligences directement liées à cette mission.